

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12377 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — SAMEDI 10 NOVEMBRE 1984

Des caisses pour le Nicaragua

La nouvelle épreuve de force qui se dessine entre Washington et Managua était prévisible. Ce n'est pas par hasard en effet si elle intervient quelques jours seulement après les élections qui ont eu lieu le 4 novembre au Nicaragua et deux jours plus tard aux Etats-Unis. Ici et là, chacune de ces consultations a été interprétée comme un encouragement à maintenir une ligne dure. D'où le risque de voir dégénérer la crise née des mystérieuses expéditions de matériel militaire soviétique au régime sandiniste.

La livraison de Mig-21 à Managua, si elle était confirmée, comporterait, dans le contexte actuel, un net élément de provocation à l'égard des Etats-Unis. L'introduction de tels appareils sur la scène centraméricaine est difficile à justifier du point de vue de la sécurité. Les chasseurs à réaction ne faciliteront guère la lutte des sandinistes contre les « contras » soutenus par Washington, et ils ne serviraient pas à grand-chose en cas d'intervention américaine ouverte.

Les Etats-Unis pourraient donc affirmer que le but de Managua demeure d'embraser leur « arrière-cour », en particulier le Salvador. Quant aux pays membres du groupe de Contadora — Panama, Mexique, Colombie, Venezuela, — qui tentent de calmer le jeu dans la région, ils se retrouveraient dans une position impossible puisqu'un de leurs objectifs est justement d'obtenir une limitation sinon une réduction des arsenaux de la région.

Rien ne prouve cependant qu'on en soit là. Même les milieux du renseignement de Washington reconnaissent qu'il n'est pas possible de préciser avec certitude le contenu des caisses livrées dans le port de Corinto par un navire soviétique. M. Dobrynine, l'ambassadeur d'URSS aux Etats-Unis, aurait d'autre part donné des assurances aux dirigeants américains quant à la nature des livraisons en cours. De quelle nature ? Personne ne le dit, ni à Washington ni à Moscou. Selon certaines rumeurs cependant, ce ne sont pas des Mig-21 que transporterait le bâtiment soviétique mais des hélicoptères de combat, beaucoup plus efficaces dans une lutte de guérilla, mais aussi beaucoup plus vulnérables et peu utilisables pour des interventions éloignées. On voit donc mal dans ces conditions ce qui justifierait actuellement une intervention militaire ponctuelle de la part des Etats-Unis. Même si le parallèle est tentant, il ne s'agit manifestement pas d'une réédition de la crise des fusées de Cuba de 1962 : la sécurité des Etats-Unis n'est pas en jeu. Cette affaire n'en doit pas moins être éclaircie au plus vite.

Les dirigeants du Nicaragua n'ont certes pas tort d'affirmer que ce n'est pas à eux à prouver le mal fondé des soupçons américains. Mais, dans la mesure où ils ont accepté les propositions du groupe de Contadora, ils seraient bien inspirés d'informer les pays membres de la nature exacte des livraisons qu'ils viennent de recevoir, voire de faire inspecter ces livraisons par une délégation du groupe en question. Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'accroître la crédibilité de ces pays médiateurs et de donner quelque dynamisme à une initiative qui n'enthousiasme pas, c'est le moins qu'on puisse dire, M. Reagan ?

La diminution de la tension dans l'isthme centraméricain est à ce prix. Une telle démarche impliquerait bien sûr que les Etats-Unis s'abstiennent de toute action unilatérale s'ils veulent éviter que les pires soupçons ne pèsent sur leurs motivations.

Un entretien avec le roi du Maroc

- *« L'Afrique se ridiculiserait si elle reconnaissait la République sahraouie »*
- *« L'union avec la Libye ne s'est faite sur le dos de personne »*

Quelle sera la réaction du Maroc à une éventuelle admission de la République arabe sahraouie démocratique au sein de l'OUA, qui se réunit lundi prochain à Addis-Abeba ? Comment voit-on, à Rabat, l'union conclue au mois d'août dernier avec la Libye ? Quelle version y donne-t-on du mystérieux voyage effectué peu après à Ifrane par M. Mitterrand ? Autant de questions — parmi bien d'autres — auxquelles répond le souverain marocain dans la longue interview qu'il a accordée, mercredi dernier, dans son palais de Fès à nos envoyés spéciaux.

« Le vingtième sommet de l'OUA s'ouvre à Addis-Abeba lundi 12 novembre. Vous avez déclaré mardi dernier, à l'occasion du neuvième anniversaire de la Marche verte, que si la République arabe sahraouie démocratique était admise à y siéger, le Maroc se retirerait de l'organisation. Quelles seraient les conséquences d'un tel geste ?

— Pour le Maroc, aucune. Nous conserverions nos relations bilatérales avec tous les autres Etats de l'OUA. Mais je crains pour l'OUA que ce ne soit le début d'un effritement. En second lieu, beaucoup de chefs d'Etat risquent de se trouver dans une situation dramatique concernant leur conception de ce qu'ils représentent. Jamais un chef d'Etat n'a représenté quelque chose de fantomatique, et siéger avec quelque chose de fantomatique serait dramatique pour eux, car qui se ressemble s'assemble.

— Si le Maroc se retirait, se sentirait-il encore lié par les résolutions de l'OUA ?

— Si le Maroc se retire, il se retirera physiquement et moralement. Mais il restera lié par les résolutions de Nairobi I et II et par les engagements que j'ai pris aux Nations unies (concernant le référendum d'autodétermination au Sahara occidental). Ce serait trop facile de trouver n'importe quel prétexte pour se retirer d'une assemblée régionale et se trouver délié de ses obligations.

— Que feriez-vous si le Polisario acceptait de ne pas siéger en échange d'une résolution qui enjoindrait au Maroc d'engager avec lui des négociations directes ?

— Le Maroc ne se considérerait pas comme obligé. On veut, dans cette histoire du Sahara, mettre le Maroc dans la situation de l'Allemagne à la veille de la capitulation, celle de la reddition sans condition. Nous n'en sommes pas là, quand même ! Quand il y a des belligérants, il y a toujours des intermédiaires pour essayer d'arranger les choses, et c'est pour cela que le comité de mise en œuvre des résolutions a été créé. Pour discuter du cessez-le-feu, il faudra bien le faire avec les belligérants, mais à travers le comité. La discussion directe ne serait, à mon avis, compatible ni avec le statut international du Maroc ni avec le statut de ceux qui le combattent.

— Les Algériens font valoir qu'une délégation marocaine de haut rang avait rencontré, à Alger, des dirigeants du Polisario à la suite de votre tête-à-tête avec le président Chadli Bendjedid à Oujda, le 26 février 1983, et ils s'étonnent que vous ayez refusé de reprendre ces négociations après que le dix-neuvième sommet de l'OUA l'eut demandé au Maroc.

— A Oujda, le président Chadli Bendjedid a beaucoup insisté pour que nous puissions avoir ce contact. Ma position de militant prend quelquefois le dessus sur ma position de chef d'Etat, et, ayant un dossier solide et plaidable, j'ai pensé que rien n'empêchait d'avoir le bénéfice d'un inventaire. Mais dans un cadre précis et avec l'engagement personnel du président algérien qu'on le garderait le plus secret possible. Le contact a eu lieu, non pas pour dire à ces gens-là que nous étions prêts à négocier avec eux mais pour leur expliquer leur marocanité. Mes trois émissaires, M. Boucetta, M. Guedira et M. Basri, ici présents (1), avaient reçu l'ordre de parler le plus haut et le plus fort possible, car j'étais persuadé qu'ils seraient enregistrés. A aucun moment, que je sache, ils n'ont parlé alliance, fédération ou confédération. Pendant les deux heures et demie qu'ils ont passé avec ces messieurs, ils ont essayé de les convaincre que le mieux qu'ils avaient à faire était de rejoindre la nation marocaine.

Propos recueillis par **JACQUES AMALRIC** et **PAUL BALTA.**

(Lire la suite page 3.)

(1) Respectivement, ancien ministre des affaires étrangères, principal conseiller du roi et ministre de l'intérieur.

EN LORRAINE

Un orchestre à la rue

De notre envoyé spécial

Metz. — Une équipe administrative de dix personnes et soixante employés licenciés, des années de production rayées d'un trait de plume par le dernier acte d'un dépôt de bilan... Au pays lorrain de la crise, la chute banale, anodine, d'une PME parmi d'autres. Les Messins, ces dernières années, avaient pris l'habitude de telles nouvelles dans la presse régionale.

Cette fois, pourtant, c'est dans la rubrique culturelle qu'était mentionné l'avis de décès : l'Orchestre philharmonique de Lorraine, familièrement appelé l'OPL, met la clé sous la porte à peu près dans les mêmes conditions, en tout cas avec le même vocabulaire de circonstance, qu'une entreprise familiale usée par le passif financier.

Les soixante-sept musiciens ? A la rue. Débauchés comme de l'usine, avec indifférence et préavis. L'orchestre, malgré une réputation d'honorabilité acquise depuis sa création en 1976, mis en règlement judiciaire en juillet, soumis au contrôle d'un syndic, et, enfin, le 6 novembre, livré à la vexation du dépôt de bilan par son conseil d'administration (*le Monde* du 9 novembre).

A écouter les responsables ou les victimes de cette liquidation, à sonder des arguments tellement opposés, ce licenciement collectif apparaît en fait très vite comme le final d'une partition brisée. La vie de l'OPL, ces derniers mois, se réduisait aux conflits ouverts, aux bavures artistiques. Y tenait lieu d'échanges un dialogue de sourds permanent entre les tuteurs de cette jeune institution, au premier rang desquels M. Jean-Marie Rausch, maire de Metz et sénateur (Union centriste) et les musiciens.

Le public s'en mêlant, les « *recettes propres* » — chaque orchestre régional doit gagner lui-même 10 % de ses moyens de subsistance — étaient tombées à moins de 7 % : on ne fréquente plus un tel concert de discorde. Et, pour finir, le conseil régional, présidé aussi par M. Rausch, et la ville avaient bloqué leurs subventions, réclamant haut et fort un plan de réforme bien sûr impossible à mettre sur pied.

Aussi, devant tant de difficultés conjugées, a-t-on préféré *« mettre tout à plat »*, comme l'explique M. Pierre Ferrari, adjoint à la culture de la ville de Metz, *« et recommencer à zéro »*. La méthode est un peu brutale.

M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, présent au conseil d'administration du 6 novembre, n'a accepté cette décision que parce que, dit-il, *« c'était la seule possibilité d'éviter la disparition définitive de l'orchestre »*. M. Rausch aurait pris, en séance, l'engagement de convaincre la région, après épuration des comptes de l'OPL, de débloquer ses subventions dans les prochaines semaines pour une nouvelle structure.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 15.)

Point de vue

Moins de bureaucratie, plus d'Etat

par DOMINIQUE STRAUSS-KAHN (*)

> *« C'est l'aspiration au renouveau qui finira, comme toujours, par prévaloir. »*
>
> PIERRE MENDÈS FRANCE, *la République moderne.*

La V[e] République, dès son avènement, avait fait de la modernisation une affaire d'Etat. Mais la crise est survenue et simultanément l'essoufflement des régulations traditionnelles. A des défis pourtant totalement nouveaux, la routine intellectuelle tend à trouver des solutions paresseuses : la crise ne serait qu'un « trop d'Etat ».

Certes, l'Etat s'est englué dans la gestion quotidienne, et la bureaucratisation de la vie sociale est une réalité pesante dont on voudra bien, toutefois, considérer qu'elle n'est pas née en 1981, échappée des urnes de mai!

Aujourd'hui un seuil semble dépassé, on n'entend plus qu'un seul cri qui tiendrait lieu de pensée : moins d'Etat! Ceux qui ont manqué la modernisation — congédiant les bâtisseurs, appointant des comptables — véhiculent maintenant en son nom un discours qui se veut neuf mais qui renaît centenaire : celui du libéralisme archaïque.

La tentation profonde de ces nouveaux épigones d'une idéologie désuète apparaît clairement : effacer de Gaulle une seconde fois en renouant avec les courants anciens et libéraux de la droite française. Ce retour en arrière devenant trop évident, nous assistons depuis quelques jours à un changement de langage : l'ultralibéralisme est à nouveau fustigé. Mais le « lifting intellectuel » d'une vieille idéologie n'en fait pas une idée neuve.

En pratiquant une opposition « à coups de marteau », simpliste et brutale, la droite cherche à esquiver le débat sur le fond. Quand le fond n'intéresse plus, quand seul le discours vaut, l'extrémisme du langage peut dégénérer en extrémisme tout court. Jean-Marie Le Pen y trouve sa chance, je suis sûr que la démocratie n'y trouve pas son compte.

Il faut refuser les illusions du « tout-Etat » comme celles du « tout-marché » qui est incapable d'éclairer et de construire l'avenir. En France, seule une économie mixte peut supporter les mutations liées à la modernisation. La voie purement libérale constitue un leurre idéologique et dogmatique, c'est ce qu'enseigne toute l'histoire économique de la France au cours de ce siècle.

Lorsqu'il a dû affronter de graves problèmes de rénovation, notre pays a su inventer de nouvelles formes de collaboration entre l'Etat et le marché.

Pourquoi en est-il ainsi ? Peut-être parce que certaines de nos spécificités culturelles et sociales ont renforcé le besoin de s'appuyer à la fois sur l'initiative privée et sur l'Etat. On pense ici aussi bien à l'absence de tradition forte de prise de risque industriel qu'à la faiblesse de notre système de relations sociales dans l'entreprise ou à l'attachement des Français au service public et à l'intérêt général. On ne modernisera pas la France à l'écart des Français, de leur histoire et de leur culture.

Préconiser en France une voie libérale relève d'un dogmatisme exacerbé. Peut-on raisonnablement évoquer la Grande-Bretagne en feignant d'ignorer l'importance du chômage et l'ampleur de la désindustrialisation dans ce pays alors même qu'il bénéficie de l'avantage d'être autosuffisant en énergie. Les seules ressources fiscales tirées du pétrole de la mer du Nord ne correspondent-elles pas au financement de l'intégralité du chômage ?

(*) Secrétaire national du parti socialiste.

(Lire la suite page 10.)

LE PREMIER « SUPER-SCANNER » A MONTPELLIER

L'image médicale française

M. Hervé, secrétaire d'Etat à la Santé, a inauguré, le jeudi 8 novembre à l'hôpital Lapeyronie de Montpellier, la mise en service du premier appareil français d'imagerie par résonance magnétique nucléaire (RMN), baptisé magniscan.

La révolution du scanographe avait demandé pusieurs années. Avec la RMN, on compte en mois. L'utilisation à des fins diagnostiques des effets des courants magnétiques sur la structure vivante, principe de la RMN fait chaque jour de nouveaux progrès. Ce sont les Etats-Unis qui dominent la compétition internationale. En France, la Compagnie générale de radiologie (CGR), filiale de Thomson, qui n'avait pas su prendre à temps le train des scanographes, entend ne pas rater ce qui apparaît, aux yeux de nombreux spécialistes, comme une véritable révolution dans le domaine de l'imagerie médicale.

La CGR annonce avoir investi cent cinquante millions de francs, en trois ans, pour la recherche et le développement de la RMN.

La situation est-elle pour autant clarifiée ? L'acquisition, par une structure hospitalière, d'un appareil de ce modèle étant soumise à une autorisation du secrétaire d'Etat à la santé, il est clair que l'avenir de la CGR dans l'imagerie par RMN (et, compte tenu de la situation financière de cette entreprise, l'avenir même de la CGR) est étroitement lié aux décisions du gouvernement en matière d'équipement hospitalier. Où en est-on sur ce point ?

Après quelques polémiques liées à l'achat, en octobre 1983, de deux appareils américains (Technicare) par deux cliniques privées de Marseille (*le Monde* du 4 et du 22 octobre 1983), on apprenait que trois sites français seraient équipés : Paris (Kremlin-Bicêtre — Institut Gustave-Roussy de Villejuif), Montpellier et Grenoble, auxquels il fallait ajouter le Centre national ophtalmologique des quinze-vingt (Paris), où l'on utiliserait ce premier prototype de la CGR (1).

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 13.)

(1) Il faut aussi noter l'initiative du professeur J. Chambron (Strasbourg), qui développa un appareil à RMN en liaison avec le CHU de Strasbourg.

AU JOUR LE JOUR

Déclaration

Dire tout et son contraire. Afficher des sincérités successives. Annoncer des vérités dont chacune annule la précédente. Prendre la presse à témoin de ses évolutions sans grand souci des conséquences.

Exposer sur la place publique des virevoltes, des écarts et des convictions sinusoïdales. Défaire aujourd'hui ce que l'on fit hier. Proclamer dans l'instant ce que l'on trahira demain.

Il y a dans l'enquête sur le meurtre du petit Grégory un raccourci saisissant et cruel d'autre chose. On est surpris parce que, pour une fois, il ne s'agit pas de politique.

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

Les anciens de 14

DANS ce village, on commémore le 11 novembre, un peu en avance, le dimanche où il y a une messe. Cette année, pour la première fois, dans la douzaine d'hommes debout devant le monument aux morts, il n'y avait pas d'ancien combattant de 14-18. Le dernier est mort il y a quelques mois. C'est « un de 39-40 » qui a égrené la liste des « morts pour la France », gravée dans la pierre.

A travers tout le pays, les vétérans de « l'autre guerre » ne sont plus que 140 000, dont 35 000 pensionnés. Les derniers représentants des quelque 8 millions de mobilisés d'un conflit qui en tua 1 400 000 et en blessa 3 200 000. Dans les années 30, sur 100 hommes adultes, 40 avaient porté l'uniforme. Parmi les survivants, 800 000 étaient pensionnés pour blessure et 300 000 pour maladie (1). A leur retour, ils avaient trouvé des campagnes où les femmes avaient pris le relais, des usines où elles travaillaient à leur place et, partout, les vides creusés par la disparition des hommes de leur âge.

LA « génération du feu » était sortie des tranchées à la fois pacifiste, antiparlementariste et résolue à remplacer « la politique » par une émouvante et mythique fraternité des survivants. Elle avait fait l'objet de toutes les convoitises. *« Ils ont des droits sur nous »* : ces droits, on les avait utilisés, et aussi l'enfer qu'ils avaient vécu. On avait sorti leurs morts de leur glaise, au service de paix contradictoires, au nom de l'ordre, pour la République, contre la République. Vichy se servira de leurs souvenirs, de leur lassitude pour asseoir sur ces vainqueurs d'hier le régime issu de la défaite. Devant les monuments aux morts, ils seront rejoints par une autre génération du feu, en nombre plus modeste, puis par quelques anciens d'Indochine et d'Algérie. Il y aura de moins en moins de monde pour se souvenir de leur victoire et de leurs morts.

« Leur » guerre, depuis longtemps on a convenu, non sans raison, qu'elle avait été une folie suicidaire pour l'Europe, et leurs combats d'inutiles boucheries.

AU premier grand massacre de l'ère industrielle ont succédé d'autres grands massacres et la crainte de massacres nucléaires plus terribles encore. Leurs fils sexagénaires ont beaucoup de peine à s'adapter à un monde où le changement galope. Et leurs petits-fils sont souvent à l'âge où l'on fait déjà un « vieux » chômeur.

Il n'est plus une force politique ou revendicative ce noyau chargé de souvenirs et d'amertume au cœur de la France. Ils sont les derniers témoins d'un pays très lointain avec ses valeurs, ses idéologies, son identité. Du moins, à travers évolutions et révolutions, qu'ils les aient faites ou qu'ils les aient subies, ont-ils assuré la soudure entre deux mondes profondément différents, et fait, de leur mieux, leur rude bout d'histoire.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Antoine Prost. *Les Anciens Combattants, 1914-1940*. Archives. Gallimard. 1977.

INVITÉ

François Fillon, député RPR de la Sarthe, considère comme une erreur la priorité donnée dans le budget de la défense aux armes « préstratégiques »

A quoi sert l'armement nucléaire tactique ?

DONNONS-en acte au ministre de la défense, le projet de budget pour 1985 maintient la part des crédits pour l'armement nucléaire au niveau des années précédentes. Mais ces crédits couvrent les besoins hétérogènes des forces nucléaires stratégiques (FNS) et de l'armement nucléaire tactique (ANT), dont les rôles sont loin d'être identiques. Or, si les autorisations de programme pour les premiers sont en baisse, celles pour le second augmentent fortement.

Nos forces armées, qui disposent déjà d'une large panoplie d'armes nucléaires tactiques, vont la voir se renouveler et se renforcer puisque la loi de programmation prévoit la livraison de quatre-vingt-cinq Mirage 2000 N, le développement du missile AMSP (air-sol à moyenne portée) et le lancement du missile Hadès, avec la mise sur pied d'un commandement opérationnel autonome. Nos armées se nucléarisent ainsi en profondeur sans que le pays en prenne conscience.

L'importance de l'armement nucléaire tactique et son coût, alors que la rigueur en 1985 entraînera inexorablement une révision de la loi de programmation, conduisent à s'interroger sur la place de cet armement dans notre défense.

La mission de la force nucléaire stratégique constituée surtout des sous-marins lanceurs d'engins est claire. La FNS, par sa capacité à atteindre les centres vitaux de l'adversaire, est le fondement de la dissuasion, pivot de notre politique de défense. L'effort doit d'abord et surtout porter sur le maintien de sa crédibilité, ce qui n'est plus aujourd'hui le cas.

Le rôle de l'armement nucléaire tactique est, en revanche, beaucoup plus flou. Sa puissance et son caractère nucléaire l'apparentent au stratégique, mais sa portée en fait l'arme d'une bataille qui, étant donnée la position géographique de la France, se déroulerait en RFA. Dire qu'il constituerait l'ultime avertissement, conformément à notre refus de la bataille, n'épuise pas vraiment le sujet. Si l'ambiguïté participe à la dissuasion, elle ne peut être un paravent à la vacuité de la doctrine, ni masquer la dérive de notre politique de défense. Que cache le néologisme imaginé par le ministre pour qualifier les armes nucléaires tactiques devenues des *« armes préstratégiques »* ?

Bien qu'on ne puisse exclure d'autres théâtres d'opérations, la perspective la plus vraisemblable d'emploi de l'ANT est un conflit en Europe dont les caractéristiques majeures seraient que les premières lignes de défense ne seront pas sur notre frontière, que nos forces ne participeront pas aux combats de façon mécanique, en raison de leur retrait du dispositif intégré de l'OTAN, et que la conduite des opérations incombera aux alliés. Si ceux-ci étaient amenés à franchir le seuil nucléaire, nos quelques charges tactiques n'ajouteraient rien aux milliers dont dispose l'alliance.

Un doute

Dans l'hypothèse d'un combat resté classique, on imagine mal la France prendre la responsabilité d'amorcer une bataille nucléaire en Allemagne. Si l'agresseur franchit nos frontières, un coup de semonce est-il nécessaire avant de frapper son territoire ?

La principale utilité de l'ANT est d'obliger l'ennemi à ne pas concentrer ses moyens. Point n'est besoin pour cela d'un arsenal nucléaire tactique important.

La priorité aujourd'hui accordée à l'arme nucléaire tactique est une erreur. Elle conduit à des dépenses considérables pour un armement dont la mission est incertaine et dont l'emploi ne peut être que marginal. Cela aux dépens de la modernisation des forces stratégiques et du renforcement des moyens classiques, en particulier de l'armée de terre, dont la réorganisation en cours laisse, par ailleurs, planer un doute sur notre aptitude à participer efficacement, le moment venu, à la défense de l'Europe.

La dualité 1re Armée-Force d'action rapide (FAR) porte en elle le risque du démembrement de nos forces classiques et fait redouter que, par leur engagement séquentiel à l'image de la stratégie des Curiaces, nous n'amenions jamais un quantum suffisant de moyens. De plus, en multipliant les commandements français, nous favoriserons la dispersion de nos forces au sein du dispositif allié au préjudice de notre influence politique. Les missions dévolues à la FAR sont, à l'évidence, trop disparates pour que cette force devienne un ensemble cohérent. L'équipement et l'entraînement des troupes devant intervenir dans des opérations du type Tchad ou Liban n'ont pas grand-chose à voir avec la préparation au combat de nuit hivernal en Westphalie.

La disponibilité des forces prévues pour intervenir en Europe n'est plus garantie, dès lors qu'est facilité leur engagement ailleurs, de même que ne semble plus assurée la coordination de la 1re Armée avec les forces antichars héliportées transférées à la nouvelle division aéromobile de la FAR.

En cas de crise, la France doit pouvoir aider ses alliés et contribuer à éviter leur effondrement immédiat. Cela, seules des forces classiques modernes et entraînées, agissant sous le couvert de la force nucléaire stratégique nationale, sont capables de l'assurer et de donner ainsi au gouvernement français une liberté d'action.

Le regroupement sous commandement unique des forces traditionnelles d'intervention extérieure complétées par des moyens blindés qui lui manquent actuellement n'est pas sans intérêt. Mais il faut conserver à la 1re Armée, dont la vocation est d'intervenir en Europe, un potentiel suffisant en lui redonnant, notamment, une partie des hélicoptères qui lui ont été enlevés. Comment, enfin, ne pas s'étonner de voir croître le nombre des grands commandements et les frais de fonctionnement associés, alors que les forces ne sont pas accrues et que leur entraînement est compromis ?

La rigueur impose plus que jamais de ramener nos choix à l'essentiel. La mission première de nos armées est de garantir l'indépendance nationale, c'est-à-dire de permettre à la France de rester un centre de décision autonome en assurant au gouvernement une marge d'action suffisante en toute circonstance. Priorité doit donc être donnée à la dissuasion nucléaire, qui est garante de notre liberté. Outre les moyens nécessaires à la protection de nos intérêts dans le monde et au respect de nos engagements en Afrique, nous devons disposer de forces classiques, préparées au combat européen, placées sous une ligne de commandement claire, qui puissent apporter une aide significative à nos alliés et tester la volonté de l'agresseur. L'armement nucléaire tactique n'a qu'un rôle d'appoint dans ce dispositif. Comme l'écrivait en 1981 M. Chevènement : *« S'il s'agit d'ajouter quelques unités aux six mille armes nucléaires tactiques américaines existant en Europe occidentale, nous dépensons beaucoup d'argent pour ajouter une goutte d'eau à la mer. Déjà, le nombre actuel des armes nucléaires tactiques françaises dépasse, et de loin, ce qui est nécessaire pour la manœuvre de semonce. »*

FRANÇOIS FILLON.

Pupille de l'Etat, pupille de la nation (suite)

Dans votre numéro du 27 octobre 1984, vous publiez une lettre qui se veut une mise au point à propos de deux qualités distinctes généralement confondues : pupille de la nation et pupille de l'Etat. Cependant l'auteur de la lettre, M. Guegan, donne à son tour une définition incomplète sinon inexacte du pupille de la nation.

En effet, le pupille de la nation, contrairement à ce que laisse entendre votre correspondant, n'est pas obligatoirement un orphelin de père ou de mère. Comme le pupille de l'Etat, le pupille de la nation peut avoir ses parents vivants. C'est ainsi qu'ont vocation éventuelle à la qualité de pupille de la nation, en dehors des orphelins de guerre proprement dit, les enfants eux-mêmes victimes civiles de guerre et, plus couramment, sous certaines conditions, les enfants de pensionnés de guerre dont les parents se trouvent, en raison de blessures ou maladies liées à un fait de guerre, dans l'impossibilité de pourvoir à leurs charges de famille.

Par ailleurs, il convient de préciser que le ministre des anciens combattants n'a jamais eu en charge les pupilles de la nation. Cette responsabilité est toujours revenue à un établissement public d'Etat, autonome, dont l'appellation a varié suivant les époques et qui est aujourd'hui l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

JEAN VABLES.
Directeur départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du Calvados.
(Caen).

COURRIER

A propos des juifs syriens

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai pris connaissance du numéro de votre journal du 23 octobre. Je ne savais pas jusqu'alors qu'une « invitation » pouvait être adressée, nommément, et d'une manière aussi ostensible, par voie de publicité. D'autant que cette « invitation » n'en était pas une, mais une « sommation à comparaître » devant un aréopage dont l'opinion était déjà faite (et qui ne cherchait donc nullement à s'informer) et dont le verdict était contenu dans le libellé même de cette prétendue « conférence internationale POUR la liberté des juifs de Syrie ». Dès avant la publication de cette invitation, sur toute une page de votre journal, les auteurs de la publicité savaient que je n'allais pouvoir y répondre, ni personnellement ni ès qualités. Il faut une grande dose de masochisme pour accepter de jouer avec des dés que l'on sait être pipés.

Cela pour la forme. Mais il est, également, une question de fond, car, ni personnellement ni ès qualités, je ne reconnais l'existence de ce que les auteurs de la publicité appellent « juifs de Syrie » et dont la « conférence internationale » voudrait discuter le sort. Je reconnais, par contre, l'existence de juifs syriens ou des Syriens de confession israélite. Si, pour ces nationaux syriens, citoyens comme tous les autres, discrimination il y a, elle est, à l'évidence, le fait de ceux qui, les appelant « juifs de Syrie », les considèrent, dès le départ, comme appartenant à une « nationalité » à part, ne relevant pas de la souveraineté de l'Etat syrien.

Il est vrai que, lorsqu'un Etat se trouve en « état de guerre » depuis de nombreuses années, comme l'est la Syrie, il met plutôt l'accent sur les « devoirs » de ses citoyens et les appelle à consentir de plus grands sacrifices, indépendamment de leur confession ou de leur appartenance religieuse ou autre. Et si, malgré les contingences qui découlent de cette situation, nos concitoyens de confession israélite sont exemptés de certains devoirs, l'Etat n'en veille pas moins à leur garantir les mêmes droits qu'à ses citoyens des autres confessions.

Une information publiée par votre journal le lendemain même de cette « invitation » abusive montre à quel point le gouvernement syrien entend sécuriser ses citoyens de confession israélite et dissuader toute atteinte à leur personne et à leurs biens. En effet, le gouvernement a jugé nécessaire, parce que dissuasif, d'exécuter sur une place d'Alep trois criminels dont les victimes étaient un pasteur arménien et la femme d'un bijoutier juif avec ses trois filles. Le souci de sécuriser les minorités confessionnelles, juives ou autres, est patent.

Il me reste à demander si cette publicité et la date choisie pour la tenue de cette « conférence internationale », le 18 novembre, sont sans rapport avec la visite projetée du président de la République française en Syrie, les 26 et 27 du même mois. S'agit-il vraiment, ou uniquement, de se pencher sur le sort de nos concitoyens de confession israélite ? Ne s'agit-il pas, également et même principalement, de jeter une ombre sur une visite que les deux parties, française et syrienne, veulent un jalon utile sur la voie d'une solution juste et équitable dans la région ?

Je ne saurais terminer sans poser une dernière question. En regard des Syriens israélites, égaux en droits à leurs concitoyens des autres confessions, la « conférence internationale » consacrera-t-elle quelques instants au sort des centaines de milliers d'Arabes soumis à l'oppression israélienne ?

Ou bien la Déclaration universelle des droits de l'homme dont se réclament les organisateurs de la conférence serait-elle à sens unique ?

YOUSSEF CHAKKOUR,
ambassadeur de la République arabe syrienne à Paris.

Pourquoi aimer l'Amérique ?

François Mauriac disait : *« J'admire certes le grand peuple américain ; mais ce peuple, par bien des aspects de son génie, m'est plus étranger qu'aucun autre. »* Il ne savait pas encore reconnaître en l'Oncle Sam l'émigré de la vieille Europe.

Pourquoi aimer l'Amérique ? Ni par résignation ni par intérêt, mais par sentiment maternel : l'Europe n'avait plus la force de défendre ses idéaux, les Etats-Unis ont pris le relais, tout le relais ; le Nouveau Monde n'a jamais été aussi ancien.

Le libéralisme ? une invention de l'Anglais Smith.

Le matérialisme ? une idée de l'Allemand K. Marx.

Le patriotisme ? une création typiquement européenne qui touche le monde depuis 1945.

Carl Lewis ? ce sont des marins marseillais qui, par le commerce triangulaire, ont amené ses ancêtres en Amérique.

La démocratie, la liberté ? Jean-Jacques Rousseau, l'esprit du dix-huitième siècle européen.

Dallas ? une pâle copie cinématographique des *Rougon-Macquart*.

Les jeans ? étymologiquement : « de Gênes » (toile importée à l'origine d'Italie).

Le Coca-Cola ? ça d'accord ! on n'avait pas trouvé.

Mais puisque l'Amérique est notre enfant, nous pouvons bien compter sur elle pour nos vieux jours !

J. D.
(Ozoir-la-Ferrière.)

∴

L'Amérique est de retour. L'Amérique à grand spectacle, celle de Hollywood, de la forêt vierge en studio et des décors en carton-pâte.

R. Reagan proclame les vertus du libre-échangisme, tout en taxant les aciers spéciaux européens, en contingentant les automobiles japonaises. Apologiste de la rigueur devant le tiers-monde, il s'offre une relance par le déficit budgétaire.

Champion de la modernité, il se vante d'avoir créé plusieurs millions d'emplois, mais omet de préciser qu'il s'agit plus de concierges et de gardiens que d'informaticiens.

Chantre du monde libre face à l'Empire du mal, il décerne un brevet de démocratie aux Philippines du président Marcos.

Dénonciateur du terrorisme d'Etat que pratiquent l'URSS ou la Libye, il vulgarise l'art de l'assassinat politique au Nicaragua par des brochures de la CIA.

Zélateur d'une Amérique fière, il retire lamentablement ses GI's du Liban aux premières pertes.

Ronald Reagan, l'illusionniste.

Et que le spectacle continue !

DOMINIQUE BELLO.
(Paris.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F.

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie de « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

Un entretien avec le roi du Maroc

(Suite de la première page.)

« C'était une conversation informelle (...). Je reste toujours ouvert à un contact avec le Polisario, mais pour dire : « Ecoutez, messieurs, fini » de plaisanter, le Maroc vous reçoit » dans son sein. Rentrez et n'en par» lons plus! » Mais de là à négocier...

— Et vous croyez que l'Algérie s'accommoderait aussi facilement de cette disparition de la RASD, alors cette dernière a été reconnue par une cinquantaine de pays?

— La question, malheureusement, n'a jamais été posée aussi clairement. Si nos voisins avaient dit : « Bon, essayons de sauver la face les » uns aux autres, cherchons une so» lution », je pense que, tant du côté algérien que du côté marocain, nous aurions trouvé un moyen de sauvegarder l'essentiel et la face. Mais, jusqu'ici, la position de l'Algérie était : « Nous, nous n'avons pas de » problème avec vous, c'est le Poli» sario. » Le jour où l'Algérie nous dira : « En fait, nous avons amené » un certain nombre de pays à re» connaître ces gens-là, si jamais on » les lâchait nous passerions pour » des opportunistes, trouvons une so» lution élégante » alors nous serions prêts à trouver une solution élégante. Elégante en ce qui concerne la forme, mais bien stricte en ce qui concerne le principe lui-même.

— A ce sujet, comment faut-il lire votre discours du mois d'octobre sur la régionalisation et la décentralisation? Pensiez-vous à une application au Sahara?

— J'ai toujours dit que je rêvais de laisser à mon successeur un pays régionalisé, mais sans oublier que la monarchie nécessite un certain pouvoir central. Je pense sérieusement à des assemblées régionales délibérant de leurs affaires et de leur caratère spécifique. Par exemple, ce serait une ineptie d'appliquer le code de la conservation foncière à des nomades. Au Sahara, ils ont leurs coutumes, leurs transhumances (...).

» Le principal pour moi, c'est que la marocanité du Sahara ne soit pas contestée. Personnellement, je ne suis pas fermé à toute forme qui tienne compte de la spécificité; la preuve, c'est que j'ai constitué un conseil consultatif de quelque quatre-vingt-dix tribus. C'est une projection pour l'avenir concernant l'administration de leurs affaires par eux-mêmes. Mais la souveraineté est intangible.

« Le timbre et le drapeau »

— Reprendriez-vous aujourd'hui votre célèbre formule : « Laissez-moi le timbre et le dra» peau et tout le reste est négo» ciable? »

— Qui vous a dit ça? Ce ne peut être que le président Bendjedid ou M. Taleb Ibrahimi, son ministre des affaires étrangères. Après tout, quand je suis parti en exil avec mon père, en 1953, le timbre de Tindouf était le timbre du royaume chérifien (2). Il ne faut surtout pas qu'il y ait d'équivoque. Jamais je n'ai donné à penser à quelque interlocuteur que ce soit, et particulièrement au président Bendjedid, que je concevais le Sahara comme une entité souveraine ou indépendante. Cela est exclu, même s'il faut attendre la fin du monde. Mais tous le reste est envisageable.

— Mais alors le conflit risque de durer...

— C'est une affaire de régimes, pas une affaire d'hommes. Cela durera ce que durent les régimes. Depuis les Idrisides, le nôtre a duré mille quatre cent quatre ans, et je pense qu'il est encore appelé à durer quelques siècles. Je voudrais aussi préciser que, malgré les dissensions qui peuvent nous séparer, je n'ai rencontré chez le président Bendjedid que la plus grande courtoisie. Nos rapports sur le plan humain sont des rapports d'estime réciproque. Si tous mes adversaires étaient aussi corrects que lui, je crois que beaucoup de choses s'arrangeraient.

» Nous venons encore de nous parler, il y a trois jours, au téléphone. Nous avons parlé du Liban, de la résistance palestinienne, et j'en ai profité pour le féliciter à nouveau pour le trentième anniversaire du 1er novembre.

— Mais vous vous téléphonez très souvent, finalement...

— Finalement, oui. Pas aussi souvent que nous le souhaiterions l'un et l'autre, et nous nous le sommes reproché.

— Un dernier point sur le Polisario : ne craignez-vous pas une offensive de la RASD pour se faire reconnaître par l'ONU?

— Alors là, je puis vous assurer qu'elle n'a aucune chance. Les critères de l'ONU sont extrêmement précis. Il faut faire la différence entre la RASD, qui est un prétendu Etat, et le Polisario, qui ne figure pas sur l'annuaire des mouvements de libération qui est en Tanzanie dans les mains du président Nyerere. Supposons que l'Afrique reconnaisse la RASD, elle sera la seule organisation régionale à le faire, et elle se ridiculisera. Parce que les non-alignés ne le feront pas, ni la Ligue arabe, ni l'Organisation de la conférence islamique, ni l'ONU. Eh bien! que l'Afrique se ridiculise si elle le veut!

— Quelle évaluation faites-vous de la force actuelle du Polisario et pensez-vous qu'il reçoive une aide accrue de l'Algérie?

— Comme ces graines bénies dont on parle dans les livres saints — Bible ou Coran, — il croît et se multiplie à vue d'œil depuis neuf ans. Par contre, si on en croit ses déclarations, l'armée royale aurait dû être reconstituée deux ou trois fois! En ce qui concerne le matériel dont il dispose, je puis vous dire que depuis un an, la Libye n'a rien fourni au Polisario et que certains armements que nous avons récupérés après les derniers accrochages de Zag, sont tout à fait nouveaux pour nous, en particulier des véhicules de transports de troupes très intéressants. Nous en avons récupéré neuf intacts. J'ai demandé qu'on les étudie et, s'ils répondent à une fiabilité minimale, je crois que je demanderai à mes amis soviétiques de m'en vendre quelques-uns...

Une union « innocente »

— Le conflit saharien était pour le président Chadli un héritage de Boumediène. Ne craignez-vous pas de l'avoir impliqué personnellement dans cette affaire en concluant un accord d'union avec la Libye. Les Algériens ont, en effet, tendance à dire : « Le président Chadli a » pratiqué une politique d'ouver» ture et voilà où cela nous a » menés. »

— Quand on parle de politique d'ouverture, cela me rappelle ce raisonnement : « Ce qui est à moi est à » moi et ce qui est à vous est négo» ciable. » Alors non! C'est moi qui devrait dire ça, au contraire. Le Sahara est le Sahara marocain. Comme disait mon ami le président Giscard d'Estaing : « Il est équitable » que la France vous aide politique» ment et diplomatiquement. On » vous en a assez pris pour qu'on » vous laisse votre part. »

» Dans cette affaire d'union avec la Libye, le président Chadli n'a pas été le seul surpris ou traumatisé. Beaucoup de mes amis l'ont été, en Europe, en Amérique et dans certains pays arabes. Tout le monde a voulu y voir un acte de dépit ou de substitution. C'est complètement faux. Cette union d'Etats est vraiment innocente, car elle ne s'est faite sur le dos de personne. Elle pourrait même être très bénéfique pour le Maghreb. Seulement il y a des différends entre l'Algérie et la Libye, et je crois qu'ils pèsent plus que le dépit de voir le Maroc s'unir à la Libye.

» Dans la mesure où un chef d'Etat est un maître à penser pour son peuple et pour les générations qui montent, j'ai voulu montrer que la géographie n'est pas un fatum. Je voulais que les Marocains, tout en choyant leurs voisins, apprennent à aller pomper l'oxygène à des milliers de kilomètres, s'il le faut. C'est un enseignement que j'ai voulu donner pour l'avenir. Le voisinage est sacré mais il ne doit pas être subi comme une fatalité.

» Je pense que l'union d'Etat avec la Libye a besoin d'un certain temps pour être jugée. D'autant qu'elle est arabo-africaine et n'implique pas que les pays africains soient musulmans. Le club s'élargira avec le temps.

Le colonel Kadhafi respecte ses engagements

— Vous n'avez aucune crainte quant à une éventuelle contamination de la société marocaine?

— Par quoi?

— Disons, par le virus kadhafien.

— Je n'ai pas trouvé le président Kadhafi malade. Il a sa façon de voir. Il a sa troisième voie. Nous avons aussi la nôtre, la voie médiane qui est celle des musulmans. Nous ne sommes ni pour Marx ni pour l'intégrisme. Je ne vois pas en quoi le peuple marocain pourrait être contaminé. D'abord, nous ne sommes pas voisins. Et puis, si les Libyens ont de bonnes choses, pourquoi ne pas les accepter?

— Nous pensions aux camps d'entraînement et à un certain endoctrinement qui a abouti, par exemple, à l'attaque de Gafsa en 1980 par un commando d'opposants tunisiens.

— D'abord, ce n'est pas le colonel Kadhafi qui est allé recruter des Tunisens. Il a trouvé des gens pour aller s'entraîner chez lui. Tout comme il s'en est trouvé chez moi pour y aller. Et puis, le commando a fait un assez grand détour pour attaquer Gafsa (3). Alors pourquoi tout lui mettre sur le dos?

» Du reste, il a été très correct. Moi, j'avais son opposition que j'entraînais chez moi comme lui entretenait le Polisario et une certaine opposition d'inspiration marxiste-léniniste. Mais à partir de notre rencontre de juillet 1983, j'ai dit à ses opposants de quitter le Maroc et lui a agi de la même façon. Il est un point sur lequel nous sommes d'accord, le président Mitterrand et moi, c'est que c'est un homme qui, lorsqu'il s'engage, respecte ses engagements.

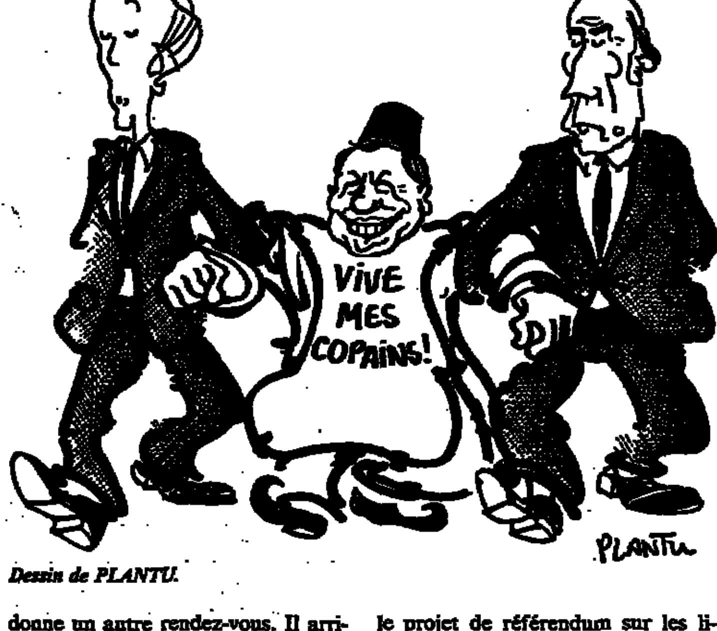
— Les Algériens s'inquiètent beaucoup des clauses militaires du traité d'union...

— Quelles clauses militaires? Il n'y en a aucune. Je puis vous assurer que, jusqu'à présent, c'est le seul domaine où pas le moindre document secret n'a été échangé. Quant à la clause concernant la solidarité en cas d'agression contre un des Etats membres, elle est classique et nous l'avons prise dans la charte de la Ligue arabe.

« Comme des brocanteurs »

— La Tunisie souhaiterait réunir un sommet maghrébin préparé par une réunion des ministres des affaires étrangères pour tenter de rapprocher les Etats les uns des autres. Pensez-vous que cela soit possible à brève échéance?

— Tout dialogue est non seulement possible, mais souhaitable. Le plus tôt sera le mieux, à la seule condition qu'il n'y ait pas de réunion des ministres des affaires étrangères au préalable. Les ministres préparent des ordres du jour et les chefs d'Etat ne doivent pas être entravés par les liens d'un ordre du jour. Nous devons être comme des brocanteurs, chacun avec sa valise et présentant sa marchandise. On s'asseoit autour de la table et on fait le troc. Si la marchandise ne nous plaît pas, on referme les valises, on se sépare en hommes courtois et on se donne un autre rendez-vous. Il arrivera bien un jour où il se trouvera dans les valises des choses qui plaisent aux uns et aux autres.



Dessin de PLANTU.

— Avez-vous joué un rôle pour favoriser le retrait des troupes libyennes du Tchad?

— Là, je tiens à mettre les choses au point. Le Maroc n'a joué aucun rôle de négociateur. Il a été un transmetteur de messages, et il l'a fait avec le maximum de loyauté en traduisant aux uns et aux autres les pensées de chacun.

— Vous avez dit tout à l'heure, comme le président Mitterrand, j'ai confiance dans la parole du colonel Kadhafi. Vous pensiez au Tchad en le disant?

— Oui.

— Le colonel Kadhafi vous a-t-il dit qu'il tiendrait parole à propos chad?

— Oui, il m'a même dit qu'il avait beaucoup de considération pour le président Mitterrand et que c'était personnellement pour lui, car c'est un progressiste, un socialiste, qu'il s'était montré aussi souple.

— Toujours à propos des relations franco-marocaines, vous venez de citer des déclarations de votre ami Giscard d'Estaing sur le Sahara.

— Oui.

L'explication d'Ifrane

— Le président Mitterrand vous a-t-il confirmé cette ligne au cours de votre rencontre du mois d'août à Ifrane?

— Le président Mitterrand, que je connais depuis 1956, est un homme avec qui j'ai immédiatement accroché. D'abord parce qu'on apprend toujours quelque chose avec lui. Il lit beaucoup. C'est un historien. Il a une mémoire d'éléphant. C'est un homme courtois. Il n'est pas sectaire. Il est fidèle à ses engagements. Au lendemain de son élection, il a été le premier à m'écrire : « Je souhaite que le Maroc fasse un » effort pour accepter l'autodétermi» nation au Sahara. » Le Maroc est prêt à faire le référendum et à négocier le cessez-le-feu à travers le comité de mise en œuvre. Dans ces conditions, la France considère que la position du Maroc est sérieuse et inattaquable. Du moins, c'est ce que j'ai cru comprendre de tous les entretiens que j'ai eus avec le président Mitterrand.

» Pour ce qui est de son séjour à Ifrane, il était décidé depuis des mois. Quand il était venu en visite officielle en 1983, il m'avait dit : « Après tout, je ne vois pas, alors » que vous venez souvent en France, » pourquoi je n'irai pas de temps en » temps en week-end chez vous, en » ami. Avec les moyens de commu» nication, actuels, c'est une affaire » de deux heures et demie. » Et quand M. Mauroy est venu, après avoir cédé la place à M. Fabius, en tant que vice-président des villes jumelées, je lui ai dit : « *Puisque vous » voyez encore le président, voulez» vous lui dire que je vais croire » qu'il m'a fait une promesse de » Gascon.* » On a fixé la date du 31 août, mais il se trouve qu'entretemps le traité a été conclu avec la Libye. Le président aurait pu reporter. Il m'a dit : « *Je ne reviens pas » sur mon agenda. Cependant je ne » veux pas être au Maroc le jour du » référendum pour bien montrer que » je ne suis pas partie prenante. » C'eût été un référendum d'ordre » interne, je serais resté, mais là » j'irai passer la nuit chez mon ami » Soarès au Portugal.* » J'ai trouvé cela extrêmement courtois, courageux et fair-play de sa part. On ne peut pas me reprocher d'être sympathique à quelqu'un, même s'il est président. Et s'il m'est sympathique, ce n'est pas de sa faute!

— Personne ne vous a rien reproché, Majesté. Simplement, en France, on s'est beaucoup étonné que le président de la République ait pu espérer tenir secret ce genre de déplacement.

— Il faut dire aussi que le voyage a eu lieu dans une conjoncture française assez curieuse. Les communistes venaient de quitter le pouvoir, le projet de référendum sur les libertés publiques avait été rejeté et la loi Savary retirée. Il fallait bien que l'opposition dise quelque chose. Je ne vais pas me faire le défenseur du Parti socialiste, mais, enfin, la situation étant ce qu'elle était, tout le monde a brodé autour de ce voyage. Mes Marocains sont beaucoup plus tolérants, car je vais plus souvent en France que le président ne vient ici!

— Une dernière question pour en finir avec cette visite. La France vous a-t-elle demandé, à un moment donné, d'envoyer des observateurs pour garantir le retrait?

— Jamais.

— Comment avez-vous accueilli l'élection de M. Reagan?

— Avec beaucoup de joie.

— Où en sont vos relations avec Washington après la signature du traité d'union avec la Libye?

— Ce qui a surpris les Américains, c'était le secret. Mais le secret était pour tout le monde, y compris les Marocains, pendant un mois. Ils m'ont reproché gentiment de ne pas les avoir prévenus. Je leur ai dit que je ne l'aurais pas fait de toute façon, d'abord par courtoisie. Je savais qu'ils m'auraient dit non et ce n'est donc pas la peine de consulter quelqu'un quand on sait qu'on ne va pas suivre son avis. Ensuite, ils ont reconnu que la puissance des médias est telle que si j'en avais parlé à 17 heures, cela aurait été imprimé le lendemain. Ils ont aussi été surpris parce que Kadhafi est ce qu'il est. Mais je dois reconnaître qu'ils auraient pu traduire leur mauvaise humeur par une crispation sur le plan de la coopération. Rien, non, rien n'a été changé dans nos rapports, y compris en ce qui concerne les livraisons militaires. Mais eux aussi ont besoin de patience pour cette affaire d'union.

Pour un sommet arabe

— Vous êtes toujours président en exercice de la session du sommet arabe qui s'est tenu à Fès en septembre 1982. Le sommet ordinaire prévu à Ryad en novembre semble devoir encore être ajourné. Qu'en est-il?

— Moi, je souhaite qu'il se tienne, parce que les sommets sont faits pour régler les problèmes. Plus le temps passe, plus les problèmes augmentent en intensité et en nombre. Maintenant que le président Reagan est réélu, il va vouloir réactiver son plan de paix. Même si ce plan est insuffisant, le président est engagé dans un processus et il ne peut qu'aller au-devant de quelque chose de nouveau. Or les Arabes ont aussi leur plan de paix qui a été accepté à l'unanimité à Fès.

» Le problème, pour nous Arabes, est le suivant : faut-il rechercher un règlement global ou faut-il, au contraire, laisser la liberté à chaque pays belligérant ou occupé de négocier séparément? Il faut que le sommet se réunisse pour trancher. Mon frère le roi Fahd d'Arabie va venir prendre ses vacances à Fès, comme il le fait chaque année, cela me permettra de lui en parler.

— Et le président Assad de Syrie?

— Il était hostile à un sommet extraordinaire concernant l'Egypte mais il a dit sans ambages à mon émissaire qu'il reste fidèle aux engagements qu'il a pris à Fès au sujet du plan de paix.

— A la suite des élections législatives qui se sont déroulées à la mi-septembre au Maroc, on s'attendait à la formation d'un nouveau gouvernement, or celle-ci a semble-t-il été ajournée.

— C'est une question d'éthique, dans ce sens que le budget sera présenté dans une semaine à la Chambre des représentants et qu'il aurait été difficile de demander à des ministres qui ne l'avaient pas préparé de venir le défendre. Dès que le Parlement aura voté ou amendé le budget, nous formerons le nouveau gouvernement.

— Quel jugement portez-vous sur les résultats des élections législatives?

— D'abord, je suis toujours satisfait quand il y a des élections. Et puis, la tranche d'âge des élus a beaucoup rajeuni. Autre élément très important, sur trois cent six députés, quelque cent cinquante ont un niveau universitaire. Si les jeunes et les cadres y viennent, c'est que notre démocratie est attractive et qu'il y a quelque chose à y faire...

Pas de problème démographique

— Le prochain gouvernement aura une rude tâche sur le plan économique.

— Qui n'en a pas? Il faut espérer une bonne année agricole. En principe, nous devrions être sortis du cycle de la sécheresse. Reste le problème de la facture énergétique. Si nous ne sortions en devise 1 milliard de dollars par an pour le pétrole, eh bien! je crois que nous serions déjà en période de croisière.

— Vous avez un autre problème majeur, celui de la démographie, dans un pays qui compte déjà plus de vingt-trois millions d'habitants.

— La démographie ne me fait peur que dans la mesure où on n'assure pas l'avenir. D'après les études que j'ai fait faire, le Maroc de l'an 2 081 aura quatre-vingt millions d'habitants. Il pourra les nourrir largement à condition que d'ici là ils mettent en irrigation 6 millions d'hectares, et c'est possible. Nous en avons un par les barrages et deux et demi par la pluviométrie. Avec les nouvelles techniques des bras à pivots et des forages, nous pouvons irriguer un autre million d'hectares et deux autres avec un millier de lac collinaires qui nécessitent de la terre, des brouettes et des bras mais pas de devises. Ainsi, le Maroc pourra nourrir quatre-vingt-un millions d'habitants. Mais il faut commencer maintenant.

— Donc vous pensez qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper de ce problème?

— Pour l'instant, non, je ne pense pas. Il faut faire un planning, naturellement, mais ça ne dépend que de nous.

— Votre position s'explique par des raisons religieuses?

— Non, pas du tout. L'IVG (interruption volontaire de grossesse) comme vous dites en France, jusqu'à un certain nombre de mois, n'est pas interdite par notre religion. Si c'est une nécessité pour la santé de la mère.

— Vous allez avoir un autre problème à court terme, celui de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. Votre demande d'entrée du Maroc dans la CEE, est-ce une boutade ou faut-il la prendre au sérieux?

— La lettre de demande officielle est déposée sur le bureau de la CEE. J'ai profité de la présidence de mon ami le président Mitterrand pour la lui faire parvenir. Elle a été étudiée avec beaucoup d'attention au sommet de Fontainebleau. Evidemment, au début, ça trouble un peu, mais, quand on voit loin, ça donne le schéma suivant. Dans quelques années, nous aurons le pont sur le détroit de Gibraltar. C'est réglé, définitif. Les plans sont faits et les études avancent très bien. Ensuite, les choses du Maghreb vont bien s'arranger un jour. Si l'on peut amener le gaz et le pétrole à l'Europe par ce pont — je ne rêve pas, — si on exploite toutes les réserves de pétrole du golfe de Guinée — et ce n'est, non plus un rêve, — alors pas l'Europe ne peut ignorer ni le Maroc ni l'Afrique du Nord. Car, en définitive, géographiquement, le Maroc est plus européen que la Grèce. Et puis, il a fait une option, il est pluripartiste, plurisyndicaliste, il a une Constitution et un code des libertés publiques. Ce n'est donc pas une mésalliance, idéologiquement parlant. C'est un choix que nous avons fait et qui, à mon avis, justifie cette demande. C'est un document officiel qui porte ma signature.

« Un imbécile fini »

— La mort de deux grévistes de la faim marocains pendant la visite de président Mitterrand à Ifrane a d'autant plus choqué en France que, quelques semaines avant, vous aviez décrété une amnistie assez large et significative. Est-ce que vous envisagez de vous débarrasser de ce problème par une nouvelle amnistie?

— D'abord, je n'ai pas de détenus politiques. Sauf peut-être quatre ou cinq. Mais ceux-là, il n'est pas question de les gracier, car ils ont toujours dit que le Sahara n'était pas marocain. Je ne vois pas ce que vous auriez fait si on avait dit que l'Alsace-Lorraine n'était pas française. Je n'admets pas qu'on ampute la patrie.

» Pour les autres, c'étaient des émeutiers de janvier 1984. Mais pas des casseurs de vitrines, ceux-là ont été relâchés, mais des gens qui ont assassiné un médecin pour lui prendre son portefeuille, qui ont volé, ont brûlé des voitures. Ce sont des crimes, mais pas des crimes politiques. Je suis prêt à donner l'ordre à la Cour qui les a condamnés de publier leurs dossiers, leurs interrogatoires.

» Quant à ces deux individus qui sont morts de la grève de la faim, c'était une négligence d'un médecin qui n'a pas pris ça au au sérieux. Ce médecin était un imbécile fini, et il leur a arraché leur goutte à goutte de sérum en disant : « *Vous encom» brez mon service; moi, j'ai des » malades qui sont dans le coma. » Allez-vous en.* » Ce n'est pas autre chose.

» En dehors de cela, quand on ne touche pas à l'intégrité du pays, à chaque occasion je gracie. C'est une obligation; ce n'est pas simplement une prérogative. La justice a toujours cheminé à côté de l'équité; c'est comme l'amour et l'amitié. L'équité, celle de Dieu; la justice, celle des hommes. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et PAUL BALTA.

(2) Oasis fondée par les Maures et devenue algérienne lors du référendum de 1962.

(3) Allusion au fait que les membres du commando ont pénétré en Tunisie en passant par l'Algérie.

AMÉRIQUES

LA VISITE DE M. FABIUS AU CANADA

Le règlement du contentieux sur Saint-Pierre-et-Miquelon sera le « symbole » des nouvelles relations entre Paris et Ottawa

Ottawa. — Avant de quitter Ottawa pour Québec, jeudi 8 novembre, M. Fabius a eu une phrase lapidaire pour qualifier le changement intervenu dans les relations du triangle Paris-Ottawa-Québec depuis le remplacement de M. Trudeau par M. Mulroney : *« Il n'y a pas eu cette fois de problème de tapis rouge. »* Au cours de sa visite au Canada, le premier ministre n'a pas été confronté à la guérilla protocolaire accompagnant naguère tout voyage officiel d'un représentant de la France à Ottawa, puis à Québec, et prenant parfois des proportions ridicules.

La presse québécoise elle-même a d'ailleurs estimé que la doctrine définie la veille au soir par le nouveau premier ministre canadien, selon lequel les relations *« directes et privilégiées »* entre Paris et Québec sont légitimes tant qu'elles n'empiètent pas sur les prérogatives du gouvernement fédéral, équivaut à *« la fin de la guerre de drapeaux entre Ottawa, Paris et Québec »*. Bien que la position de M. Mulroney fixe des limites très nettes à l'autonomie politique du pouvoir provincial du Québec, c'est un sentiment d'apaisement qui prévaut désormais entre les deux communautés linguistiques du Canada. *« J'en viens à me demander si le thème de la décrispation et de la décontraction, qui a eu récemment dans mon pays un certain succès, ne pourrait pas caractériser l'atmosphère que je ressens ici »*, soulignait M. Fabius à Québec, où il était reçu par le premier ministre de la Belle Province, M. Levesque.

Les entretiens de MM. Fabius et Mulroney sur les relations économiques entre la France et le Canada n'en ont été que plus sereins. Tous deux sont convenus que les échanges commerciaux entre les deux pays se situent à un niveau dérisoire. Comment qualifier autrement la part française dans les importations canadiennes, qui a été de 1,3 % pour les six premiers mois de 1984 ? Et encore la moitié de ces importations sont-elles enregistrées au Québec. Le premier ministre français a relevé que son homologue canadien se déclare décidé à *« encourager activement les investissements directs de capitaux français »* dans son pays.

M. Fabius, qui est accompagné de plusieurs hommes d'affaires, a formulé plusieurs propositions allant dans ce sens. Tirant les enseignements des suites des accords conclus pour la participation de Pechiney-

De notre envoyé spécial

Ugine-Kuhlmann à la création entre Montréal et Québec d'une usine d'aluminium, et de Renault-AMC à la création d'une chaîne de montage automobile à Brampton (Ontario), le premier ministre français a souligné la nécessité de *« tenir les engagements, simplifier les procédures, aller plus vite »*. Il a également souhaité que le Canada tempère sa tendance à se protéger contre la concurrence étrangère dans certains domaines en abusant d'une forme de protectionnisme fondé sur la multiplication des interventions juridiques à l'encontre des concurrents étrangers.

Une impulsion politique

Parmi les principaux projets d'investissements figurent, dans le domaine aéronautique, la participation de la SNIAS, en collaboration avec la société canadienne équivalente, la SPAR, au renouvellement de la flotte canadienne d'hélicoptères mi-lourds, et, dans le domaine spatial, l'association de la France au projet de satellite américano-canadien destiné à développer les téléphones mobiles. En outre, bien que la présence de la France dans le secteur pétrolier ait été fortement amoindrie par le retrait d'ELF-Aquitaine, le Canada semble vouloir privilégier l'ingénierie française, comme en témoigne l'accord conclu entre l'Institut français du pétrole et Petro-Canada, ainsi que la réalisation conjointe du sous-marin à grande autonomie (SAGA), conçu pour faire des recherches sous la calotte glacière.

M. Fabius et les cinq autres membres du gouvernement qui l'accompagnent — MM. Curien (recherche et technologie), Calmat (sports), Fillioud (communication), Auroux (transports) et Lengagne (mer), — ont constaté que M. Mulroney paraît désireux de donner une impulsion politique aux échanges franco-canadiens. Un dossier servira de test (de *« symbole »*, a dit M. Fabius) : le règlement du contentieux relatif à la délimitation du domaine maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon en suspens depuis plusieurs années. Canadiens et Français se réuniront en janvier à Paris pour essayer d'aboutir à un compromis, dont la conclusion devrait être facilitée par le changement de statut de l'archipel français d'Amérique du Nord, qui va cesser d'être un département pour devenir une collectivité territoriale.

ALAIN ROLLAT.

Chili

Le gouvernement militaire décrète la censure sur l'ensemble des moyens d'information

Santiago *(AFP.)* — Le gouvernement militaire a interdit, jeudi 8 novembre, la parution de six revues de l'opposition, imposé la censure à l'ensemble des autres médias et soumis le droit de réunion à l'autorisation des représentants locaux du pouvoir.

Les décrets donnant force de loi à ces mesures ont été signés par le président Pinochet et son ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa. Ils font suite à la décision d'imposer de nouveau l'état de siège à tout le pays depuis le mardi 6 novembre et le couvre-feu sur près de la moitié du territoire depuis mercredi.

Les six revues interdites sont : *Apsi* et *Analisis* (gauche), *Fortin Mapocho* (centre-gauche), *Cauce* (social-démocrate), ainsi que *Bicicleta y Pluma* et *Pincel*, ces deux dernières à caractère littéraire et culturel. Une septième publication, l'hebdomadaire *Hoy* (démocrate-chrétien), a été soumise à la censure préalable. Le reste de la presse écrite, les radios et télévisions devront s'abstenir de faire état de tous commentaires, informations ou photos relatifs à des actes de terrorisme ou à quelque fait que ce soit pouvant, directement ou indirectement, semer la panique ou altérer l'ordre.

Dans la soirée de jeudi, cent quatre-vingts personnes ont été arrêtées dans les rues de la capitale pour avoir enfreint le couvre-feu. Un accrochage sérieux a eu lieu entre les forces de l'ordre et des étudiants qui manifestaient. Une soixantaine de personnes ont été appréhendées à cette occasion. D'autre part, un communiqué officiel annonce l'arrestation dans des bidonvilles proches de Santiago de deux cent quatorze personnes qualifiées d'*« éléments antisociaux »*.

Au Vatican, le pape, qui recevait onze évêques chiliens venus à Rome en visite *ad limina*, a exprimé, jeudi, sa préoccupation devant les *« tensions et les difficultés croissantes de ces derniers jours au Chili, qui causent malaise, souffrances et deuils dans le pays »*. Jean-Paul II a invité les évêques chiliens à faire des efforts pour la réconciliation dans le pays.

PROCHE-ORIENT

Liban

A LA SUITE DE COMBATS SUR LA LIGNE DE DÉMARCATION

L'armée a fermé les points de passage entre les deux secteurs de Beyrouth

Beyrouth. — *« Est-ce de nouveau la guerre ? »* Ce n'est probablement qu'une grave péripétie de l'interminable crise libanaise, mais la crainte obsessionnelle que le fragile *statu quo* établi le 14 juillet à Beyrouth ne vole en éclats fait que, ce vendredi 9 novembre, chacun ici se pose la question.

La pause des armes issue, après une longue attente, de la conférence interlibanaise de Lausanne était loin d'être parfaite, mais elle présentait l'avantage indéniable, dans une ville comme Beyrouth, de durer depuis quatre mois et d'avoir, vaille que vaille, stabilisé la situation.

Elle vient d'être rompue. Depuis jeudi après-midi, à la suite de combats le long de la ligne de démarcation qui ont fait douze blessés, les sept points de passage entre les deux secteurs (musulman et chrétien de Beyrouth) sont fermés, sauf un, maintenu pour ne pas couper Beyrouth-Est de l'aéroport demeuré en fonctionnement, mais fort peu utilisé dans le contexte ambiant.

Le comité quadripartite de sécurité, qui regroupe l'armée et les trois principales milices protagonistes à Beyrouth — Forces libanaises du côté chrétien, AMAL et PSP du côté musulman — en présence des observateurs français, se démène

De notre correspondant

sans succès depuis jeudi après-midi pour restaurer le calme.

En réalité, c'est la cinquième brigade de l'armée, postée du côté chrétien de la ligne de démarcation et composée de troupes quasi exclusivement chrétiennes, qui se trouve en première ligne face aux combattants de Beyrouth-Ouest. Elle affirme avoir été attaquée, et c'est apparemment le cas. Par qui exactement ? La réponse est difficile à donner. Les médias phalangistes accusent les mouvements extrémistes islamiques d'avoir cherché à déborder la milice chiite AMAL.

Un sit-in des ulémas radicaux dans une mosquée de la banlieue sud, regroupant notamment l'hodjatoleslam Mohamed Fadlallah, le guide du Hezbollah et le cheikh Saïd Chaabane, chef du Mouvement de réunification islamique, venu spécialement à cet effet de Tripoli, sans doute par mer, donne quelque crédit à ces assertions, puisque, après avoir foulé le drapeau israélien aux pieds, les protestaires ont crié à la « trahison » à propos des négociations militaires libano-israéliennes qui s'ouvraient simultanément à Nakoura et auxquelles le chef d'AMAL, M. Nabih Berri, a donné son aval.

M. Berri a lancé en conséquence une sévère mise en garde contre toute surenchère dont son mouvement serait l'objet *« à droite ou à gauche »*, notamment à propos de la négociation de Nakoura, déclarant à ce sujet : *« Nous rappelons à ceux qui désunissent nos rangs que la convention d'armistice ainsi que la commission qui en est issue n'ont jamais été critiquées par ceux-là mêmes qui adoptent aujourd'hui des attitudes nouvelles* (...). *Nous sommes dans l'attente d'une position islamique unifiée à laquelle nous nous conformerons* (...) *La commission d'armistice s'en tiendra à la convention, et la résistance se poursuivra sans tenir compte de ce qui se passe à Nakoura jusqu'au départ du dernier soldat israélien* (...). *Je voudrais savoir où étaient ceux qui font maintenant de la surenchère lorsque Beyrouth et sa banlieue sud étaient les otages des « forces libanaises » et des Israéliens. »*

La conclusion selon laquelle les affrontements résultent d'une volonté des mouvements intégristes et de l'extrême gauche de déborder AMAL, pour plausible, n'en est pas certaine pour autant. Mais on ne décèle pas d'autre raison de la subite relance des hostilités à Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

Les pourparlers sur le retrait israélien se sont ouverts à Nakoura

Nakoura (Sud du Liban). — A l'intérieur d'un bâtiment préfabriqué, à deux pas de la mer, trois longues tables sont disposées en triangle. C'est là que deux délégations militaires — l'une libanaise, l'autre israélienne — négocieront pendant des semaines, voire des mois, au côté des représentants de l'ONU, les arrangements de sécurité qui permettront le retrait du Liban des troupes de l'Etat hébreu.

Les trois délégations se retrouveront, à compter du 12 novembre, chaque lundi, mercredi et vendredi dans cette austère salle de conférences du camp de Nakoura, le quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), à 5 kilomètres de la frontière. Les Israéliens viendront par la route, les Libanais arriveront de Beyrouth en hélicoptère. De strictes mesures de sécurité ont précédé puis entouré leur première rencontre, jeudi 8 novembre.

C'est le général irlandais William Callaghan, patron de la FINUL, qui a ouvert la séance. Il y avait face à lui six officiers libanais en tenue camouflée, trois généraux et trois colonels, et dix officiers israéliens, dont une femme, conduits par le général Amos Gilboa, chef du département de planification de l'armée, et son collègue Dov Sion. Les deux hommes sont des négociateurs expérimentés. Le premier a appartenu à l'équipe qui élabora l'accord syro-israélien de désengagement au Golan en 1974 et à celle qui prépara l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983. Le second co-présida la commission militaire israélo-égyptienne.

Le premier contact a été peu amène. Les deux délégations, qui avaient ostensiblement « oublié » de se serrer la main, ont, tour à tour, par la voix de leurs chefs, s'exprimant l'un en arabe, l'autre en hébreu, énoncé des vues presque diamétralement opposées. Le général Mohamed El-Hajj, chef de la délégation libanaise, a souligné les points suivants : la négociation de Nakoura aura pour cadre juridique la convention d'armistice de mars

De notre envoyé spécial

1949; Beyrouth exige de Jérusalem un calendrier de retrait total et par étapes du sud du Liban; l'état-major libanais prépare un plan de déploiement de son armée au sud, qui pourrait mobiliser jusqu'à dix mille hommes.

Le général Gilboa a rappelé qu'Israël tient pour caduque l'armistice de 1949 et reconnaît l'accord de 1983, valide au regard du droit international. L'Etat hébreu, a-t-il ajouté, souhaite que les régions évacuées par son armée soient confiées à la FINUL et à l'armée du sud du Liban (ALS) du général Antoine Lahad. On note, à ce propos, que les Israéliens désignent maintenant l'ALS sous le terme de *« brigade territoriale »* et lui enlèvent ainsi son appellation de *« séparatiste »*. Ce glissement de vocabulaire est perçu comme un geste de bonne volonté envers Beyrouth.

M. Pérès dans la Bekaa

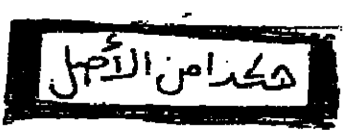
L'atmosphère s'est détendue lorsque les deux délégations, abandonnant leur langue nationale pour l'anglais, ont examiné le rôle de l'ONU dans la négociation. Faut-il lui confier la présidence des débats ? Israël refuse tout net et reconnaît à la FINUL un simple rôle d'observateur. A l'inverse, le Liban considère que la négociation se déroule sous les auspices de l'ONU et tient la FINUL pour impliquée à part entière dans les pourparlers. On n'a pas tranché le différend, mais un porte-parole israélien jugera la discussion *« ouverte et cordiale »*. Les Israéliens souhaitent abréger au maximum les querelles de procédure. Pour hâter la négociation, ils ont proposé, jeudi, que la conférence se scinde en trois sous-commissions qui s'occuperaient des dossiers épineux : le déploiement de la FINUL, le rôle de l'ALS, la prévention des infiltrations d'éléments hostiles à Israël.

La FINUL, forte de cinq mille deux cents hommes, est déployée sur une région de 660 kilomètres carrés où vivent 300 000 Libanais. Ses effectifs pourraient augmenter d'un tiers et sa zone d'implantation s'étendre de moitié. Il sera beaucoup moins facile de modifier son mandat. La FINUL, en effet, est chargée de veiller au maintien de la paix dans la zone qu'elle contrôle, mais il ne lui revient pas d'*« imposer »* la paix là où celle-ci n'existe pas. Israël envisage la FINUL comme une sorte de bouclier protecteur déployé de la Méditerranée aux lignes syriennes. Cette conception est pour l'instant jugée inacceptable par la Syrie, qui refuse de voir les forces de l'ONU prendre position près de sa frontière.

Le sort de l'ALS est encore plus délicat. Israël veut la voir déployée sur la frange frontalière, ce que Damas et Beyrouth rejettent catégoriquement. En dernier ressort, Jérusalem pourrait accepter un repli de l'ALS sur sa zone d'implantation initiale, autour de Marjayoun. Une autre idée est dans l'air : confier à une force franco-britannique la mission de contrôler cette région frontalière. Il est difficile de prédire ce qu'il adviendra de ce projet, mais, selon des sources proches de la conférence, les Israéliens envisageraient de le mettre sur le tapis dès que les débats entreront dans le vif du sujet.

Il reste que ce n'est pas un hasard si, lors de son premier voyage au Liban en tant que chef de gouvernement, M. Shimon Pérès a choisi, jeudi, de visiter le quartier général de l'ALS et les unités israéliennes stationnées dans la plaine libanaise de la Bekaa face aux lignes syriennes. Tout le monde y voit le signe d'un soutien renouvelé au général Lahad : *« Nous considérons l'ALS comme une véritable armée libanaise*, a déclaré M. Pérès. *Notre relation avec elle n'a pas commencé hier, et elle ne se terminera pas demain. »* Le premier ministre a toutefois ajouté apaisant : *« Nous ne nourrissons aucune hostilité envers la Syrie. »*

J.-P. LANGELLIER.



AFRIQUE

Tchad

Paris et Tripoli annonceront le 10 novembre la fin du retrait de leurs troupes

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a annoncé, jeudi 8 novembre à l'Assemblée nationale, que le retrait des troupes étrangères du Tchad sera *« fini dans les heures qui viennent »*, et qu'*« un communiqué sera publié le 10 novembre simultanément à Paris et à Tripoli l'annonçant formellement »*. Le communiqué, a-t-il ajouté, précisera les conditions dans lesquelles ce retrait a été *« contrôlé, observé et surveillé »*.

***« Le Tchad,* a poursuivi M. Cheysson, *se retrouve entre les mains des Tchadiens, et nous l'aiderons par l'intermédiaire de ses autorités légitimes reconnues par l'ensemble des Etats africains. »* Le ministre a lancé un appel à une réconciliation nationale, estimant que *« dans cette période de grande misère, il y a mieux à faire que la guerre civile »*.**

De son côté, M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, a annoncé qu'il se rendra lundi 12 novembre à N'Djamena en vue de *« faire le point de l'ensemble de la politique de coopération franco-tchadienne »*, à l'occasion de la réunion de la commission mixte de coopération. M. Nucci a indiqué qu'il visiterait également le sud du pays. Selon M. Nucci, la France envisage de continuer son assistance financière au Tchad et apporte à ce pays son concours dans des négociations avec le Fonds monétaire international en vue d'obtenir des facilités financières pour *« faire face aux échéances immédiates »*.

Un millier d'hommes de la force Manta vont renforcer les 1 200 soldats stationnés en Centrafrique

L'idée directrice du plan Silure, dont l'application s'est achevée avant le vendredi 9 novembre avec le départ de N'Djamena du général Yves Béchu, a été de replier du Tchad, en quarante-cinq jours et au moindre coût, la force Manta qui y avait été envoyée en août 1983 pour porter un coup d'arrêt à l'agression libyenne. Il s'est agi de rapatrier, à partir de N'Djamena ou de Douala, au Cameroun, un peu plus de 3 000 soldats français, 400 véhicules divers (dont 50 blindés), un parc de l'ordre de 25 avions de tous les modèles, une trentaine d'hélicoptères et 2 500 tonnes de matériel vers la France, pour l'essentiel, et vers le Centrafrique, pour une part.

Manta aura été, l'an dernier, l'une des plus importantes opérations logistiques de l'armée française en Afrique noire. Durant la mise en place de la force, un avion gros porteur a franchi toutes les huit heures les 6 500 kilomètres qui séparaient la France de N'Djamena et qui n'étaient pas, alors, la route la plus directe en raison du refus de certains pays d'autoriser leur survol pour des considérations diplomatiques.

A son ampleur maximale, la force Manta a réuni 2 700 hommes de l'armée de terre, 550 hommes de l'armée de l'air et 50 hommes de la marine nationale pour servir 30 hélicoptères Gazelle et Puma, 700 véhicules (dont une douzaine de chars modernes AMX-10 RC) et 25 avions (les avions d'attaque au sol Jaguar, les intercepteurs de défense aérienne Mirage-F 1, des appareils de transport Transall, des avions ravitailleurs KC-135, des avions PC de guidage Breguet-Atlantic).

Pour composer cette force et la ravitailler, il a fallu faire appel à environ 20 000 hommes, qui s'y sont relayés en une année, et rassembler, au total, jusqu'à 12000 tonnes de fret transporté par avion, par bateau et par la route. Sur place, l'état-major a acheté 3000 tonnes de carburant. Les soldats français et le fret ont été acheminés grâce à cent cinquante rotations d'avions DC-8, quatre-vingts rotations d'avions Transall et 36 gros-porteurs réquisitionnés.

Chaîne de transit

Quinze mois après Manta, l'opération Silure a pris la relève dans le cadre de l'accord franco-libyen du 17 septembre dernier sur un retrait *« simultané »* et *« concomitant »* des forces des deux pays. Ce retrait a été contrôlé, en principe, par des observateurs détachés des deux armées en présence, qui rendaient compte à la conférence militaire de Kano (Nigeria).

Du côté français, le transport par bateau a nécessité la mise sur pied d'une chaîne de transit au Cameroun, de Kousseri à Douala, où les matériels et les véhicules seront embarqués à bord de deux navires, *le Saint-Clair* et *l'Aquila*, qui quitteront le port de Douala entre le 12 et le 20 novembre prochains. Outre la route à travers le Cameroun, les Français ont largement utilisé la voie ferrée qui relie Ngaoundere à Douala. Le transport aérien, quant à lui, a mobilisé vingt-six rotations de DC-8 et sept rotations d'avions gros porteurs choisis spécialement, pour l'évacuation des hommes, par opposition à la voie maritime, qui a été préférée, pour des raisons de prix, pour l'acheminement des matériels et des véhicules.

Pour autant, tous les soldats français n'ont pas regagné le territoire national. Certains sont restés au Tchad (environ une centaine) pour constituer la mission de coopération technique militaire et l'assistance opérationnelle auprès des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) du président Hissène Habré. Ces soldats français entraîneront les FANT, dont les effectifs devraient passer de 7 000 à 10 000 hommes, et ils serviront à l'instruction des matériels laissés sur place ou livrés par la France à N'Djamena. Il s'agit, dans le premier cas, de matériels (camions, en particulier) dont la valeur était inférieure aux frais de rapatriement et, dans le second cas, de matériels neufs pour une somme globale de 50 millions de francs en 1984 (sans doute portée à 100 millions de francs l'année prochaine).

D'autres militaires français ont été implantés en Centrafrique, notamment à Bouar et à Bangui, en renfort du dispositif militaire français qui y est actuellement maintenu sous les ordres du colonel Jean Varet. Cette base arrière était jusqu'à présent composée de 1 200 hommes, et il est question de lui ajouter un millier d'hommes, répartis, dans le cadre d'un redéploiement des forces françaises en République centrafricaine, à égalité entre les deux garnisons de Bouar et de Bangui.

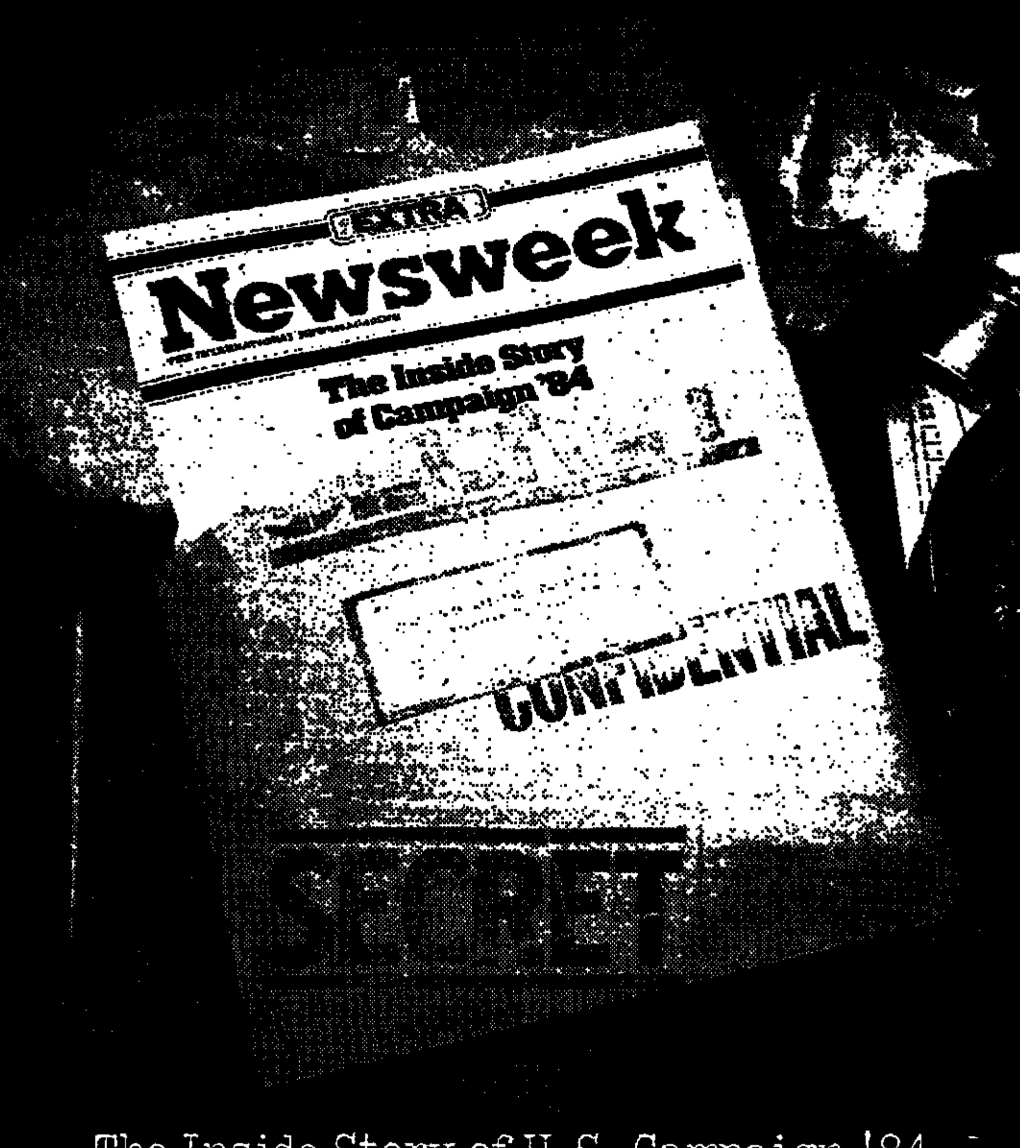
Plus lent que prévu

Du côté libyen, le retrait des forces a été plus lent que prévu pour des raisons qui tiennent à des difficultés de ravitaillement en carburant – on a observé un va-et-vient important de camions-citernes – et à une mésentente entre Libyens et partisans de l'ex-gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) de M. Goukouni Oueddei sur la nature et les quantités de matériels militaires abandonnés par l'armée régulière de Tripoli. Le sentiment de certaines sources françaises de renseignement est que les Libyens n'ont pas souhaité laisser sur place des matériels modernes dont la puissance de feu et l'armement faciliteraient l'organisation de raids très offensifs.

En particulier, l'armée régulière libyenne a emporté avec elle ses chars T-55 et ses batteries de missiles antiaériens, parmi lesquels des SAM soviétiques et des Crotale français. Elle a abandonné, en revanche, des lots importants de camionnettes Toyota et une dizaine de blindés légers Cascavel, qui sont de conception brésilienne et qui portent une tourelle de fabrication française, conformément à un accord de construction sous licence locale conclu entre la France et le Brésil. Il s'agirait de Cascavel du premier modèle (depuis, les Brésiliens ont perfectionné le blindé), dont l'entretien et la réparation exigent des mécaniciens compétents qui manqueraient au GUNT.

Ces évaluations de source française laissent, toutefois, sceptiques de nombreux Tchadiens à N'Djamena, où l'on estime que le contrôle des observateurs français, depuis Bardaï, où ils avaient été installés, n'a pas pu être exhaustif du fait d'une mauvaise volonté évidente des Libyens à divulger tous les mouvements de leurs troupes sur le terrain dans le nord du pays. On réplique à Paris que, jamais, le gouvernement français n'aurait demandé au général Béchu de quitter N'Djamena s'il n'avait pas eu l'assurance d'un retrait libyen du Tchad.

JACQUES ISNARD.





ASIE

Le Vietnam épuisé

II. – Un système de santé à bout de souffle

Le Vietnam souffre d'une malnutrition généralisée (*le Monde* du 9 novembre). Pénurie alimentaire, erreurs de gestion, chute des aides bilatérales en provenance de l'Occident expliquent, entre autres, la gravité de ce constat. Le système de santé, pourtant conçu rationnellement à l'aube des années 60, et qui a fait figure de modèle pour nombre de pays du tiers-monde, est lui-même exsangue.

De notre envoyée spéciale CLAIRE BRISSET

Hanoï. – Institut Pasteur d'Ho-Chi-Minh-Ville : d'immenses bâtiments centenaires disposés dans un jardin tropical, sur lequel veille le buste de Gaston Calmette. Le deuxième Institut Pasteur créé au monde – en 1890 – sur une décision personnelle de Pasteur, est aujourd'hui l'image même du système de santé du Vietnam : conçu avec passion et raison, à la fois adapté aux besoins d'un pays qu'accablent les conditions climatiques et l'hostilité du milieu, doté d'un personnel hautement qualifié, il manque aujourd'hui des moyens les plus élémentaires pour un fonctionnement réel. A la saison des pluies, les laboratoires de préparation des milieux de culture sont totalement inondés, et les appareils de désinfection sont hors d'usage. La chaudière, archaïque, menace à tout moment d'exploser. Le bâtiment de microbiologie humaine est entièrement fissuré, et cette liste pourrait être longue. Pourtant, malgré l'immense pénurie de moyens, le personnel s'ingénie à assurer sa mission, dans des conditions qui stupéfient, à l'aide d'installations mille fois réparées ; on imagine ce que pourrait donner tant d'ingéniosité si un minimum de moyens matériels se trouvait, par un heureux coup du sort, rétabli.

C'est dans tout le Vietnam qu'éclate cette même contradiction : une structure de santé pyramidale, fortement équipée en hommes et en locaux, décentralisée, adaptée aux besoins d'une population à très forte dominante rurale ; mais un système aujourd'hui exsangue, privé des moyens élémentaires qu'exigerait la prise en charge d'une population forte, à présent, de soixante millions d'habitants.

Le système de santé vietnamien, souvent présenté dans les milieux internationaux comme un modèle d'adaptation aux besoins des populations du tiers-monde, s'était en effet construit, dans le Nord, sous la pression d'une double et terrible contrainte : celle de la guerre tout d'abord, qui avait imposé la dissémination, dans les campagnes, les rizières et la jungle, de toutes les ressources médicales – humaines et matérielles – du pays. Celle de la pauvreté aussi, qui imposait le recours à mille techniques simples, rustiques et à l'ingéniosité quotidienne.

Les Vietnamiens comprirent alors, au début des années 60, qu'il fallait non seulement démonter et transporter dans les campagnes les infrastructures de soins implantées dans les villes, notamment à Hanoï, mais aussi accomplir un intense effort de formation, y compris à des niveaux élémentaires, dans le domaine de l'hygiène et de la prévention, pour éviter des maladies qu'il serait impossible de prendre en charge. Il en résulta la mise sur pied d'un système curatif élémentaire mais efficace ; et l'organisation de vastes campagnes d'hygiène, d'extermination des insectes et petits animaux vecteurs de maladies, d'évacuation des déchets, de purification de l'eau, etc.

Entre Nord et Sud

Ce système eut effectivement à son actif des réalisations spectaculaires. Ne citait-on pas l'exemple de « *ces salles d'opération souterraines où le chirurgien effectuait des interventions à la lueur d'une lampe frontale bricolée à partir d'une lanterne de bicyclette installée à un poste fixe et sur laquelle pédalait une jeune auxiliaire de l'hôpital ?* (1) ». Ou bien encore le professeur Ton That Tung, mondialement célèbre pour ses travaux sur le foie, aujourd'hui disparu, « *commencer son intervention dans sa salle d'opération et la terminer en sous-sol* », l'alerte étant survenue en cours de route, tandis que ses collègues opéraient, eux aussi, entre deux rangées de sacs de sable ? Mais ce qui forçait tout autant l'admiration des experts occidentaux et celle des observateurs, venus nombreux du tiers-monde, c'était l'extrême dissémination, jusque dans les campagnes les plus reculées, d'un réseau sanitaire minimal, assuré par des dizaines de milliers d'agents de santé aux connaissances rudimentaires, mais efficaces et axées sur la prévention. Bref, ce système était très proche de la « *médecine aux pieds nus* », établie dans la Chine voisine, qui recourait abondamment aux plantes et aux remèdes traditionnels sans rejeter pour autant les apports de la médecine moderne.

Comment ce système s'est-il adapté d'une part à la paix – même imparfaite – qu'a retrouvée le Vietnam, d'autre part à la réunification, à la pauvreté persistante, à la pénurie alimentaire qui aggravent singulièrement la pathologie ? Il semble bien que l'on ait, jusqu'en 1975, date de l'évacuation du Sud par l'armée américaine, quelque peu surévalué les performances accomplies au Nord par le système sanitaire. Personne ne songe à nier qu'il ait constitué un énorme progrès sur la situation antérieure. Mais il se trouve aujourd'hui bien peu de spécialistes, y compris parmi les Vietnamiens, pour soutenir que la mortalité infantile, par exemple, soit jamais descendue à un taux de 30 pour 1000 (2), proche de celui de nombreux pays développés. Elle atteindrait en réalité, aujourd'hui, quelque 100 pour 1000 : une moyenne entre le Nord et le Sud, que le pourcentage plus élevé de la mortalité dans le Sud a nettement aggravée.

Cela dit, dès la réunification, les Vietnamiens ont entrepris d'étendre le principe de leur système aux provinces du Sud, jusqu'alors maintenues sous « *respiration artificielle* » par l'aide massive des Etats-Unis. La collectivisation accélérée des terres dans les provinces méridionales, les erreurs de gestion économique, puis l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge (1979), se répercutèrent bien entendu sur le système sanitaire : la malnutrition, en effet, s'est considérablement aggravée, jusqu'à ce que le gouvernement établisse avec les paysans le système des « contrats » ; la pénurie ne s'est guère atténuée, et les différences entre le Nord et le Sud sont encore très perceptibles.

Pénurie généralisée

Surtout, l'intervention au Cambodge provoqua la cessation quasi totale des aides en provenance de l'Occident, à l'exception, notable, de celle de la Suède. Ne subsiste aujourd'hui que l'assistance fournie par les institutions membres de la « famille » des Nations unies et par quelques organisations non gouvernementales.

Aussi, le système sanitaire vietnamien fonctionne-t-il aujourd'hui aux limites extrêmes de ses capacités. La pauvreté, le dénuement, la pénurie, y sont la règle. Ainsi voit-on des équipes hospitalières dûment formées, des hôpitaux ruraux, des dispensaires communaux, privés de l'indispensable. Nous avons pu visiter, par exemple, dans le Sud, un petit poste de santé doté d'une seule seringue et de six aiguilles. Dans un hôpital de moyenne importance, dans le Nord, pas un seul réfrigérateur pour conserver les produits biologiques, pas de sang. Ailleurs, y compris dans les plus grands hôpitaux, manquent les désinfectants, les gants de caoutchouc, le matériel de perfusion, les réactifs de laboratoire, les pièces de rechange, les films de radiologie, les bistouris, le fil chirurgical, le linge, etc. ainsi, à plus forte raison, que les matériels coûteux pour les nouveau-nés, tels que les respirateurs ou les couveuses dont bon nombre sont hors d'usage, faute de pièces de rechange.

Quant aux médicaments, la pénurie est générale au Nord et au Sud. Les produits nécessaires aux interventions d'urgence, les tonicardiaques, les corticoïdes, les antibiotiques, font cruellement défaut, *a fortiori* les produits très onéreux, tels que les médicaments anticancéreux. La majorité des opérations sont pratiquées sous anesthésie à l'éther, faute d'anesthésiques injectables en quantité suffisante. Certes, dans le Nord surtout, on tente de remédier à la pénurie par un recours massif aux plantes, et chaque poste de santé communal est doté d'un petit jardin où poussent les plantes médicinales. Mais celles-ci ne sont pas toujours d'un puissant secours en présence d'une infection foudroyante ou d'un cancer au stade terminal...

Dans le Sud parviennent, grâce aux trois colis familiaux annuels expédiés par les Vietnamiens de l'extérieur (3), des médicaments qui ont rapidement donné naissance à un intense marché noir et à des trafics plus ou moins dangereux. Ainsi a-t-on pu voir circuler sur le marché des produits frelatés, de faux médicaments, par exemple de la farine de riz vendue pour de la pénicilline, diluée et injectée au malade, au risque évidemment de graves accidents et ce jusque dans les hôpitaux.

Les autorités ont donc tenté de mettre de l'ordre dans ce marché et se sont résolues à y participer elles-mêmes. Ceux qui reçoivent un colis de médicaments qu'ils souhaitent céder pour se procurer quelques subsides sont invités à les revendre directement à des fonctionnaires – et non à les écouler au marché noir. L'Etat les revend ainsi lui-même, dans les pharmacies officielles, au demeurant – surtout dans le Nord – très misérables.

En outre, le pays est privé d'eau salubre, ce qui explique la fréquence et la gravité des maladies parasitaires et infectieuses : dans les villes, les systèmes d'adduction d'eau remontent à la période coloniale française ; dans les campagnes, les puits et les forages sont en nombre totalement insuffisant.

Des aides trop rares

D'autre part, la formation des personnels de santé de tous niveaux souffre bien évidemment d'une pénurie aussi généralisée : il est difficile d'enseigner l'utilisation des produits ou des techniques qui n'ont plus cours, ou trop peu, dans les hôpitaux ou dans les facultés...

Le gouvernement vietnamien ne songe nullement à nier la gravité du problème, même lorsqu'il hésite – nous avons pu en faire l'expérience – entre la volonté d'exposer le dénuement dans toute sa réalité et la méfiance réflexe à l'égard des observateurs étrangers. Il sait qu'il suffirait d'une injection de moyens pour revitaliser un système dont tout montre qu'il pourrait à nouveau fonctionner et progresser. Aussi, les aides qu'apportent, par exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF sont-elles accueillies avec ferveur et méticuleusement utilisées. Mais elles demeurent à des niveaux très inférieurs aux besoins.

En particulier, un volume d'aide accru permettrait d'étendre notablement la couverture vaccinale des enfants vietnamiens, actuellement très modeste, alors que les autorités souhaitent immuniser, d'ici à 1990, 80 % des enfants contre les six principales maladies. De même, un intense effort dans le domaine de la fourniture en eau pourrait permettre d'élever le pourcentage dérisoire (15 %) de la population ayant accès à l'eau potable. La lutte contre les maladies diarrhéiques, c'est-à-dire l'une des principales causes de mortalité infantile, s'en trouverait grandement facilitée. Elle le serait aussi si la production locale de sels de réhydratation par voie orale pouvait effectivement commencer à Ho-Chi-Minh-Ville en 1985, comme l'ont prévu l'OMS et l'UNICEF. En attendant, l'UNICEF a dû fournir vingt-quatre millions de sachets de ces sels pour parer aux besoins les plus urgents. Les exemples de ce type pourraient être multipliés : ainsi le fardeau que font peser aujourd'hui encore sur le système de santé vietnamien les séquelles de la guerre pourrait-il être allégé. Sept cent cinquante mille handicapés victimes du conflit (amputés, sourds, aveugles, paralysés notamment) sont pris en charge dans des conditions de fortune, faute de moyens pour les appareiller ou les soigner de manière adaptée.

Pour bien des diplomates occidentaux en poste à Hanoï, la rupture quasi totale du flux des aides bilatérales au développement du Vietnam depuis 1979 n'est pas seulement une erreur humanitaire : c'est aussi une faute politique, disent-ils, dans la mesure où cette attitude rend le pays totalement tributaire de l'aide soviétique, pesante et dirigiste, alors que le Vietnam cherche de toute évidence à desserrer cet étau et à diversifier ses relations politiques, économiques et culturelles, notamment en renforçant ses liens avec la France. Le Vietnam lui-même gagnerait à manifester plus clairement cette volonté.

Intervenir militairement au Cambodge, au risque – qui s'est vérifié – de faire chuter l'aide internationale, n'était-ce pas trop cher payer pour le Vietnam, déjà éprouvé par des décennies de guerre ? A cette occasion, les Vietnamiens répondent sans hésiter : « *C'était une question de survie ; survie du Vietnam menacé sur son flanc ouest par les Khmers rouges ; survie du peuple cambodgien, déjà effroyablement éprouvé.* » La réponse est politique, et la conviction des dirigeants ne fait guère de doute. Mais il se trouve, dans les hôpitaux et dans les dispensaires, des médecins, des infirmières et des malades pour qui les réponses politiques et l'adhésion idéologique relèvent tant soit peu de l'abstraction.

FIN

(1) Professeur André Roussel, « La médecine au Vietnam », *le Monde* du 23 juillet 1975.

(2) C'est-à-dire trente décès survenus sur une population de mille enfants, avant leur premier anniversaire. Dans le monde développé, ce taux se situe aux alentours de 6 pour 1 000. Dans les pays du tiers-monde il est fréquemment de 100, voire de 150 pour 1 000.

(3) Une décision des autorités vietnamiennes a, depuis 1983, limité à trois par an le nombre des « colis familiaux ».

Les organismes d'aide

Les organisations non gouvernementales suivantes s'occupent, entre autres, d'action sanitaire et nutritionnelle pour le Vietnam :

– Comité français pour l'UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75016 Paris, tél. : 524-60-00.

– APPEL, 89, rue de Flandre, 75019 Paris, tél. : 202-77-78.

– Fraternité chrétienne avec le Vietnam, 72, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. : 566-91-66.

– CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 550-34-43.

– Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, tél. : 278-50-48.

– CEMUBAC (Centre scientifique et médical de l'Université libre de Bruxelles), 50, avenue Franklin-Roosevelt, 1050 Bruxelles (Belgique).

– Amitiés franco-vietnamiennes, 37, rue Ballu, 75009 Paris, tél. : 526-14-00.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, M. PHAM VAN DONG

« Nos enfants, qui sont un peu les vôtres... »

A la fin de notre séjour au Vietnam, M. Pham Van Dong, président du conseil des ministres, a accepté de répondre à quelques-unes de nos questions.

« Monsieur le président, la situation économique et alimentaire du Vietnam est préoccupante, de l'avis de l'ensemble des observateurs. Comment analysez-vous cette situation ?

– Il est vrai que nous sommes dans une situation économique très difficile étant donné ce qui s'est passé dans les années écoulées et ce qui se passe à l'heure actuelle. L'état sanitaire de notre population en souffre, mais de ce point de vue nous avons réalisé un certain nombre de choses, malgré l'insuffisance de nos moyens. Nous avons fait ce que nous avons pu pour que la santé de notre peuple soit meilleure et, en effet, elle l'est.

» Quant à la situation des enfants, je tiens à vous dire qu'elle est grave. Nous n'avons pas tous les moyens qui seraient nécessaires, surtout du point de vue nutritionnel, mais également dans les domaines sanitaire et éducatif. Nous manquons de beaucoup de choses. Il m'arrive de faire des efforts surhumains pour obtenir un peu de lait, et ce pendant des semaines. Nous sommes très pauvres...

– Cela signifie-t-il que vous recherchez davantage d'aides extérieures, tant bilatérales que multilatérales ?

– C'est clair et net : j'attends toutes les aides qui pourraient nous être fournies. Faites tout ce que vous pouvez : qu'il s'agisse des organisations membres des Nations unies ou du peuple français. Il s'agit de nos enfants, qui sont un peu les vôtres.

– Mais l'une des raisons du blocage de l'aide extérieure tient à plusieurs points de la politique du Vietnam à l'égard de ceux qui souhaitent quitter le pays, à l'existence des camps de rééducation. Que répondez-vous à ces critiques ?

– Vous direz à tous ces messieurs que nos enfants ne doivent pas être rendus responsables de ce qui se passe au Cambodge. Tout de même ! Il y a des gens qui sont allés jusqu'à écrire que l'aide apportée par l'UNICEF peut être utilisée dans la guerre au Cambodge !... Dites-leur de ma part : êtes-vous des hommes, des êtres humains ? L'image du Vietnam reste une image qui répond à ce que les hommes croient voir en lui. C'est un peuple qui lutte pour son indépendance et sa liberté, et cela pas seulement pour lui mais aussi pour d'autres peuples.

» Ces hommes [ceux qui critiquent la politique du Vietnam] font tout pour nous faire saigner. Non, nous ne saignons pas ! Nous faisons tout pour nous développer en dépit d'eux. Ils vont perdre la partie comme ils en ont perdu d'autres, plus importantes. Ce sont des combats d'arrière-garde !...

– Comment situez-vous la politique du Vietnam dans le contexte régional, par rapport aux pays voisins ?

– Nous restons nous-mêmes, contre vents et marées. Nous voulons la paix par-dessus tout : s'il y a un peuple qui tient à la paix pour connaître une nouvelle vie, c'est bien le peuple vietnamien. Mais la paix ne se fait pas toute seule...

– Quels aspects de ses relations avec l'extérieur le Vietnam souhaite-t-il développer particulièrement ?

– Nous voulons développer les échanges avec les pays africains et, d'une manière plus générale, les relations Sud-Sud. Quant au dialogue Nord-Sud,... les gouvernements ne sont pas tous de bonne volonté, loin de là. Avec la France, nous avons tant en commun... Nous sommes des peuples qui sont faits pour s'aimer, se comprendre et pour coopérer. Il nous faut de l'amitié. Bien des Français pensent qu'ils sont devenus un peuple de seconde zone. Je ne le pense pas. Beaucoup, beaucoup, est à faire par la France au Vietnam, peut-être d'abord dans le domaine culturel. Quand les hommes de ma génération auront disparu, qui parlera le français encore dans mon pays ?

» Au total, vous nous trouvez optimistes ? Oui, mes secrets, ce sont la marche à pied et l'optimisme. Si nous n'avions pas cette arme-là, comment aurions-nous survécu à ce qui s'est passé ? »

C.B.



ASIE

Inde

CHERCHANT A ÉVITER UNE CASSURE DÉFINITIVE

M. Rajiv Gandhi tente d'assurer son emprise sur la société indienne

De notre correspondant

Des dizaines de milliers de sikhs ont fêté dans le calme, le jeudi 8 novembre, le cinq cent quinzième anniversaire de la naissance du gourou Nanak, fondateur de leur religion, mais sans les fastes qui marquaient les autres années cette célébration. Dans de nombreux temples, des hindous étaient également présents et des prières communes ont été dites pour l'harmonie entre les différentes communautés religieuses.

D'autre part, le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a demandé au Congrès (Indira) d'enquêter sur les accusations selon lesquelles des militants du parti gouvernemental auraient été impliqués dans la vague de violences antisikh qui a suivi l'assassinat d'Indira Gandhi.

New-Delhi. – Alors que les cendres d'Indira Gandhi, réparties dans une quarantaine d'urnes funéraires, font un dernier voyage à travers le pays, l'Inde cherche à se persuader qu'elle a fait un cauchemar. Que rien n'a changé, que l'harmonie entre hindous et sikhs, tant vantée il y a quint présents et des pas détruit à jamais, et qu'il est encore possible d'éviter une cassure définitive.

En vérité, jamais on n'avait vu autant de sikhs à la télévision nationale, et si peu dans les rues. Les taxis et les rickshaws (taxis scooter) pilotés par des barbus n'ont toujours pas reparu en nombre sustantiel sur les boulevards.

Au total, la ville demeure tendue, mais, après les folles nuits de sang de la semaine passée, les derniers jours ont été, mis à part quelques incidents isolés, exemplaires en matière de sécurité publique. L'armée et la police sont restées déployées dans les vieux quartiers les plus chauds, mais New-Delhi a quasiment retrouvé son rythme d'antan.

Pour éviter cependant de jeter de l'huile sur un feu communautaire qui couve encore sous les cendres à peine refroidies de Mme Gandhi, le gouvernement s'entoure de mille précautions. Mercredi, les cinq grands prêtres du sikhisme, basés dans la ville sainte d'Amritsar, se sont vu interdire l'accès d'un vol vers Delhi. Le moment choisi par les saints de la religion pour venir consoler, sur place, les victimes de l'ouragan de violences qui s'est abattu sur la capitale, a été jugé *« inopportun »* par les autorités. Les cinq grands-prêtres ont protesté énergiquement auprès de M. Rajiv Gandhi. Celui-ci s'est montré intraitable.

Le *« saint siège »* du sikhisme avait récemment publié un communiqué démentant les informations selon lesquelles les prêtres se sentaient *« endeuillés »* par l'assassinat d'Indira Gandhi. Cette mise au point qui reflète sans le moindre doute l'atmosphère dominante parmi les neuf millions de sikhs du Pendjab avait suscité une vive émotion dans la communauté hindoue.

Dans sa résidence cependant, le premier ministre continue de recevoir délégations sur délégations de notables sikhs, proches du Congrès, venus faire part de leur tristesse et de leur fidélité. M. Rajiv Gandhi a bien voulu dédouaner la communauté du crime commis par deux des siens – *« les sikhs sont connus pour leur patriotisme et leur esprit chevaleresque »*, a-t-il déclaré, – et il a présenté ses vœux aux disciples enturbannés à l'occasion de la célébration, le jeudi 8 octobre, du cinq cent quinzième anniversaire de la naissance du gourou Nanak, fondateur de la religion.

A Delhi, le bilan officiel de l'ouragan antisikh a été fixé mercredi soir à six cent un morts. Mais Menaka Gandhi, la belle-sœur du premier ministre, qui dirige un petit parti d'opposition, estime que le nombre de tués est en fait cinq fois plus élevé. Soutenue par la rumeur publique, elle a ouvertement accusé le mouvement de jeunesse du Congrès Indira d'avoir plus ou moins organisé le massacre pour venger la mort de son chef.

Les services de sécurité réorganisés

Devant la multiplication des insinuations de ce genre, les dirigeants du mouvement ont dû publier un démenti officiel et, pour preuve de leur bonne foi, ils ont invité leurs militants à participer en masse aux « marches de la paix » organisées dans les principales villes du pays... L'atmosphère générale demeure cependant empoisonnée par la suspicion, et le premier ministre a beau multiplier les gestes d'apaisement on voit mal ce qui pourrait raccommoder deux communautés *« à jamais aliénées »*, comme l'assure un intellectuel sikh.

N'importe, M. Rajiv Gandhi poursuit sa reprise en main du pays et réorganise ses services de sécurité. Mercredi, le directeur des services de renseignements intérieurs et son adjoint direct ont été remerciés et, après le chef de la police de New-Delhi, son principal collaborateur a également été suspendu. Un peu plus tôt, le chef des conseillers de sécurité du premier ministre avait été mis à la retraite.

S'adressant aux policiers chargés de récupérer dans les bas quartiers les biens pillés par des hindous, dans les maisons et commerces sikhs, le premier ministre leur a demandé de lui fournir les noms des politiciens et notables, souvent très proches du Congrès, qui tentent, par démagogie, d'entraver leur mission. Lentement, l'héritier d'Indira Gandhi cherche à assurer son emprise sur la société indienne. Il a jusqu'aux élections générales, attendues avant le 15 janvier, pour y parvenir. Jusque-là, l'Inde retiendra son souffle...

PATRICE CLAUDE.

EUROPE

RFA

L'AFFAIRE FLICK

M. Genscher reconnaît avoir été au courant du dégrèvement fiscal accordé au groupe industriel

Correspondance

Bonn. – Pas plus que le chancelier Kohl la veille, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères et président du Parti libéral, n'a fait mystère, jeudi 8 novembre, devant la commission d'enquête parlementaire du Bundestag, des dons reçus par le FDP du groupe Flick, pendant les années 70, ainsi que de ses contacts avec M. von Brauchitsch, ancien fondé de pouvoir du groupe.

La principale nouveauté de la journée a été la révélation par le vice-chancelier du nom du donateur des 6 millions de deutschemarks encaissés par le Parti libéral en 1982, c'est-à-dire juste avant l'adoptions de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques. Il s'agissait de l'ancien propriétaire de la chaîne de grands magasins, M. Helmut Horten, aujourd'hui retiré en Suisse. L'apparition de ces 6 millions de deutschemarks dans la comptabilité du FDP avait été rendue publique la semaine dernière par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, mais les dirigeants libéraux avaient affirmé jusque-là qu'il s'agissait d'un don anonyme dont ils ignoraient la provenance exacte.

Plus que toute autre formation politique, le Parti libéral, qui n'a jamais pu compter sur un nombre de militants suffisant pour avoir une base financière solide, dépend pour alimenter ses caisses des dons des milieux d'affaires. Ce n'est pas un hasard s'il apparaît en première ligne dans toute l'affaire Flick. Deux de ses anciens ministres de l'économie, MM. Friederichs et Lambsdorff, sont actuellement inculpés de corruption pour avoir – selon l'accusation – facilité le dégrèvement fiscal de 800 millions de deutschemarks accordé au groupe Flick après la vente de son paquet d'actions Mercedes en 1975.

M. Genscher a confirmé avoir évoqué lui-même avec M. von Brauchitsch, en 1980, la procédure de dégrèvement en cours. Pour rendre service à l'ancien fondé de pouvoir du groupe Flick qui avait évoqué les *« problèmes »* créés par un haut fonctionnaire, M. Ulner, il s'était renseigné auprès de M. Lambsdorff sur l'état de la question et avait rappelé son interlocuteur pour lui faire savoir que tout allait *« normalement »*. Toutefois, M. Genscher a estimé *« impensable »* qu'il ait pu tenter quoi que ce soit.

HENRI DE BRESSON.

LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

A tout moment, le Bundestag peut constituer, à la requête de 25% de ses membres, une commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur une affaire. Depuis la fondation de la République fédérale allemande, vingt-deux commissions ont ainsi été chargées d'examiner des questions aussi diverses que la catastrophe minière de Dahlbusch au début des années 50, le financement du programme Tornado en 1981 et, dernièrement, l'affaire Kiessling, du nom du général injustement démis de ses fonctions il y a quelques mois.

Jouant un rôle de contrôle du gouvernement et de l'administration, ces commissions n'ont pas le pouvoir de sanctionner mais celui d'émettre un jugement politique. Elles ont souvent été utilisées par l'opposition comme un instrument permettant de se faire entendre sur un sujet délicat. Députés de l'opposition et de la majorité se retrouvent alors dans les rôles respectifs d'accusateurs et d'avocats de la défense. Les membres des commissions sont désignés par chaque groupe parlementaire, proportionnellement à leur importance, et leur nombre peut varier en fonction de la difficulté du sujet et de la durée prévisible des travaux. Dans le cas de l'affaire Flick, la commission d'enquête, constituée en 1983, comprend onze députés, dont cinq CDU-CSU, quatre SPD, un libéral et un Vert.

Le droit des commissions d'entendre tout témoin et de disposer de tous les documents nécessaires n'est, en principe, pas limité, sinon dans certains cas relevant de l'intérêt national. Le tribunal constitutionnel peut être amené à trancher en cas de conflit. Les témoins se doivent, pour leur part, de dire la vérité sous peine d'être poursuivis selon les procédures judiciaires habituelles, les protocoles des interventions étant soumis, après coup, au parquet pour vérification.

H. de B.

Selon « Die Welt »

CINQ DIPLOMATES ROUMAINS SERAIENT IMPLIQUÉS DANS DES « ACTIVITÉS CRIMINELLES »

Bonn *(AFP)*. – Les services de contre-espionnage ouest-allemands exigent le *« départ immédiat »* de cinq diplomates roumains en poste à Bonn *« coupables d'activités criminelles »* en RFA, affirme le journal *Die Welt* dans son édition du vendredi 9 novembre.

Le contre-espionnage allemand aurait établi que ces diplomates sont tous des officiers des services de renseignements roumains. Il s'agirait du conseiller d'ambassade, M. Constantin Ciobanu, du premier secrétaire, M. Ioan Lupu, des deuxièmes secrétaires, MM. Dan Mihoc et Ion Grecu, ainsi que du troisième secrétaire, M. Ion Constantin. Toujours selon *Die Welt*, ils sont soupçonnés d'avoir préparé depuis 1983 plusieurs attentats contre leurs compatriotes exilés en RFA et hostiles au régime de Bucarest.

Recevant leurs ordres de l'« unité C-428 » des services de renseignements de leur pays, les cinq hommes, utilisant le nom de code « Cobra », projetaient notamment un attentat contre la station Radio Free Europe (où travaillent de nombreux exilés roumains) à Munich. Ils auraient également tenté d'enlever un Roumain qui avait obtenu l'asile politique en RFA en mai dernier. Il devait être tué au cas ou son enlèvement aurait échoué.

Selon les services de renseignements de RFA, un officier des services secrets de l'ambassade roumaine à Bonn était récemment passé à l'Ouest.

Turquie

LIBÉRATION DE SIX DIRIGEANTS DU COMITÉ DE LA PAIX...

Le tribunal de l'état de siège d'Istanbul a ordonné, le jeudi 8 novembre, la mise en liberté de six dirigeants du Comité turc de la paix incarcérés depuis un an. Il s'agit de l'ancien bâtonnier d'Istanbul, Me Orhan Apaydin, du président du comité, l'ancien ambassadeur Mahmut Dikerdem, gravement malade selon ses proches, du journaliste Niyazi Dalyanci, de l'ancien député du Parti républicain du peuple Ismaïl Hakki Ozturun, du professeur Melih Tumer et de l'éditeur Gundogan Gorsev.

A l'exception de M. Dikerdem, condamné à huit ans de détention, les cinq autres personnes libérées avaient été condamnées à cinq ans de prison en novembre 1983 lors d'un premier procès qui a été cassé en août dernier par la cour d'appel militaire d'Istanbul. Tous les six comparaîtront désormais en tant que prévenus libres à leur nouveau procès, qui a commencé le 10 octobre. Cependant dix-sept coaccusés restent détenus. Les membres du Comité de la paix sont accusés de *« fondation d'une organisation clandestine visant à la domination de la classe ouvrière »*.

... et condamnations à mort

D'autre part, dix militants d'extrême gauche du Parti et du Front populaire de libération (THKP-C) ont été condamnés à mort, jeudi, par un tribunal militaire d'Istanbul. Ils étaient accusés d'avoir facilité une évasion au cours de laquelle un gendarme avait été tué.

Enfin, à Paris, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques en Turquie a demandé à l'opinion et aux autorités françaises d'intervenir pour empêcher l'exécution de trois membres du Parti communiste turc marxiste-léniniste condamnés à mort. – *(AFP.)*

EUROPE

Pologne

Les deux mondes du Père Popieluszko

Une semaine après les obsèques du Père Popieluszko, assassiné par trois membres de la « sécurité » polonaise, plusieurs centaines d'ouvriers et d'étudiants restent mobilisés en permanence dans les locaux de l'église Saint-Stanislas, où le prêtre a été enterré. Ils s'affirment déterminés à *« défendre »* ce *« petit coin de Pologne libre »* encombré de fleurs et de banderoles de Solidarité. Les inscriptions, accrochées aux grilles d'enceinte de l'église, ont seulement été tournées vers l'intérieur pour qu'elles ne puissent pas être lues de la rue, à la demande pressante des autorités ecclésiastiques. Les volontaires du service d'ordre font état de menaces anonymes, mais se disent résolus à *« tenir »* le plus longtemps possible.

A 200 kilomètres de là, dans le petit village natal du prêtre assassiné, Okopy, on semble être dans un autre monde.

Okopy *(AFP)*. — Deux vieillards apeurés vivent repliés sur leur chagrin dans leur pauvre ferme, au milieu des champs de seigle et de pommes de terre, un petit village du nord-est de la Pologne, non loin de la frontière soviétique.

Marianna et Wladyslaw Popieluszko ont soixante-dix ans. Dans ce pays où la terre est exigeante mais ne paie pas de retour ceux qui la travaillent, ils se sont privés toute leur vie pour élever quatre enfants. L'un a décidé de mettre sa vie au service de l'Eglise. A dix-huit ans, il est parti pour la grande ville. Vingt ans plus tard, le nom de ce petit paysan d'Okopy a fait le tour du monde. Le Père Jerzy Popieluszko, supplicié à trente-sept ans par trois membres de la police politique, est entré dans l'histoire de la Pologne.

Les cheveux cachés sous un épais bonnet de laine, toute de noir vêtue, les pieds chaussés de grosses bottes en caoutchouc rouges, une petite femme, le visage parcheminé, sort de l'étable où elle vient de traire ses quatre vaches. Marianna Popieluszko n'a cessé de travailler que le jour des obsèques de son fils. Il faut que la ferme tourne envers et contre tout. Son mari est aux champs. Elle reçoit avec réticence les journalistes. *« Wladyslaw ne veut pas, il a peur. Il refuse que des inconnus entrent dans la maison »*, explique-t-elle.

Le village, composé d'une vingtaine de maisons, la plupart en bois, construites de part et d'autre d'une rue principale en terre battue, est silencieux. On est ici dans la Pologne profonde et éternelle, où de petits chevaux à la crinière blonde tirent les carrioles, peinent accrochés à la charrue entre les sillons d'une terre noire et dure. De grands bois de bouleaux et de sapins bordent des marécages sous un ciel bas et désespérément gris. De loin en loin, les carcasses ventrues d'anciens moulins à vent, les ailes brisées, se découpent sur l'horizon.

Dans le village, derrière les rideaux des fenêtres, apparaissent subrepticement quelques visages. Les étrangers sont rares à Okopy, et, depuis l'enlèvement et l'assassinat du Père Popieluszko, ces petits paysans pauvres, à la vie sans histoires sont inquiets et se méfient dès qu'ils voient un inconnu. Rien n'indique d'ailleurs que ce petit hameau est le village natal de « l'aumônier de Solidarité ».

Devant la petite ferme de brique ocre des Popieluszko, il n'y a pas une fleur, pas une bougie et encore moins de banderole ou de portrait du prêtre. A l'intérieur, trois pièces froides, sans confort, au mobilier presque inexistant. Marianna s'assoit dans la pénombre sur le bord d'un lit au-dessus duquel sont accrochés un portrait de la Vierge noire, patronne de la Pologne, et du Christ.

Elle raconte d'une voix forte l'enfance de son Jerzy. *« C'était un enfant frêle, peu expansif, qui préférait passer des heures devant ses livres de classe que jouer avec ses copains. Il a souffert d'une affection de la peau pendant des années. A cette époque, on n'allait pas chez le médecin. Je ne l'ai jamais entendu se plaindre. Il était toujours très calme, très patient. »* Soudain, les yeux bleus lumineux de la vieille dame s'embuent de larmes : *« Quand je l'ai mis au monde, un violent mal de tête m'a brouillé la vue. Je ne l'ai pas vu naître. Les mêmes troubles m'ont saisie le jour de son baptême. Je ne l'ai pas vu devenir chrétien. Je ne l'ai pas vu mourir non plus. »*

Un grand homme décharné, les cheveux blancs ébouriffés, les traits creusés par la fatigue et le chagrin, s'appuyant sur un bâton de bois, entre dans la maison. C'est Wladyslaw, le père du prêtre assassiné. La présence d'étrangers sous son toit déclenche une colère immédiate. Il apostrophe sa femme dans un dialecte local. *« Tu ne sais pas qui sont ces gens. C'est imprudent de leur parler. On va se retrouver en Russie... »* Marianna tente de le calmer. *« Ne t'inquiète pas de toute façon ; c'est moi qui parle, et c'est moi qui irai en Sibérie. »* Le vieil homme marmonne tout seul, arpente la maison à grands pas, très nerveux, effrayé.

Marianna veut encore parler de son fils. *« Il a commencé très tôt à servir la messe et il aimait la compagnie des prêtres. Mais il ne nous a jamais révélé sa vocation. C'est à dix-huit ans qu'un jour il nous a brusquement annoncé qu'il avait obtenu une bourse pour aller étudier au séminaire de Varsovie. Pour nous, c'était la grâce divine qui tombait sur la maison. »*

La vieille femme croise ses grosses mains déformées par des années de labeur, courbe un peu la tête et s'absorbe dans une prière muette. Est-elle fière de son fils ? a-t-elle le sentiment d'être la mère d'un martyr devenu le symbole de la défense des idéaux de Solidarité ? *« Non, répond-elle d'une toute petite voix, je ne suis qu'une mère qui pleure son enfant assassiné. »*

RDA

Libération de soixante-seize prisonniers politiques

Berlin-Est (AFP). — Soixante-seize prisonniers politiques est-allemands, parmi lesquels figurent des militants pacifistes, ont bénéficié d'une libération anticipée et ont gagné la RFA, a affirmé jeudi 8 novembre la Société internationale des droits de l'homme de Francfort (IGFM). D'autre part, Bonn a reçu de Berlin-Est l'assurance que la RDA laisserait encore plusieurs milliers d'Allemands de l'Est s'installer en RFA cette année, a affirmé le chef du département des relations inter-allemandes à la chancellerie, M. Horst Teltschik, à Munich. Dressant un bilan de la politique inter-allemande du gouvernement, M. Teltschik a rappelé que trente-mille Allemands de l'Est avaient obtenu des visas d'émigration en RFA depuis le début de l'année.

URSS

Le poète Valentin Sokolov est mort après trente-quatre années de détention

Le poète soviétique Valentin Sokolov est mort en octobre à l'« hôpital psychiatrique » de Tchernyakhovsk, a annoncé jeudi 8 novembre la Société internationale des droits de l'homme à Francfort.

Il était âgé de cinquante-huit ans, dont trente-quatre passés dans des camps ou des cliniques psychiatriques. Ses poèmes lui avaient valu, en 1983, le prix de la Liberté du Pen Club français, qui l'avait aussi proposé pour le prix Nobel de littérature.

Ces poésies, publiées clandestinement, et dont certaines furent mises en musique, étaient signées Valentin Zek (un *zek*, dans le jargon des camps, est un « enfermé »).

Condamné dès 1947 à vingt-cinq ans de camp pour *« propagande contre-révolutionnaire »*, il fut libéré et réhabilité en 1956, puis à nouveau arrêté et condamné à une peine de dix ans, qu'il purgea intégralement jusqu'à 1958.

Arrêté une troisième fois en 1970, cet *« élément incontrôlable et dangereux »* fut transféré en 1972 de la prison à l'hôpital psychiatrique, où il a séjourné pratiquement sans interruption jusqu'à sa mort.

Son nom s'ajoute à la liste des prisonniers politiques morts cette année en prison, par manque de soins, épuisement ou suicide : Alexei Nikitine, Oleksa Tikhy, Youri Litvine, Valeri Martchenko.

Dans plusieurs cas, des gouvernements occidentaux étaient fermement intervenus en leur faveur pour qu'ils soient au moins soignés efficacement. Sans aucun résultat. Le suivant sur cette liste risque d'être le psychiatre Alexei Koryaguine, condamné en 1981 pour avoir dénoncé l'utilisation répressive faite de la psychiatrie en URSS, et qui, selon les informations parvenues en Occident, se trouve dans un état alarmant, à la suite de grèves de la faim et de manque de soins, dans la prison de Tchistopol.

DIPLOMATIE

LA DISCUSSION DES CRÉDITS DES RELATIONS EXTÉRIEURES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une rigueur qui ne pourra continuer

Socialistes et communistes ont adopté le jeudi 8 novembre à l'Assemblée nationale le budget des ministères des relations extérieures, des affaires européennes, ainsi que de la coopération et du développement. Les députés du RPR et de l'UDF ont voté contre. Les services diplomatiques disposeront de 9 295,3 millions de francs, en augmentation de 1,93 % sur 1984 ; la coopération recevra 6 202,6 millions, en diminution de 3,8 %.

Si l'on tient compte des crédits inscrits au budget des charges communes, l'ensemble des crédits des relations extérieures représentent 2 % des dépenses de l'Etat. Quant au prélèvement en faveur de la Communauté économique européenne, il est de 35 milliards de francs soit 4 % des recettes du budget général.

La France a « une » politique étrangère. Nul ne le conteste, même si certains la discutent. Mais *« l'intendance suit-elle ? »* comme l'a demandé Mme Véronique Neiertz (PS-Seine-Saint-Denis), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères. Non. Un « non » enveloppé de circonvolutions, de justifications, quand il est prononcé par un orateur de la majorité. Un « non » sans nuance quand il est proclamé avec force par les porte-parole de l'opposition.

« Entre 1982 et 1984, ces trois budgets ont enregistré une hausse nominale de 50 % ; il était donc normal que par solidarité avec mes collègues du gouvernement j'accepte cette année un léger recul », a expliqué M. Claude Cheysson, reconnaissant que pour son ministère *« la rigueur est plus grande qu'ailleurs »*. Il pense que pour autant il a réussi à *« favoriser trois priorités : la solidarité en faveur de nos compatriotes à l'étranger, notre action culturelle dans le domaine audiovisuel, la modernisation de notre outil diplomatique »*. Les crédits permettront quand même de commencer *« des études préalables à la construction à Paris d'un centre de conférences internationales et de presse qui sera situé quai Branly »*.

Ces priorités ne sont pas contestées. Mais pour la majorité, elle-même, elles sont insuffisantes. M. Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord), rapporteur spécial de la commission des finances, a convenu : *« C'est là un régime rigoureux qui serait dangereux s'il se poursuivait sur plusieurs années »*. Pour l'opposition, le danger est déjà là : *« Nous devons adapter le ministère des relations extérieures au nombre des nouveaux pauvres »*, a proclamé M. Alain Peyrefitte (RPR-Seine-et-Marne). Pour M. Maurice Couve de Murville *« le plus grave est que vous compromettez l'avenir. Quand on supprime des services nés de l'histoire, comme certains consulats, quand quand on supprime des écoles ou des centres culturels, on sait très bien qu'ils ne seront pas restaurés quand les beaux jours reviendront. »*

M. Cheysson ne peut accepter cette accusation : il s'agit d'un *« redéploiement »* ; vingt-trois postes consulaires ont été créés entre 1982 et 1983 et cinq le seront en 1985. D'ailleurs, cela a toujours été le cas : cinquante-quatre postes avaient été supprimés entre 1965 et 1981.

La majorité s'inquiète surtout de l'évolution des crédits de l'action culturelle extérieure qui *« fondent »*, à l'exception de ceux de l'audiovisuel, a constaté Mme Neiertz. Au point que la commission des affaires culturelles s'était abstenue lors de leur examen. Quant aux crédits de la coopération, la commission des finances demande que *« la pause observée cette année ne soit en aucun cas reconduite dans les budgets ultérieurs »*.

Mais logiquement cette discussion budgétaire fut aussi l'occasion d'un débat de politique étrangère fort disparate bien entendu. Aussi M. Roland Dumas a accédé à la demande de M. Olivier Stirn d'organiser *« un grand débat au Parlement sur la construction européenne »*.

En attendant, l'intervention la plus intéressante fut celle de M. Théo Vial-Massat (PC, Loire). Non content de *« déplorer les événements tragiques dans cette Pologne à la réalité complexe (...), où un prêtre vient d'être lâchement assassiné »*, d'évoquer *« la présence persistante de troupes soviétiques en Afghanistan faute d'un règlement politique qui assurerait la paix et la sécurité dans cette partie du monde »*, il n'a cessé de féliciter les ministres pour leur action. Seul point de désaccord, l'élargissement du Marché commun. Mais pour le reste, il a déclaré à M. Cheysson que les communistes portaient *« une appréciation positive sur l'ensemble de la politique étrangère que vous animez »*. Peut-être le PC ne veut-il pas être accusé de rompre l'union de la gauche pour des raisons extérieures à la France.

THIERRY BRÉHIER.

Les associations de personnel écrivent à M. Cheysson

Les députés de l'opposition ne sont pas les seuls à critiquer le faible montant des crédits alloués aux relations extérieures par le projet de loi de finances pour 1985 *(lire d'autre part)*. Comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 8 novembre), l'émotion est également vive au Quai d'Orsay lui-même, dont de nombreux agents s'inquiètent de la nouvelle régression qui est ainsi imposée tant à leur pouvoir d'achat — au moins à l'étranger — qu'aux moyens d'action du département. Outre les protestations déjà enregistrées de la part des syndicats, notamment à l'occasion de la récente grève des fonctionnaires, les associations de personnel des relations extérieures (1) viennent d'adresser à M. Cheysson une motion dans laquelle elles relèvent que *« ce budget est traité de manière discriminatoire »* par rapport à celui de la plupart des autres ministères, et *« s'interrogent sur les raisons qui ont présidé à l'élaboration d'un budget aussi sévère »*.

Dans leur lettre au ministre, ces associations estiment que *« le passé récent n'offre aucun autre exemple de budget qui refuse aussi nettement au département les moyens de sa mission »*. Parmi les conséquences *« extrêmement graves »* des choix ainsi opérés, les auteurs de cette motion relèvent le fait que l'action extérieure de Paris sera désormais *« incompatible avec les objectifs que s'efforce d'atteindre la diplomatie française »*. Ils estiment, en outre, que la suppression de cent treize postes *« risque de poser très rapidement des problèmes insurmontables de gestion du personnel, et porte atteinte à la substance même de l'outil diplomatique »*, cependant que les conditions de vie et de travail des agents à l'étranger vont se *« détériorer davantage »*.

Beaucoup de diplomates s'interrogent, en outre, sur les raisons pour lesquelles leur ministre n'est pas « monté au créneau », au moment des discussions avec la Rue de Rivoli, pour obtenir un budget un peu moins rigoureux, et n'a pas demandé l'arbitrage de M. Fabius en la matière. Cette résignation apparente de M. Cheysson, qui n'est guère dans sa nature, alimente à nouveau bien des spéculations sur l'éventualité de son départ.

B. B.

(1) Il s'agit de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires, issus de l'ENA, de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires d'Orient, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et de l'Association syndicale des secrétaires adjoints des affaires étrangères et attachés d'administration centrale.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

• LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. — Selon le décompte final des suffrages du vote populaire à l'élection présidentielle du 6 novembre, M. Reagan a obtenu 53 428 357 voix, soit 59 %, et M. Mondale 36 930 923 voix (41 %). Le taux de participation a été de 52,9 % des électeurs en âge de voter, selon une étude réalisée par un institut spécialisé. Ce chiffre représente une légère augmentation par rapport à l'élection de 1980, où le taux de participation avait été de 52,6 %. En 1960, ce taux avait été de 62,8 %. — *(AFP.)*

• LE SECRÉTAIRE A L'ÉDUCATION ANNONCE SA DÉMISSION. — M. Terrel Bell, secrétaire à l'éducation, ne fera pas partie du prochain cabinet de M. Reagan. Sa démission, communiquée à la Maison Blanche, prendra effet le 31 décembre. Nommé en 1981 à un poste que M. Reagan se proposait, conformément à des promesses électorales, de supprimer, M. Bell s'est, au contraire, efforcé de consolider le rôle de son département. Il a œuvré à un relèvement du niveau des diplômes et à une augmentation des salaires des professeurs. M. Bell a indiqué que sa décision se justifiait par son désir de reprendre une chaire de professeur d'université dans l'Utah, son Etat d'origine, et aussi par d'*« autres facteurs »* qu'il n'a pas précisés, mais au nombre desquels figurent sans doute les difficultés rencontrées dans sa tâche. — *(UPI, Reuter.)*

Le Monde

politique

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Combattre la droite «dure» et séduire l'électorat centriste

Le PS réunit son comité directeur, samedi 10 novembre à Paris. Deux thèmes principaux devraient être évoqués : la préparation de la convention nationale du PS, prévue pour la mi-décembre, sur le thème *«modernisation et progrès social»*, et surtout la nécessité de la mobilisation rapide des socialistes contre la droite, notamment à l'occasion de la préparation des élections cantonales de mars 1985.

Pour les socialistes, qui en ont discuté lors de la réunion du bureau exécutif du parti, mercredi 7 avril (*le Monde* du 9 novembre), les élections cantonales seront une sorte de «galop d'entraînement» avant l'affrontement contre la droite de 1986. L'accent devrait être mis, au comité directeur sur la nécessité de refuser le défaitisme.

Cette tonalité est aussi celle qu'a développée M. Laurent Fabius, en affirmant qu'il faudrait, en 1986, se battre face à la droite, *«projet contre projet»* (*le Monde* du 9 novembre). M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déjà développé ce thème à plusieurs reprises, et, plus récemment, dans l'interview accordée au premier numéro de *l'événement du jeudi*. En dénonçant la droite dure, voire *«pétainiste»*, comme la qualifiait M. Jospin, il s'agit de réconforter à la fois l'électorat de la gauche et la base militante du PS. Outre M. Jean Poperen, numéro deux du PS, nombre de socialistes estiment qu'il faut prendre garde, avant tout, à l'abstentionnisme de gauche, et pour lutter contre cet abstentionnisme, réaffirmer les valeurs de la gauche.

Cette réaffirmation n'exclut pas nécessairement la tentative de constitution d'un rassemblement — mordant donc nécessairement sur le centre — autour du PS. Après M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui, dans cette affaire, a fait cavalier seul et regrette maintenant la forme maladroite de ses déclarations dans *Paris-Match*, (*le Monde* du 9 novembre). M. Louis Mermaz, d'une manière qu'on peut supposer plus concertée, a réaffirmé que beaucoup d'électeurs qui *« se définissent comme centristes »*, sont *« disponibles »* pour rejoindre la gauche.

Il ne s'agit là, en fait, que de formaliser une orientation qui s'était dessinée avant même le départ des communistes du gouvernement, quand les socialistes, lors de la réunion de leur comité directeur au début de l'été, avaient estimé qu'ils devaient désormais devenir *« rassembleurs pour deux »*, (*le Monde* du 3 juillet) et élargir la majorité, sinon à des forces politiques constituées, en tout cas à d'autres forces sociales.

Au-delà de l'apparente contradiction entre l'ouverture au centre et la réaffirmation du langage et de l'identité de la gauche, les socialistes peuvent, au prix d'un délicat numéro d'équilibrisme, utiliser la radicalisation droitière d'une partie de l'opposition pour faire d'une pierre deux coups. En obligeant cette partie-là de l'opposition à se découvrir, en la combattant sans faiblesse, les socialistes peuvent espérer redonner du moral à leurs troupes, tout en essayant de détacher du *« noyau dur »* droitier de l'opposition, une partie des électeurs centristes. Il s'agit des plus réfractaires au rapprochement entre le discours de l'opposition institutionnelle et celui de M. Jean-Marie Le Pen. Les socialistes peuvent expliquer ce rapprochement dès lors que surgit l'ombre de l'« ordre moral », et que des dirigeants de l'opinion ont tendance à caresser dans le sens du poil la partie de l'opposition la plus prête à basculer dans un individualisme qui peut devenir un « dissolvant » du tissu social.

Reste que les deux volets de cette stratégie doivent faire l'objet d'un ajustage minutieux, sauf à courir le risque de perdre sur les deux tableaux. Reste aussi à faire admettre cette ligne de combat aux socialistes, dont une partie ne veut pas entendre parler du mot centriste, et dont l'autre se méfie des effets pervers du « combat idéologique » contre la droite.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Selon un sondage BVA-« Paris-Match »

L'OPPOSITION PROGRESSE

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie le deuxième sondage mensuel de BVA sur les intentions de vote des Français pour les élections législatives. D'après cette enquête, réalisée en deux vagues à quinze jours d'intervalle auprès d'un échantillon de 3 700 personnes, les partis d'opposition recueilleraient 58 % des suffrages (le RPR, 27 % ; l'UDF, 20 % ; le Front national, 8 % ; les divers droite, 3 %). Par rapport à la précédente enquête de BVA réalisée en septembre, l'opposition progresse d'un point ; l'UDF gagne quatre points, le RPR en perd un, les divers droite deux, le Front national reste stable.

Les partis de la majorité crédités précédemment de 38 % des intentions de vote ne recueilleraient plus que 36 % des suffrages si des élections législatives avaient lieu maintenant. Le PC avec 11 % gagne un point par rapport au précédent sondage ; le PS qui passe de 24 % à 22 % recule de deux points et les divers gauche d'un point (2 % au lieu de 3 %). L'extrême gauche reste stable avec 1 % des intentions de vote.

Moins de bureaucratie, plus d'Etat

(Suite de la première page.)

Quand même, dira-t-on, les exemples américains et japonais ne démontrent-ils pas les vertus du libéralisme ? En réalité, non. C'est là un des grands paradoxes de notre temps que de constater que ni les États-Unis, ni le Japon ne constituent en ce domaine des exemples de libéralisme. Par l'intermédiaire des recherches militaires et spatiales financées sur fonds publics et grâce à la façon remarquable dont sont organisées les retombées civiles de ces recherches, l'ensemble du secteur privé américain est irrigué par l'intervention de l'État (1).

Quant au Japon, exemple si souvent cité de modernisation réussie, il illustre plus une coopération intelligente entre l'Etat et le marché qu'un libéralisme débridé. Les huit mille agents du MITI (2) et surtout cet extraordinaire réseau d'intermédiaires financiers et commerciaux (3) éclairent en permanence la marche de l'entreprise japonaise qui ne se borne pas à attendre les signaux spontanés du marché. La plus grande partie des recherches conduisant à la cinquième génération d'ordinateurs ont été financées sur des fonds publics avant que les résultats soient transférés au secteur privé pour assurer le développement des produits.

A l'inverse, l'exemple allemand donne à réfléchir. Comment se fait-il que cette fantastique puissance industrielle, si souvent citée en exemple de ce côté-ci du Rhin, manifeste d'évidentes faiblesses dans le domaine de l'électronique et des nouvelles technologies quand on la compare aux Etats-Unis ou au Japon ? Un des éléments de réponse se trouve justement dans la nécessité désormais incontournable de faire intervenir l'Etat aux côtés des entreprises privées.

Quand il faut investir et innover sur des marchés traditionnels, l'appui de l'Etat est moins nécessaire. Ce sont des produits et des clientèles connus : le marché donne des signes. Mais quand il s'agit des produits de l'avenir (dont on sait que 50 % de ceux qui seront consommés dans cinq ans n'existent pas encore), c'est une toute autre affaire. Les risques à prendre ne sont plus à l'échelle d'une seule entreprise. Il faut faire dix paris énormes pour en gagner un. Seul l'Etat peut assurer la nécessaire répartition des risques. C'est ce qu'ont réussi les Etats-Unis par le biais des marchés publics, militaires et spatiaux, et le Japon grâce à cette organisation si spécifique qui est la sienne.

L'Allemagne ne pouvait suivre aucune de ces deux voies, elle n'a pas su inventer une intervention de l'Etat qui lui soit propre ; le CEPII (4) pouvait, dès 1980, éditer un ouvrage dont le titre, aujourd'hui, ne surprend plus : *la Désindustrialisation au cœur du modèle allemand.*

Mais la France n'est ni les Etats-Unis ni le Japon. Les modèles ne s'importent pas. Il ne sert à rien de vanter l'Amérique de Reagan. Sommes-nous l'économie impériale ? *« Avons-nous une planche à billets dans notre jardin »* pour régler un déficit extérieur massif avec notre propre monnaie ? Pouvons-nous faire payer notre déficit budgétaire par l'épargne du reste du monde ? La réponse est trois fois non. Nous ne pouvons suivre la voie américaine. Nous ne suivrons pas plus la voie japonaise. Elle correspond à un type de société qui n'est pas la nôtre : il nous faudra du temps pour apprendre à mettre en œuvre la concertation financière et industrielle dans laquelle les Japonais excellent ; nous ne voulons pas des conditions de travail et de la faiblesse des salaires qui caractérisent l'immense secteur de la sous-traitance.

Quelle est la voie française ? Il nous faut approfondir le sillon que nous avons tracé depuis quarante ans. En faisant intervenir l'Etat comme soutien des entreprises privées, en confiant des missions spécifiques à ses entreprises publiques, la France a su préparer l'avenir dans certains domaines, hélas ! trop rares. Quel est le seul pays qui a su développer l'énergie nucléaire pour pallier les faiblesses de son approvisionnement naturel ? C'est le nôtre, parce qu'il a pu organiser une programmation sur vingt ans, ce qu'aucune entreprise privée n'aurait été capable de faire.

De même, dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace, quel est le pays de taille moyenne dont les initiatives ont permis à l'Europe d'entrer en compétition avec des firmes américaines beaucoup plus puissantes ? C'est encore le nôtre, parce que les entreprises publiques ont pu, grâce à leur statut, prendre des risques devant lesquels l'entreprise privée aurait reculé ; Airbus ou Ariane n'existeraient pas sans cela. Organiser la prise de risque à moyen terme, fournir le soutien de l'Etat pour répartir les risques sur l'ensemble de la nation.

Pas de capitalisme sans capital

La France vit un capitalisme sans capital. Or la mutation technologique impose des investissements massifs. Doit-on poursuivre dans la voie traditionnelle en France adaptée à une période de forte croissance, où le financement des investissements repose si largement sur l'endettement bancaire et les subventions diverses ? Lorsque les taux d'intérêt réels sont très élevés, l'asphyxie pointe à l'horizon. Que faire ?

Soulignons d'abord que seul l'autofinancement peut constituer une source durable et importante de capitaux propres. Limité par la faiblesse des marges, il n'a cessé de représenter un pourcentage décroissant des investissements depuis le début des années 70, alors que les investissements eux-mêmes avaient peu tendance à croître. Après avoir atteint un minimum en 1982, le taux d'autofinancement des entreprises françaises a recommencé à augmenter en 1983 ; il semble devoir rejoindre en 1984 le niveau du début des années 70, et les prévisions laissent prévoir qu'il dépassera ce niveau en 1985. Encore faut-il que la législation fiscale cesse de privilégier d'autres types de financements, et la structure des taux d'intérêt d'autres sortes de placements.

Parallèlement à cette amélioration concernant les fonds propres d'origine interne, l'effort doit être poursuivi sur les fonds propres externes. Tout d'abord, l'Etat doit continuer à jouer son rôle d'actionnaire en direction des entreprises nationalisées. Les grandes entreprises françaises sont terriblement sous-capitalisées, c'est là un trait spécifique de notre économie. Au cours des trois dernières années, l'Etat a fait des efforts considérables pour doter ses groupes de moyens en capital suffisants : en trois ans, les entreprises nouvellement nationalisées auront reçu 48,4 milliards de fonds propres, dont 24,2 d'origine budgétaire.

Que l'on compare ces chiffres avec l'effort fait par les actionnaires privés avant la nationalisation : 1,7 milliard de 1976 à 1981, alors que, dans la même période, ils prélevaient 4,5 milliards de dividendes. L'effort entrepris par l'Etat actionnaire et qui permet de redresser les comptes doit être poursuivi. En aucun cas, il ne doit entraîner plus de bureaucratie, l'autonomie de gestion des entreprises publiques doit être totale ; mais l'Etat, qui comme tout actionnaire fixe les orientations, doit aussi s'acquitter de ses devoirs. Moins d'administration, plus d'Etat. Bien entendu, cet effort ne concerne que les entreprises publiques.

C'est pourquoi il convient que, parallèlement à une indispensable baisse de taux et à une appréhension plus globale du plan de financement des entreprises, le rôle des intermédiaires financiers dans la prise de risque soit accru. Cependant, il n'entre pas dans la vocation des banques d'intervenir directement en fonds propres. Des solutions techniques ont été proposées au cours des travaux de préparation du IX[e] Plan, elles reposent sur la création par les banques de filiales spécialisées. Si la France ne se dote pas à brève échéance de tels instruments, il est à craindre que les structures de bilan demeurent, dans les années qui viennent, aussi peu engageantes qu'elles le sont aujourd'hui. Or c'est à court terme que les frais financiers des entreprises risquent de les faire disparaître.

Il reste que, quels que soient les mécanismes mis en œuvre, si l'on veut financer sainement la modernisation industrielle, c'est le partage entre consommation et investissement qui doit être modifié. Le taux d'épargne intérieur est trop faible, qu'il s'agisse de l'épargne des ménages ou de celle des entreprises, bien que cette dernière ait tendance à augmenter fortement. Le redressement de ce taux d'épargne est indispensable en raison de l'effort d'investissement nécessaire et à cause de la réduction rapide du déficit extérieur dans laquelle nous sommes engagés. Celle-ci revient à limiter l'apport de capitaux de l'extérieur dont nous avons bénéficié dans un passé récent. Un nouvel équilibre ne reposant pas trop sur la création monétaire suppose un développement de l'épargne.

Plutôt que de modifier le partage entre les salaires et les profits au détriment des premiers, il vaut mieux organiser une procédure d'arbitrage entre le salaire immédiat et le salaire différé, une partie du salaire n'étant pas perçue tout de suite et servant à alimenter des fonds salariaux au niveau de l'entreprise ou de la branche. On voit mal pourquoi, un effort important étant demandé à l'ensemble de la nation, et en particulier aux salariés, les investissements ainsi financés ne seraient pas, pour partie, la propriété de ceux auxquels des sacrifices notables auront été demandés.

La mise en place de tels fonds salariaux présente trois avantages. En élargissant le champ de la négociation avec les partenaires sociaux, les fonds salariaux fournissent l'occasion de donner une nouvelle dimension aux différentes instances de rencontre entre les syndicats et le patronat au niveau de l'entreprise comme au niveau national. En organisant la possibilité d'une épargne salariale importante, les fonds salariaux permettent de distribuer du pouvoir d'achat sans voir celui-ci se porter immédiatement sur l'achat de biens de consommation largement importés. Enfin, en finançant une part de l'investissement nécessaire à l'aide de ce pouvoir d'achat distribué mais retenu, les fonds salariaux évitent de voir tout le bénéfice de l'accumulation entreprise échoir aux seuls détenteurs antérieurs et traditionnels du capital.

Le partage des rôles

En poussant un peu loin le paradoxe relevé plus haut à propos du Japon et des Etats-Unis, en ajoutant à l'interventionnisme déjà noté celui qui découle de politiques commerciales parfois très protectionnistes ou de gestions habiles du taux de change, on pourrait presque dire que les seuls pays qui sont en passe de réussir la modernisation imposée par la mutation technologique en cours sont, sinon ceux où l'Etat intervient le plus, en tout cas ceux où l'Etat intervient le mieux. C'est pourquoi il faut préciser les missions de l'Etat et les modalités de ses interventions. *Il* ne s'agit pas d'avoir moins d'Etat pour des raisons idéologiques, il s'agit d'avoir « plus d'Etat » pour des motifs pragmatiques : plus d'efficience, moins de bureaucratie.

Dans toutes sociétés en bouleversement rapide, il y a risque d'exclusion sociale. Ici encore, seul l'Etat peut lutter contre l'émergence d'une société à plusieurs vitesses. L'Etat doit enfin contribuer à mutualiser les risques de la modernisation en réduisant le déséquilibre entre les efforts certains et massifs demandés aux uns et les contributions incertaines faibles demandées aux autres. Il faut lutter contre les voyageurs sans billet de l'Etat-providence.

Aussi convient-il de rédéfinir le partage des rôles entre l'Etat et le marché. A l'Etat de fixer les règles du jeu et de lutter contre les rigidités issues de décennies de corporatisme ; à l'Etat de mutualiser des risques sociaux et industriels ; à l'Etat de ménager l'acceptation sociale des mutations économiques ; au marché de se saisir des opportunités pour les transformer en réalités ; au marché d'accepter la concurrence pour améliorer la qualité et faire baisser les prix ; au marché de rémunérer équitablement les talents et de couronner les innovations réussies.

C'est de cette nouvelle alliance entre l'Etat et le marché que naîtront l'adaptation aux mutations, la mobilité accrue, l'efficience retrouvée. Le refus du risque, les rentes de situation, les blocages administratifs pèsent comme des boulets aux pieds de notre économie. Le rapport Rueff-Armand les évoquait... il y a vingt-quatre ans. La plupart de ces rigidités prospèrent toujours, d'autres se sont ajoutées depuis. Les vrais libéraux devraient être d'accord avec les socialistes sur ce point, à moins que nous n'ayons en France que les libéraux postiches d'une droite rentière.

D. STRAUSS-KAHN.

(1) Les dépenses militaires représentent, en 1984, 7,1 % du PIB aux USA et 4,2 % en France. Le budget militaire américain est égal à 10,8 fois le budget militaire français alors que les effectifs ne sont que 4,5 fois supérieurs.

(2) Ministère de l'industrie et du commerce extérieur.

(3) *Cf. les Métamorphoses de la société salariale*, M. Aglietta et A. Brender, Calmann-Lévy, 1984.

(4) Centre d'études prospectives et d'information internationales.

LES « NOTES » DE JEAN KANAPA SUR LES RAPPORTS DU PCF AVEC MOSCOU

Plausibles dans l'ensemble, déjà connues pour l'essentiel

M. Olivier Orban, éditeur, s'est porté garant de l'authenticité des « notes » prises en 1968 et attribuées à Jean Kanapa, qu'il publie sous le titre *Kremlin-PCF, conversations secrètes*. Il a affirmé avoir procédé à une expertise d'écriture. Il a indiqué avoir reçu le manuscrit des mains d'une personne dont il n'a pas précisé l'identité, mais s'est dit convaincu d'avoir traité avec des opposants à la direction désireux de peser sur le congrès de leur parti en posant avec force la question-clef des rapports étroits entre le PCF et Moscou. Seul l'éditeur a eu en mains ce manuscrit. Nous avons demandé à Philippe Robrieux, historien du PCF, d'analyser ce document.

Les déclarations de M. Orban ne lèvent pas tous les doutes qui surgissent à la lecture de la publication dont il a pris la responsabilité. S'agissant de notes prises par Jean Kanapa en 1968, au cours des discussions tournant autour de l'intervention militaire des Soviétiques et de leurs clients en Tchécoslovaquie, en admettant même qu'elles soient authentiques, celles-ci paraissent bien incomplètes.

Ces notes concernent les entretiens de la direction du PCF avec Brejnev et les dirigeants soviétiques et tchèques en juillet, la session du comité central d'octobre 1968 avec le texte de l'intervention de Jean Kanapa, et la rencontre au sommet de Moscou, avec les mêmes dirigeants soviétiques, les 4 et 5 novembre (l'intervention soviétique à Prague est déclenchée le 24 août).

C'est peu. Même s'il n'était pas encore le responsable de la section de politique extérieure ou le porte-parole de Waldeck-Rochet comment, croire qu'un homme comme Jean Kanapa ne se soit pas intéressé, par exemple, au comité central du PCF tenu à chaud le 22 août ? Comment concevoir qu'il n'ait rien retenu de l'entrevue Luigi Longo — Waldeck-Rochet le même jour ?

Un responsable aussi averti et aussi méfiant à l'égard des Russes ne pouvait pas ne pas savoir que le secrétaire général italien, qui revenait en catastrophe de Moscou, avait fait le détour par Paris pour rencontrer son homologue français et pour prendre avec lui une position commune qui permettrait de résister à la puissance prévisible de la pression du Kremlin.

Il ne pouvait pas davantage ignorer le fait, inquiétant, que la déclaration commune PCF-PCI n'avait jamais vu le jour (1). Plus inquiétant et plus significatif encore, il ne pouvait pas ne pas avoir remarqué que *l'Humanité* du lendemain, celle du 23 août, avait relégué la nouvelle de la rencontre des deux dirigeants des deux plus grands partis d'Europe occidentale à la rubrique des faits divers de la politique générale, en page 4, en onze petites lignes médiocrement sous-titrées, affirmant qu'aucune initiative ou déclaration commune n'était prévue pour le moment.

Pour ce qui est du comité central du PCF d'octobre, les notes qui nous sont proposées paraissent banales comparées à celles qui proviennent d'un autre témoin de poids, M. Roger Garaudy. Il y a également des lacunes : les noms d'intervenants comme Jacques Duclos, dont on sait les liens avec le lobby russe, sont mentionnés sans la moindre ligne de résumé. d'autres sont omis. D'une manière plus générale, à la différence de l'autre source que l'on vient de mentionner, le lobby en question n'apparaît jamais, bien qu'il ait œuvré efficacement au sein même de la direction du PCF. Seule apparaît Jeannette Vermeersch, dont l'influence dans les sommets était pourtant devenue à cette date négligeable.

Plausibles dans l'ensemble, déjà connus pour l'essentiel, les morceaux choisis que l'on nous offre aujourd'hui évoquent curieusement la publication en Occident des souvenirs de Khrouchtchev, sur la base de bandes magnétiques transmises par l'énigmatique correspondant soviétique Victor Louis (2). On se souvient que les Américains les avaient authentifiés, en les comparant aux enregistrements officiels, avec l'aide d'instruments de mesure acoustique des plus perfectionnés. Il y avait les mêmes lacunes, et Khrouchtchev y critiquait durement Staline, ses complices et tous ses héritiers. Sauf ceux de la direction brejnevienne alors en place.

Avec la publication de M. Orban, le résultat est comparable, et l'on ne voit pas ce qui pourrait gêner M. Georges Marchais. D'autant que l'avertissement préliminaire anonyme contient des appréciations et des références qui n'appartiennent pas à la culture du PCF, et pourront donc être dénoncées par lui comme étrangères. Ainsi du recours au terme de *« satellite »* pour désigner les démocraties populaires.

Mais il est parfaitement concevable que cette publication de notes en langue de bois soit, au contraire, l'œuvre d'opposants (ou de journalistes liés à ceux-ci), tout en étant authentique. Mais, s'il en est ainsi, gageons que, sauf imprévu, cela n'aura aucune incidence sur les résultats du prochain congrès, les dés étant déjà jetés.

PHILIPPE ROBRIEUX.

(1) Relaté par Gian Carlo Pajetta dans *Le crisi che ho vissute*, son livre de souvenirs paru en juin 1982 en italien.

(2) *Souvenirs*, Robert Laffont, 1971 ; traduction de *Krushev Remembers*, introduction, notes et commentaires d'E. Grankshaw ; Little Brown — Boston — Toronto, 1970.

LE « NOUVEAU RASSEMBLEMENT POPULAIRE MAJORITAIRE » DU PCF

Quatre initiatives en direction des cadres ingénieurs et techniciens

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du PCF et M. René Le Guen, membre du bureau politique, ont présenté, jeudi 8 novembre, quatre initiatives décentralisées en direction des cadres, ingénieurs et techniciens, autour du thème « Le nouveau rassemblement pour promouvoir avec les cadres une autre politique prenant appui sur les avancées technologiques et la démocratie » (1).

M. Le Guen a précisé que ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de *« réflexions et propositions »* portant sur *« l'importance de la maîtrise de la technologie par les travailleurs, comme moyen d'issue à la crise et de transformation de la société »*, et visant à *« démythifier le caractère de la révolution scientifique et technique »*.

Pour M. Le Guen, *« toute réflexion sur le progrès scientifique et technique, à quelque niveau qu'elle se situe, renvoie en permanence à un projet politique, à un projet de société »*. M. Le Guen a encore estimé, à propos du *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »*, qu'il s'agit de proposer des *« objectifs, incitant les gens à s'unir* [qui] *doivent assurer une démarche de rupture avec les orientations et solutions qui tendent, sous la pression des forces de droite et du patronat, à prévaloir présentement »*.

Il est donc nécessaire, pour les communistes, de *« dégager les enseignements quant aux conditions qui n'ont pas permis de* (...) *traduire dans la vie »* des objectifs tels que les différents plans sectoriels, les conclusions du colloque national sur la recherche, la loi de programmation sur la recherche (2), tout en démontrant combien *« l'opposition entre les industries technologiques traditionnelles et les technologies nouvelles a un caractère déstabilisant »*.

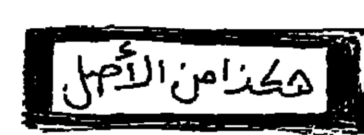
Pour les communistes, la réalisation de tels objectifs *« nécessite qu'ils soient pris en compte par les intéressés eux-mêmes »*, sauf à courir le risque que les *« nouvelles catégories de travailleurs »*, *« largement influencées par une activité idéologique qui tend à crédibiliser la fatalité de la crise »*, et déçues *« devant l'insuffisance et parfois l'incohérence des mesures nécessaires pour engager le pays dans la voie du renouveau »* puissent *« être sensibles aux propositions et solutions avancées sous le couvert de l'économie libérale »*. Les propositions du PCF, a affirmé M. Le Guen, s'inspirent de la conception qu'ont les communistes d'un *« socialisme à la française autogestionnaire dont la construction ne se fera pas sans les ingénieurs et cadres, sans les techniciens »*.

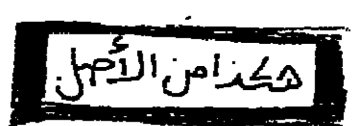
De son côté, M. Fiterman, qui a affirmé que son parti repousse le thème selon lequel *« les couches nouvelles »* de travailleurs *« ne pourraient percevoir le message du parti »*, a dénoncé, comme une *« tarte à la crème »*, le fait que *« sous le vocable modernisation, on ne modernise pas grand-chose et on passe son temps à adapter en régression l'appareil économique du pays aux besoins du capital financier »*.

M. Fiterman, qui a renouvelé les critiques adressées par M. Georges Marchais aux institutions et à la pratique institutionnelle, a affirmé, à propos du *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »* prôné par le PCF, que cette notion, *« contrairement au passé »*, ne fixe pas *« de limites* a priori *au dialogue et au rassemblement »*, en fonction de positions *« philosophiques, religieuses ou politiques »* et se différencie donc de *« l'union du peuple de France »* mise en avant en 1974 autour du programme commun.

(1) Il s'agit de quatre réunions : le 10 novembre à Boulogne-Billancourt et Bègles (Gironde) et le 24 novembre à Marseille et Vénissieux (Rhône).

(2) M. Le Guen a relevé que *« sans l'avis du Parlement »*, la loi sur la recherche n'a pas été *« appliquée »*.





POLITIQUE

HISTOIRES DE FRANCE

Les informaticiens et le sablier

Au fromage, ils fondaient l'entreprise. Au dessert, ils la baptisaient. IDIL, tout un programme. Est-ce possible ? Cela aurait donc une âme, les informaticiens, et parfois un cœur... et aussi le sens de l'amitié, et même le goût d'une vie non exclusivement programmée ?

Il faut bien l'avouer : les têtes carrées, on les tient en défiance. Une instinctive fâcherie avec les Nimbus analystes, les forts en maths, les petits professeurs Tournesol des écrans glauques, tous ces gens qui ne s'expriment qu'en logiciel, en franglais sidéral ou par onomatopées basiques. Méfiance, en effet, devant ces « sachants » qui associent l'apparence de leur savoir, donc de leur pouvoir, sur une langue inabordable au commun des ignares. Un peu comme tous ces médecins qui soignent d'abord à grands coups d'ordonnances illisibles pour signifier préalablement au patient la gravité de son état d'ignorance.

Plaisanterie ? Pas si sûr : l'informatique qui est partout, ou le sera, l'informatique qui va gérer le monde et déjà atomise les familles – le regard des enfants pour ces parents de l'âge du boulier – cette informatique qui ravigote Gaston Defferre et désespère Boulogne-Billancourt, jusqu'à présent, on faisait avec. Comme avec un mal nécessaire, mais il y a des spécialistes pour cela, avec une réalité refusée, avec une discipline sous surveillance. A d'autres tout ce fatras implacable, Informatique et libertés – c'est dire si les Huns sont aux portes, – bataille des planètes, CII Honeywell Bull, IBM et Silicon Valley, entrepôt des QI d'exception, ordinateur maître, ordinateurs esclaves, puces et microprocesseurs.

Et voilà au hasard d'une rencontre qu'il faut bien ne plus se réfugier derrière le commode *« veut pas le savoir »* d'un juteux désemparé. L'informatique, cela existe. Même au plus profond de la France.

Comme un espoir collectif, comme l'illustration de l'esprit d'entreprise. L'histoire se passe à Nantes. Quatre amis, ni des rêveurs ni des romantiques, trois analystes programmeurs et un comptable, ont eu en commun un projet et ensemble font un pari : créer, inventer une entreprise pour faire de l'informatique en liberté. *« Libres parce que capables de monter quelque chose »*, dira Jacques, trente ans. Libres si capables, serait-on tenter d'ajouter.

Non pas pour mettre en doute la capacité de ces quatre professionnels. Mais la partie qu'ils ont engagée, occuper un créneau et le bien occuper, n'est pas des plus aisées. Faire vite, faire bien, ne pas perdre de temps, savoir prendre son temps, concilier en somme le difficilement conciliable.

Cette histoire commence par un échec. Au départ, en décembre 1982, on trouve une banque spécialisée pour le financement, un projet, huit informaticiens, trois chefs de projet, cinq analystes programmeurs, plus un gestionnaire, qui quittent leur emploi et se regroupent au sein d'un bureau d'études à Nantes. L'objectif est clair : *il s'agit pour les informaticiens d'inventer un logiciel pour micro-ordinateurs, un programme de gestion informatique cohérent pour répondre aux besoins des hôtels. Il ont huit mois pour « créer le produit ». Il faut bien cela.*

Un pari simple...

Le comportement de la banque, lui, sera moins cohérent. Deux mois plus tard, soit qu'ils aient changé d'opinion sur l'urgence ou sur l'intérêt du produit, soit qu'ils se soient heurtés à des problèmes gestionnaires, les banquiers coupent les crédits. Plus de salaires fin février. Dépôt de bilan fin avril.

« Quand on a vu cela, raconte Jacques, *on a décrété le sauve-qui-peut. Dans ce métier, ce n'est pas encore un problème. Entre février et mai, les cinq analystes programmeurs ont retrouvé du travail. »* Les trois chefs de projet, même pas un siècle à eux trois, ne veulent pas caler. Ils ont vu dans ce projet un *« appel d'air »*. Ils s'étaient fixé un objectif. Ils sont *« contents ensemble »*. Ils sentent encore l'*« ouverture devant »*. Bref, ils continuent. Informatique et libertés, informatique en liberté.

Avec un ami comptable, quadragénaire – nul n'est parfait, – ils repartent, bille en tête. Ce sera l'IDIL (Institut de développement interprofessionnel de logiciel), relancée sous forme de SCOP. Des informaticiens en coopérative ouvrière de production, c'est un peu surprenant. Mais pourquoi pas ? *« Affaire de mentalité. Il en naît une chaque jour en France. »*

Les quatre cassent leur tirelire, investissent chacun 120000 F, primes de préavis, prime de création d'entreprise, sollicitent des chaînes hôtelières qui les aident un peu, établissent un budget prévisionnel sur deux ans. Et ils achètent une « bécane », un ordinateur (100000 F).

En trois mois, l'IDIL est né. Viable ? C'est tout le problème. Le pari est simple : il faut être le meilleur. *« Dans ce domaine de la micro-informatique, ce n'est plus tellement le matériel, objet d'une féroce concurrence commerciale, mais le programme qui fait la différence »*, dit Jacques. Au fracas des dinosaures commerciaux répond, écho lilliputien (lilliputien ?), la lutte au finish des micro-instituts. Etre le meilleur, dur pari, vaste projet. Mais il ne saurait en être autrement. Imposer son programme ou déposer son bilan ! Voilà l'alternative, une course de vitesse entre l'angoisse du comptable et celle des créateurs. L'informatique ramenée en somme à un problème de sablier.

Le temps se paye. Les quatre compères s'en sont offert une tranche en se salariant à moitié prix du « marché », 8 000 F par mois. Employés par d'autres, ils pourraient demander 15 000 F. Le temps s'achète. Alors, pendant que l'un – le plus informaticien – peaufine le produit, les autres font de la trésorerie, passent des contrats comptables, assurent de la formation, élaborent des mini-systèmes pour PME, travaillent avec les chambres de métiers et les centres de formation. Le temps, enfin, se négocie. Avec un nouveau banquier qui accorde périodiquement un sursis à statuer.

Bref, dix-huit mois plus tard, l'IDIL continue. Le logiciel hôtellerie existe. Il fonctionne. Dix grands hôtels français l'ont adopté pour leur gestion. Et alors que le dépôt de bilan menaçait il y a deux mois, IDIL a fait une percée au dernier Salon Equiphôtel : huit ventes de programme, un ballon d'oxygène (600 000 F) et un nom qui commence à circuler dans les milieux professionnels. IDIL existe, est en négociation avec une grande chaîne hôtelière, l'éventuel gros lot. IDIL commence à intéresser un dinosaure fabricant. IDIL a reçu une proposition d'association financière pour la vente sous licence de son programme pour hôtellerie dans les pays arabes.

IDIL reste pourtant une micro-entreprise sur la branche. Elle peut ne pas passer l'hiver ou enfanter une filiale au printemps. Toujours le problème de sablier. Et après ce programme pour l'hôtellerie, une percée déjà est engagée vers les pépinières, puis, plus tard, une le sera vers les garages. S'il y a un plus tard. Dans le fond, c'est tout à fait excitant l'informatique vue comme une course de haies.

PIERRE GEORGES.

LA GRANDE COLÈRE DES ÉLUS ALSACIENS

« Union sacrée » pour le synchrotron

De notre correspondant

Strasbourg. – La colère de quelques élus alsaciens, il y a trois semaines, est devenue maintenant celle de toute une région. Pour la classe politique, il s'agit d'un coup de canif dans un contrat de plan. Pour l'homme de la rue, d'un mauvais coup mijoté à Paris qui a floué l'Alsace de ce qui lui était promis. Pour les uns et les autres, d'une affaire grave qui heurte la sensibilité alsacienne.

Vingt jours après l'annonce par M. Louis Mermaz, président du conseil général de l'Isère, du choix gouvernemental de préférer Grenoble à Strasbourg pour l'implantation de l'anneau de rayonnement synchrotron européen, l'Alsace demeure choquée. Et cette réaction sera exprimée lors de la visite en Alsace du président de la République les 22 et 23 novembre, pour célébrer le quarantième anniversaire de la libération de l'Alsace.

Ce déplacement a été confirmé mercredi 7 novembre malgré les menaces de boycottage exprimées tour à tour par les deux conseils généraux (Bas-Rhin et Haut-Rhin). Mardi après-midi les trois présidents des assemblées élues d'Alsace, M. Marcel Rudloff pour le conseil régional, M. Daniel Hoeffel pour le conseil général du Bas-Rhin, et le docteur Henri Goetschy, son homologue du Haut-Rhin, tous trois sénateurs (UDF-CDS), se sont rendus à Paris à l'invitation de M. Laurent Fabius.

De leurs déclarations, il ressort que le conflit demeure dans l'impasse. *« Le premier ministre, très loyalement, a reconnu que notre position juridique et morale était parfaitement défendable et entièrement fondée »*, a jugé M. Rudloff. Mais, ajoutait M. Hoeffel, *« dans l'esprit du gouvernement, la décision est irrévocable »*. Pour autant, les trois présidents alsaciens n'en démordent pas : *« Pour nous, rien n'est irrévocable, cela dépend de notre fermeté et de notre résolution »*, souligne M. Hoeffel.

« Appliquez le contrat : faites venir le synchrotron à Strasbourg. Nous ne demandons et ne demanderons rien d'autre » : le président de l'assemblée régionale, M. Rudloff, maire de Strasbourg depuis 1983 et président de sa communauté urbaine, appuie sa colère et son argumentation sur deux contrats. Celui signé entre l'État et sa ville le 24 novembre 1983 pour conforter la vocation européenne de Strasbourg ; celui conclu entre l'État et la région le 28 avril 1984 dans le cadre de la planification régionale.

M. Pflimlin « stupéfait »

Dans les deux textes, le gouvernement français s'engageait à défendre la candidature de Strasbourg pour plusieurs équipements, dont le synchrotron européen. Des textes aujourd'hui violés, dit l'avocat Marcel Rudloff, et avec eux *« la parole donnée »* et le crédit de l'État.

Cet argumentaire a été largement relayé par toute la *« majorité alsacienne »*. Il a été un temps contré par les socialistes alsaciens : on ne pouvait pas forcer la main aux Européens, Italiens, Danois ou Britanniques, préférant Grenoble, tandis que l'Allemagne n'aurait soutenu Strasbourg qu'assez tardivement et pas jusqu'au bout. Cette argumentation s'effrite peu à peu, rétorquent les élus majoritaires. M. Pierre Pflimlin n'a-t-il pas reçu le 20 septembre dernier une note du cabinet de M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement et ministre des affaires européennes, soulignant que *« le gouvernement soutiendrait le site de Strasbourg »* ? Pierre Pflimlin s'est dit *« stupéfait et choqué »* de la décision gouvernementale.

Le paysage politique alsacien s'organise actuellement autour de l'anneau synchroton. L'*« union sacrée »* à laquelle appelait mercredi la CFTC d'Alsace n'est pas loin d'être réalisée. RPR et UDF doivent prochainement se rencontrer pour définir une position commune, autant sur le dossier du synchrotron que pour le déplacement présidentiel. De son côté, le bureau du conseil régional a fait une proposition de réunion commune aux bureaux des deux conseils généraux. Mais déjà les discours indignés devant les assemblées contrôlées par la majorité alsacienne dessinent un front sans faille.

Le RPR alsacien, il est vrai, est fragile encore de ses querelles internes et ne peut trop se démarquer d'une UDF omniprésente, notamment à travers les trois sénateurs-présidents CDS. La réconciliation de sa fédération bas-rhinoise, scellée dimanche 4 novembre par des assises départementales, permet au RPR de s'engager entièrement dans la bataille du synchrotron, sans fausse note.

Le petit parti communiste alsacien insiste lui aussi sur la rupture de l'engagement de l'État, *« plus qu'une promesse, une signature, avec un aspect moral non négligeable »*, juge M. René Bailleux, secrétaire du PC du Bas-Rhin. Les communistes soulignent les retombées scientifiques et les emplois que le synchrotron aurait apportés à Strasbourg mais aussi l'ancrage européen dans une coopération exemplaire. Une pétition circule actuellement, sur leur initiative, notamment dans les milieux scientifiques et universitaires. Des déclarations solennelles de M. Francis Wurtz, secrétaire régional du PCF et député européen, ont d'emblée condamné le choix gouvernemental.

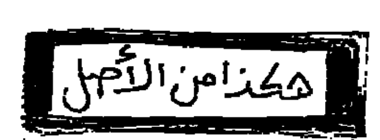
Les socialistes embarrassés

Les socialistes alsaciens sont partagés : certains, comme ceux de la fédération du Haut-Rhin, insistent d'abord sur *« cette dernière péripétie de dénigrement systématique menée depuis trois ans et demi par la droite alsacienne contre l'action gouvernementale »*. D'autres, comme M. Claude Fritsch, premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin, estiment qu'ils n'ont pas à défendre des positions *« indéfendables »*. Deux élus ont tout de suite pris publiquement leurs distances, se mettant *« en congé »* du parti. Des décisions d'autant plus remarquées qu'elles sont le fait de deux maires « bien » élus, MM. Alfred Muller à Schiltigheim et M. André Fougerousse à Ostwald. *« Etre en congé du parti, ce n'est pas une position statutaire »* précise M. Muller. Ce geste *« symbolique »* doit lui donner *« une liberté d'expression et de pression »*. *« Il faut une discussion de fond »*, juge le maire de Schiltigheim, *« les raisons électorales sont très loin de mon esprit »*. C'est aussi, ajoute M. Muller, pour ne pas laisser l'unique discours de la majorité alsacienne monopoliser le synchrotron en jouant la fibre régionale.

Les suites politiques de l'affaire du synchrotron peuvent, en effet, être lourdes pour la gauche alsacienne. Le RPR ressoudé et l'UDF toute-puissante dénoncent tout autant la désinvolture parisienne que la *« trahison »* gouvernementale. Le thème du régionalisme, très populaire en Alsace, croise celui de l'opposition ferme et courtoise pratiquée jusqu'ici par les élus majoritaires. Il est difficile de défendre ici bec et ongles le choix de Grenoble. M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, le sait bien. Le ministre alsacien, ancien député (PS) de Mulhouse, a pesé en Alsace chacun de ses propos, demandant par exemple aux Alsaciens : *« A une occasion, faut-il ajouter un rendez-vous manqué ? Est-ce que cette affaire, grave, est un élément suffisant pour rater, sur le plan des perspectives économiques, le voyage du président de la République de tous les Français, à mi-mandat, en Alsace ? »*.

L'Alsace sera-t-elle au rendez-vous les 22 et 23 novembre ? De fait, les trois présidents, MM. Rudloff, Hoeffel et Goetschy, ne souhaitaient pas ce déplacement. Ils l'ont dit nettement à M. Fabius mercredi : *« Nous avons répété que l'ambiance actuelle ne serait caractérisée ni par la sérénité ni par la joie, et que les visites présidentielles en Alsace devaient se faire dans un climat serein de satisfaction. Ce n'est pas le cas en ce moment »*, selon M. Rudloff. Le docteur Goetschy est plus direct : *« Ce qu'on nous a fait, ce n'est pas bien. Ce n'est pas un bon moment pour venir »*.

JACQUES FORTIER.



L'INCULPATION DE DEUX MÉDECINS A POITIERS

Autopsie d'un crime

De notre envoyé spécial

Poitiers. – Deux médecins inculpés d'assassinat dans l'exercice de leurs fonctions, deux médecins sortis de l'hôpital pour aller en prison. Poitiers-la-provinciale est horrifiée, Poitiers-la-bourgeoise aimerait encore jouer à l'incrédule... Aujourd'hui, la ville se regarde dans le miroir des médias et découvre une tache monstrueuse. Un moment, les médecins et la justice avaient tenté de cacher la vérité, puis, brutalement, l'ont clamée haut et fort. Opération chirurgicale autant que réflexe de corps : isoler le mal avant qu'il ne gagne.

Telle qu'elle est aujourd'hui présentée, l'affaire ne laisse le choix qu'entre l'horreur et l'indignation. Reprenons, des faits, le peu qui soit totalement confirmé. Le lundi 29 octobre, Mme Nicole Berneron, trente-trois ans, est admise dans le service d'oto-rhino-laryngologie du professeur Jean-Pierre Fontanel, au centre hospitalier régional de Poitiers. Elle y est adressée par son médecin traitant pour l'ablation d'une tumeur, *a priori* bénigne, d'une glande parotide. Elle est opérée le mardi 30 octobre, trois quarts d'heure plus tard que prévu.

« Deux anesthésistes-réanimateurs sont habituellement affectés au bloc opératoire du service, explique le professeur Fontanel. *La veille, l'un d'entre eux avait été muté, et l'autre était malade. C'est donc le chef du service d'anesthésie-réanimation qui est venu et qui est resté durant les quatre-vingt-dix minutes qu'a duré l'intervention. D'autres anesthésistes, étudiants et infirmières, étaient aussi présents dans le bloc opératoire ».*

Au détour de l'intervention, la malade décédait. Pour reprendre les termes du procureur de la République de Poitiers, un décès *« durant la phase de réveil, dans des conditions faisant apparaître l'existence d'un acte criminel ».* Après garde à vue, deux médecins du service de réanimation, les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau étaient inculpés d'assassinat et placés sous mandat de dépôt. Entre-temps, deux plaintes avaient été déposées conjointement : par la direction de l'hôpital et par la famille de la victime, sur l'initiative – fait rarissime – de la direction.

Un profond malaise

Telles sont les seules informations vérifiées dont on dispose. Le reste – les faits et leur interprétation – provient pour l'essentiel de l'accusation. Une situation étrange et déséquilibrée qui n'est pas sans ajouter au profond malaise qu'on ressent ici. Car, si le procureur de la République a tenu à rappeler que tout inculpé bénéficiait de la « présomption d'innocence », d'autres ne s'embarrassent guère pour dresser l'acte d'accusation, expliquer et, bien sûr, condamner.

Les médecins d'abord. Ils sont officiellement parlé le 8 novembre, par la voix du professeur Pierre Mériel, chef de service d'anesthésie-réanimation, qui, au lendemain de l'incarcération des deux inculpés, a donné une surprenante conférence de presse. Il était au chevet de la victime durant l'intervention. Le docteur Archambeau, étudiant en deuxième année de certificat d'études spéciales d'anesthésie-réanimation, était, lui aussi présent. C'est lui qui, selon le professeur Mériel, a ouvert les vannes de l'appareil respiratoire « saboté » *« C'est le professeur Mériel,* confirme-t-on à la direction du CHR, *qui nous a alertés. Il y avait eu malveillance certaine. »*

« Un vrai travail de professionnel, explique le patron du service d'anesthésie-réanimation. *On avait non seulement permuté les bagues d'arrivée d'oxygène et de protoxyde d'azote, mais aussi les repères colorés qui sont sur ces bagues. Il y avait donc préméditation certaine. »*

Pour le professeur Mériel, aucun doute : *« Tout a été fait pour tout me mettre sur le dos. La jeune femme n'a jamais été personnellement visée. Il n'y avait pas de médecin-anesthésiste ce jour-là. J'étais obligatoirement responsable, M. Diallo étant absent. L'appareil avait servi normalement le samedi et n'a pas été utilisé le lundi. De plus, j'avais pris la décision, lundi, 12 heures, de muter le docteur Diallo dans un autre service, celui d'urologie de l'Hôtel-Dieu de Poitiers. L'appareil a pu être trafiqué pendant la nuit... »*

« Un malade reçoit toujours une bouffée d'oxygène avant l'opération, poursuit-il. *Le docteur Archambeau a ouvert le protoxyde d'azote en sachant que c'était de l'oxygène. Il a masqué l'appareil respiratoire avec son corps. C'est ce qui le rend suspect. C'est une surprise totale pour nous. Une mutation du docteur Dallio a peut-être été le déclic. Il avait des problèmes de relations avec ses confrères. Pour moi, c'est une personnalité paranoïaque, il fallait qu'il ait sa cour autour de lui. »*

« Cabochard mais très gentil »

Sur le docteur Dallio, tous les témoignages concordent. Agé de trente-neuf ans, originaire de Haute-Volta et citoyen français, marié, père de quatre enfant, ce médecin est titulaire d'un diplôme d'anesthésie-réanimation depuis trois ans et travaille depuis huit ans à l'hôpital de Poitiers. Habile, compétent, c'est aussi, explique-t-on faute de donner plus de détails, une personnalité *« très particulière ».* Un anesthésiste-réanimateur qui n'évitait pas de sérieux conflits avec certains chirurgiens, ce qui, précisément, avait été à l'origine de sa mutation. Une mutation *« dans l'intérêt du service »* en quelque sorte.

Le professeur Fontanel explique, quant à lui, n'avoir eu que *« d'excellents rapports »* avec le docteur Dallio. D'autres témoignages font état *« d'un type cabochard mais très gentil et ouvert ».* Reste donc à imaginer qu'un sentiment de persécution ou qu'une haine trop grande entre médecins puissent être à l'origine de la mort d'une malade. *« Cela ne doit rester pour l'heure qu'une hypothèse de travail »,* explique le professeur Fontanel.

Reste aussi à établir la chronologie des évènements avant l'intervention chirurgicale. Qui a modifié l'appareil respiratoire ? *« Il faut,* disent les spécialistes, *un tournevis, une pince et quinze minutes pour qu'un technicien réussisse à inverser l'arrivée des gaz. »* Reste, enfin, à établir le rôle joué par le docteur Archambeau, trente ans, marié, père d'un enfant, dont le professeur Mériel croit pouvoir dire : *« Il a obéi aux ordres sans se rendre compte de la gravité de son acte. C'est un élève qui a suivi son responsable de stage. »* Selon Me Jean Daumy, avocat du docteur Archambeau, les deux inculpés nient en bloc tous les faits qui leur sont reprochés. D'autres indiscrétions laissent entendre que le docteur Archambeau aurait commencé à « parler », avant de se rétracter brutalement.

Poitiers s'ouvre aux rumeurs. L'affaire est restée secrète pendant toute la durée de l'enquête, la police interrogeant *« jour et nuit »* tous ceux qui, de près ou de loin, pouvaient être concernés. Aujourd'hui, route de Limoges, sur les hauteurs de Poitiers, dans cet énorme cube de béton qu'est le centre hospitalier de la Miletrie, on en vient à mieux respirer, comme si on était enfin déchargé d'un trop grand secret, d'une trop grande monstruosité.

J.-Y. N.

LE MARI DE LA VICTIME DEMANDE LA MORT DES COUPABLES

M. Claude Berneron, époux de la jeune femme décédée le 30 octobre à l'hôpital de Poitiers (Vienne) à la suite du sabotage d'un appareil de réanimation, a déclaré, jeudi 8 novembre, à Châteauroux : *« Je souhaiterais la peine de mort pour les deux anesthésistes, si ce sont des criminels. »* Il a ajouté : *« Je veux que la vérité éclate au grand jour le plus vite possible. Ces gens-là, je veux qu'ils soient punis. »*

LA CONFRONTATION ENTRE MURIEL ET BERNARD LAROCHE

Deux contre un

L'âge moyen des trois acteurs n'est que de vingt-quatre ans. Mais la confrontation qui devait avoir lieu, vendredi 9 novembre à Epinal, dans le cabinet du juge d'instruction Jean-Michel Lambert promettait d'être d'une rare intensité. Sauf nouveau coup de théâtre, la scène devait se jouer à deux contre un.

D'abord, bien sûr, l'inculpé, Bernard Laroche, vingt-neuf ans, cousin germain du père du petit Grégory Villemin, qu'il est accusé d'avoir assassiné le 16 octobre dernier. Du fond de sa prison Charles-III à Nancy, où on l'a incarcéré de peur qu'il ne se fasse lyncher par les détenus d'Epinal, il ne cesse de clamer son innocence. Ce bon gros garçon, réservé et serviable, le visage barré d'une moustache à la Walesa, peut-il être le satanique «corbeau», persécuteur téléphonique de toute sa famille ?

De sa nouvelle alliée, Muriel, quinze ans et demie, sa belle-sœur, on ne peut affirmer qu'une chose avec certitude : elle est rousse, flamboyante. Donc, hélas pour elle, on la remarque. Quand, un soir, cette élève de troisième SES (Section d'éducation spécialisée) du collège de Bruyères, ne se trouve pas dans le car scolaire, ses camarades s'en aperçoivent. Quand deux autres adolescentes voient passer cette tache de feu au même moment – peu avant le crime – dans la voiture de l'assassin présumé, elles en sont aussi éblouies.

Pour le reste, Muriel nous échappe. Fragile adolescente, à bout de nerfs, ballottée entre sa famille et les gendarmes, ou détentrice d'un terrible secret ? On sait seulement que depuis quelques mois elle avait quitté ses neuf frères et sœurs pour partager la vie du couple Laroche.

Le baptême du feu

Entre ces deux « alliés », le juge Jean-Michel Lambert devait s'efforcer d'enfoncer des coins. Pour ce magistrat, dont toute la France a remarqué à la télévision la silhouette juvénile – il est âgé de vingt-huit ans – et dont c'est le premier poste après sa sortie de l'Ecole de la magistrature de Bordeaux, voilà véritablement le baptême du feu. Certes, il a déjà dû instruire les dossiers des trois personnes assassinées à Epinal, mais le coupable court toujours. Pour la première fois, cependant, il arrive à M. Lambert de se réveiller la nuit pour se repasser le film de son dossier.

Il a déjà commencé de découvrir les délices empoisonnées d'une « grande » instruction. Il lui reste à s'affronter à de redoutables avocats, comme Me Henri-René Garaud, le champion de Légitime défense choisi par les parents de Grégory. Les avocats de Bernard Laroche, eux, Mes Gérard Welzer et Paul Prompt, ont déjà commencé à l'accuser de violer le secret de l'instruction.

Accusation hasardeuse. Car si ce jeune « juge-copain » est toujours affable avec les journalistes, il est muet comme une tombe sur « son » dossier.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Une perversion sans précédent

La médecine est la seule profession au monde dont les membres disposent en permanence des moyens les plus divers, les plus discrets et les plus efficaces de donner la mort. Un très grand nombre de médicaments sont toxiques et c'est de la conscience du médecin, et d'elle seule, que relève leur utilisation à des doses bénéfiques. Les anesthésistes, plus que quiconque, jonglent en permanence avec les substances ou les gaz à capacité mortelle qui induisent la perte de conscience, et les antidotes autorisant le retour à la vie. Il est frappant de voir qu'en dépit de ces moyens les errements médicaux restent exceptionnels dans l'histoire. Aucun cas de « meurtre anesthésique » ne peut être relevé depuis la découverte de la suppression de la douleur il y a un siècle et demi, et les actes criminels commis par des médecins recourant aux méthodes que leur fournit leur spécialité sont exceptionnels.

La vocation médicale est, par définition et par serment, la sauvegarde de la vie et la protection du malade, quels que puissent être les pressions extérieures ou les risques encourus en cas de conflits armés notamment.

Chacun sait que les tensions psychologiques sont parfois très fortes au sein d'une équipe chirurgicale dont les membres détiennent tous une parcelle d'une responsabilité immense, parfois conflictuelle, et une parcelle de la vie du patient. Mais nul ne peut imaginer que ces tensions conduisent à des comportements meurtriers, si ce n'est en situation de perturbation mentale profonde et, dès lors, d'irresponsabilité totale.

Il existe, comme dans toutes les professions, un certain nombre de médecins qui souffrent de troubles mentaux et qui peuvent se voir écartés de leur profession, après expertise psychiatrique, par leur ordre régional ou national, conformément à l'article L 460 du code de la santé. Encore faut-il que ces troubles se soient manifestés de façon évidente, qu'ils constituent un risque pour les malades et que la procédure, longue, de l'expertise et de l'exclusion puisse se dérouler à temps...

L'utilisation de moyens médicaux pour engendrer la mort ne peut être tenue que pour l'effroyable perversion d'un métier tout entier dédié à la sauvegarde de la vie.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Les policiers peuvent ouvrir les capots de voiture

Un capot de voiture peut être ouvert même sans mandat de perquisition. Ainsi, en a décidé, jeudi 8 novembre, la cour d'appel de Rennes. En juin 1983, M. Guy Rousseau, psychanalyste à Nantes et membre de l'association Autodéfense, avait été arrêté par des policiers sur une route d'Ille-et-Vilaine. Ceux-ci lui avait demandé d'ouvrir le capot de sa voiture, ce qu'il avait refusé expliquant que seuls, juridiquement, des douaniers étaient habilités à le faire.

Confirmant un jugement du tribunal correctionnel, la cour a estimé, conformément aux réquisitions du parquet général, que l'*« ouverture d'un capot destiné au logement des seuls organes moteur, ne saurait être assimilée à une visite domiciliaire ».* Une telle ouverture ne constitue donc pas, selon la cour, *« une atteinte à la liberté ou à l'intimité du conducteur et de ses passagers ».*

M. Rousseau a décidé de se pourvoir en cassation. Lors de son interpellation, les policiers étaient à la recherche d'un détecteur de radar dont son véhicule n'était pas pourvu. La décision des magistrats de Rennes et le débat qui aura lieu à la Cour de cassation relancent la controverse sur les fouilles de véhicules. En 1977, le Conseil constitutionnel avait déclaré non conforme à la constitution un texte de loi autorisant cette fouille, même en l'absence d'infraction. En 1979, la Cour de cassation avait confirmé la condamnation d'un automobiliste qui avait refusé d'ouvrir son coffre lors d'une opération de police déclenchée après l'enlèvement de M. Edouard-Jean Empain. On en avait conclu, un peu vite apparemment, que les automobilistes étaient, dans la plupart des cas, à l'abri de ce genre de fouille, qu'il s'agisse de l'habitacle du coffre ou de la partie située sous le capot.

MÉDECINE

Le premier « super scaner » à Montpellier

(Suite de la première page.)

Paris étant toujours en attente de la livraison de son appareil (construit par la firme américaine General Electric), le centre hospitalier de Montpellier (département de l'imagerie médicale, professeur Lamarque) est donc le premier à disposer d'un appareil à RMN fonctionnel. Grenoble devrait être équipé en mars 1985.

La situation est-elle pour autant débloquée ?

Il semble qu'une des causes de paralysie tienne au fait que la participation de l'Etat (40 %) n'englobe pas les travaux nécessaires à l'installation des appareils (2). De plus, technique nouvelle, l'examen RMN ne bénéficie encore d'aucune forme de cotation de la Sécurité sociale. *« Officiellement,* confie-t-on à la CGR, *aucune assurance ne nous a été donnée du côté de la Caisse nationale d'assurance maladie. Nous estimons, quant à nous, que le coût de fonctionnement de ces appareils fait que le prix de revient d'un examen RMN se situera, au départ, environ au double du prix d'un examen par scanographe* (fixé actuellement à environ 1 000 F). »

Aux Etats-Unis, le marché de la RMN est en pleine expansion. Trois firmes (Technicare, Picker, Diasonics) ont obtenu l'agrément des autorités sanitaires américaines pour la commercialisation de leurs appareils. *« On compte plus de cent cinquante appareils RMN aux Etats-Unis,* a précisé le docteur Jean L. Delayre, de nationalité française, directeur du programme RMN de l'université du Texas, à Houston. *Ils sont, soit dans des universités, soit dans des cliniques privées. La seule ville de Houston en compte trois. »*

Pour sa part, la CGR annonce quatre commandes à l'étranger (une à Québec et trois au Brésil). La firme française se fixe aussi comme objectif, pour 1987, la maîtrise de 10 % du marché mondial, soit, estime-t-on, cinquante à soixante appareils par an.

JEAN-YVES NAU.

(2) Le prix de l'appareil RMN installé à Montpellier équivaut à 10,5 millions de francs hors taxes. En règle générale, les travaux nécessaires à son installation font qu'il faut compter environ 15 millions de francs pour l'installation d'un appareil en milieu hospitalier.

Clichés de qualité

Les appareils à RMN (ou remnographes) sont basés sur l'utilisation des effets produits par des champs magnétiques de haute intensité sur les tissus de l'organisme. Les variations imposées à ces champs provoquent, au niveau des noyaux d'hydrogène composant la matière vivante, des phénomènes mécaniques qui sont ensuite « traduits » en images.

Les clichés anatomiques ainsi obtenus sont, de l'avis des spécialistes, notablement supérieurs aux images fournies par les scanographes. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le système nerveux central et le pelvis. En pratique, rien ne distingue, pour le profane, l'examen scanner de l'examen RMN. Le malade est, dans les deux cas, allongé horizontalement.

Aucune injection ou anesthésie n'est, *a priori*, nécessaire. En revanche, l'examen RMN est plus long que l'examen scanner : de quarante-cinq minutes à une heure environ.

Cette durée devrait diminuer avec une meilleure maîtrise de la technique. Compte tenu de l'expérience actuelle, rien ne permet de penser que la RMN se substituera en totalité aux scanographes.

ÉDUCATION

L'APPLICATION DE LA LOI SAVARY

Un comité pour évaluer l'activité des universitaires

Alors que les cours ont repris dans les universités, le ministère de l'Education nationale continue à préparer des textes réglementaires qui doivent permettre l'application de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur. Cette loi, souvent appelée loi Savary, critiquée au printemps 1983 par les étudiants puis, à l'automne de la même année, par les enseignants, est maintenant une réalité. Même si des universitaires ne l'apprécient que modérément, tous doivent s'en accommoder.

La loi nécessite un ensemble de décrets et d'arrêtés – près de quatre-vingts – pour réglementer le fonctionnement et la vie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Sensible aux critiques des présidents d'université, exprimées dans nos colonnes par M. Guy Pouzard, président de l'université d'Aix-Marseille-I (*le Monde* du 1er novembre), Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, estime que *« la communauté n'aspire pas à des textes trop lourds, trop complexes, qui essaieraient de tout réglementer dans l'extrême détail ou de tout prévoir à l'avance »*.

M. Schwartzenberg a répété ces propos, jeudi 8 novembre, devant les membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), sorte d'assemblée consultative représentative de la communauté universitaire. Il a assuré que le ministre de l'éducation nationale souhaite voir publier rapidement les textes, en tenant compte des avis des membres du CNESER. Lors de la séance, M. Schwartzenberg a aussi soumis à la réflexion de l'assemblée trois projets de décrets concernant la classification des établissements, le comité national d'évaluation et les groupements d'intérêt public. Le premier de ces projets est important, puisqu'il précise le statut d'établissements autres que les universités. La polémique, à ce sujet, était intense. Depuis des mois, des écoles formant des ingénieurs et des instituts dépendant du ministère de l'éducation nationale réclamaient un statut à part, qui respecte leur autonomie. L'université de technologie de Compiègne ainsi que l'école centrale de Lyon ont obtenu gain de cause. D'après le projet, ces établissements seraient classés « écoles extérieures ».

Autonomie des Langues O

M. Schwartzenberg a proposé que l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris soient classés dans la catégorie de « grands établissements » prévus par la loi. Il s'agit d'une petite victoire pour les responsables de l'INALCO (établissement plus connu sous le nom de Langues O), qui souhaitait ardemment être indépendant de l'université Paris-III à laquelle il était alors rattaché. M. Henri de la Bastide, président de l'INALCO, est satisfait de cette proposition. Il estime *« enfin avoir été reçu et écouté par un ministre de l'éducation nationale »*, qui a pris en compte le rôle et l'importance d'un établissement où neuf mille élèves étudient plus de quatre-vingts « parlers » étrangers.

Autre projet présenté par M. Schwartzenberg, le texte définissant le comité national d'évaluation. Une des originalités de la loi Savary consistait en la création d'une instance indépendante des établissements et du ministère, capable d'estimer les activités exercées par les universitaires. Une telle structure existe dans d'autres pays, où souvent, comme en Angleterre, elle est respectée par les pouvoirs publics et les enseignants. Fort de ces exemples et, surtout, soucieux de disposer d'une haute autorité impartiale et qualifiée, M. Savary avait insisté pour que ce comité soit mis en place au plus tôt. Ses successeurs proposent que le président de la République désigne douze membres, choisis sur des listes établies par les présidents de section du Conseil supérieur des universités, les présidents des sections du CNRS et l'Institut. A ces douze sages, nommés pour quatre ans, s'ajouteraient un membre du conseil d'Etat et un membre de la Cour des comptes. Ces personnalités seraient chargées *« d'examiner et d'évaluer de manière régulière les activités exercées par l'ensemble des établissements et par chacun d'entre eux dans les domaines de la formation initiale et continue, de la recherche, de la diffusion de la culture et de la coopération internationale »*. Ils disposeraient pour cela d'importants pouvoirs d'investigation, leur permettant d'organiser des missions dans les établissements. A la lumière de ces travaux, le comité formulerait des recommandations et proposerait *« des mesures tendant à l'harmonisation de la carte des formations supérieures »*. Les résultats et analyses du comité feraient l'objet de rapports adressés au ministère. De plus, un rapport d'ensemble serait remis chaque année au président de la République. Rapports annuels et bilans de synthèse seraient rendus publics, *« afin,* dit M. Schwartzenberg, *d'affirmer l'exigence de la qualité du système d'enseignement supérieur »*.

Il s'agit là d'une première dans le système éducatif français, un monde habitué à vivre en vase clos.

SERGE BOLLOCH.

SCIENCES

Discovery : la mission la plus difficile

« Discovery est arrivée sur orbite et tout va bien à bord », annonçait la NASA, peu après que la navette spatiale américaine eut quitté, jeudi 8 novembre, à 13 h 15 (heure française), la base américaine de Cap Canaveral (Floride).

Malgré un report de vingt-quatre heures du lancement, dû aux forts vents soufflant au-dessus du pas de tir, Discovery, pour sa deuxième mission dans l'espace, a donc quitté le sol avec l'exactitude coutumière à la NASA.

Deux minutes après le lancement, les deux fusées d'appoint se sont séparées de la navette, suivies peu après par le gros réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides. Un peu plus d'une heure après le décollage, la navette s'inscrivait sur son orbite à 294,4 kilomètres d'altitude.

Lors de leur première journée en orbite, les astronautes se sont livrés au contrôle du bon fonctionnement des équipements de Discovery et, en particulier, du bras-robot de fabrication canadienne qui servira au repêchage des deux satellites, Palapa B-2 et Westar-6, placés en février dernier sur une mauvaise orbite. Ces récupérations, qui constitueront les temps forts de la mission de Discovery – selon le directeur de vol, la *« plus difficile »* que l'agence spatiale ait eu à remplir, – se feront au cours des cinquième et septième jours du vol.

Quant à la journée du 9 novembre, elle devait être principalement consacrée au largage d'Anik-D2, l'un des deux satellites de télécommunication emportés par Discovery.

Anik-D2, propriété de la compagnie canadienne Telesat-Canada et construit par Spar Aerospace – la firme de Toronto qui a fabriqué le bras-robot, – transmettra des programmes de télévision, des liaisons téléphoniques et des données sur tout le territoire canadien, y compris sur le Grand Nord.

ACCORD DE COOPÉRATION SPATIALE ENTRE MATRA ET LA CHINE

La société Matra a signé récemment avec la Chine un accord de coopération spatiale, qui se traduira, dans un premier temps, par la venue de douze ingénieurs chinois au Centre Matra, à Toulouse, où ils suivront des stages de formation de quatre à six mois, en 1985.

Les Etats-Unis, par l'intermédiaire de la NASA, de même que l'Allemagne fédérale et l'Italie, avaient déjà conclu des accords de transfert de technologie avec la Chine. Il était important pour Matra de suivre leur exemple. Le groupe français est, en effet, en compétition avec deux sociétés (Ford Aerospace et RCA) et une firme ouest-allemande (MBB) pour répondre à un appel d'offres lancé par la Chine pour l'achat de satellites de télévision directe (*le Monde* du 10 octobre).

EN BREF

Inculpation de deux membres présumés du GAL

Bayonne. – Recherché par la police depuis le début de l'enquête sur l'enlèvement à Hendaye, en décembre 1983, de M. Segundo Marey, retrouvé vivant dix jours plus tard, Moktar Talbi, trente et un ans, d'origine marocaine, a été interpellé par la police, il y a quelques jours, en Savoie. Son interrogatoire a entraîné l'arrestation de Raymond Sanchis, chauffagiste à Bayonne et membre du Front national.

Talbi et Sanchis, membres présumés du GAL (Groupe antiterroriste de libération), ont été inculpés par M. Cousteau, juge d'instruction, de séquestration illégale et de détention arbitraire.

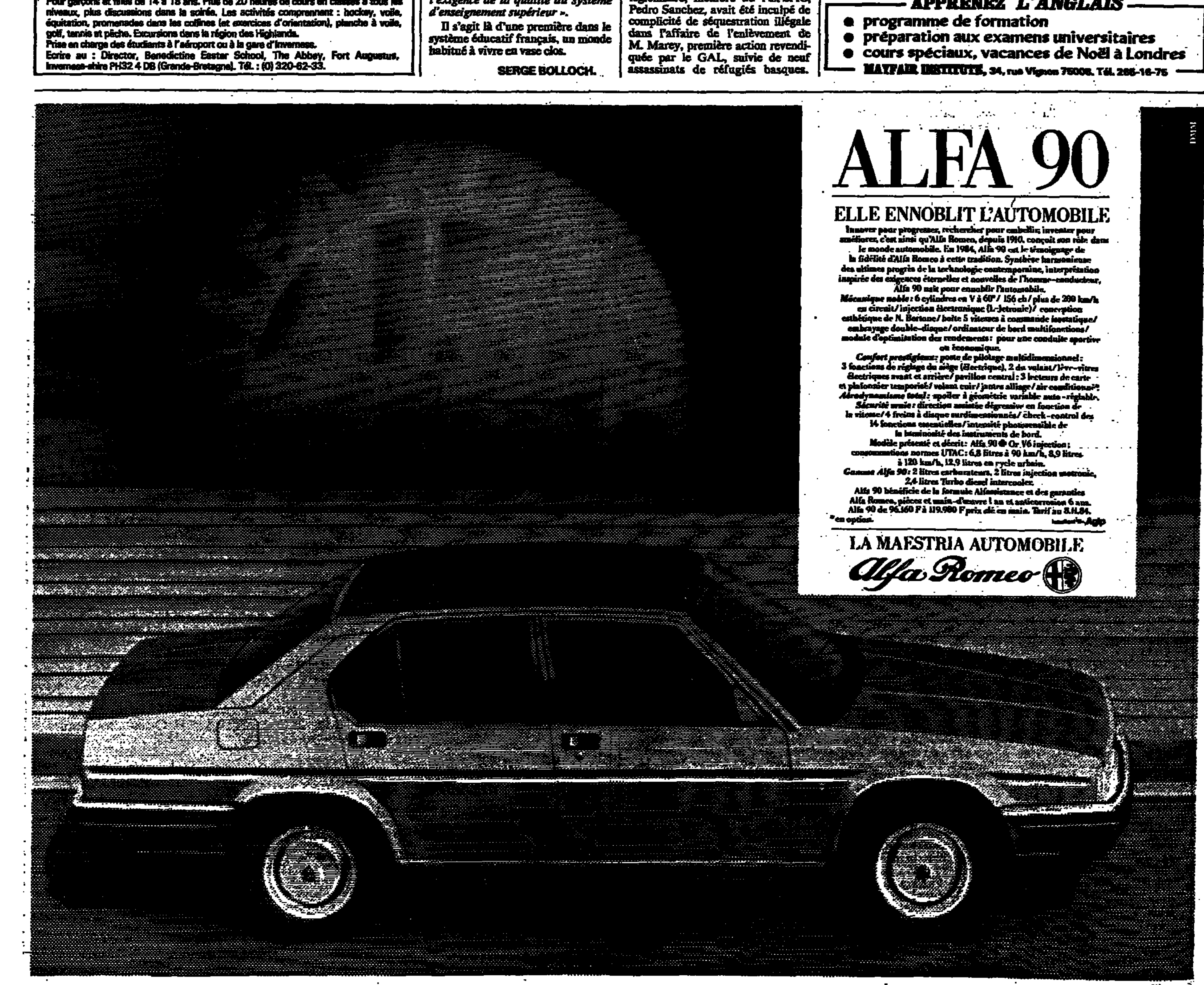
Jusqu'à présent, seul un ancien légionnaire, membre du l'ex-SAC, Pedro Sanchez, avait été inculpé de complicité de séquestration illégale dans l'affaire de l'enlèvement de M. Marey, première action revendiquée par le GAL, suivie de neuf assassinats de réfugiés basques. Pedro Sanchez, qui bénéficiait d'une liberté provisoire, a de nouveau été incarcéré.

D'autre part, un responsable présumé des Commandos anticapitalistes (CAA, aile libertaire du séparatisme basque espagnol), José Antonio Martija Roteta, vingt-cinq ans, assigné à résidence dans la région parisienne depuis mai dernier, a été arrêté jeudi à Biarritz. – *(Corresp.)*

● *Opération anti-proxénétisme à Marseille.* – Dix hôtels meublés et « clubs de rencontres » des quartiers de l'Opéra et de la Canebière ont été fermés par décision administrative, après une opération anti-proxénétisme menée, le jeudi 8 novembre à Marseille, par la gendarmerie nationale.

Une trentaine de personnes ont été interpellées, dont douze ont été placées en garde à vue.

● *Dix-huit ans de réclusion pour le ravisseur de la fille de Frédéric Dard.* – Edouard Bois de Chêne, ravisseur de la fille de Frédéric Dard, a été condamné, le 8 novembre, à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Genève.



Le Monde

culture

Le baroque de Dominique Bagouet

C'est en *1976* que Dominique Bagouet a remporté un prix au concours de Bagnolet, avec *Chanson de nuit*, où il jouait finement de l'opposition entre deux petits personnages mécaniques et une grande fille évanescente. A Paris, où il peut se produire enfin au Théâtre contemporain de la danse, il a reçu un accueil enthousiaste avec son ballet *Déserts d'amour*. Il lui aura fallu dix ans pour s'affirmer comme créateur. C'est peu et c'est long lorsqu'on est obligé de s'implanter en province, de produire sur commande en assurant les charges d'un centre chorégraphique.

Installé avec sa compagnie à Montpellier depuis 1980, Bagouet a eu du mal à se déterminer. Barricadé derrière une désinvolture d'adolescent prolongé, il a exprimé son sentiment d'enfermement dans un vidéo-film, *Tant mieux, tant mieux*, réalisé par Charles Picq et un solo, *F. et Stein*, délire sur sa propre identité. Et puis, cet été, rebondissement avec *Déserts d'amour*, créé au Festival de Montpellier (*le Monde* du 6 juillet) un ballet dessiné avec subtilité, maîtrisé jusqu'au bout des doigts, avec un travail du dos rappelant un peu Douglas Dunn, des cassures de membres et un jeu de pieds alerte. Dominique Bagouet instaure là un style baroque contemporain totalement original.

Et toujours cette dualité, le bonheur se déployant sur la musique de Mozart, les zones d'ombres amenées en surface par une partition dramatique de Tristan Murail ; dualité accentuée par les costumes de Maritza Gligo (entre Watteau et la tenue de l'escrimeur) et les éclairages contrastés de Jacques Châtelet. Un spectacle envoûtant jusqu'à l'hypnose.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de Paris. Jusqu'au 10 novembre, 20 h 30. Dimanche 11 novembre, 17 heures.

Kisling et Kahn au Salon d'automne

Le Salon d'automne, qui s'est ouvert le 1er novembre et se poursuivra jusqu'au 25 au Grand Palais, à Paris, est organisé, cette année, autour d'une série d'hommages et de rétrospectives. Le plus important de ces hommages est celui rendu au peintre Moïse Kisling (1891-1953), ami de Modigliani et de Blaise Cendrars, qui joua un grand rôle à Montparnasse. Ses portraits, ses paysages, ont fait récemment l'objet d'un livre édité par son fils Jean Kisling, préfacé par Henri Troyat, et vendu à l'occasion de ce Salon. Estève, Chapelain-Midy, sont également présents au Salon d'automne qui propose, d'autre part, une série remarquable d'autochromes de la collection Albert Kahn.

Les autochromes sont, rappelons-le en simplifiant, les ancêtres de la photographie en couleur. Albert Kahn, quant à lui, est ce banquier philanthrope, mort dans la misère en 1940, qui a, outre sa collection d'autochromes, laissé les jardins qui portent son nom à Boulogne et le souvenir d'une grande générosité.

Autour de Kisling, de Kahn, de nombreux peintres exposent sympathiquement leurs œuvres récentes.

F. E.

Elle et lui en URSS

Vera est trop grosse et pas belle. Elle travaille à la bibliothèque municipale. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, pas de problème, appelez Vera ; si vous voulez arnaquer quelqu'un, c'est encore sur elle que vous tomberez. Qui ramasse Igor, ivre mort, sur le quai du métro ? Vera, évidemment.

Igor est un chenapan, un ouvrier sans le sou, qui aurait pu être un grand sportif, mais la compétition lui fait horreur. Mauvaise tête et joli cœur, Igor sera pain bénit pour Vera et *vice-versa*.

Amoureux volontaires — la méthode Coué, explique le titre — est un film soviétique et drolatique signé par le réalisateur de *la Prime*, Serguei Mikaelian. La vie quotidienne y est attrapée par petits bouts ; on dirait parfois un reportage clandestin, tant l'image est approximative et le contenu sauvage.

Mais ce qui frappe, une fois de plus, c'est l'extraordinaire talent des comédiens russes. On aurait du mal en France ou aux Etats-Unis à réunir deux acteurs sur un tel scénario. Oleg Yankovski (toujours lui) et Eugenia Gloucenko (prix d'interprétation au Festival de Berlin en 1983) endossent la misérable solitude de leurs personnages et vont jusqu'au bout de leur tendre fable.

CLAIRE DEVARRIEUX.

UN NOUVEAU MUSÉE D'ART MODERNE A BRUXELLES

Le puits du Mont-des-Arts

Le nouveau musée d'art moderne de Bruxelles vient d'être inauguré par le roi Baudouin et la reine Fabiola, après vingt-cinq ans d'hésitation et de tergiversations sur son emplacement et son architecture.

Le Louvre, par exemple, est un mauvais, un exécrable musée, et rien ne prouve dans l'immédiat que sa nouvelle formule, le Grand Louvre, sera, architecture et muséographie réunies, moins exténuante et plus séduisante que l'ancienne pour les visiteurs. Cela n'empêche pas le Louvre de présenter de belles, d'inoubliables œuvres, et ne l'empêchera pas d'accueillir toujours plus de visiteurs. Nous avons maints autres musées, en France, qui, sans atteindre à la gloire de l'ancien palais, sont tout aussi mauvais, et même souvent pires. Cela pour dire que qualités et défauts n'ont pas de patrie, que le nouveau musée d'art moderne de Bruxelles n'est vraiment pas ce que le génie humain a produit de plus convaincant, et que ses collections méritaient un peu mieux.

Oh, bien sûr, c'est épatant, un nouveau musée d'art moderne, et ce n'est pas tous les jours qu'une capitale inaugure pareil établissement ! Chacun donc se réjouit, et nous avec, et tous de se dire : *« On oubliera le bâtiment, et son lent, son hasardeux accouchement pour ne plus bientôt penser qu'à la vie propre du musée »*. Sans doute. Pourtant, on pense tout de suite, avant même d'entrer à une autre institution française, l'homologue justement de notre musée belge, *le musée national d'art moderne*, au Centre Pompidou, qui, moins de dix ans après son ouverture, doit être réaménagé.

C'est vrai que la naissance du Musée d'art moderne de Bruxelles a été hasardeuse, douloureuse, comme l'urbanisme qui a ravagé la ville plus encore qu'il ne l'a fait à Paris. Le nouveau musée est d'ailleurs une suite, fatale, de ce même urbanisme. Il s'y rattache si bien qu'un lucide confrère belge pouvait titrer, le jour même de son inauguration : *« Le nouveau Musée d'art moderne est-il un vieux machin ? »*. L'article concluait par l'affirmative, mais tempérée là aussi par la joie, le soulagement qu'apporte le mot fin au pays de la BD. Pourtant, c'est vrai que c'est un « vieux machin », pour tout ce qui, directement ou indirectement, touche à son architecture.

De même que les « parasols » des Halles — singeant grotesquement les arches de Baltard — témoignent de la brutalité d'une époque, le musée de Bruxelles est le terrible point d'orgue de la destruction, parmi bien d'autres, de tout un quartier historique de Bruxelles. Ce quartier s'appelle le Mont-des-Arts, et cette action sauvage a lieu en 1959, en plein dans le vent de la « modernité ». Dans l'opération, l'une des ailes du Palais de Lorraine, qui abritait jusqu'alors les collections du dix-neuvième et du vingtième siècle, est rasée.

Le Mont-des-Arts, car s'y trouvaient notamment le Musée d'art ancien, bâtiment construit en 1880 par l'architecte Alphonse Balat, et le Musée d'art moderne, c'est-à-dire les œuvres du dix-neuvième et du vingtième siècle, logées dans une aile du Palais de Lorraine. La « modernisation » de Bruxelles exigeait que cette aile soit détruite. Les collections furent mises à l'abri et, durant d'interminables années, on s'inquiéta, on s'agita, on se querella pour savoir où et à quelle enseigne les œuvres seraient relogées. A partir de 1962, toutefois, les Bruxellois purent à nouveau entrevoir leurs collections à l'occasion d'expositions dans des locaux provisoirement affectés, place Royale, au Musée d'art moderne.

Sec, version pauvre

En 1965, un arrêté créant les Établissements scientifiques de l'Etat, réunissait les deux musées, désormais qualifiés de Musées royaux des beaux-arts. Liés par la loi, les deux établissements allaient l'être par l'espace. On décida en effet, pour finir, que le Musée d'art moderne s'installerait à côté de l'autre, c'est-à-dire dans les sous-sols de la cour d'honneur du Palais de Lorraine, et qu'on y entrerait (l'idée d'une nouvelle partie hors sol ayant été écartée) par un ancien hôtel particulier de la place Royale, l'hôtel Altenloh, dont seules les façades seraient conservées. Ainsi fut fait, pour un coût de 2,4 milliards de francs, par l'architecte Roger Bastin, aidé de quelques autres.

Une première grande opération à la fin des années 70 avait conduit à une rénovation plutôt réussie du Musée d'art ancien. Le nouvel ensemble lui est raccordé par un souterrain et divers escaliers mécaniques, ce qui a pour avantage — défendu mordicus par le conservateur en chef Philippe Robert-Jones — de donner une vision continue de la création picturale et sculpturale des origines à nos jours. Mais l'aboutissement du projet fait que plus on se rapproche de l'époque contemporaine, plus on descend et s'éloigne du jour dans les profondeurs de la cour d'honneur.

Le nouveau musée est de plan approximativement carré. Il est éclairé en partie par un puits de lumière qui a, approximativement encore, la forme d'un demi-cylindre légèrement évasé. L'ensemble est traité en béton, verre et acier, selon un « vocabulaire » typique du début des années 70 : sec, version pauvre. Les œuvres sont disposées sur trois niveaux doublés d'autant de mezzanines et sont éclairées de la plus inégale manière qui soit. Près du puits, elles bénéficient d'un abondant éclairage naturel. Les plus éloignées ont droit à un néon au bruit caractéristique. A mi-distance, elles bénéficient plus ou moins du néon et du jour, selon l'humeur du soleil. La circulation, cela dit, est fort pratique puisqu'elle consiste à faire suivre aux visiteurs une sorte de spirale, un peu comme au musée Guggenheim de New-York, sauf qu'il s'agit heureusement ici d'une succession de niveaux plans au lieu d'une pente douce.

Restent les œuvres, ce pour quoi a été inventé ce cadre aléatoire. Sur un ensemble beaucoup plus considérable, cinq cents peintures et cent cinquante sculptures ont été choisies, qui reflètent beaucoup mieux les qualités propres d'un art belge — flamand comme wallon — que les spasmes internationaux de la création. Ensor, qui est le point de départ du musée, Spilliaert, Wouters, et, plus bas, Delvaux ou Magritte, sont aussi remarquablement représentés que Picasso brille, lui, par son absence. A ce niveau — au sens spirituel et non géographique, — cela n'est pas gênant. Mais la présentation de peintres moins convaincant, devient fastidieuse. L'abondance peut, en effet, desservir les peintres qu'elle est censée exalter.

Tout cela évoluera cependant avec le temps et ne représenterait pas plus de gravité qu'un peu de fatigue dans les jambes, si, en visiteur innocent, on n'avait auparavant parcouru le Musée d'art ancien. Or ce premier ensemble est assez vaste et bien pourvu de chefs-d'œuvre, de Brueghel (l'Ancien) à David ou Courbet, pour épuiser un attelage de chevaux.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LES PRIX LITTÉRAIRES

Christine de Rivoyre et Jacques-Francis Rolland lauréats de l'Académie française

L'Académie française a, le jeudi 8 novembre, décerné le prix Paul-Morand, attribué tous les deux ans et doté de 300 000 F, à Christine de Rivoyre pour l'ensemble de son œuvre. Huit académiciens s'étaient aussi prononcés en faveur de Jacques Perret dont le nom n'avait pas été proposé par la commission du prix Paul-Morand. Alain Peyrefitte, soutenu par plusieurs de ses confrères, a protesté contre ce qu'il appelle le *« monopole »* de la commission qui n'avait, cette année, retenu qu'un seul nom. L'Académie française a aussi attribué son Grand Prix du roman à Jacques-Francis Rolland pour *Un dimanche inoubliable près des casernes* (Grasset, 311 p., 79 F). Les deux écrivains primés par l'Académie publient chez Grasset.

L'œuvre de qualité d'une petite « bonne femme »

C'est un beau coup de chapeau que l'Académie française, chargée de décerner le prix Paul-Morand, donne à Christine de Rivoyre, deux ans après que le Grand Prix littéraire de Monaco lui a été attribué, après la publication de *Belle Alliance*, le dernier en date de ses livres et son dixième roman.

Depuis *l'Alouette au miroir* qui avait pris son essor chez Plon en 1956, Christine de Rivoyre ne s'est jamais écartée du genre romanesque.

Par son talent de conteuse, sa drôlerie, sa férocité tempérée de tendresse, son don d'observation qui a nourri la création de personnages de notre temps, elle s'est vite créé une audience sans le secours d'aucun prix littéraire. Quand elle obtient en 1968 le Prix Interallié pour le *Petit Matin* (Grasset), c'est déjà une réputation bien établie qu'on consacre. *La Mondaine* (Plon, 1957), *la Tête en fleurs* (Plon, 1960), *la Glace à l'ananas* (Plon, 1962) et surtout *les Sultans* (Grasset, 1964) lui ont acquis un public que le cinéma, s'emparant de ses livres, a multiplié. Elle est un témoin de notre monde qu'elle brocarde mais dont elle enregistre aussi les aspirations romantiques. Elle est toujours à fleur de peau, de sensibilité. Clown si l'on veut, mais moraliste, détectant les valeurs qui durent et sapant les conventions, les préjugés, sans jamais tomber dans une idéologie provocatrice.

Cette petite « bonne femme », haute de 1,52 m, comme elle se définit elle-même, qui se réfugie dans les Landes, son terroir, dès qu'un prix littéraire l'a mise en vedette, témoigne de l'authenticité de la création littéraire. Son œuvre de qualité est un des rares miroirs que notre littérature tend au monde contemporain.

JACQUELINE PIATIER.

Un ancien communiste se souvient

Roman, mais aussi livre de souvenirs, que ce *Dimanche inoubliable près des casernes* (« le Monde des livres » du 23 mars) où celui que Roger Vailland considérait comme son fils (il en fit le Rodrigue de *Drôle de jeu*) fait le point, à l'heure de la mémoire — il a soixante-deux ans.

Jeune résistant communiste, Jacques-Francis Rolland fut, après la guerre, journaliste dans la presse de son parti. Exclu en 1956 après une interview à *l'Express* sur le thème « Il faut choisir entre le socialisme et la terreur », il abandonna le journalisme pour l'enseignement et la recherche (il est agrégé d'histoire).

Il collabora cependant, en 1957-1958, à *France Observateur* et signa le « manifeste des 121 » contre la guerre d'Algérie. *« Mon dernier acte politique »*, dit-il. Ensuite, il ne fit plus parler de lui que par ses livres, notamment *Le grand Pan est mort* (Gallimard, prix des Quatre jurys 1963) et *le Grand Capitaine* (Grasset, prix des Maisons de la presse 1976).

Son héros P.-M. Dudy écrit, lui, ses mémoires. A l'occasion de l'enterrement d'un dignitaire du parti, en 1968, il rencontre plusieurs de ses anciens amis et se souvient de leur aventure commune. On se demande parfois s'il n'était pas inutilement compliqué d'adopter la forme romanesque et de changer les noms pour raconter sa propre histoire. Jacques-Francis Rolland estime que non : *« Je n'avais pas une position assez importante dans l'appareil du PC pour que mes mémoires intéressent*, explique-t-il. *En outre, le cadre romanesque me permettait de travailler davantage la forme. Bien sûr, le narrateur, le journaliste qui signe P.-M. Dudy, me ressemble. Ce n'est pas pour autant un roman à clefs. Les divers personnages sont des compositions, même si des traits sont empruntés à tel ou tel contemporain. »* Pourtant, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Parti communiste seront tentés de se comporter en déchiffreur de rébus en lisant ce livre au rythme allègre, bien construit et bien écrit.

JOSYANE SAVIGNEAU.

AU NIGÉRIA

Le musicien Fela condamné à cinq ans de prison

Le saxophoniste et chanteur nigérian Fela-Anikulapo Kuti a été condamné, jeudi 8 novembre, à cinq années de prison pour trafic de devises par un tribunal spécial mis en place par un décret du régime militaire nigérian.

Le musicien avait été arrêté le 4 septembre à l'aéroport international de Lagos alors qu'il s'apprêtait, en compagnie de son orchestre, à partir pour les Etats-Unis où il devait donner une série de concerts. Fela avait sur lui, au moment de son arrestation, la somme de 1 600 livres sterling qui, selon lui, devait servir à payer les frais d'hôtel de sa troupe la première nuit et que, selon les autorités nigérianes, il n'avait pas déclarée. Depuis la démonétisation décidée en avril dernier par le gouvernement nigérian, il est interdit de transporter des devises si l'on ne peut en expliquer la provenance.

« The black president »

Figure de proue de la musique africaine contemporaine, Fela Anikulapo Kuti a, dans ses chansons, toujours interpellé l'Afrique désorganisée et en crise, dénoncé les corruptions avec causticité et chanté l'unité du continent. Ses idées et son personnage pittoresque, remuant, n'ont jamais été goûtés par les militaires nigérians. Dans les années 70, il fonde une « république libre et indépendante » qui a pour premier territoire sa propre maison et ses dépendances. Excédés par l'agitation et la liberté de comportement du musicien, les dirigeants du premier régime militaire font évacuer les lieux un beau matin et font sauter la maison à la dynamite.

Fils d'une militante de la Woman International Democratic Federation qui lui donnera une éducation bourgeoise classique à Londres, Fela, âgé aujourd'hui de quarante-cinq ans, a d'abord été fortement impressionné par Charlie Parker et Miles Davis, puis par la musique soul, avant de mêler son expérience américaine aux rythmes traditionnels, de moderniser sans se couper des racines, de prendre le rythme comme support de toutes les recherches entreprises et de donner aux instruments modernes venus de l'Occident (saxophone, trompette, guitare basse) un son africain.

Fela a rappelé à l'homme africain qu'il n'est pas complètement sorti d'une longue période d'oppression, et il lui a demandé de rechercher les valeurs fondamentales qui lui rendront son identité et sa vérité : *« On nous a volé nos rêves, mais nos pieds sont toujours sur la terre d'Afrique. Les tambours annoncent notre tour de danse, mais la scène est encombrée par les étrangers, avec leurs cadeaux plein les bras. Nous avons besoin de leur aide et nous crevons d'être assistés. Qu'ils nous laissent le temps de faire notre histoire. Sur les débris de l'identité culturelle traditionnelle, nous devons réinventer la personnalité africaine. L'avenir est à nous, car notre désir est neuf. »*

Incontestablement le plus populaire des musiciens africains, Fela a fait de nombreuses tournées en Europe : lors de la dernière, il y a un an, il était introduit sur scène par l'un des membres de son orchestre : *« I'm introducing the black president : Fela Anikulapo Kuti »*, et aussitôt, le saxophoniste et chanteur ouvrait des forces libératrices devant un auditoire en grande partie d'origine africaine.

Dans les coulisses, il se comportait comme un chef de tribu, tant avec ses seize épouses — dans les années 70 il avait épousé le même jour les vingt-trois choristes et danseuses de son orchestre, mais en avait répudié sept avec le temps — qu'avec les musiciens, la plupart adolescents, qu'il taxait d'amendes au gré de sa fantaisie.

CLAUDE FLÉOUTER.

Un orchestre à la rue

(Suite de la première page.)

Alors, comment coule-t-on un grand orchestre régional ?

Démêler l'écheveau des querelles et des incompatibilités d'humeur au sein et autour de l'OLP tient de la gageure. Mieux vaut se contenter de résumer les causes de la chute.

1) *Retard dans l'harmonisation des statuts.* Cet orchestre a toujours été un conglomérat de musiciens aux situations financière, technique et artistique très hétérogènes. A partir de 1975, avaient été recrutés à la hâte et sans concours particulier deux groupes de musiciens exerçant déjà dans l'est de la France : ceux de l'Orchestre municipal de Metz et ceux de l'ex-ORTF de Strasbourg. Entre les « *municipaux* » et les « *Strasbourgeois* », la différence de salaires a toujours été sensible et, peu à peu, la vie de l'orchestre s'est figée en une molle bataille pour les « *avantages acquis* », comme dans n'importe quelle administration. Problèmes de cantine, de primes, de jours de récupération...

La CGT se taille un monopole parmi les musiciens sur cette base revendicative, passant pudiquement sur ce qui allait devenir, en tout cas, de l'avis de certains chefs, le mal de l'OLP : les rentes de situation de certains professeurs de conservatoire, passés maîtres dans l'art du cumul des fonctions, les difficultés de répétitions, les déséquilibres croissants, entre les cuivres trop nombreux et les cordes en sous-effectifs, etc.

L'OPL, de l'aveu unanime, n'était plus depuis longtemps qu'un ensemble en sursis. *« Cela ne pouvait pas continuer »*, reconnaît un musicien. Vertu du traumatisme ? Les délégués CGT, depuis le licenciement collectif, semblent désormais accepter l'idée d'une refonte totale des statuts et de la composition de l'orchestre.

2) *L'affaire Akoka.* Nommé directeur musical au début de la saison 1983-1984, Gérard Akoka avait été démis de ses fonctions à l'issue de sa période d'essai de six mois (*le Monde* du 11 août). *« Totale incompatibilité d'humeur avec l'orchestre. »* L'avis est, là aussi, unanime. Quelques semaines après son arrivée, le chef était publiquement dénoncé, par son orchestre, pour son « *incompétence* » et son « *incompréhension* ». Le différend dépassa, l'hiver dernier, le stade habituel des pétitions au ministère ou aux tuteurs. L'orchestre se mit en grève. Des concerts furent annulés au dernier moment. Cette fois, c'était la partition de *Prova d'orchestra* de Fellini que jouait l'OPL. Il y perdit sa réputation et son public.

3) *Les lacunes de la décentralisation.* La vocation régionale de l'OPL semble aussi avoir été peu respectée depuis 1976. La Lorraine dispose de peu de salles pouvant recevoir les soixante-sept musiciens de l'orchestre et, avec les années, l'OPL s'était peu à peu résigné à tenir ses quartiers à Metz, oubliant parfois d'aller visiter les départements de la Meuse et des Vosges. Certains élus, notamment ruraux du conseil régional, se sont mis à faire la fine bouche devant les demandes de subventions de l'OPL. Nancy, la rivale de Metz, se fait aussi tirer l'oreille, et cette contestation place M. Rausch dans une situation délicate. L'orchestre sert surtout sa ville, et pourtant toute la région contribue même modiquement à son financement.

Lors de la réunion du 6 novembre, M. Fleuret a exigé que soit rapidement repensée, avec tous les partenaires, la décentralisation du futur OPL.

4) *Problèmes politiques.* Les rapports entre l'orchestre et le maire de Metz ont vite pris le tour aigre des querelles gauche-droite, la CGT des musiciens refusant toute idée de restructuration financière et technique par peur du « *démantèlement de l'outil de travail* », le sénateur et maire proposant maladroitement de son côté — ce qui a été refusé par l'inspection du travail — de licencier dans un premier temps deux délégués du personnel.

Succession

A ne tenir compte que de ces quatre paramètres, le sort de l'Orchestre philharmonique de Lorraine paraîtrait effectivement réglé par le vide. Pourtant, les partenaires se disent tous pressés de convoquer une table ronde dans les semaines à venir permettant la création du successeur de l'OPL. M. Jacques Houtmann, un Français, directeur de l'Orchestre philharmonique de Richmond (Virginie), qui devait, avant la crise ouverte, succéder à Akoka, a été chargé par le conseil d'administration d'une mission préparatoire. C'est à lui que sera confiée la responsabilité du réengagement des musiciens, de l'épuration des statuts et de la politique de décentralisation.

Musiciens, partenaires, municipalité... Après des mois de turbulences, la venue de ce nouveau chef, aux pouvoirs élargis, bénéficie déjà d'une unanimité de lassitude.

PHILIPPE BOGGIO.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA TOUR D'AMOUR : Théâtre Essaïon (278-46-42), 18 h 30.

LE BOURREAU D'ANTIGONE : Théâtre Noir (346-91-93), (20 h 30).

PARLONS FRANÇAIS II : Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

LA BERLUE : Marigny-Salle Gabriel (225-20-74), 21 h.

LE RETOUR DE LA VILLÉGIATURE : Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30.

LE BLUFFEUR : Michodière (742-95-22), 20 h 30.

AMOUR ET COLERE : Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.

HORS PARIS

LE MARTEAU DES SORCIERES : Théâtre du Plateau Rosny (877-76-43), 19 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.

ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : L'Illusion.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80), Théâtre, 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats : 18 h 30 : la littérature catalane – Cinéma/Vidéo : nouveaux films Bpi ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma J.-Becker, de C.-J. Philippe ; 14 h à 22 h : Télévision 84. – 15 h : le cinéma du musée. – Théâtre/Danse : 20 h 30 : Uccellacci, Uccellini.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 18 h 30 : Oreste ; 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Oncle Vania.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Sang d'encre.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : la Salle à manger.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : 20 h ; les Choréphores et les Euménides : Intégrale ; II., 20 h 45 : la Surprise de l'amour. – Epée de Bois (808-39-74), 20 h ; Paradoxe sur le comédien, 20 h : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : l'Intruse - *Léonie est en avance*.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais. La Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 19 h : le Journal de Jules Renard.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94) 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques ; 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAÏON (278-46-42), I. 19 h : Mary contre Mary ; 20 h 45 : la Couronne de fer.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Loin du grenier ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un orage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (265-90-00), Petite salle 21 h : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon ; Rencontres.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Talca, Paris et Broadway.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phœnix Park.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Guérison américaine.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 22 h 30 : Ça.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16), 22 h 30 : Ça.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hernelaud.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 9 novembre

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : H. Bouzzine.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Peppe de Cordoba.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30, E. Mitchell.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), 20 h 15 : le Quatuor ; 22 h : TSF.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30, Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : G. Servat.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), 21 h : Cie Brumachon.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), 20 h 30 : Ensemble Abrasserie.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : D. Bagouet.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Serva padrona - la Querelle des Bouffons.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Les concerts

A Déjazet, 21 h : Le concert du Marais (Monteverdi, Grandi, Lambert).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : A. Gorog (Bach, Liszt, Brahms).

Th. du musée Grévin, 20 h 45 : E. Graubin, T. Paraskivesco (Schumann, Debussy, Prokofiev...).

Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : M. Gonet (Mozart, Beethoven, Schubert...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : G. Cheny ; 22 h 30 : Tsoa.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Royal Tencopators.

CITHEA (357-99-26), 22 h : Plurielle.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Fred van Hove.

MONTANA (548-93-08) 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 20 h et 23 h : A. Gilberto.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Quintet de Paris.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Kantaja.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : J. Milliet.

LA SPHÈRE (806-77-96), 20 h 30 : A. Silva Septet.

SUNSET (261-46-60), 22 h : F. Joly, P. Gouin, F. Laiseau, B. Linck, G. Polve.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : N. Simone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Uccellacci.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Neuilly-sur-Marne, Eglise Sainte-Baudile (300-88-88), 20 h 30 : Ensemble A Sei Voci (Willaert, Merulo, Croce...).

Fontainebleau, Th. Municipal (422-26-91), 21 h : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

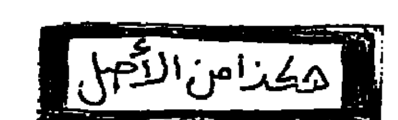
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h : I Solisti Veneti (Rossini, Wolf-Ferrari, Verdi).

Festival théâtral de la vallée de Montmorency

Franconville, CC Saint-Exupéry (413-54-96), 21 h : le Partage du roi. Sous chapiteau.

Saint-Gratien, Forum (989-24-42), 21 h : les Amours de Don Perlimplin.

Taverny, Salle des fêtes (995-57-83), 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué.



SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Casablanca, de G. Peclet ; Hommage à Fritz Lang : 19 h : le Testament du docteur Mabuse (V.O.) ; 21 h : le Testament du docteur Mabuse (V.F.), de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Gengis Khan, de L. Salvador ; 17 h : Dites 33..., de C. Mastrocinque ; 19 h : Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : les Hommes du Nord, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AMOUREUX VOLONTAIRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

AVE MARIA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EUSKADI HORS D'ÉTAT (Fr.) : Reflet Quartier-latin, 5e (326-84-65).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

cinéma

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f., Français, 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

CAL, film irlandais de Pat O'Connor. v.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS, film français de Jean-Paul Feuillebois. George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, ensemble de quatre moyens métrages de Frank Cassenti (*Lettres à Michel Petrucciani, Mystery Mister RA, Archie Shepp*) et de Patrick Chamming (*Uzeste Bleu*), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES YEUX, LA BOUCHE, film italien de Marco Bellochio. v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Danton, 6e (225-10-30 ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). – V.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

ADÈLE H. (v.f.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); Républic Cinéma, 11e (805-51-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65); Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'AS DES AS (Fr.) : Paris Ciné-I, 10e (770-21-71).

L'ASCENSEUR (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

CELA S'APPELLE L'AURORE (F-I) : Logos-I, 5e (354-42-34).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum , 1er (297-25-97); Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Lincoln, 8e (359-36-14); George-V, 8e (562-41-46); Action La Fayette, 9e (329-79-89); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DEAD ZONE (Angl., v.f.) (*) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-25).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (Bré., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marylin, 14e (544-43-14).

JÉSUS DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RAGTIME (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Balzac, 8e (561-10-60).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

TAKING OFF (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim), 18e (259-62-75).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOM JONES (Angl., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.), Le Latina (ex-Marais), 4e (278-47-86), 17 h, 19 h 20, 21 h 40 : Cousine Angélique.

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h : Pendez-moi haut et court ; 20 h : l'Arnaqueur (v.o.) ; 16 h 30 et 22 h 30 : Soupçons (v.o.) ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith ; 24 h : Cul-de-sac (v.o.) ; 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : This is a Army (v.o.) ; 24 h : A bout de souffle made in USA (v.o.) ; 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Journal intime (v.o.) ; Olympic St-Germain, (222-87-23) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : J'ai le droit de vivre (v.o.) ; Paramount Odéon (325-59-83) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : la Tête dans le sac ; 15 h 15, 17 h 30, 18 h 45, 22 h : Rive droite, rive gauche ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Sept ans de réflexion (v.o.).

LAUREL ET HARDY, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Laurel et Hardy au Far-West.

NUIT DES DÉTECTIVES (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : Tony Rome détective ; Tony Rome est dangereux ; la Femme en ciment ; 0 h 45 : Star War la Saga (v.o.) dolby : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : la Femme d'à côté.

ÉLOGE A LA RIGUEUR, ERIC ROHMER, Denfert, 14e (321-41-01) : 18 h : la Femme de l'aviateur ; 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; 20 h : l'Amour l'après-midi.

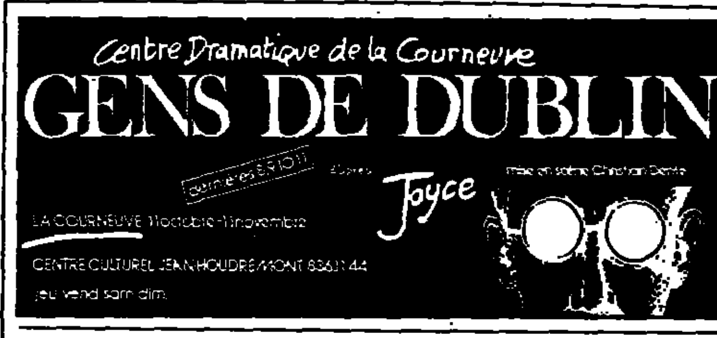
ROBERTO ROSSELLINI : LE CINÉMA RÉVÉLÉ, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : le Messie ; 20 h 30 : Stromboli ; 22 h 15 : la Collectionneuse.

TRUFFAUT Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : 16 h 5, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20 : Jules et Jim.



Eric MULET, jeune photographe, dédicacera son livre « Etats d'Ame », le vendredi 9 novembre 1984, de 17 h à 20 h à la « Chambre claire », 14, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris. Tél. 634-04-31.

« Ce n'est pas avec la réalité qu'Eric Mulet a affaire, c'est avec les images, toutes les images, celles qui se forment et disparaissent instantanément sur le réel, celles qui fusent nos têtes... Chaque photographe promène avec soi ses images et ce sont celles-ci qu'il choisit de prendre, de faire entrer sur les lieux qui le choisissent. »







COMMUNICATION

LES DIFFICULTÉS DE RÉCEPTION DE CANAL PLUS

Une surprise ?

Les difficultés de réception de Canal Plus se révèlent beaucoup moins banales qu'on a pu le dire. Tout porte à croire qu'un certain nombre de prise de péritélévision Périte sur les téléviseurs ne sont pas strictement conformes aux normes rendues obligatoires depuis 1980. Le communiqué publié le 8 novembre par Canal Plus en accord avec les fabricants de téléviseurs le laisse entendre clairement (nos dernières éditions du *Monde* du 9 novembre). Ce communiqué reconnaît que des difficultés techniques toucheraient 3 à 4 % des abonnés. Ceux-ci sont invités à faire appel à un distributeur agréé par Canal Plus, dès qu'ils constatent un mauvais fonctionnement de leur décodeur.

Si ces difficultés sont imputables à une non-conformité du téléviseur aux normes Péritélévision, le constructeur et le distributeur prendront à leur charge les frais d'adaptation du récepteur. Si c'est le décodeur qui est en cause, le distributeur procédera à un échange standard. Dans les deux cas, Canal Plus s'engage à prolonger l'abonnement d'une durée égale à celle de la panne. Si aucune solution technique ne peut résoudre les problèmes constatés, Canal Plus remboursera le montant de l'abonnement. (1)

Les difficultés sont apparues dimanche 4 novembre, lors de la première émission de Canal Plus. Ce jour-là, bon nombre des 180 000 abonnés auront passé plus de temps à essayer de joindre le standard de la nouvelle chaîne qu'à regarder le premier film qui leur était offert avec *l'As des as*. Pour eux, *l'As des as* devenait progressivement celui qui réussirait à enfin mettre en marche le système de réception de Canal Plus... Certains des problèmes posés aux services d'assistance et d'information de la chaîne furent toutefois rapidement résolus. Prise mal enclenchée, difficulté à insérer son code personnel, montage défectueux du système : tout cela révélait simplement que la campagne d'information, pourtant entreprise depuis quelques mois, n'avait pas porté tous ses fruits.

Mais force a été rapidement de constater que les difficultés rencontrées par les abonnés ne relevaient pas seulement d'une mauvaise utilisation du décodeur. Au demeurant, dès les premières heures d'antenne, les responsables de la chaîne reconnaissaient, lors des émissions non codées, donc accessibles à tous, que certains types de téléviseurs produits par Grundig, Sony et Hitachi connaissaient des problèmes d'adaptation au décodeur.

Les responsabilités de ces mauvais fonctionnements se dégagent peu à peu et elles apparaissent partagées. Premier accusé, TDF, qui, lors de la définition de la norme Péritel, n'a, semble-t-il, pas été suffisamment exigeant et précis. Certes, toute édification d'une norme technique ne peut être précise à 100 %, une marge de manœuvre est toujours laissée aux constructeurs. Mais il se révèle, dans le cas présent, que le « flou » laissé a été trop large.

En conséquence, certains constructeurs — deuxièmes responsables — ont mal « interprété » la norme. Il se peut même, en sus, qu'il y ait eu carrément des négligences dans la fabrication. Parmi les trois constructeurs mis en cause par Canal Plus, Grundig et Sony ont protesté de leur *« conformité »* à la norme, Hitachi est resté jusqu'à ce jour silencieux. Mais quelles que soient ces protestations, une conformité à la norme n'a apparemment pas suffit à la bonne réception de Canal Plus. S'il convient parfois pour y remédier d'un réglage ou d'une « astuce », il reste que certains téléviseurs devront être revus par les revendeurs, voire même par les constructeurs.

Canal Plus n'est pas non plus exempt de reproches, car ses dirigeants avaient été prévenus il y a plusieurs mois d'éventuels disfonctionnements. L'on ne découvre pas aujourd'hui en effet les défauts des prises Péritel. Beaucoup d'adeptes de la micro-informatique avaient déjà eu des problèmes de branchement, et Canal Plus ne l'ignorait pas. De surcroît, certains constructeurs ont fait savoir à la quatrième chaîne qu'ils avaient rencontré des difficultés lors des tests effectués avec les décodeurs.

La chaîne, pourtant prévenue, n'a pas cru bon de procéder à des expérimentations à grande échelle. Prise par d'autres soucis, Canal Plus a sans doute sous-estimé les désagréments que provoquerait cette situation et son effet *« caisse de résonance »*...

Cette affaire peut s'avérer... utile à quelques-uns. Les constructeurs européens (hors Grundig) semblent pour le moment hors de cause. Autrement dit, ce sont surtout des groupes japonais qui sont sur la selette. Une fois n'est pas coutume.

LOUIS DEVOS et ERIC LE BOUCHER.

(1) L'Institut national de la consommation *« prend acte de la bonne volonté manifestée par Canal Plus pour résoudre ce problème en prévoyant des prolongements d'abonnements »*. Mais l'INC déplore que la *« marche à suivre »* soit *« complexe »* et *« pénalisante pour le consommateur, en raison de la multiplicité des interlocuteurs »* et conseille d'envoyer *« une lettre recommandée avec accusé de réception à Canal Plus, expliquant la nature de leurs réclamations et demandant un délai de prolongation de leur abonnement »*.

« LE MONDE » SUR 89 FM

A partir du lundi 12 novembre, *le Monde* interviendra du lundi au vendredi sur l'antenne de 89 FM, radio privée locale parisienne dont le directeur est M. Mathieu Fantoni et à laquelle sont associés la Mutualité française, la Ligue de l'enseignement et TEN, un cabinet de communication dirigé par M. Claude Neuschwander, qui préside également aux destinées de la station. Europe 1 coproduit sur cette fréquence une partie des programmes.

Pour sa part, la rédaction du *Monde* prendra l'antenne entre 8 h 30 et 9 heures, entre 12 h 30 et 13 heures et de 19 h 30 à 20 heures. Lors des deux émissions matinales, un tour d'horizon de l'actualité sera présenté à partir des articles à paraître dans le journal distribué dans l'après-midi à Paris. Des critiques sur les spectacles parisiens, des compte rendus d'expositions ou de concerts, des appréciations gastronomiques, accompagneront l'actualité. L'émission de 19 h 30 (« Allo *le Monde* ») permettra aux auditeurs et aux lecteurs du *Monde* d'interroger un rédacteur sur le sujet d'actualité choisi chaque jour par le journal. Le thème débattu sera précisé dans les colonnes du quotidien, de même que sur les antennes de 89 FM.

● *Retirage de « l'Evènement du jeudi »*. — Le premier numéro de l'hebdomadaire fondé par M. Jean-François Kahn et distribué jeudi 8 novembre à 300 000 exemplaires a dû être retiré le même jour à 80 000 exemplaires, a annoncé la direction du journal. Dès 10 h 30, en effet, les dépositaires parisiens manquaient de journaux, malgré une diffusion de 60 000 exemplaires dans la capitale. Compte tenu du prix de vente (20 F), la rentabilité du projet se situerait, selon la direction, à 60 000 exemplaires par semaine.

● RECTIFICATIF. — Deux erreurs de numéros de téléphone se sont glissée dans notre numéro spécial des *Dossiers et documents du Monde*, « La révolution des médias ». D'une part, le numéro 254-11-77 n'est pas le radio-répondeur des « Contes du facteur Martin », mais celui de la société Corelec, à Paris. D'autre part, si *la Correspondance de la presse* a bien comme indicatif le 260-32-29, celui de la revue *Médias* est le 285.50.00. Nous prions les sociétés importunées par ces erreurs, et nos lecteurs, de nous en excuser.

APRÈS LA GRÈVE A TDF

Des mouvements plus amples sont prévus dans l'audiovisuel public

Programmes très réduits jeudi 8 novembre sur TF1, A2, FR3, Canal Plus et même sur TMC (Télé Monte-Carlo) : la grève, qui, selon les syndicats, a été très suivie à Télédiffusion de France (TDF) (le Monde *des 8 et 9 novembre), pourrait préluder à d'autres mouvements plus amples dans l'audiovisuel public.*

La CFDT, la CGT et la CFTC ont déposé le 8 novembre deux nouveaux préavis de grève à TF1, le premier pour la journée du mercredi 14 novembre, le second pour la matinée du samedi 17. Il s'agit pour les syndicats d'accentuer la pression pour améliorer les conditions de travail des techniciens, dont les horaires se sont allongés — avec l'apparition de la télévision du matin le week-end — alors que les effectifs restent constants.

Le conseil national du SURT-CFDT (Syndicat unifié de radiotélévision, majoritaire) se réunira le 16 novembre, pour discuter notamment des négociations sur les mutations en cours : extension des émissions avec Canal Plus, TV5 ou les journaux du matin, mais aussi arrivée des nouveaux matériels comme les caméras à magnétoscopes incorporés. Le syndicat pourrait décider de nouvelles actions, étendues cette fois à l'ensemble de l'audiovisuel public.

Les négociations continuent au sein de TDF et au sein du collège des employeurs (présidé par M. Jacques Pomonti, président-directeur général de l'INA). La direction de TDF et le collège employeurs reconnaissent la nécessité de codifier le « travail posté » (qui n'existait pas jusqu'alors à la radiotélévision), mais un blocage peut se faire sur la question de la récupération du travail de nuit, qui pose par ricochet le problème des effectifs. S'il est *« hors de question de les augmenter »*, selon le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, à la CFDT, on répond que TDF fait partie du secteur industriel et ne doit pas être géré comme une administration.

Pour les syndicats, il s'agit de dénoncer la politique du *« fait accompli »* et l'*« imprévoyance »* des directions : *« Le surcroît de travail avec l'arrivée de Canal Plus était prévisible, depuis plusieurs mois*, dit-on, *mais la direction de TDF a préféré attendre son démarrage pour poser le problème devant le collège des employeurs. »*

[La grève du 8 novembre a mis l'accent sur un des points les plus délicats de la loi du 29 juillet 1982 : le maintien du monopole de diffusion donne aux personnels de TDF le pouvoir de bloquer non seulement le service public mais l'ensemble du secteur privé de l'audiovisuel. Société de droit privé, Canal Plus n'a pu diffuser ses émissions à cause d'une grève d'un établissement public. De manière plus paradoxale encore, Télé Monte-Carlo a pu émettre sur les Alpes-Maritimes grâce à son propre émetteur, mais n'a pu atteindre les Bouches-du-Rhône à cause de l'interruption de travail sur le relais TDF qui dessert la zone de Marseille.

Qu'en sera-t-il demain, lorsqu'on sait que TDF doit assurer l'envoi des signaux de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion vers le satellite de télévision directe, la réception des chaînes étrangères sur les têtes de réseaux câblés et, même, la diffusion des émissions de certaines radios locales privées qui ont fait confiance à l'établissement public pour gérer leur émetteur ?

Situation d'autant plus explosive que TDF, comme l'ont affirmé les syndicats, n'est même pas tenu d'assurer un service minimum en cas de grève à ses clients privés comme il le fait pour les chaînes publiques.]

Vendredi 9 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Dessins animés... et la participation d'Alain Souchon, Anémone, Laurent Voulzy et Véronique Jannot...

21 h 50 Téléfilm : Voir l'Amérique.
De Jean Bany, réal. Jean Marbœuf, avec F. Cluzet, D. Laffin...
Jacques, un joueur invétéré — il joue au poker, au tiercé, à la roulette, — abandonné par sa femme, part à la dérive. Quelques émotions à fleur de peau pour un scénario qui s'étire en longueur. Seul François Cluzet (dans le rôle de Jacques) sauve la mise, mais un acteur si bon soit-il ne suffit pas.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

23 h 45 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Des grives aux loups.
D'après Claude Michelet, réal. Philippe Monnier, avec Bruno Devoldère, Maurice Barrier, Sonia Vollereaux, Jean-Jacques Moreau.
Dernier épisode. L'été 1945 marque la fin de cette saga paysanne. Jacques Vialhe est rentré à Saint-Libéral après quatre ans passés comme prisonnier dans une ferme allemande. Entre lui et son père, c'est le conflit de générations. Berthe, sa sœur, rescapée des camps, reprend peu à peu goût à la vie. Paul décide de s'engager dans l'armée...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Femmes libérées ? » sont invitées : Geneviève Dormann (Amoureuse Colette), *Erica Jong* (les Parachutes d'Icare), *Evelyne Le Garrec* (Des femmes qui s'aiment), *Brigitte Ouvry-Vial* (Femmes made in USA), *Anne Philipe* (Je l'écoute respirer).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Marlène Dietrich) : Ange.
Film américain d'E. Lubitsch (1937), avec M. Dietrich, H. Marshall, M. Douglas, E. Everett Horton, L. Hope Crews (v.o. sous-titrée. N.).
Un Américain s'éprend d'une femme mystérieuse, rencontrée à Paris dans une luxueuse maison de rendez-vous. En Angleterre, il découvre, à sa grande stupéfaction, son identité. Il y a peu d'action et de gags dans cette comédie sur le thème du « triangle ». Lubitsch, roi du style allusif, ironique, est allé vers l'étude de mœurs. Marlène Dietrich joue avec finesse les quiproquos sociaux et les hésitations d'un cœur partagé entre deux hommes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Le cœur et l'enfant.
Magazine d'information d'André Campana.
Une émission d'Igor Barrère et Victor Cohen-Adria sur la chirurgie cardiaque des jeunes enfants. Enquête dans les services des professeurs. Neveu (hôpital Laennec), Binet (hôpital Marie-Lannelongue), Kachaner (hôpital des Enfants-Malades), Casasoprana (hôpital Henri-Mondor).

21 h 30 Journal.

21 h 55 Bleu outre-mer.
Proposé par la Radio-télévision française d'outre-mer.
Album de voyage : la Nouvelle-Calédonie en 1953.

22 h 50 Vidéo à la chaîne.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 1984 : Sonate nº 35, *de Mozart, interprétée par J.-J. Kantorow, violon, et D. Weber, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Drôles d'histoires ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Thalassa ; 18 h, La cuisine des mousquetaires ; 18 h 30, Paris impromptu ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC : Bernard Krief.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La terre, l'instinct, la maison, par H. Tournaire. Avec J. Couelle, G. Luigi, M. Ragon.

21 h 30 Musique : Black and blue : Louis Armstrong Story.

22 h 30 Nuits magnétiques : Qui c'est, Fanon ? Les oreilles d'Amman ou les juifs du pape.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Concerto pour violon et orchestre*, de Mendelssohn ; *Avila*, de Koering, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Yves Prin, sol. H. Delavault, P. Amoyal, M. Parès-Reyna, S. Roberts.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : à 1 h, musique traditionnelle de Bretagne.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

— *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Jack Lang*, ministre délégué à la culture, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 15.

Les programmes du samedi 10 et du dimanche 11 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

INGENIEUR
pour créer une nouvelle génération de machines

Nous sommes un IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANCAIS de machines pour l'AGRO-ALIMENTAIRE

Nous sommes pratiquement le SEUL CONSTRUCTEUR MONDIAL pour une de nos lignes de produit dont un nombre important sont en fonctionnement dans beaucoup de pays.

Ces machines conçues il y a quelques décades sont entièrement mécaniques, valent selon les modèles entre 15 et 30 Millions NF, et ont une vie très longue grâce à l'entretien dont nous assurons la fourniture en pièces détachées.

Nous voulons donner une impulsion à notre marché en sortant un modèle d'une génération entièrement nouvelle qui :

- soit largement équipé de commandes électroniques
- soit beaucoup moins lourd
- consomme moins d'énergie
- nécessite moins de personnel opérateur

Autrement dit, nous voulons remplacer notre «*Caravelle*» par un «*Airbus*» et inciter nos clients à renouveler leur parc.

NOUS CHERCHONS UN

DIRECTEUR DE PROJET/ CHEF DE PRODUIT

qui soit un INGENIEUR imaginatif tout en ne perdant jamais de vue les réalités économiques des utilisateurs, qui ait une bonne connaissance des Machines Lourdes et des Automatismes électro-mécaniques et électroniques ainsi que des connaissances en matière thermique (étuves).

Il aura pour première mission, après avoir visité des utilisateurs en France et à l'Etranger, et procédé aux études préliminaires de «faisabilité» technique, de DRESSER le CAHIER des CHARGES de la NOUVELLE MACHINE et l'ensemble des détails du Projet, de son étude et de son lancement.

Il est nécessaire d'avoir eu une expérience diversifiée, d'avoir au moins 40 ans et d'avoir déjà fait ses preuves dans une opération de nature similaire, c'est à dire de préparation d'une nouvelle génération d'un produit éprouvé.

Lieu de travail : Ville agréable, bureaux d'études dans un cadre champêtre, à 120 kilomètres au Sud de Paris, usines et ateliers dans la Vallée du Rhône...

Nous offrirons au candidat retenu un contrat à durée déterminée de 6 mois pour accomplir la première mission. Il pourra ensuite devenir le CHEF DE PRODUIT, chargé ensuite de piloter le projet et la commercialisation de la nouvelle gamme.

Situation passionnante dans Groupe solide et novateur exportant dans le monde entier 80% de sa production.

Adresser C.V. détaillé et exposé sur les expériences antérieures de développement de nouvelles générations de produits à N. 4240 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Réponse assurée sous quinzaine à toute candidature qui sera traitée dans la plus stricte confidentialité.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Proche banlieue Ouest
- **INGENIEURS D'ETUDE** — Réf. VM 19881 H

Traitement de surfaces - Orléans
- **INGENIEUR METHODES** — Réf. VM 1/1204 B

Orléans
- **INGENIEUR SERVICES GENERAUX** — Réf. VM 1/1204 A

- **CHEF DE PUBLICITE HF** Junior — Réf. VM 11220 AM

Nantes
- **CONSULTANT HF** — Réf. VM GM/EOA

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID, TOKYO MONTREAL

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(2 500 salariés)

recrute

JEUNE JURISTE

niveau maîtrise (+ 2 à 3 ans d'expérience)

Assistant du Secrétaire Général, il assure :

- Le secrétariat des sociétés ;
- Le suivi et la gestion des assurances ;
- La supervision et l'assistance à la négociation des contrats commerciaux.

Il doit par ailleurs s'intéresser à la fiscalité des affaires.

Envoyer c.v., lettre et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.944 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ASSOCIATION CULTURELLE DU TOURISME
ayant importante programmation internationale (50 pays)
recherche

CADRE RESPONSABLE
SERVICE PRODUCTION

Formation et expérience demandées pour élaboration et préparation de produits de tourisme culturel avec :
- Capacités de négociations ;
- Imagination pour concevoir de nouveaux voyages ;
- Compétence pour la coordination du travail d'une équipe de dix personnes.

Env. C.V. avec photo et prét. sous le n° 69010 M RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Etablissements sous contrat recherche
PROFESSEUR
SUPPLÉANT EN MÉTALLURGIE
Adresser C.V. à REGIE-PRESSE sous n° T 068.978 M.
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

ÉDIRÉGIE
LE CARAVANIER, LE VAN ET LE CAMPING-CAR...
recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Expér. magazines souhaitée. Affinités spécialisées appréciées.
Env. C.V. et prét. (impératif) à : ÉDIRÉGIE, B.P. 379 75869 Paris Cedex 18.

Avocat Hte-Savoie ch. juriste confirmé. Écr. n° 30 «Sud-Est Média», 23, r. du Carroz, 74130 Bonneville.

secrétaires

Important groupement associatif national
recherche
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
Destiné à assumer dans l'avenir la Direction du bureau parisien.
Personne ayant un diplôme d'études polyvalent.
Compétences en matière d'administration, de gestion et de droit.
Sténodactylo ayant si possible notion d'informatique.
Expér. pratique souhaitée.
Transmettre c.v., prétentions et photo à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.983 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

représentation offres

FABRICANT
Robes et pulls H. et F., rech. V.R.P. M.C. (H./F.) bien introduit dét. Rég. parisienne.
TRICOCHO
13, cours de la République, 42300 ROANNE.

Recherchons deux vendeurs immobilier loisirs.
Programme mer, montagne.
Déplacements sur toute la France.
Statut V.R.P.
Salaire très motivant.
Après 10 mois de résultats positifs, poste de directeur des ventes à assurer.
Expérience exigée.
Voiture indispensable.
Adresser C.V. et photo s/n° 10.223, le *Monde* 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 28 ans, docteur 3e cycle éco (éco. internat. et dév.) mention tr. bien, étud. ttes prop., rech. form., enseign., etc. Écr. Bendahou, 2, r. de Rouen, P. 105, 92000 Nanterre.

J.H. 23 ans, très sérieux et disp. immédiatement rech. emploi secrétaire, lieur, h. de compagnie en France ou à l'étr. Écrire M. JOSS, poste restante, 84000 Avignon.

J.F., formation médico-sociale, cherche sur Paris place stable secrétaire chez médecin. Tél. : (16) 23/57-66-14.

emplois internationaux

Cherchons jeune fille pour aider garçon handicapé (peu d'aide). Régime stable. Vivre Costa sud Espagne. Logement conditionné. Chambre indépendante. Vie très familiale et agréable. Assez temps libre. Tous frais payés plus salaire. URGENT. Information : Apartado 508, CORDOBA, Espagne.

RECH. CHEF D'ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE
pour école - collège (800 élèves) région parisienne. Poste disponible immédiatement ou rentrée septembre 1985. Écr. n° 31638 MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris (qui transmettra).

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

Vd Mercedes 280 SE, bleu marine, modèle. 85, équipt de la 500 SE. 8.000 km. Px intér. Téléphoner D. VERBAERE N.B. : (20) 77-20-13. Le soir : (20) 35-89-10.

l'agenda du Monde

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris 11e.

Écriture

Brèche sur l'imaginaire et la création. «Elle tourne la page» vs convie à ses ATELIERS D'ÉCRITURE ET TECHNIQUES DU LIVRE. 3 h par sem. ou stage du week-end. Rens. 806-72-96 : 16-19 H.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris.
Prix posée : 65 F/m².
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Téléphone : 658-81-12.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE
peint à la main, gros, 1/2 gros, détail. Exposition permanente.
85, r Michel-Ange, 75016.
Téléphone : 651-61-67.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE HORLOGERIE, LETTRES et
TIMBRES-POSTE
TÉL. 227-40-54 +
14, bd Courcelles. Mº Villiers.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres
à Opéra 4, Chaussée-d'Antin
Étoile 37, av. Victor-Hugo
Ventes Occasions Échanges.

Spécialités régionales

Pensez à Noël. Confits, foie gras, oie ou canard directement du producteur. Tarif gratuit sur demande. Mme RULLAN, Saint-Sernin, 47120 Duras.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
LAURENT
101, avenue La Bourdonnais
Paris-7e. Tél. : 550-40-21
– 35 %
ISPAHAN, NAIN, CAUCASE, etc.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte Italie, Paris tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF
(1) 726-89-63
(1) 638-34-14.

10 mn de l'Etoile, ouest, banlieue résidentielle, résidence hôtelière de haut standing dans un cadre de verdure, reçoit pour séjour temporaire ou définitif personnes 3e âge en chbre seule ou pour couple.
Entourage médical 24 h sur 24 heures.
Activité et animation assurées.
Téléphone : 969-56-55.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND EN QUEYRAS, stage et raid la semaine tt cft 1.300 F et 1.400 F. Sauna. GITE PEYREBELLE. 05390 Pierregrosse Molines (92) 45-81-28.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV 3 h de Paris
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos, formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski) du dimanche au samedi soir.
Prix : de 1.750 F à 2 000 F selon période
LE CRÊT DE L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
16 (81) 38-12-51.

Dracoli House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-41-75.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
Mº SAINT-MARCEL
Imm. pierre de t. Calme, soleil, chf. centr. individuel. 3 P. Entrée, cuis., petite s. de bains, w.-c. 3e ét.
70, bd de l'Hôpital,
sam., dim., lundi 14 h-17 h.

6e arrdt

Mº RASPAIL
Bon imm., asc., balcon s/rue calme, soleil, chauffage central individuel, living double, 2 chambres, entrée, cuis., bains, w.-c.
55, RUE BOISSONADE
samedi de 14 h à 17 heures.

SEINE BEAUX-ARTS
Et. él., asc., 75 m². 703-32-44.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS
300 m², bel immeuble, récept. + 5 chambres.
GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

GRANDS BOULEVARDS
145 m², 5 P. CUIS. BAINS. 3e ét., ascenseur. Possibilité professionnel ou commercial.
GARBI - 567-22-88.

12e arrdt

PRÈS MAIRIE
9, R. ELISA-LEMONNIER
Très bel imm. Ascenseur.
LIBRES
2 P. 40 m², 320.000 F
4 P. 90 m², 760.000 F
4 P. 100 m², 850.000 F
OCCUPÉ LOI 1948
2 P. 47 m², dame seule 285.000 F
GENET 359-66-37.
Vis. samedi 10/11, 14 h-17 h.

14e arrdt

HAMEAU MONTSOURIS
2 PIÈCES ET 3 PIÈCES
PRÊTS CONVENTIONNÉS
SUR PLACE DIMANCHE
14 H A 17 H, 2, R. D'ARCUEIL.

Mº PORTE-D'ORLÉANS
Bon immeuble pierre de taille
1) 3 Pièces, entrée, cuisine bains, w.-c. A rénover.
2) Studio, entrée, cuisine douche, w.-c. A rénover.
10, RUE POIRIER-DE-NARÇAY (angle 132, v. Gl-Leclerc)
sam., dimanche 14 h à 17 h.

15e arrdt

14, R. FIRMIN-GILLOT
Samedi 14 h-16 h, 5e ét. Petit 4 P., balc. s/jard. A rénover. Pos. 2 fois 2 P. 760.000 F.

16e arrdt

Mº PTE SAINT-CLOUD
Bon imm. tt cft, 7e ét., living + 1 chbre, entrée, cuis., s. de bains. S/jardin.
175, bd Murat
dimanche, lundi 14 h-17 h.

17e arrdt

R. SAINT-FERDINAND, 8e ét., asc., très beau 3 P., cft, sur cour, jardin. 950.000 F. Téléphone : 577-96-85.

MONCEAU 5 PCES
(Grand) IMM. GD STAND. serv. 2.400.000 F. 567-60-78.

TERNES VERDURE
210 m² div., luxe 703-32-31.

18e arrdt

RÉSIDENTIEL
rue du Square Carpeaux, gd duplex, 1er ét. : dble living, 1 chbre, cuis., w.c., s. d. b., 2e ét. : mezzanine + gd st. tt cft + chbre de serv. au 3e ét. av. asc. Px 1.700.000 F.
Immo Marcadet 252-01-82.

R. HERMEL : 3 P.
Cuis., w.-c., s. d'eau, chf. cal. gaz, bel imm. pierre de t. Px 350.000 F. 255-64-59.

19e arrdt

CHARME DU 19e
MAISON AV. JARDIN
Séj. + 3 chbres. 272-40-19.

78-Yvelines

SARTROUVILLE, F 3, résidence GALILÉE, 5' commerces et gare tt cft. Tél. après 18 heures : 913-78-74.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
Résidence Montjoie-Mairie appt 87 m², tout confort séjour + 3 m²., soleil, calme cave, parking. 788-16-26 après 18 heures.

BOURG-LA-REINE, centre imm. stand. 1980 pierre de t. 3 p., 70 m², 625.000 F. Frais de notaire 3 %. 547-62-62.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
Très beau 4 P., 90 m² + beau balc. Imm. neuf. Prêt conventionné, chf. individuel, 3e et dernier ét. Petite résidence.
TRÈS BELLE AFFAIRE
PRIX : 850.000 F.
DEMICHELI
Tél. 873-50-22 et 47-71.

Province

LES MENUIRES
(SAVOIE) au pied des pistes :
- STUDIO : pour 4 personnes.
- 2 PCES : pour 6 personnes.

Bien équipés. S'adresser : BP 31 (95210) ST-GRATIEN Tél. (3) 989-60-07, à part. 19 h.

CORSE... 12 km de Bastia, route de la Marana «RÉSIDENCE LES ESPACES VERTS» Studios à vendre grand standing, bord de mer, entièrement meublés et décorés. Crédit personnalisé. Renseignements vente : (16-95) 30-53-50.

immobilier information

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 des nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, r. Montevideo, PARIS-16e.

locations non meublées offres

Paris

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
58, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris Mº St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Mº CENSIER.

16e Molitor, 3 P., terrasse, s. d. b., cuis., standing, 8e ét., park. Libre. 8.500 F ch. incluses. Téléphone : 567-84-30.

14, RUE THOLOZE
TRÈS BEAUX 2 P. dans imm. à neuf, tt cft. 3.900 + ch.
Les 8 et 9 novembre 14/17 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre supérieur et personnel. IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. des appts ttes catégories ou villas. Loyer élevé accepté. Paris-banlieue. 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66. 283-57-02.

terrains

25 KM PARIS OUEST
BEAU BOIS 8 ha constructible. 2 mais. 200 m². Sit. unique. Écrire EUDICO, réf. 3080/28, 11, rue Carpeaux, 75018 Paris. qui transmettra.

maisons individuelles

Montreuil-Croix-de-Chavaux Mais. 198 m², 7 P., 2 cuis., 2 bns, tt cft. Lib. + 2 P. occ., cave, gar., jard., 750.000 F. 857-68-12 après 19 h.

villas

Villas, 73 m², Midi, bord de mer, jards. terrasses, mezzanine, cheminée. 570.000 F. SAUSSET. 42/45-34-21.

maisons de campagne

BRETAGNE
10 km de Carhaix. Maison 3 pièces princ., douche, w.-c., terrain 1.100 m² env., grenier aménageable (3 chambres) 270.000 F à débattre (200.000 F comptant + crédit gratuit 1.300 F/mois). Tél. (1) 797-24-81 apr. 18 h.

propriétés

ALPILLES PROVENCE
mas 17e s. entièr. restauré + maison d'amis, piscine, dans superbe terrain de 12.000 m². Téléphone : (75) 01-68-33.

viagers

Etude LODEL, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

Propriété 18 P., 3.000 m² ter. 14' La Défense par autor. 25.000 F mens. T. 527-82-65. Sc. 2, av. Boudon, 75016.

locaux commerciaux

Locations

GARE DE LYON
Petit immeuble indépendant, 10 bureaux rénovés. Bail 3-6-9. Tél. 329-58-65.

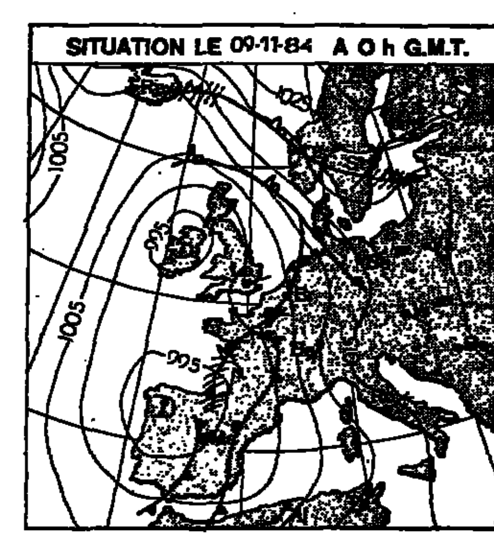
Prox. avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant, gde hauteur sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt, idéal agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. : 329-58-65.



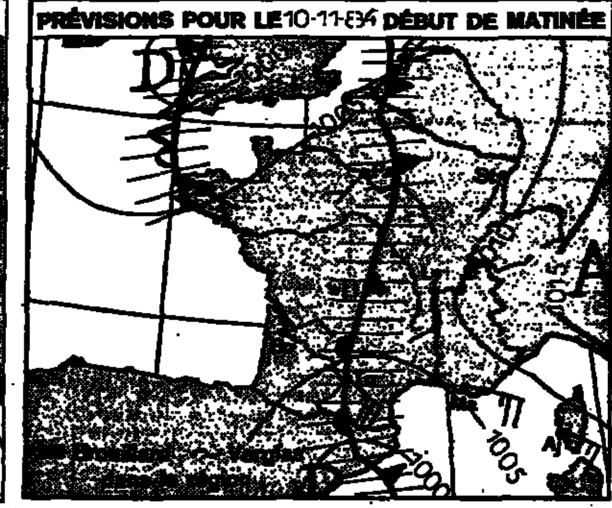
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09-11-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-11-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 novembre à 0 heure et le samedi 10 novembre à 24 heures.

Le temps restera doux et humide, avec une onde perturbée active dans le sud du pays.

Samedi, les régions méditerranéennes, le sud-est du Massif Central et et Midi-Pyrénées seront concernés par un temps très nuageux à couvert avec des pluies abondantes et parfois orageuses sur le Roussillon, le Languedoc et les Cévennes. Le vent d'est sera assez fort près des côtes.

Ailleurs, la matinée sera nuageuse et brumeuse, surtout dans le Nord-Est. Quelques pluies seront observées du Nord au Centre. L'après-midi, les nuages seront moins abondants de la Bretagne au Bordelais et dans le Nord-Est.

Les températures seront sans changement notable.

Evolution prévue pour le dimanche 11 novembre

Le mauvais temps s'accentuera à proximité de la Méditerranée jusqu'aux Cévennes et au Midi-Pyrénées. Le vent d'est restera assez fort. Ailleurs, la matinée sera nuageuse et brumeuse avec des brouillards locaux. L'après-midi, les éclaircies seront plus belles que la veille. Toutefois, le ciel restera assez nuageux du Nord au Massif Central, tandis qu'il se couvrira à nouveau en soirée sur l'extrême Ouest.

Il y a peu d'évolution à attendre pour les températures.

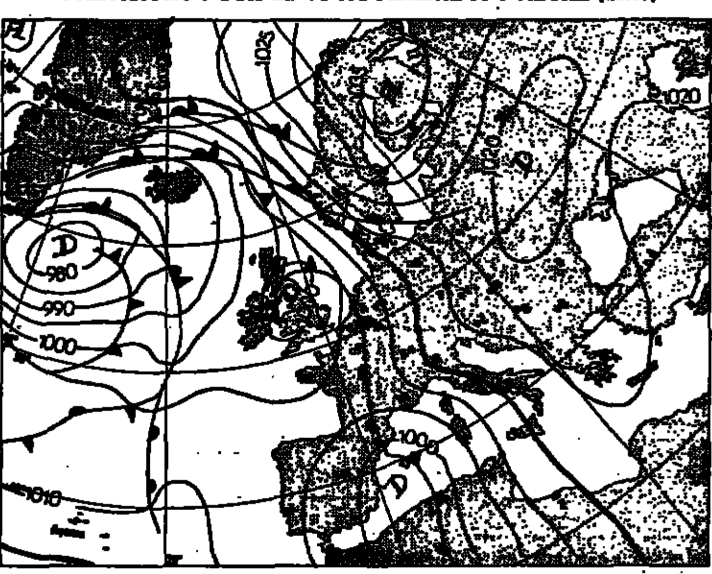
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 novembre, à 7 heures, de 1 000,3 millibars, soit 750,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 novembre; le second, le minimum de la nuit du 8 novembre au 9 novembre) : Ajaccio, 24 et 11 degrés; Biarritz, 18 et 12; Bordeaux, 16 et 11; Bourges, 18 et 12; Brest, 14 et 8; Caen, 16 et 11; Cherbourg, 15 et 9; Clermont-Ferrand, 18 et 16; Dijon, 17 et 7; Grenoble-St-M.-H., 16 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 9; Lille, 17 et 10; Lyon, 18 et 10; Marseille-Marignane, 20 et 17; Nancy, 11 et 5; Nantes, 16 et 12; Nice-Côte d'Azur, 19 et 12; Paris-Montsouris, 18 et 11; Paris-Orly, 18 et 11; Pau, 15 et 10; Perpignan, 19 et 17; Rennes, 15 et 10; Strasbourg, 9 et 2; Tours, 16 et 11; Toulouse, 19 et 17; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19; Amsterdam, 14 et 10; Athènes, 22 et 13; Berlin, 5 et 4; Bonn, 14 et 7; Bruxelles, 17 et 10; Le Caire, 25 et 19; îles Canaries, 24 et 17; Copenhague, 8 et 8; Dakar, 28 et 23; Djerba, 28 et 14; Genève, 11 et 6; Istanbul, 17 et 11; Jérusalem, 19 et 9; Lisbonne, 14 et 10; Londres, 16 et 9; Luxembourg, 13 et 7; Madrid, 11 et 8; Montréal, 5 et − 6; Moscou, 3 et 1; Nairobi, 23 et 16; New-York, 9 et 2; Palma-de-Majorque, 23 et 16; Rio-de-Janeiro, 29 et 25; Rome, 21 et 10; Stockholm, 8 et 5; Tozeur, 26 et 17; Tunis, 28 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 10 novembre

PARIS

Nouveau Drouot : tapis, tabatières.

ILE-DE-FRANCE

Dreux, 14 heures : timbres; **Meaux**, 14 heures : tableaux, bibelots, meubles, tapis; **Senlis**, 10 heures : meubles, objets d'art.

Dimanche 11 novembre

Chartres, 10 heures : armes anciennes, 14 heures : soldats de plomb.; **Compiègne**, 14 heures : tableaux, argenterie, bijoux, objets d'art, meubles; **Enghien**, 14 h 30 : chemins de fer, modèles réduits; **L'Isle Adam**, 14 h 30 : fourrures, 15 h 30 : argenterie, bijoux; **Meaux**, 10 heures : stock de vêtements et chaussures, 14 heures : tableaux, bibelots, meubles, tapis; **Provins**, 14 heures : timbres; **Senlis**, 10 heures : meubles, objets d'art, lots sur le thème de la chasse; **Sens**, 14 h 30 : objets d'art, armes, sculptures, tableaux modernes, meubles, argenterie; **Versailles, Chevau-légers**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux, 14 h 15 : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 10 novembre

Bourg-en-Bresse, 14 h 30 : tapis d'orient; **La Rochelle**, 14 heures : lithos, gravures, céramiques, argenterie, bijoux, tapis; **Nancy**, 14 heures et 20 heures : livres; **Niort**, 14 h 30 : tableaux modernes, tapis d'Orient; **Orléans**, 14 h 30 : livres, lettres, dessins et gravures par Max Jacob; **Reims**, 14 heures : livres anciens et modernes; **Saint-Pois** (50), 14 heures : bijoux, argenterie, objets de vitrine.

Dimanche 11 novembre

Arles, 14 heures : objets d'art, meubles, art populaire; **Beaune**, 14 heures : tableaux, bijoux, argenterie, objets d'art, meubles; **Boulogne-sur-Mer**, 14 h 30 : céramiques, objets d'art, meubles; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : haute époque; **Canaples** (02), 14 h 30 : argenterie, bijoux, faïences, tapis, meubles; **Dijon**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux; **Monte-Carlo**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux; **Pithiviers**, 14 h 15 : art d'Asie, tapis d'Orient; **Rouen**, 14 h 15 : objets d'art, meubles, tableaux, argenterie, bijoux; **Saint-Pois**, 14 heures : meubles.

FOIRES ET SALONS

Boulogne-Billancourt; La Couture (62); **La Ferté-Allais** (91); **Paris PLM Saint-Jacques Toymania** (dimanche seulement); **Rosny II** (93), **Saint-Etienne; Toulouse; Trouville.**

EXPOSITIONS

Marjolaine pour tous les goûts

Il flotte dans ces entrepôts, coincés entre les sablières de la Seine et la gare d'Austerlitz, d'étranges odeurs de cuisine. On y hume aussi bien les miels de la Cévenne ardéchoise que les saucisses de couenne aux lentilles, auxquels se mêlent, entêtants, les effluves d'essence de lavande. De la cape de berger des Pyrénées en bonne grosse laine aux nichoirs à chauves-souris, en passant par les kiwis biologiques du Périgord et les abris à forficules (pour la lutte des perce-oreilles contre les pucerons), on trouve tout à Marjolaine, dixième du nom, le *«Salon de la différence»*.

Voilà dix ans, en effet, que Nature et Progrès, «association européenne d'agriculture et d'hygiène biologiques», organise son Salon Marjolaine à Paris. Pendant dix jours, quelque deux cent cinquante exposants venus de toute la France et des pays voisins, présentent, quai d'Austerlitz, le meilleur de leur production.

S'y retrouvent entre autres les Amis du paysan biologiste, les Croqueurs de pommes, les Maraîchers biodynamistes et tous ces anciens ou néo-ruraux qui veulent boire et manger autrement. Ils vendent des croquettes de tofou (au soja) et des galettes aux dix légumes, mais aussi du thé de Tanzanie ou du café du Nicaragua, *«par solidarité avec le tiers-monde»*. A Marjolaine, les associations à but non lucratif se jettent dans le négoce. Pour la bonne cause.

Marjolaine sert aussi de vitrine à tous les médecins de l'âme et du corps qui pratiquent les méthodes douces. C'est du moins ce qu'ils prétendent, à travers un vocabulaire, il faut l'avouer, souvent dur à entendre et lourd à digérer : digitopuncture, intégration posturale, réflexologie du pied, instinctothérapie et autres auriculonévraxologies. C'est le royaume du massage californien, des vibro-masseurs (sous les pieds, dans le dos ou carrément intégrés au fauteuil), du piézopuncteur (une sorte d'allume-gaz qui chatouille l'épiderme), de la baignoire à bulles et du caisson d'isolation sensorielle (prendre rendez-vous et apporter sa serviette).

De l'hygiène du corps, on passe vite à la grande lessive des cerveaux. Du yoga à la théosophie. De l'anglais sous hypnose à la tarologie (science éminente issue de l'ancien tarot de Marseille). Du Paravidya, *«centre d'épanouissement du potentiel humain»*, au Katsugendu, *«l'art de la respiration par le créateur du non-faire»*. Que vous soyez dépressif ou avide de vraie lumière, que vous ayez la migraine ou mal au dos, une foule de clubs et associations sont prêts à vous accueillir. Plusieurs donnent des conférences et dédicacent leurs livres. Il se passe toujours quelque chose au Salon Marjolaine. Pour tous les goûts. Pour toutes les bourses. Pour toutes les curiosités.

ROGER CANS.

★ Marjolaine, 24, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Tél. : (1) 570-70-77. Jusqu'au 11 novembre.

★ Nature et Progrès, 53, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-89-99.

JOUETS-PARIS 1900. — Organisée par la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris (ADAC) et conçue par la Société des amis du jouet, une exposition aura lieu jusqu'au 2 décembre, à la mairie du dixième arrondissement, sur le thème « Jouets-Paris 1900 ». La Belle Epoque », en effet, marque, du fait de l'industrialisation, une période de grand changement. Seront évoqués les foyers de fabrication, les magasins de vente et l'activité intense des trottoirs des grands boulevards au moment des fêtes de fin d'année. On pourra également admirer de très nombreux automates, poupées, jouets scientifiques, machines à vapeur, trains, voitures, bateaux, toupies, diabolos, bilboquets, jeux de société, etc.

★ ADAC, 4, rue Jules-Cousin, 75004 Paris. Tél. : (1) 272-93-42 (Michèle Planel).

★ Mairie du dixième arrondissement, 72, rue du Faubourg Saint-Martin. Ouvert tous les jours de 11 h 30 à 18 heures, sauf le lundi.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Sénant (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte Chapelle », 15 heures, grille du Palais de justice (Academia).

« L'appartement de Clemenceau », 15 heures, 8, rue Franklin (Approche de l'art).

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Arcus).

« Exposition Watteau », 18 h 15, métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

« Le Marais », 15 h 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, Mme Barbier.

« La collection Walter-Guillaume », 10 h 30, dans le hall de l'Orangerie, M. Bouchard.

« Les salons de réception de l'Hôtel des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli, Marion Ragueneau.

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée, Marion Ragueneau.

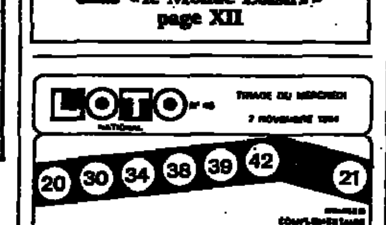
« Le monastère de Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal, Mme Ferrand.

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« De Mouffetard au Panthéon », 15 heures, métro Monge (Lutèce visites).

« Belleville », 15 heures, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII



ÉDITION

Hachette et les Editions mondiales en concurrence pour le rachat de Dupuis

De notre correspondant

Bruxelles. — *Spirou* et *les Schtroumpfs* sont plus que jamais l'enjeu d'une grande bataille financière. On croyait, il y a moins d'un mois encore, qu'ils avaient trouvé un nouveau patron. A ce moment-là, en effet, les éditions Dupuis de Marcinelle, qui occupent une place de premier plan dans le monde de la bande dessinée, annonçaient qu'elles céderaient pour 1 milliard 200 000 millions de francs belges le contrôle de leur entreprise à un groupe, au sein duquel Hachette détiendrait 48 % du capital tandis que le holding Bruxelles-Lambert contrôlerait 32 % des actions, les membres de la famille Dupuis en conservant 20 %.

Aujourd'hui, tout paraît remis en question. De source syndicale, on apprenait, jeudi 8 novembre, que, sans avoir apparemment prévenu ses partenaires potentiels, la famille Dupuis aurait rompu le pré-accord avec Hachette et Bruxelles-Lambert. Elle préférerait traiter maintenant avec un autre groupe français, les Editions mondiales, qui lui auraient fait une offre supérieure de 100 ou 200 millions de francs belges à celle des acquéreurs avec lesquels elle avait déjà négocié une convention d'achat.

Le nouvel accord préparé par la famille Dupuis est-il définitivement conclu ou s'agit-il simplement de faire monter les enchères ? Rien n'est encore très clair à cet égard. Le groupe Bruxelles-Lambert, toutefois, se déclare « outré » par le revirement de la famille Dupuis. M. Albert Frère, président de son comité exécutif, paraît cependant, en la matière, résigné à *« tirer un trait sur toute cette affaire »*.

Les Editions mondiales, en liaison avec un autre groupe parisien dirigé par M. Maurice Brébart, l'ancien patron de *la Libre Belgique-Dernière Heure*, est déjà en train de prendre le contrôle des éditions du Hennin, qui est la filiale belge de la société éditant *Femmes d'Aujourd'hui*. Aussi, la nouvelle opération en cours suscite-t-elle de vives inquiétudes dans les milieux syndicaux de Charleroi, où l'on craint que l'hebdomadaire féminin soit en fin de compte sacrifié dans cette vaste réorganisation.

En même temps, le bruit court que la société de marketing et de commercialisation du groupe Dupuis serait cédée à des intérêts américains. Cette société, qui crée et distribue les Schtroumpfs ainsi que les gadgets s'inspirant de la célèbre bande dessinée est pourtant l'une des branches les plus rentables du groupe Dupuis.

JEAN WETZ.

CARNET DU Monde

Mariages

— Jean DAVID
et
Catherine PINARD

font part de leur mariage le 8 novembre 1984, à Paris.

— M. et Mme Michel GATTEGNO ont la joie de faire part du mariage de leur fille,

Nadine-France
avec M. Victor SEROUSSI

qui sera célébré le 14 novembre 1984, à Neuilly.

8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Le 15 octobre 1984,

Georges AVRAMIDIS,
guitariste,

nous quittait.

Sa femme,
Sa fille,
Sa sœur,
Sa famille et ses amis
demandent à ceux qui l'ont connu et estimé, d'avoir une pensée pour lui.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 17 octobre au Grand-Lucé.

Le Grand-Lucé (Sarthe).
36, rue Condorcet, Paris.

— M. et Mme Edmond Barbier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Falcoz,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Barbier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Barbier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Renée Barbier,
sa sœur,
M. et Mme Fred Cartier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BARBIER,
commandeur de l'ordre Saint-Charles,

pieusement survenu le 2 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Montereau (Seine-et-Marne) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villa Marie-Georgette,
7, rue Bellevue, Monte-Carlo.
MC 98000 Monaco.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BLAIZOT,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de la faculté des sciences de Bordeaux,
doyen honoraire
de la faculté des sciences de Toulouse,
ancien recteur
de l'académie de Poitiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu subitement le 2 novembre 1984, dans sa soixante-dixième année.

De la part de
Mme Jean Blaizot,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Blaizot,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute sa famille, ses alliés, ses amis.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Sainte-Madeleine de Franconville, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise à Paris, le 7 novembre 1984.

12, allée des Fonds-de-Fretay.
95130 Franconville.
14, rue Georges-Vogt.
92190 Meudon.

— M. Louis-Clément Desautel,
Hubert et Marie-Claude Desautel
et leurs enfants, Hélène et Flore,
Monique Desautel-Jamois
et Jean-Pierre Jamois
et leurs enfants, David et Ivan,
Jacques et Rolande Julia Desautel
et leurs enfants, Frank, Eve et Olivier,
Les familles Desautel, Dupessey, Humarau, Quinzii, Tocquet, Lamorthe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette DESAUTEL,
née Dupessey,

survenu lundi 5 novembre 1984, dans sa soixante-quinzième année, à son domicile de Versailles.

10, impasse Nattier,
78000 Versailles.
Château de Saint-Cassian,
31609 Muret.
109, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
63, quai Gabriel-Péri,
94340 Joinville.

— On nous prie d'annoncer le décès de la

baronne DILLON-CORNECK,
née Anne Claire Françoise
Saint-Clair Delacroix,

survenu le 8 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

De la part de
M. Patrick Dillon-Corneck,
M. et Mme Jacques Dillon-Corneck
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Dillon-Corneck
et leur enfant,
M. et Mme Alain de Lamarzelle
et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Tellières-le-Plessis, le lundi 12 novembre à 15 heures.

61390 Courtomer (Orne).

— Mme Paul Etaix,
née Madeleine Lanier, son épouse,

M. et Mme Jean Mills,
Sophie et Philippe,
M. Jean-François Etaix,
Docteur et Mme Louis-Dominique Etaix,
Isabelle, Christel, Marie-Astrid, Anne-Violaine,
Mlle Marie-Anne Etaix,
ses enfants et petits-enfants,

Mlles Andrée et Anne-Marie Etaix,
ses sœurs,
Mlle Claude Benoist,
sa cousine,

Mme Jean Etaix,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Caillard, Edmond Lanier, Gautier,
Lucien Lanier,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Ses cousins, ses alliés,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Paul ETAIX,
ingénieur agronome INA-Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 octobre 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Dancé (Loire), le 2 novembre 1984.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 17 novembre 1984, à 11 h 15, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-5e.

Ceux qui auraient aimé manifester leur sympathie par des fleurs pourront, selon le vœu de Paul Etaix, offrir des dons au Secours catholique.
Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Bargue, 75015 Paris.

Remerciements

— Ses enfants, petits-enfants
Et proches
remercient ceux qui, lors du récent rappel à Dieu de

Mme Jean SUTTER

se sont associés à leur peine.

Avis de messes

— Le dimanche 11 novembre 1984, la messe des artistes de 11 h 45, en l'église Saint-Roch, sera dite à la mémoire de

Mireille AUXIETRE,
pianiste,

disparue le 3 septembre 1983.

Parents et amis sont invités à s'unir d'intention.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le déficit des groupes nationalisés (hors la sidérurgie) est passé de 10,9 milliards à 5 milliards entre 1982 et 1983

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur vient de diffuser le rapport sur « Le secteur public industriel en 1983 » rédigé par M. Thierry Le Roy lorsqu'il était chef du service des entreprises nationales (M. Le Roy a, depuis, été nommé directeur du cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture.).

Ce document analyse, entreprise par entreprise, les principales données chiffrées de onze groupes nationalisés (Renault, CGE, Saint-Gobain, Thomson, Rhône-Poulenc, Pechiney, Sacilor, Usinor, Bull, CDF-Chimie, EMC) et tente de répondre aux trois questions relatives aux objectifs qui ont été assignés par les pouvoirs publics à ces firmes (1).

• Ont-elles un rôle moteur dans l'activité économique et la modernisation industrielle ?

Leurs investissements se sont accrus : 37 milliards de francs en 1983 au lieu de 30 l'année précédente.

Parallèlement à l'« *internationalisation* » de ces investissements, on note un effort pour la recherche (+3,6 % en volume, ce qui est moins toutefois qu'en 1982, + 6 %) et pour l'exportation (+ 20 %). Le rapport indique que, globalement, ces groupes – qui ont à faire face à des opérations internes de conversion industrielle – ont maintenu le niveau de l'emploi : 990 000 fin 1983 contre 983 000 fin 1982. Conformément aux contrats de plan, des propositions de reclassement ont été adressées au personnel. Mais il sera intéressant d'attendre le rapport 1984 pour avoir une appréciation plus juste, et probablement moins optimiste, de la politique en matière d'emploi, puisque, dans la sidérurgie, la téléphonie ou l'automobile, des réductions importantes du nombre des salariés sont à attendre. En outre, les groupes nationalisés ont été très vivement sollicités pour créer des usines dans les quinze pôles de conversion, notamment en Lorraine, ce qui se traduira par des échanges internes de personnel.

• Ces groupes ont-ils développé le dialogue social et démocratisé la gestion ?

Pour la première fois, des administrateurs salariés ont été élus aux conseils d'administration par les agents des entreprises nationales. Pour prendre un exemple – Saint-Gobain, – les élections qui ont eu lieu le 10 mai 1984 ont donné les résultats suivants : 3 sièges pour la CGT, 1 pour la CFDT, 1 pour FO, 1 pour la CGC, à la société-mère, et 56 sièges pour la CGT, 20 pour la CFDT, 30 pour la CGC, 11 pour FO, 1 pour la CFTC, dans les quarante-sept filiales (de plus de mille salariés).

• Dernière question : les groupes nationalisés ont-ils redressé leurs comptes ?

En 1983, les évolutions sont contrastées. Si le résultat net consolidé se détériore pour certaines entreprises (Renault, CDF-Chimie, sidérurgie), il se redresse pour les autres et globalement pour l'ensemble. Pour les onze entreprises analysées, la somme de ces résultats financiers passe de – 19 200 millions à – 16 090 millions et, si l'on exclut la sidérurgie de – 10 900 millions à – 5 021 millions.

(1) Le rapport donne en outre les statistiques sur trois autres groupes nationalisés : CEA-Industrie, Elf-Aquitaine, CGCT.

Le CEA engage une profonde réorganisation de sa filiale informatique CISI

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a décidé de réorganiser en profondeur la CISI (1), sa filiale (à 95 %) spécialisée dans les services informatiques, qui a perdu 108 millions de francs l'an passé. M. Henri Cantegreil, vice-président-directeur général de Steria, a été nommé, le 7 novembre, administrateur de la CISI et conseiller auprès de M. Nollet, PDG de CISI, lequel s'occupera à l'avenir des activités internationales. M. Gérard Renon, administrateur général du CEA, précise que *« M. Cantegreil pourrait être porté à la présidence si nécessaire »*.

Ce changement de direction s'accompagne d'une injection de capital de 100 millions de francs, apportés par le CEA, et d'une restructuration de la CISI avec la création d'une société holding coiffant les filiales étrangères et cinq filiales en France, CISI-Industrie (200 personnes), CISI-Gestion (380 personnes), CISI-Télématique (600 personnes), CISI-pétrole (67 personnes) et CASSIE (60 personnes travaillant dans l'enseignement assisté par ordinateur).

Il s'agit, selon M. Renon, d'adapter les structures aux évolutions du marché et de préparer l'entrée d'éventuels partenaires intéressés par ces filiales. *« Des négociations sont en cours »*, a indiqué M. Renon sans plus de précision, mais il apparaît évident que la CISI devra faire un choix dans ses axes futurs de développement. Déjà Wharton Econometrics Associates (WEFA), société américaine spécialisée dans les banques de données macro-économiques, acquise en mars 1983 et déficitaire de 30 millions de francs, sera rapprochée de CEA-Industrie.

La CISI, qui était à l'origine le département informatique du CEA, est devenue la troisième société de services informatiques française avec un chiffre d'affaires attendu pour 1984 de 1,5 milliard de francs. Elle doit faire face à une baisse de son marché de « traitement » (la location de temps machine) et s'orienter vers les *« prestations intellectuelles »* apportant plus de valeur ajoutée, comme toutes ses consœurs.

Mais cette diversification nécessaire ne semble pas avoir été toujours soutenue par une stratégie claire. M. Nollet a été très critiqué par nombre de ses cadres et par le ministère de l'industrie, en particulier lors du coûteux rachat de Wharton, qui imposait un deuxième producteur sur ce secteur difficile au côté de l'association GSI-INSEE, « pôle » retenu par les pouvoirs publics. La reprise en mains par le CEA était donc attendue.

E. L. B.

(1) Compagnie internationale de services informatiques.

Les télécommunications aux Etats-Unis

ATT VEUT CONSTRUIRE UN RÉSEAU DE 33 000 KILOMÈTRES EN FIBRE OPTIQUE

Le groupe American Telephone and Telegraph (ATT) a annoncé, le 8 novembre, qu'il construira d'ici à 1990 un réseau de fibre optique de 33 000 kilomètres couvrant les Etats-Unis. Il s'agira du *« plus vaste réseau du monde »* utilisant cette technologie pour transporter la voix, les textes et les images.

L'investissement se monte à 2 milliards de dollars (18 milliards de francs), dont la moitié sera déboursée dans les deux prochaines années. Il sera financé, selon ATT, sans aucun accroissement des tarifs téléphoniques.

Le groupe américain, qui a perdu son « monopole » sur les télécommunications américaines et qui doit faire face à une vigoureuse concurrence sur les communications longue distance de la part de nouvelles sociétés, comme MCI, Sprint-GTE ou SBS (filiale d'IBM), espère maintenir ainsi sa suprématie actuelle.

Le projet de création d'une société holding coiffant le CCF, l'UBP et l'Européenne de banque provoque de vifs remous

Conséquence directe de l'accord de coopération intervenu en juillet 1983 entre le Crédit commercial de France (CCF), l'Union de banques à Paris (UBP) et l'Européenne de banque (EB, ex-banque Rothschild), une société holding serait prochainement créée avec pour mission de coiffer ces trois établissements (*nos dernières éditions du 9 novembre*).

C'est du moins ce qu'affirme M. Lucien Pfeiffer, le président de l'UBP qui a récemment informé le personnel de sa banque en ces termes : *« Par lettre du 31 octobre 1984, le ministre de l'économie, des finances et du budget* (M. Pierre Bérégovoy) *vient de me faire savoir que, dans la perspective d'une réalisation active du rapprochement entre banques nationales, 51 % du capital du Crédit commercial de France et de l'Union de banques à Paris allaient être apportés à la fin de l'année à une société holding qui aura également le contrôle majoritaire de l'Européenne de banque et dont l'Etat détiendra la quasi-totalité des actions. Les modalités de cette opération seront précisées le plus rapidement possible avec nos autorités de tutelle. »*

« Je me félicite – et nous devons tous nous réjouir – de cette évolution, conforme à l'esprit de nos accords de juillet 1983 et, en particulier, du maintien de l'individualité et de l'autonomie de gestion de notre établissement », ajoute M. Pfeiffer dans ce document qui, on s'en doute, a ému les personnels – et les dirigeants – des deux autres partenaires de cet « archipel bancaire ». A commencer par le CCF, considéré jusqu'ici comme l'artisan et le véritable pilier du rapprochement esquissé entre trois groupes aussi différents par la taille que par leur situation financière respective.

C'est ce que n'a pas manqué de souligner M. Claude Jouven, le président du Crédit commercial de France, dans un message destiné au personnel de la banque et rédigé aussitôt en réponse aux *« déclarations intempestives que certains ont cru devoir faire et que je vous demande de traiter comme il convient »*.

« Il est exact que des négociations ont été engagées depuis plusieurs mois entre notre établissement, l'EB et une banque régionale, l'UBP, qui, si elle n'est que la quarante-quatrième banque en France avec un bilan ne représentant que 3,2 % de celui du CCF, est bien implantée en région parisienne et possède des complémentarités intéressantes pour l'EB et le CCF. » Mais, poursuit aussitôt M. Jouven, *« à l'heure actuelle, les modalités concrètes d'un rapprochement ne sont pas encore précisées et les conditions nécessaires ne sont pas encore réunies. (...) Vous savez à quel point la confidentialité est nécessaire au succès de telles négociations. Nous avions réussi, pour notre part, à la maintenir intégralement. Je regrette que tous les partenaires concernés n'aient pas adopté la même attitude. »*

Du côté de l'Européenne de banque, on se borne à indiquer que l'information avancée par M. Pfeiffer ne constitue « *qu'une hypothèse de travail* ». On comprend mieux la prudence du propos quand on sait que, outre les négociations tripartites menées entre le CCF, l'UBP et l'EB, et qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à la mise en place de deux structures communes de concertation (le Consortium français de participations bancaires et la Compagnie interbancaire de développement), ces deux derniers établissements doivent régler définitivement le cas de la Compagnie commerciale de banques (CCB), l'ex-Discount Bank, destinée à être reprise par l'Union de banques à Paris (*le Monde* daté 8-9 juillet 1984).

Mais, dans les circonstances présentes, c'est surtout l'annonce de la mise en place prochaine de cette superstructure qui intéresse la communauté financière, et il semble bien que le principe en soit définitivement acquis Rue de Rivoli. Même si l'on n'est pas en mesure de préciser, pour l'instant, comment sera exactement constituée cette société holding et, surtout, qui va la diriger.

SERGE MARTI.

FAITS ET CHIFFRES

• Prise de participation de Deutsche Bank dans une banque britannique. – La Deutsche Bank va prendre une participation de 4,99 % dans la banque d'affaires londonienne Morgan Grenfell pour un montant de 14 millions de livres sterling. Par cette acquisition, la banque allemande entend renforcer sa présence sur le marché londonien des euro-obligations et prendre pied sur l'important marché britannique des fonds d'État dont l'accès va être facilité par les autorités locales.

• Midland Bank vend Thomas Cook aux États-Unis. – La Midland Bank britannique vient de vendre à la firme américaine Dun and Bradstreet, surtout connue pour ses informations financières et commerciales et ses banques de données, les intérêts que possédait sa filiale Thomas Cook aux États-Unis. Cette transaction, provoquée par la réglementation bancaire américaine, ne concerne que ce pays, Cook restant propriété de la Midland pour le reste du monde, et exclut l'activité relative aux chèques de voyage.

• Nouvelle découverte de pétrole dans le Bassin parisien. – Les sociétés Total et Triton France ont annoncé que le puits d'exploration de Blandy-les-Tours, situé sur le permis de Melun (Seine-et-Marne), s'était révélé producteur, avec un débit de huit cent dix-huit barils de pétrole brut par jour (409 000 tonnes/an).

Ce puits est situé à proximité du champ de Chaunoy, découvert en 1983 par Esso, qui devrait produire 200 000 tonnes de pétrole en 1984 et 400 000 tonnes en 1985. Triton France, qui détient 50 % du permis à égalité avec Total, est opérateur sur le permis de Melun.

• Petrocanada aide l'Institut français du pétrole. – La société Petrocanada a signé le 6 novembre comme prévu (*le Monde* du 29 septembre) un accord de coopération avec l'Institut français du pétrole. La société canadienne prendra une participation de 27 % dans la société holding ISIS, qui détient les participations de l'IFP dans plusieurs sociétés industrielles.

RENAULT ET LE GROUPE NORTON PRODUIRONT DES PIÈCES EN CÉRAMIQUE POUR LES MOTEURS

La Régie Renault s'apprête, en coopération avec la société Aérospatiale et le groupe américain Norton, à créer, à Tarbes, une société fabriquant des pièces en céramique pour les moteurs.

Cette nouvelle société, nommée Ceratech, reprendra dans un premier temps la division Céramiques mécanothermiques de la Ceraver (groupe CGE), qui emploie quarante-neuf personnes et devrait par la suite se développer, grâce à des investissements d'un montant total de 100 millions de francs, pour employer à terme 150 à 200 personnes. Son capital serait détenu à 50-50 par le groupe américain Norton, qui emploie 24 000 salariés dans le monde, et par une société holding française où Renault, majoritaire, sera associé à plusieurs partenaires, dont l'Aérospatiale, également intéressés par le développement de l'utilisation de la céramique dans les moteurs.

AGRICULTURE

APRÈS LA CONFÉRENCE BOVINE

Le montant global des aides aux éleveurs atteindra plus de 600 millions de francs

Le montant global des mesures techniques, financières et fiscales décidées par le gouvernement français en faveur des producteurs de viande bovine atteint plus de 600 millions de francs.

A l'issue de la conférence bovine qui s'est tenue à Paris les 7 et 8 novembre, M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a annoncé qu'une enveloppe de 400 millions de francs allait être affectée aux aides à ce secteur agricole.

La ventilation de cette somme n'est pas encore arrêtée, *« car les négociations avec la profession continuent, et des transferts sont encore possibles d'un poste à l'autre »*. Mais, dans la première ébauche de répartition, 170 millions de francs financeraient des allégements de cotisations sociales, 60 millions de francs permettraient des reports d'annuités des prêts du Crédit agricole, 50 millions de francs iraient aux « stocks d'animaux vivants » pour retarder leur mise sur le marché, et 80 millions de subventions iraient aux « engraisseurs » (grâce à une prime de l'ordre de 100 F par tête de bétail). Les 40 derniers millions constitueraient pour l'OFIVAL (Office des viandes) et la filière bovine un renforcement de leurs moyens.

En complément, le ministre a annoncé qu'une enveloppe de 70 millions de francs serait affectée à des actions spécifiquement « viande » dans le cadre du plan sur le lait et que 150 millions de francs d'avantages fiscaux seraient offerts (par le biais d'un amendement à la loi de finances) en faveur des stocks dits « à rotation lente » (pépinières, troupeaux). Cet avantage fiscal nouveau, chiffré à 300 millions de francs au total, reviendrait pour moitié aux éleveurs de bovins.

Le ministre de l'agriculture va demander à Bruxelles, lors du conseil agricole du 12 novembre son accord pour le maintien des achats massifs d'intervention de l'OFIVAL qui auraient dû s'achever le 1er novembre et qui se poursuivent à la cadence de 8 000 tonnes par semaine (les stocks français seraient de 180 000 tonnes) ; il demandera également à ses collègues des Dix une aide aux stockages privés (30 000 tonnes sur le stock total) ainsi qu'une réduction, sinon un arrêt total des importations de viande bovine en provenance des pays tiers. Ces importations ont représenté l'an dernier 50 000 tonnes de viande et 190 000 têtes de bétail, malgré une première réduction de 20 %.

Il s'agit essentiellement de faire passer aux éleveurs (qui subissent le contrecoup des abattages de vaches laitières) le cap de 1985, puisque les experts craignent, si les abattages se poursuivent au même rythme, une pénurie de viande bovine dans la CEE dès 1986. Les organisations agricoles, qui ont été reçues jeudi 8 novembre par M. Roccard, estiment globalement bonnes les décisions du gouvernement. *« Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec les mesures techniques prévues, mais nous n'avons rien obtenu pour le revenu des éleveurs »*, a notamment déclaré M. François Guillaume, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles).

Les responsables des organisations ont réitéré leur demande d'une conférence sur le revenu des agriculteurs avec le premier ministre après la publication des comptes prévisionnels de l'agriculture, le 21 novembre. M. Guillaume souhaite une réduction des charges ou TVA, comparable à ce qui a été accordé aux agriculteurs allemands.

AFFAIRES

SELON LA BRI

Les opérations interbancaires se sont accélérées sur le marché international au cours du deuxième trimestre

Le mouvement semble dû à la crise de la Continental Illinois

Dans son rapport sur l'activité bancaire internationale au deuxième trimestre de cette année, la Banque des règlements internationaux note que la période sous revue a été caractérisée par une expansion plus forte de l'activité interbancaire (prêts de banque à banque). Ce développement *« a été dû principalement à l'accroissement substantiel des créances des banques sises aux Etats-Unis sur les banques situées dans d'autres pays de la zone (Europe occidentale, Caraïbes, Hongkong, Singapour), lié dans une certaine mesure aux difficultés de financement rencontrées par les établissements à l'étranger d'une grande banque américaine »* (il s'agit de la Continental Illinois).

Le rapport note toutefois que, l'un dans l'autre, *« après avoir réduit leur position créditrice extérieure nette de 38 milliards de dollars au cours des douze mois précédents, les banques opérant aux Etats-Unis sont redevenues fournisseurs nets de nouveaux fonds au reste du monde au second trimestre »*. Le total des créances interbancaires a ainsi augmenté de 34 milliards de dollars (contre 14 milliards au premier trimestre), pour atteindre 1 061,8 milliards. Ces opérations forment la plus grosse partie de l'activité de l'euromarché, dont le volume était estimé, à la fin du premier semestre de 1984, à 1 819,3 milliards (+ 42,6 milliards au second trimestre contre une augmentation de 19,4 milliards au premier trimestre).

Un autre fait marquant aura été la *« réduction soudaine »* des crédits aux emprunteurs relevant des secteurs autres que la banque. Ces prêts, qui diminuent pour la première fois depuis de longues années, avaient encore augmenté de 11,5 milliards de dollars au premier trimestre. Le phénomène est attribué à l'attrait croissant des émissions obligataires.

Le rapport note encore une *« vive reprise »* de nouveaux prêts aux pays extérieurs de la « zone déclarante », une évolution due en bonne partie aux nouveaux crédits accordés au Mexique et au Brésil, ainsi qu'à l'Australie. En revanche, les prêts à l'Europe de l'Est ont diminué de 1,2 milliard.

CONJONCTURE

M. Bérégovoy confirme sa volonté de déréglementation du crédit, du contrôle des changes et des prix

M. Pierre Bérégovoy a défini jeudi 8 novembre devant la presse économique et financière ses priorités à venir : lutte contre l'inflation, réduction des déficits publics, bataille pour l'exportation et la productivité. Pour y parvenir, le ministre a laissé entrevoir les actions qu'il mènerait : assouplissement progressif du contrôle des changes, réduction et simplification des prêts bonifiés (voir par ailleurs), développement de l'ECU pour renforcer le franc et l'Europe.

Le ministre de l'économie et des finances a annoncé devant l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers) que, *« dans quelques jours, quelques semaines ou quelques mois »*, suivant un *« rythme imposé par les circonstances »*, on *« aurait l'occasion de reparler du contrôle des changes »*. M. Bérégovoy a laissé entendre que, *« par fidélité à ses convictions »*, il irait plus loin que les deux mesures d'assouplissement prises en août dès son arrivée au ministère, portant sur l'usage des cartes de crédit à l'étranger pour les particuliers et le relèvement pour les entreprises du seuil des mouvements libres de capitaux pour les importations et les exportations.

Le ministre a indiqué qu'il *« n'excluait pas un examen des problèmes »* posés par la vente des carburants, et notamment par l'existence d'un plafond pour les rabais, confirmant ainsi les récents propos de M. Jean-Michel Bockel, secrétaire d'Etat chargé du commerce. Il a également estimé que la loi de 1928 fixant des règles strictes pour l'exercice de la profession pétrolière (importation en gros du pétrole brut) *« doit épouser son temps »*.

Parlant des répercussions possibles de la baisse du dollar sur les rapports franc-deutschemark et un éventuel réaménagement monétaire, M. Bérégovoy a souligné que *« rien ne milite à l'heure actuelle pour une modification des parités au sein du système monétaire européen »*.

« Le système a jusqu'à présent très bien réagi, estime le ministre. *Depuis mars 1984, le rapport entre les deux monnaies est resté pratiquement stable malgré les variations erratiques du dollar. »*

M. Bérégovoy a indiqué qu'il prévoyait, *« comme son homologue allemand, M. Gerhardt Stoltenberg, un repli progressif, un atterrissage en douceur, plutôt qu'un repli massif du dollar »*.

Soulignant les convergences de vue, avec la RFA, il a ajouté : *« Plus nous renforcerons le rôle de l'ECU, plus nous renforcerons notre résistance commune aux variations du dollar »* en souhaitant que *« l'on aille encore plus loin »*.

« Nous sommes favorables, a-t-il précisé, *à ce que des initiatives soient prises par le Trésor pour développer le rôle de l'ECU dans notre pays. »*

M. Bérégovoy a réaffirmé que *« la priorité des priorités demeurait la lutte contre l'inflation et la maîtrise des déficits publics »*, en précisant que la libération des prix industriels serait poursuivie, en fonction des résultats obtenus dans la désinflation.

RÉDUCTION DES PRÊTS BONIFIÉS PAR L'ÉTAT

« Les banques vont avoir la concurrence qu'elles avaient demandée »

Devant les journalistes, comme à l'Assemblée nationale, jeudi 8 novembre, M. Bérégovoy a confirmé son intention de « supprimer l'encadrement du crédit ».

« Nous avons hérité d'un système dirigiste dont il est difficile de sortir : plus de la moitié, les deux tiers même des prêts sont administrés, et cela depuis longtemps »*, a rappelé le ministre aux députés. *« Nous avons donc décidé de donner plus de liberté et de responsabilité aux établissements de crédit et aux banques. »

« Nous n'avons pas choisi d'administrer le crédit en agissant sur les taux d'intérêt comme l'ont fait d'autres pays. Il fallait, en effet, une phase de transition pour passer d'un système à l'autre. »

M. Bérégovoy a répété son intention de réformer profondément le système des prêts bonifiés. Ceux-ci ont été multipliés par cinq depuis 1981, passant — pour l'industrie — de 10 à 50 milliards de francs. M. Bérégovoy a rappelé devant l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers) qu'il existait une très grande variété de taux privilégiés à long terme : PAE (prêts aidés aux entreprises) à 11,75 %, PSI (prêts spéciaux aux investissements) et prêts du FIM (Fonds industriel de modernisation) à 9,25 %, PCM (prêts aux conditions du marché) à 14,50 %, PSR (prêts spéciaux de refinancement), PPB (prêts participatifs bonifiés)...

Il existe *« plus de deux cents types de prêts bonifiés, plus de cinquante procédures qui se superposent, des taux extrêmement variés, c'est trop »*, a déclaré le ministre aux députés.

« Beaucoup de priorités étaient affichées, cela équivalait à ce qu'il n'y ait plus aucune priorité véritable. En outre, le système était très onéreux pour le budget » (1).

M. Bérégovoy a donc annoncé qu'on en reviendrait *« à une seule procédure pour des prêts bonifiés à 9,25 %, au profit des vrais priorités : l'emploi, l'exportation, la modernisation »*.

« L'importance des prêts administrés empêchant la gestion de la masse monétaire par le biais des taux d'intérêt : nous voulons en arriver à une gestion moderne de finances publiques. La concurrence, on la veut. Les banques et les établissements de crédit l'ont demandée, ils l'auront. »

Le ministre devait exposer ces idées vendredi 9 novembre devant le Conseil national du crédit.

(1) L'économie réalisée par l'Etat serait, dans un premier temps (1985), d'une centaine de millions. Elle serait beaucoup plus importante par la suite. Le budget initial de 1984 prévoyait une dépense de 28 milliards de francs pour bonification d'intérêt : 3 milliards pour l'exportation, 4,5 milliards pour l'industrie (dont 1,2 milliard pour la sidérurgie), 13,5 milliards pour le logement, 6 milliards pour l'agriculture, 1 milliard pour divers prêts.

L'INSEE RÉVISE SA NOTE DE SYNTHÈSE CONJONCTURELLE

Une production plus soutenue

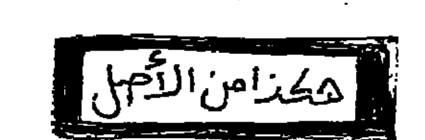
« A certains égards, la situation économique jusqu'à la fin de 1984 apparaît un peu meilleure » que ce que l'on pouvait prévoir à la fin du premier semestre, indique l'INSEE, en révisant sa note conjoncturelle publiée en juillet. Cette révision, plutôt exceptionnelle, tient compte d'informations nouvelles, à commencer par la hausse du dollar, dont le cours moyen retenu pour le second semestre passe de 8,15 F à 9,10 F.

Cependant, le déficit commercial devrait rester de l'ordre de 25 milliards de francs, cela en raison d'un renforcement de la demande mondiale adressée à la France (près de + 3 % pour les produits manufacturés, au lieu de + 2 % retenus en juillet). L'amélioration relative du commerce extérieur est *« largement due aux évolutions des postes agro-alimentaires et énergétiques, qu'il est peut-être hasardeux d'extrapoler »*, avertit l'INSEE.

Plus forte aussi que prévu sera la croissance de la production industrielle (+ 2 % en glissement sur l'année). Très soutenue au premier trimestre, ralentie au second, l'activité industrielle a nettement repris au troisième trimestre, et tout laisse à penser que la progression devrait se poursuivre durant le dernier trimestre de 1984.

Corrélativement, les résultats des sociétés continuent de s'améliorer, en raison notamment de la *« modération sans précédent de la croissance des salaires »*. Cela incite l'INSEE à ne pas remettre en cause le diagnostic fait en juillet sur la remontée de l'investissement dans l'industrie concurrentielle (+ 12 % en volume).

Enfin, l'INSEE croit toujours que la consommation des ménages restera stable. Pour la deuxième année consécutive, le pouvoir d'achat du revenu disponible régressera très légèrement. C'est donc encore la baisse du taux d'épargne qui permettra à la consommation de se maintenir, au détriment des achats de logements : le nombre de logements mis en chantier en 1984 devrait baisser de 10 % par rapport à 1983.



UNE ÉTUDE D'« ÉCONOMIE ET STATISTIQUES »

Le difficile budget des familles ouvrières sans emploi

Au chômage, un ménage ouvrier connaissait, en 1979, une perte de revenu de l'ordre de 25 %, que le mari (ou l'épouse) soit privé d'emploi, mais restreignait ses dépenses d'environ 15 %.

L'étude réalisée par Mme Gisèle Fournier, MM. Michel Glaude et Emmanuel Reynaud, que la revue de l'INSEE Économie et statistiques, publie dans son nº 170, aboutit à cette conclusion en examinant les budgets familiaux des ouvriers, chômeurs ou non. Compte tenu de la rigidité de ces budgets, justement, on découvre que les chômeurs peuvent difficilement adapter leurs dépenses à leur nouvelle situation. Dans la plupart des cas, ils seraient incapables de faire face à une dépense imprévue autrement qu'en faisant appel à la famille et aux amis ou ne peuvent opérer des changements (déménager, par exemple) qui nécessiteraient des investissements.

Au début, le ménage tire sur son épargne, réduit d'un tiers son budget vacances, diffère ses achats d'habillement, réduit ses dépenses de loisirs et de culture dans des proportions qui vont de 16 % à 21 %, selon les postes. L'alimentation fait l'objet d'une surveillance contrôlée avec, si le ménage dispose d'un jardin, une augmentation de l'autoconsommation (+ 7 %). En revanche, les achats de biens durables ou d'équipement du logement diminuent peu alors que les dépenses de transport individuel progressent (+ 17 %).

Si la période de chômage se prolonge au-delà d'un an, on assiste à un remaniement important de la structure du budget. Alors que les premières économies réalisées se révèlent incompressibles (vacances, culture, loisirs, éducation), les ménages ouvriers s'en prennent aux dépenses d'alimentation, de transports (– 40 %) et d'habillement (– 37 %), d'équipement de logement (– 28 %).

Evidemment, la situation varie selon que la famille vit en zone rurale ou en ville, avec, en fait, un avantage pour les ouvriers de milieu urbain qui peuvent mieux s'adapter et ont une structure de dépenses plus souple, notamment parce qu'ils sont souvent locataires de leur habitation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,8285	9,8300	+ 85	+ 100	+ 135	+ 160	+ 130	+ 230
$ can.	6,8621	6,8648	– 55	– 34	– 116	– 76	– 384	– 296
Yen (100) ...	3,7432	3,7453	+ 140	+ 151	+ 264	+ 282	+ 731	+ 782
DM	3,0699	3,0714	+ 126	+ 137	+ 247	+ 261	+ 684	+ 731
Florin	2,7223	2,7236	+ 108	+ 115	+ 214	+ 226	+ 566	+ 603
F.B. (100) ...	15,1765	15,1828	– 10	+ 53	– 28	+ 65	– 341	+ 4
F.S.	3,7377	3,7399	+ 197	+ 213	+ 365	+ 386	+ 1002	+ 1062
L (1 000) ...	4,9188	4,9223	– 187	– 166	– 396	– 366	– 1210	– 1120
£	11,4481	11,4591	+ 35	+ 82	+ 99	+ 158	+ 192	+ 364

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 5/8	9 3/4	10	10 1/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6 1/8
F.B. (100) ...	10 3/4	11 1/2	10 5/8	11	10 5/8	11	10 5/8	10 15/16
F.S.	1	1 1/2	4 1/16	4 3/16	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16
L (1 000) ...	15 1/2	16	15 1/8	15 5/8	15 1/8	15 5/8	15 1/2	15 7/8
£	10 5/8	10 3/4	10 1/4	10 3/8	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8
F. franç. .	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11 1/8	10 15/16	11 3/16	11 3/8	11 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

UNE ÉTUDE DE L'UNEDIC SUR LES CHOMEURS NON INDEMNISÉS

Les jeunes, les femmes, les radiés et les autres...

Progressivement, le débat sur la *« nouvelle pauvreté »* se débarrasse de ses références les plus confuses grâce, essentiellement, au lent travail de classification entrepris par les statisticiens. Ainsi, même si des zones d'ombre demeurent, quelques conclusions ont été dégagées avec la note préparée par les services de l'UNEDIC à l'intention des partenaires sociaux, administrateurs du régime d'assurance-chômage, des cabinets ministériels, et que nous avons déjà largement présentées (1) (*le Monde* du 7 novembre).

Intitulée *« première approche du chômage non indemnisé »*, cette note permet de fixer, par grandes masses, l'importance respective des différentes catégories d'anciens salariés privés d'allocations et d'en connaître les principales raisons. Ainsi apparaît-il que les jeunes de moins de vingt-cinq ans et les femmes figurent en grand nombre parmi ces laissés-pour-compte, mais que, pour autant, on ne peut en déduire que tous les chômeurs non indemnisés sont des *« nouveaux pauvres »*.

Selon le décompte établi par les statisticiens, les chômeurs non indemnisés seraient, en moyenne, 965 000 et pourraient être répartis en quatre grands groupes. 95 000, soit 10 %, attendraient une allocation en raison des délais de carence ; 430 000, soit 44 %, ne pourraient bénéficier de droits à l'indemnisation ou n'auraient pas fourni tous les documents nécessaires ; 270 000, soit 28 %, n'auraient jamais déposé de demande à l'UNEDIC, alors qu'ils remplissaient les conditions. Enfin, 170 000 personnes, soit 18 %, seraient effectivement radiées pour avoir atteint les durées maximales d'indemnisation ou pour ne pas avoir bénéficié du renouvellement d'une prolongation.

Cette dernière catégorie, on l'a déjà souligné (*le Monde* du 6 octobre), rassemble sans doute les chômeurs dont la situation individuelle est la plus délicate et qui peuvent appartenir, de ce fait, à la *« nouvelle pauvreté »*. Toutefois, parmi ces 170 000 radiés, il convient de distinguer deux autres sous-groupes : il s'agit, d'abord, des 50 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans ou de femmes qui ne perçoivent plus d'indemnité après avoir touché, pendant douze mois, l'allocation d'insertion ou l'allocation forfaitaire versée aux demandeurs à la recherche d'un premier emploi ou voulant revenir à la vie active. On trouve, en outre, 40 000 chômeurs, des jeunes pour la plupart, qui ont épuisé leurs droits à l'indemnisation après le versement de trois mois d'allocation de base parce que leur période de cotisation aux ASSEDIC, et donc d'activité salariée, au cours des douze derniers mois, est comprise entre quatre-vingt-onze et cent quatre-vingt-deux jours.

Un groupe de travail

Le cas de ces 90 000 personnes, tout en étant difficile, s'apparenterait davantage à une autre tendance qui, elle aussi, se développe avec la précarité de l'emploi et frappe d'exclusion les plus jeunes travailleurs actifs (*le Monde* des 21 et 22 août). Dès lors ne restent que 80 000 personnes qui, pour 42 000 d'entre elles, n'ont pas obtenu de prolongation en allocation de fin de droits et, pour 38 000, ont atteint la durée maximale d'indemnisation en allocation de fin de droits sans pour autant bénéficier (pour des raisons de ressources familiales) de l'allocation de solidarité.

Les pouvoirs publics, en découvrant tous ces chiffres, et par voie de conséquence en mesurant la réalité de la *« nouvelle pauvreté »* ont, semble-t-il, été relativement rassurés. Ils craignaient que les exclus du chômage réduits à la misère ne soient en fait plus nombreux et s'inquiétaient du montant des dépenses à engager pour leur venir en aide, dès lors qu'ils avaient admis que l'Etat pourrait étendre le bénéfice de l'allocation de solidarité (40 F par jour) à tous les exlus du chômage...

Depuis quelques semaines, un groupe de travail de l'UNEDIC, de l'ANPE, de la délégation à l'emploi et du ministère du travail avait été constitué pour examiner le dossier des chômeurs non indemnisés. Dans un premier temps, il avait commandé à l'UNEDIC la note qui vient d'être rendue publique. Avant la fin de l'année, il se proposait de mener deux études : l'une sur la répartition par sexe, âge et qualification des chômeurs non indemnisés; l'autre, à partir de l'enquête emploi de l'INSEE de mars 1984, en cours de dépouillement, sur la situation familiale des chômeurs. Enfin, il envisageait de faire réaliser une enquête spécifique sur les aspects sociaux auprès des chômeurs eux-mêmes, consultés par sondage.

« Capitaliser » ses droits

Parallèlement, la connaissance des effets de la nouvelle réglementation de l'assurance-chômage, en vigueur depuis le 1er avril, s'affine. En septembre dernier, selon les documents statistiques, 42 % seulement des chômeurs indemnisés l'étaient au titre du nouveau régime, les autres l'étant encore au titre de l'ancien. Six mois sont nécessaires pour connaître avec précision le nombre de chômeurs indemnisés sur un mois donné, car les données provisoires ne tiennent pas compte, par exemple, du pourcentage de dossiers nouveaux en instance (40 % en septembre) pour cause de demande de renseignements ou de pièces complémentaires.

En septembre, toujours, 53 000 jeunes faisaient l'objet d'un délai de carence de six mois avant de pouvoir percevoir l'allocation d'insertion, et certains autres jeunes, semble-t-il, se refusaient à demander le bénéfice de l'allocation de base pour une période de trois mois, venant ainsi grossir le pourcentage anormalment élevé (28 %) des chômeurs qui ne réclament pas leurs droits.

A ce sujet, la nouvelle réglementation fournit elle-même l'explication de l'attitude observée : si le *jeune qui a travaillé plus de quatre-vingt onze jours dans les douze derniers mois fait valoir ses droits à l'indemnisation, non seulement il percevra une allocation pendant peu de temps, mais il ne pourra y accéder de nouveau pendant deux ans. En revanche, s'il « capitalise » ses droits en attendant d'avoir travaillé cent quatre-vingt-deux jours pendant les douze derniers mois, il pourra être indemnisé pendant une période, renouvelable selon ses reprises d'activité, qui correspond au maximum à quinze mois...*

L'intérêt bien compris du jeune chômeur, parfois conseillé en ce sens par les ASSEDIC, consiste donc à ne pas toucher momentanément d'indemnités. Ce qui a pour conséquence, entre autres causes, d'améliorer les résultats de l'UNEDIC, qui observait, au vu de son pointage en juin 1984, que le nouveau régime se rapprochait des objectifs d'économies fixés à 11 % qui se partageraient en 9 % au titre de l'abaissement des taux d'allocations (le taux moyen de l'indemnité était de 112,95 F en juin 1983 contre 104,40 F en juin 1984) et en 2 % au titre des réductions de durée d'indemnisation.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Plusieurs « coquilles » se sont glissées dans l'article du 7 novembre. Ainsi fallait-il lire allocation d'insertion et non d'inscription et le chiffre des chômeurs non indemnisés en juillet 1984 était bien de 934 000 et non de 93 400 comme il était écrit une première fois. Enfin, 37 % des femmes de plus de vingt-cinq ans au chômage n'étaient pas indemnisées.

● **L'insertion professionnelle des jeunes appelés du contingent.** – Dans l'esprit des mesures pour l'emploi des jeunes adoptées par le conseil des ministres du 26 septembre, MM. Michel Delebarre et Charles Hernu ont signé, le 8 novembre, un accord de coopération entre les ministères du travail et de la défense nationale pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle des deux cent cinquante mille jeunes appelés au contingent.

Selon ce protocole, le rôle des officiers-conseils sera renforcé en liaison avec l'ANPE et l'AFPA. La période de service militaire sera mise à profit pour que les jeunes acquièrent une expérience pouvant se traduire par la délivrance de *« certificats de pratique professionnelle »*.

● **Remaniements chez Dunlop.** – A la suite d'un conseil d'administration houleux, Sir Maurice Hodgson, président du groupe britannique Dunlop, a remis sa démission. Il a été immédiatement remplacé par Sir Michael Edwardes, ancien président de British Leyland et d'ICL, premier fabricant d'ordinateurs outre-Manche.

A la demande de ce dernier, quatre membres de la direction de Dunlop ont quitté leurs fonctions : M. Alan Lord, directeur général; M. Kenneth Gardener, directeur financier; M. Roy Marsch, directeur des affaires juridiques; et M. Anthony Harvey, directeur de la division « produits diversifiés ».

Cette cascade de départs s'est faite sur la pression des banques, qui s'efforcent actuellement de reconstituer le capital de la firme par transformation de la dette (4,4 milliards de francs) en actions.

LA DIRECTION DE TECHNIP DIFFÈRE SON PLAN DE SUPPRESSION D'EMPLOIS JUSQU'A LA FIN DE L'ANNÉE

La direction du groupe Technip a annoncé jeudi 8 novembre au comité central d'entreprise qu'elle différait jusqu'à la fin de l'année l'application du plan de suppression de sept cent soixante emplois annoncé pendant l'été, des négociations devant être engagées d'ici là sur l'ensemble du plan social. Cette décision, qui a pour effet immédiat de suspendre les deux cent quatre-vingt-dix demandes de licenciements déposées auprès de la direction du travail, constitue une victoire pour les syndicats du groupe, qui ont multiplié les actions depuis l'automne pour obtenir un gel des licenciements et l'ouverture de négociations tripartites avec la direction et les pouvoirs publics. Il semble que la direction du groupe, qui connaît depuis un an de très graves difficultés financières, se soit fait quelque peu forcer la main par les pouvoirs publics, les directions départementales du travail ayant fait savoir qu'elles s'apprêtaient à refuser les demandes de licenciements déposées, et le ministère du travail ayant jugé insuffisant le plan social d'accompagnement proposé par le groupe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Au 28 septembre 1984, l'actif net s'élevait à 1 417 538 137 F et le nombre d'actions en circulation était de 103 876, la valeur liquidative et l'action ressortant à 13 646,45 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

— Obligations classiques à taux fixe *(dont intérêts courus sur obligations)*	47,18 %
— Obligations à taux variable *(dont intérêts courus sur obligations)*	40,87 %
— Liquidités	11,95 %
TOTAL	100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative de INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE depuis sa création, le 2 septembre 1982 au 28 septembre 1984, fait ressortir un taux annuel de rendement de 18,89 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont les suivants :

La Banque Steindecker SA, la Compagnie parisienne de réescompte, la Banque populaire du Nord, la Banque Chaix, la Banque Odier Bungener Courvoisier, Ficofrance et la Société Interfi.



INVESTISSEMENT NET

Société d'investissement à capital variable

Au 28 septembre 1984, l'actif net s'élevait à 1 086 781 321,31 F et le nombre d'actions en circulation était de 93 053, la valeur liquidative et l'action ressortant à 11 679,16 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

— Obligations classiques à taux fixe *(dont intérêts courus sur obligations)*	71,93 %
— Obligations à taux variable *(dont intérêts courus sur obligations)*	20,00 %
— Liquidités	8,07 %
TOTAL	100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative de INVESTISSEMENT NET depuis sa création, le 3 octobre 1983 au 28 septembre 1984, fait ressortir un taux annuel de rendement de 16,70 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont les suivants :

La Banque Steindecker SA, la Banque populaire du Nord, la Banque de l'Union occidentale française et canadienne, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier, le Crédit mutuel agricole de l'Artois, la Compagnie parisienne de réescompte, Ficofrance.



EPAROBLIG

Epargne Placement Obligataire
Société d'investissement à capital variable

Au 28 septembre 1984, l'actif net s'élevait à 1 511 675 966,33 F et le nombre d'actions en circulation était de 1 237 593, la valeur liquidative et l'action ressortant à 1 221,46 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

— Obligations classiques à taux fixe *(dont intérêts courus sur obligations)*	46,03 %
— Obligations à taux variable *(dont intérêts courus sur obligations)*	42,28 %
— Liquidités	11,69 %
TOTAL	100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative de EPAROBLIG-Epargne Placement Obligataire depuis sa création, le 14 juin 1983 au 28 septembre 1984, fait ressortir un taux annuel de rendement de 16,89 %.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont les suivants :

La Banque Steindecker SA, la Compagnie parisienne de réescompte, la Banque populaire du Nord, la Banque Chaix, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier, la Financière de banque et de l'Union meunière et Ficofrance.



Compagnie Française des Pétroles

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 1984

Au cours de sa séance du 7 novembre 1984, le conseil a examiné les comptes consolidés provisoires du groupe Total au 30-6-1984 (en millions de francs : MF).

	1983	1er semestre 1984
Chiffres d'affaires	139 866	81 007
Marge brute d'autofinancement	8 142	4 510
Résultat	420	1 237
• part du groupe CFP	774	1 317
• part des minoritaires	– 354	– 80
Effet de stock estimé	300	400
MBA hors effet de stock	7 842	4 110

Le résultat des activités de production a continué de progresser alors que la situation du secteur du raffinage et de la distribution est restée globalement déficitaire, particulièrement en France où la marge brute d'autofinancement de la Compagnie française de raffinage a été négative.

Les stocks étant valorisés selon la méthode FIFO, un effet de stock provenant de la hausse du cours du dollar a été dégagé à hauteur de 400 MF.

Les investissements bruts ont été, au cours du premier semestre, de 3 866 MF contre 10 142 MF pour l'ensemble de l'année 1983 ; la part du secteur de l'exploration et de la production pétrolière a été de 2 543 MF dans ce semestre contre 6 245 MF pour l'année 1983.

Le résultat de l'ensemble de l'année ne doit pas être extrapolé à partir de celui du premier semestre. En effet, la dégradation du marché pétrolier depuis cet été aura une incidence sur le résultat du second semestre. D'autre part, le montant des différences de changes — pratiquement nul au 30 juin — ne peut être facilement estimé, car celles-ci dépendent en grande partie des parités des principales devises à la fin de l'exercice.



Au 30 septembre 1984, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 532,6 millions de francs contre 464,3 millions de francs au 30 septembre 1983, le montant hors taxes des commandes reçues à 675,2 millions de francs contre 517,5 millions de francs, le carnet de commande était de 855,7 millions de francs contre 783,8 millions de francs.

Pour les activités aérospatiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 273,5 millions de francs contre 284,6 millions de francs, le montant hors taxes des commandes reçues à 285,8 millions de francs contre 262 millions de francs.

Pour l'activité informatique et instrumentation, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 259,1 millions de francs contre 179,7 millions de francs, le montant hors taxes des commandes reçues à 389,4 millions de francs contre 255,5 millions de francs.

Consolidé pour la société mère et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 580,9 millions de francs contre 518,5 millions de francs.

SNCF

EMPRUNTS NOVEMBRE 1984
2,3 MILLIARDS DE FRANCS
OBLIGATIONS DE 5.000 F

Emprunt à taux variable :

Montant : 1,3 milliard de francs

Prix d'émission : 98,90 % soit 4945 F par obligation

Taux d'intérêt annuel : Egal à 90 % de la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés établis par l'INSEE.

Intérêt minimum : 6,50 %

Durée de l'emprunt : 11 ans

Amortissement : 19 novembre 1995 par remboursement au pair

Emprunt à taux fixe :

Montant : 1 milliard de francs

Prix d'émission : Le pair soit 5000 F par obligation

Taux nominal : 11,80 %

Taux de rendement actuariel brut : (au 19 novembre 1984) 11,80 %

Durée de l'emprunt : 15 ans

Amortissement en 8 tranches égales de 1992 à 1999
- soit par remboursement au pair
- soit par rachats en Bourse

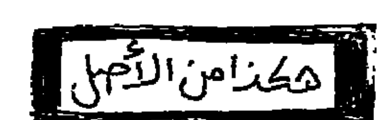
Date de jouissance et de règlement : 19 novembre 1984

La S.N.C.F se réserve le droit de procéder à toute époque à des rachats en Bourse.

SOUSCRIVEZ

dans les banques et chez les Agents de Change, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Epargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel. Une fiche d'information (visa de la C.O.B. nº 84–261 du 30 octobre 1984) est tenue à la disposition du public.

B.A.L.O. du 5 novembre 1984



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 novembre

Glissement

Les séances se suivent et se ressemblent, ou presque. Celle de jeudi ne s'est distinguée des précédentes que par un glissement des cours, du reste en partie corrigé au fil des cotations. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une perte modique de 0,56 % (après 0,65 %).

Avant l'ouverture, le sentiment n'était franchement pas bon. Pourtant, de façon générale et malgré des signes de flottement, le marché a bien résisté. De l'avis général, les opérateurs observent plus qu'ils n'interviennent. « Plus personne n'y comprend rien avec la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et la remontée du dollar », disait un professionnel. Et d'ajouter : « Sur le marché obligataire, tout le monde s'arrache les cheveux. » De fait, il y a de quoi laisser perplexe. D'autre part, la politique qu'entend mener le président Reagan mérite quelques éclaircissements.

Faut-il, dans ces conditions, s'étonner du climat d'attentisme qui régnait autour de la corbeille ? Les seuls événements de la journée ont été la reprise de la Française des pétroles (+ 2,1 %), en liaison avec le triplement des bénéfices de la compagnie pour le premier semestre, et la hausse de Carrefour (+ 3,3 %), désormais plus très loin de son plus haut niveau de l'année.

La devise-titre a fléchi de manière assez sensible et s'est échangée entre 10,28 F et 10,32 F contre 10,30 F et 10,43 F.

Progression de l'or à Londres : 348,10 dollars l'once contre 347,60 dollars.

A Paris, le lingot a successivement coté 101 200 F et 101 250 F contre 100 300 F.

Après avoir reproduit son précédent cours de 606 F, le napoléon s'est inscrit à 607 F. Nouvelle diminution du volume des transactions : 9,14 millions de francs contre 11,65 millions de francs.

NEW-YORK

La baisse se ralentit

Wall Street a encore perdu du terrain, jeudi, pour la seconde journée consécutive. Cependant, le mouvement de baisse s'est ralenti. Un moment en recul de 15 points environ, l'indice des industrielles s'établissait, en clôture, à 1 228,69, soit à 4,53 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été beaucoup plus équilibré que la veille. Sur 2 009 valeurs traitées, 759 ont fléchi, 757 ont monté et 493 n'ont pas varié.

Visiblement, le marché ne sait trop sur quel pied danser. Après la réunion de la commission de l'« Open Market », la Réserve fédérale n'a pris aucune initiative pour assouplir sa politique de crédit. Les taux d'intérêt des Bons du Trésor ont même légèrement monté. Autre facteur décourageant : l'alourdissement du marché obligataire lié à des prises de bénéfices, mais aussi à l'opération de refinancement (11 milliards de dollars) lancée par le Trésor. De ce fait, la généralisation du « prime rate » à 11 3/4 %, contre 12 %, n'a pas produit un très grand effet.

Seul élément favorable : la contraction plus importante que prévue de la masse monétaire. Mais la nouvelle n'est parvenue au « Big Board » qu'après la séance. Le ralentissement de l'activité témoigne de la prudence et de l'hésitation des opérateurs. Seulement 88,6 millions de titres ont changé de mains, contre 110,8 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Alcoa	37 3/8	37
A.T.T.	18 3/4	18 3/4
Boeing	56 3/8	57 1/8
Chase Manhattan Bank	43 5/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	48 3/4	47 7/8
Eastman Kodak	72 3/4	72 7/8
Exxon	44 5/8	44 3/8
Ford	47 3/8	47 3/4
General Electric	57 3/4	57 3/4
General Foods	59 1/2	59 3/8
General Motors	80 5/8	78 1/2
Goodyear	26 7/8	26 5/8
I.B.M.	125 3/4	124 5/8
I.T.T.	28 1/4	28 1/4
Mobil Oil	30 3/8	29 7/8
Pfizer	39 1/2	39 3/4
Schlumberger	41 1/2	41 1/8
Texaco	34 7/8	35
U.A.L. Inc.	42 3/8	41 7/8
Union Carbide	50 3/8	51 1/8
U.S. Steel	26	25 1/2
Westinghouse	27	27 1/8
Xerox Corp.	37	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BSN. – Au titre de l'exercice 1984, la société va distribuer un acompte sur dividende de 20 F par action (contre 15 F), à valoir sur le dividende global. Cet acompte sera mis en paiement, à compter du 7 janvier prochain, aux actionnaires qui justifieront d'une inscription en compte de leurs titres auprès de la société ou d'un intermédiaire agréé, conformément à la dématérialisation des titres.

KODAK. – Le bénéfice net pour le troisième trimestre augmente de 45 % à 332,3 millions de dollars. Pour les neuf mois, il atteint 719,4 millions de dollars (+ 60,6 %).

CDF-CHIMIE. – La conjoncture aidant, les résultats courants d'exploitation du groupe chimique d'Etat, pour le premier semestre, sont beaucoup moins mauvais qu'en 1983 à pareille époque. Quand l'année dernière une seule branche d'activité sur neuf avait réussi à dégager quelques profits (les « spécialités » hors PCUK : + 36 millions de francs), six au 30 juin dernier étaient bénéficiaires. Sont rentrés dans le noir, la « pétrochimie » (1 million de francs, contre un déficit de 441 millions), les « huiles, goudrons et dérivés » (+ 9 millions de francs, contre – 7 millions), les « encres » (+ 7 millions de francs, contre – 5 millions), le secteur divers (+ 2 millions de francs, contre – 15 millions).

De son côté, les « spécialités » hors PCUK améliorent leur score (+ 95 millions de francs). En revanche, restent déficitaires, mais beaucoup moins : les « engrais » (– 97 millions de francs, contre – 397 millions), les « spécialités » ex-PUCK (– 39 millions de francs, contre – 123 millions) et les « peintures » (– 30 millions de francs, contre – 29 millions). Globalement, le résultat courant d'exploitation du groupe est négatif : – 52 millions de francs ; il y a un an, il l'était de 981 millions.

Pour 1984, le président du directoire, M. F. Paolini, a pris le pari de limiter les pertes de l'exercice à 700 millions de francs (contre 2 milliards en 1983), mais aussi d'équilibrer les comptes en 1986.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	7 nov.	8 nov.
Valeurs françaises	119,7	119,3
Valeurs étrangères	95,5	95,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 nov.	8 nov.
Indice général	181,4	180,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 novembre .... 11 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 nov.	9 nov.
1 dollar (en yens)	240,60	241,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 8/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour, par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

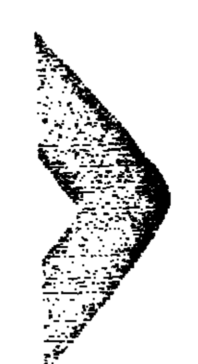
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1726 20	1726	1728	– 0 01
3910	C.N.E. 3 %	3983	3983	3972	– 0 27
1480	Electricité T.P.	1528	1525	1525	– 0 19
2850	Essilor	2870	2846	2850	– 0 69
546	Esso S.A.F.	530	545	545	+ 2 83
946	Eurafrance	975	975	975	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
826	Gen. Motors	826	826	826	– 0 24
64	Goldfields	68 20	69	68 90	+ 1 02
38	Gd Metropolitain	41 70	41 20	41 20	– 1 19
173	Harmony	177 20	179 90	176 50	– 0 38
38	Hitachi	37 90	37 30	37 20	– 1 84
620	Hoechst Akt.	638	633	636	– 0 46
83	Imp. Chemical	88 95	86 50	86 50	– 2 75
112	Inco. Limited	124	120	120	– 3 22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
960	Unilever	936	938	949	+ 1 38
420	Unit. Techn.	394	387	386	– 2 03
1020	Vaal Reefs	1061	1082	1080	+ 1 79
436	West Deep	466	481	475	+ 1 93
385	West Hold.	383	382 50	384	+ 0 26
385	Xerox Corp.	386	379	379	– 1 81
1 95	Zambia Corp.	2 02	2 06	2 06	+ 1 98

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/11	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 959	9 019	8 600	9 150
ECU	6 847	6 842	....	....
Allemagne (100 DM)	307 120	307 090	292	312
Belgique (100 F)	15 195	15 195	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 400	272 340	260	280
Danemark (100 krd)	84 950	84 920	88	83
Norvège (100 k)	104 960	105 290	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 413	11 458	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 380	7 435	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 920	4 921	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 200	373 350	359	380
Suède (100 krs)	106 430	106 750	103	110
Autriche (100 sch)	43 660	43 650	42 600	44 900
Espagne (100 pes.)	5 453	5 466	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 630	5 630	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 847	6 871	6 600	6 950
Japon (100 yens)	3 731	3 749	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/11
Or fin (kilo en barre)	101000	101200
Or fin (en lingot)	100300	101250
Pièce française (20 fr)	606	607
Pièce française (10 fr)	371	415
Pièce suisse (20 fr)	584	585
Pièce latine (20 fr)	579	582
Souverain	737	740
Pièce de 20 dollars	4150	4090
Pièce de 10 dollars	2110	2120
Pièce de 5 dollars	1200	1190
Pièce de 50 pesos	3820	3805
Pièce de 10 florins	605	600



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1984 a été tiré à 460931 exemplaires

M. JACK LANG invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 11 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre, qui est aussi conseiller socialiste de Paris, répondra aux questions d'André Passeron et de Colette Godard, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le Sénat et le gouvernement s'opposent sur la date du débat scolaire

Une nouvelle épreuve de force s'est engagée entre le gouvernement et le Sénat à propos du choix des dates pour la discussion du projet de loi *« modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'État et les collectivités territoriales »*, qui constitue la partie non budgétaire du plan de M. Jean-Pierre Chevènement sur l'enseignement (nos dernières éditions).

Le gouvernement n'avait pas caché son désir d'aller vite pour régler au plus tôt la question de l'école privée : adopté en conseil des ministres le 26 septembre, examiné le 3 octobre par la commission des lois de l'Assemblée nationale où il était approuvé après deux jours de débats, dans la nuit du 9 au 10 octobre, le texte était immédiatement transmis au Sénat dont la commission des affaires culturelles saisie au fond désignait dès le 11 M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne) comme rapporteur (la commission des lois saisie pour avis choisissant quant à elle, comme rapporteur, M. Jean-Marie Girault (sénateur RI du Calvados).

Le gouvernement avait alors fait savoir qu'il prévoyait la discussion en séance publique pour la mi-novembre, c'est-à-dire avant que ne s'engage l'examen du budget. L'urgence étant déclarée sur ce texte – ce qui limite le nombre des « navettes » entre les deux assemblées – l'*« affaire »* pouvait être *« bouclée »* avant la fin de la session parlementaire.

La décision du Sénat tendant à n'examiner le projet qu'après en avoir terminé avec la première lecture du budget, soit à partir du 10 décembre, peut ne pas compromettre irrémédiablement le respect de ce calendrier... Il n'empêche, elle montre que le conflit entre l'exécutif et la Haute Assemblée, qui avait culminé cet été au moment de l'épisode du référendum, n'est pas réglé.

M. Léon Eeckhoutte, président, socialiste, de la commission des affaires culturelles, avait demandé par lettre à M. Laurent Fabius de reporter la discussion du projet de loi (*le Monde* du 8 novembre). La déclaration d'urgence contraint, selon lui, la Haute Assemblée à *« parfaire sa position dès la première lecture, ce qui ne manque pas d'augmenter les scrupules devant la nécessité d'établir en une seule fois la version définitive d'un texte de référence »*. M. Eeckhoutte a cité l'*« intérêt »* manifesté par le premier ministre pour *« un jeu harmonieux et décrispé des institutions »* pour justifier sa demande.

Coup de force ?

Lors de la conférence des présidents, réunie jeudi 8 novembre, pour établir l'ordre du jour des prochains travaux du Sénat, M. Eeckhoutte rappelait sa position. Ce dernier et M. Alain Poher s'engageaient alors *« personnellement »* à ce que le débat sur l'enseignement commence le 10 décembre. Le président du Sénat repoussait même le souhait exprimé par Mme Hélène Luc, président du groupe communiste, d'un report au 11. Même si, selon certains sénateurs, MM. Joxe et Chevènement avaient fait montre – en privé – d'une relative indifférence quant aux dates, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, – qui devait avoir en début d'après-midi une conversation téléphonique avec M. Laurent Fabius, actuellement au Canada – a maintenu l'inscription à l'ordre du jour prioritaire, du projet pour les 14, 15 et 16 novembre.

Après la lecture au début de la séance de l'après-midi du calendrier des travaux, M. Séramy, au nom du groupe centriste, a protesté *« avec la plus grande vigueur contre l'attitude du gouvernement, qui ne dialogue avec le Sénat qu'à coup d'ultimatums »*. Affirmant qu'il ne sera pas en mesure de rapporter sur ce texte *« compliqué et fondamental »* avant la semaine du 19 au 25 novembre, il a indiqué que ses questionnaires aux ministres n'avaient pas tous reçu de réponses. Considérant que par l'urgence le gouvernement entend *« empêcher le Sénat de s'exprimer »*, il a expliqué que mieux valait un délai pour disposer d'une *« loi bien faite »* plutôt que d'un *« brouillon à réviser »*. Après avoir dénoncé le *« coup de force »* du gouvernement, il a demandé que la Haute Assemblée ne siège pas le mercredi 14 novembre.

Pour M. Labarrère, ce report, ne pouvant se justifier pour des raisons techniques, s'explique par la *« position incertaine »* de la majorité sénatoriale sur le texte. Il serait, dit-il, *« fâcheux »* que le Sénat *« par des manœuvres dilatoires »* retarde l'adoption de ce texte de *« paix scolaire »*.

Après avoir décidé (socialistes et communistes votant contre) de ne pas siéger le 14, le Sénat a suspendu sa séance pour protester contre un propos de M. Labarrère, qui regrettait que la Haute Assemblée *« donne l'impression d'une certaine paresse »* alors que l'Assemblée nationale *« travaille jour et nuit »*.

Ce conflit entre l'exécutif et la deuxième Chambre ne saurait masquer le souhait de certains sénateurs de l'opposition de voir le débat sur l'enseignement privé reprendre sa place dans l'actualité.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Deux cardiologues français ont été appelés au chevet du président Bourguiba

De notre correspondant

Tunis. – Jusqu'ici diffuse, l'inquiétude s'est accrue dans l'opinion après l'annonce, jeudi 8 novembre, de l'arrivée, mercredi à Tunis, de deux cardiologues français au chevet du président Bourguiba. Malgré l'attitude rassurante affichée depuis quatre jours par les autorités qui poursuivent très normalement leurs activités, et la publication de bulletins de santé plutôt apaisants, bon nombre de Tunisiens ne sont pas entièrement convaincus que tout danger est écarté après le malaise cardiaque dont le chef de l'Etat a été victime dimanche.

Un communiqué de la présidence de la République a pourtant précisé que c'est *« pour s'entourer du maximum de précautions »*, que les médecins traitants du chef de l'Etat avaient fait appel au professeur Jean Prévié-Bourdarias (1) accompagné du docteur Jean-Christian Farcot qui *« ont été immédiatement dépêchés par le président François Mitterrand »*. Les deux cardiologues *« ont confirmé le diagnostic établi ainsi que les traitements prescrits »*, et ont été d'accord avec leurs confrères tunisiens *« pour recommander au président de poursuivre son traitement et le repos complet dans le même service de cardiologie pendant encore une semaine au moins »*.

Selon ce même communiqué, M. Bourguiba avait passé une nuit calme (celle de mercredi à jeudi) et a reçu, jeudi matin, le premier ministre, M. Mohamed Mzali.

Après l'arrivée du professeur Bourdarias et du docteur Farcot, le président Bourguiba s'est déclaré *« très ému »* dans un message de remerciements qu'il a adressé à M. Mitterrand et il s'est félicité que les deux cardiologues aient formé avec ses médecins *« une véritable équipe très efficace »* dans les soins qui lui ont été prodigués.

M. D.

(1) Le professeur Bourdarias a été l'élève du professeur Jean Lenègre, aujourd'hui disparu, qui avait soigné le président Bourguiba lors de sa première crise cardiaque en 1967.

LES PERSPECTIVES DE DIALOGUE SUR LES ARMEMENTS

M. Shultz espère des « actions concrètes » de Moscou dans le domaine des essais nucléaires

Au lendemain de la réélection de M. Reagan, les responsables américains multiplient les déclarations affirmant leur désir de dialogue avec Moscou, en particulier sur les armements. Dès mercredi, au cours d'une conférence de presse en Californie, le président avait évoqué la possibilité d'une rencontre au sommet avec M. Tchernenko, et, tout en maintenant son engagement en faveur de son initiative de défense stratégique (dite de « guerre des étoiles »), il avait prédit le retour des Soviétiques aux négociations nucléaires qu'ils avaient quittées l'an dernier. Dans un entretien accordé à *Time* de cette semaine, M. Reagan se déclare prêt à consacrer *« le temps qu'il faudra pour parvenir »* à cette reprise des négociations, ajoutant : *« Mon espoir, mon rêve, est que nous obtenions que l'URSS s'associe à nous pour entreprendre des réductions vérifiables de ces armes »*.

Des indications plus précises sur la position américaine ont été données au *Washington Post* par M. Shultz, qui a publié, jeudi 8 novembre, le résumé d'un entretien avec le secrétaire d'Etat. Répondant à M. Tchernenko, qui, dans un entretien accordé trois semaines plus tôt au même journal, avait fait dépendre une amélioration des relations soviéto-américaines d'un *« geste »* de Washington dans quatre domaines concrets (*le Monde* du 18 octobre), M. Shultz retient un des domaines cités – la ratification par les Etats-Unis des accords de 1976 et 1974 sur les essais nucléaires souterrains, – mais estime que c'est à l'Union soviétique, qu'il revient de faire des pas en avant ; il invite en particulier Moscou à accepter l'échange de visites d'experts des deux pays sur les sites d'explosion nucléaire, comme M. Reagan l'avait proposé dans son discours du 24 septembre aux Nations unies.

Parmi les autres *« actions concrètes »* que M. Shultz déclare attendre des Soviétiques figurent l'acceptation par Moscou des propositions occidentales à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (il s'agit d'obtenir une meilleure transparence des mouvements de troupe de manière à prévenir une attaque surprise) ainsi qu'un nouveau départ sur les problèmes des armements offensifs et défensifs. Le secrétaire d'Etat rejette l'idée d'un moratoire sur les essais d'armes spatiales avant le début des discussions, mais il laisse entendre qu'il existe *« une série de voies »* pour tenir des conversations.

L'une de ces voies avait été évoquée par M. Reagan dans sa conférence de presse de mercredi, lorsque le président avait parlé de faire désigner par les deux gouvernements un *« coordinateur du contrôle des armements »*, afin de faire le lien entre les pourparlers tenus séparément jusqu'à 1983 sur les armements nucléaires stratégiques et tactiques ou intermédiaires. Aucune décision n'a été prise toutefois à ce sujet, et M. Shultz a semblé minimisé la portée de cette initiative en déclarant au *Washington Post* qu'il ne saurait être question de nommer au sein du gouvernement américain un *« tsar »* du contrôle des armements indépendant des autres responsables. Selon le secrétaire d'Etat, l'idée du président est plutôt de *« créer un cadre »* dans lequel des *« responsables de haut niveau et des personnalités politiques »* des deux pays pourraient échanger des vues.

On note aussi que les deux grandes puissances reprennent, le 28 novembre prochain, des entretiens sur la non-prolifération nucléaire et que d'autres pourparlers sont prévus en juillet, au niveau de hauts fonctionnaires, sur les possibilités d'étendre les relations commerciales et économiques entre les deux pays.

Sur les marchés des changes

DOLLAR FERME : 9,07 F

Sur des marchés des changes très calmes à la veille du week-end, le dollar s'est nettement raffermi, passant de 2,92 DM à près de 2,96 DM sur la place de Francfort et de 9,02 F à près de 9,07 F sur celle de Paris.

Les taux d'intérêt remontent un peu aux Etats-Unis et, surtout, les milieux financiers internationaux s'interrogent sur la politique que va mener le président Reagan dans les prochains mois, notamment en ce qui concerne la réduction du déficit budgétaire américain.

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

- Super : + 6 centimes par litre
- Essence ordinaire : + 11 centimes par litre

Les prix des produits pétroliers augmenteront de 5 à 10 centimes par litre le 13 novembre. La hausse atteindra 6 centimes pour le litre de supercarburant, dont le prix de vente maximum à la pompe en région parisienne passera à 5,65 F ; 11 centimes pour le litre d'essence ordinaire (5,34 F) ; 5 centimes pour le litre de gazole (4,19 F) et 5,70 F pour l'hectolitre de fuel domestique (294,80 F).

Ces augmentations résultent, d'une part de l'application de la formule automatique de fixation des prix pétroliers, et d'autre part de la majoration prévue de la taxe parafiscale alimentant la caisse nationale de l'énergie (+ 4,33 centimes/litre pour le super et l'ordinaire ; + 1,69 centime/litre pour le gazole et + 1,96 centime par litre pour le fuel domestique).

● *Un sénateur américain astronaute.* – La NASA a invité le sénateur Jake Garn, de l'Utah, à participer comme astronaute à une prochaine mission de la navette spatiale. Le sénateur Garn préside le sous-comité qui contrôle les budgets spatiaux. Agé de cinquante-deux ans, il fut de 1956 à 1960 pilote de l'aéronavale et compte plus de 10 000 heures de vol.

Le premier astronaute américain, John Glenn, est depuis 1975 sénateur de l'Ohio.

LE TYPHON AGNÈS : PLUS DE 400 MORTS AUX PHILIPPINES

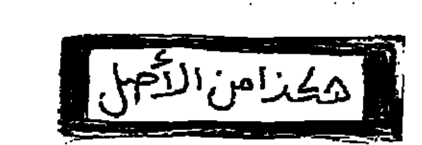
Le typhon Agnès, qui a balayé au début de cette semaine le centre de l'archipel philippin aurait fait au moins 438 morts et 180 disparus. 300 000 personnes sont sans abri. La ville la plus touchée est Capiz (appelée aussi Roxas) dans l'île de Panay. – *(AFP.)*

● *Le cyclone tropical Klaus » fait 10 000 sinistrés à la Dominique.* – Aux Antilles, la petite île-Etat de la Dominique, située entre la Martinique et la Guadeloupe, a été dévastée par le cyclone tropical Klaus ; 10 000 personnes (sur 75 000 habitants) ont été sinistrées. Déjà, en 1979 et en 1980, les cyclones tropicaux David et Allen l'avaient ravagée.

Klaus a aussi balayé l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, les îles françaises de la Guadeloupe et de Saint-Barthélemy, en y faisant quelques dégâts. – *(AFP.)*

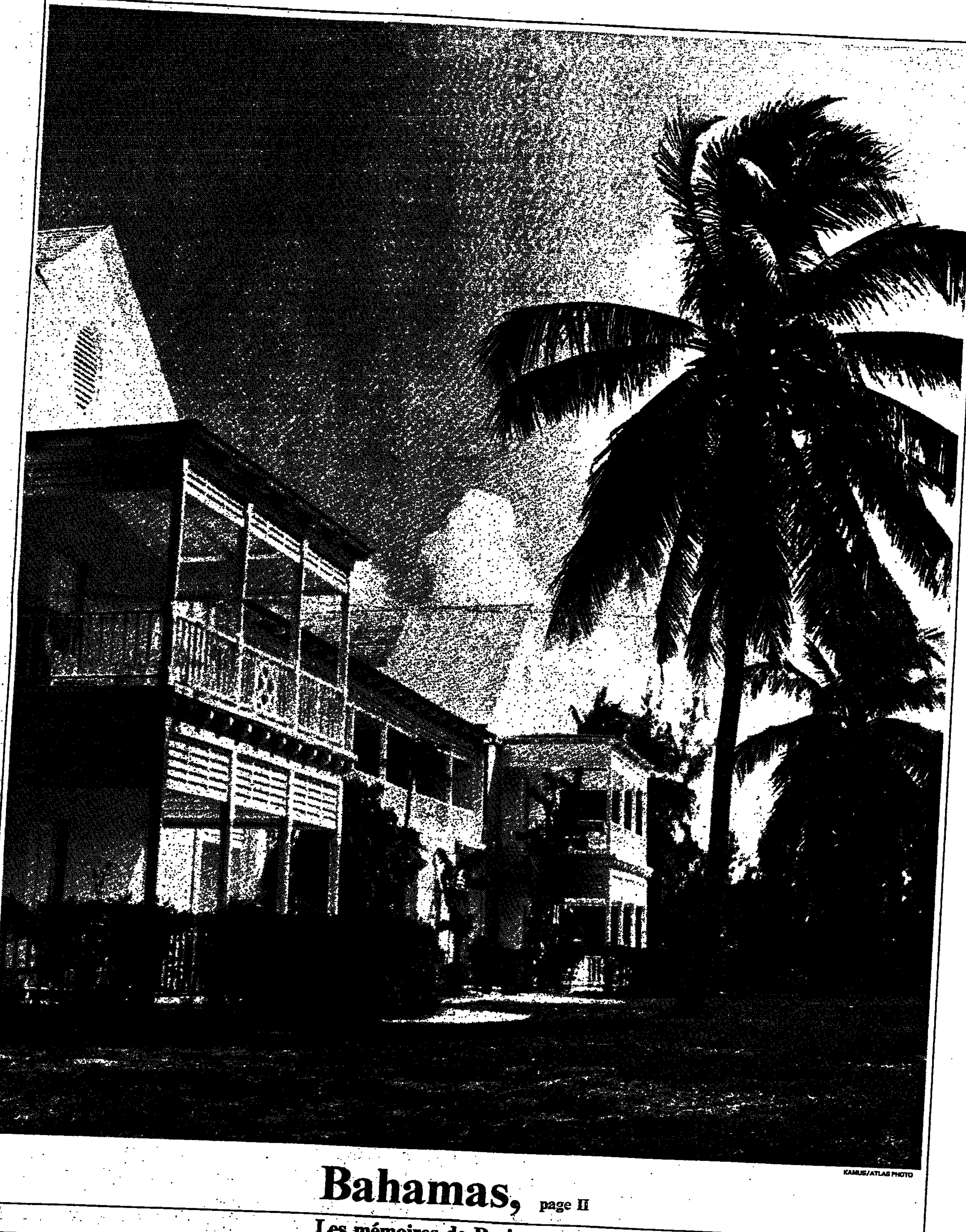
● *Le championnat du monde d'échecs : la 23e partie reportée.* – La 23e partie du championnat du monde d'échecs a été reportée au lundi 12 novembre à la demande de Kasparov. Le challenger, qui est mené 4-01, a ainsi pris le dernier des trois *« time out »* (temps de repos) auxquels chacun des deux joueurs a droit pendant les 24 premières parties du match, qui est à durée illimitée, les parties nulles n'étant pas comptabilisées.

A B C D · F G H



حكدا من الأحمل

Le Monde
Loisirs



KAMUS/ATLAS PHOTO

Bahamas, page II

Supplément au n° 12377. Ne peut être vendu séparément. Samedi 10 novembre 1984.

Bahamas air voyage

Au-dessus de l'archipel en avion privé.

DANS l'errance vacancière au-delà de l'Hexagone, le mythe se trouve ou se fabrique. Il se croise dans certains continents, affaire de longue civilisation, de pays poli par les ans, de cette rencontre de l'espace et du temps d'où naît l'exotisme – cette *« esthétique du divers »*, écrivait au début de ce siècle Victor Segalen dans son dialogue solitaire avec l'Océanie puis avec la Chine. Ou bien, tout au contraire, le voyageur le fabriquera d'avance, sur mesure, par artifice, créant un voyage dans le voyage. C'est ce que l'on peut s'offrir outre-Atlantique – en y mettant le prix, bien qu'il ne soit pas inabordable – avec pour cap l'archipel des Bahamas, mais – et c'est la différence – à bord d'un avion bimoteur de six places, un avion privé en somme, un taxi de l'air à votre seule disposition.

De ce voyage, vous ne saurez alors dissocier ce qui, des îles ou des nuages, en fait la saveur. La découverte ébauchée de ces sept cents bouts de terre, bancs de sable, hauts-fonds et coraux, ces eaux turquoises ou émeraudes, au choix, qui constituent l'Etat des Bahamas, indépendant depuis 1973 ? Ou bien l'instrument qui vous y conduit, depuis les côtes de la Floride, les sauts de puce aériens qui rythment votre approche d'îles, semblables en apparence mais toutes particulières, les décollages sans tour de contrôle sur des aéroports minuscules et silencieux, les vols à vue et l'illusion d'une liberté d'ordinaire réservée à d'autres, « mordus » d'aviation ou, plus prosaïquement, gâtés par la vie ?

Le choix – s'il en est un – est bien sûr subjectif. De cette échappée, proposée par Vacances fabuleuses, une filiale européenne de la Pan Am, et la société French Ways, créée récemment aux Etats-Unis par trois pilotes français, l'on préférera retenir d'abord le moyen de transport. Car sur ce nouveau monde-là – pas si « nouveau » que ça puisque les Indiens Lucayas, rapidement décimés par la colonisation, l'avaient découvert bien avant que Christophe Colomb ne fasse sa première halte terrestre à San-Salvador, aux Bahamas justement – l'avion privé est un peu ce que serait l'Orient-Express à une dérive ferroviaire vers Istanbul. L'imaginaire s'y conjugue au passé et au présent.

Le passé, c'est, vu du ciel, ce dédale marin qui fut d'abord un repaire idéal de pirates et la bastille des naufrageurs, ses pièges de sable et ses recoins introuvables, sa carte, tout simplement, si difficile à établir. Quand ce fut fait et que la géographie n'eut plus de mystère, les pirates stipendiés des puissances coloniales étaient devenus respectables, marchands ou gouverneurs, mais leur souvenir rappelle que le commerce fut aussi affaire d'abordage. Au présent, les pirates sont d'ailleurs toujours là, troquant leurs frégates et leurs galions contre des avions, justement. Leurs carcasses sont là, écrasées, éventrées, entassées, sur l'île de Bimini notamment, celle où Ernest Hemingway écrivit *le Vieil Homme et la Mer*, et leur marchandise moderne, succédant aux esclaves et aux « épices », c'est la drogue. Les Etats-Unis seraient en effet envahis *via* les Bahamas ; les pilotes accepteraient un salaire de 250 000 F pour un unique aller-retour en Colombie ou ailleurs dans la région ; le gouvernement des Bahamas est éclaboussé pour sa tolérance, jusqu'au premier ministre mis en cause par une commission d'enquête sur les hautes complicités du trafic.

La drogue par avion, car l'air est ici une fourmilière. L'archipel ne compte pas moins de cinquante aérodromes dispersés d'île en île, dont vingt-neuf de statut privé. Or, toujours selon les investigations officielles en cours, certains propriétaires d'îles du Commonwealth – car le mythe bahaméen, c'est aussi cela : avoir son continent modèle réduit à soi seul – ne seraient pas des enfants de chœur, bandits du grand monde venus blanchir et abriter, dans ce paradis fiscal, leur argent illicite. Trafics indéniablement sordides au bout du compte, mais qui, vus de loin, au-dessus de ces quelques ronds de terre, impénétrables parce que privés, ont un parfum, sinon d'aventure, du moins de mystère.

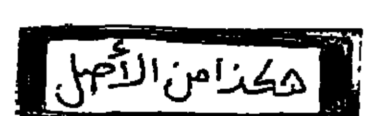


Au passé et au présent, le mythe aérien introduit aussi les Bahamas comme terrain de jeu de l'Amérique impériale. Militaire hier, avec ces répétitions, à froid sous la chaleur, des combats du Pacifique sur des morceaux d'îles prêtés aux Etats-Unis le temps de la dernière guerre mondiale et, les accompagnant, la légende impossible du triangle des Bermudes, triangle que vous effleurerez à l'aller. Aujourd'hui les jeux n'y sont apparemment plus guerriers : pêche au gros, navigation sportive à cheval sur le Gulf Stream, plongée sous-marine, rêveries le long de féeries coralliennes... Mais en vous y rendant avec « votre » pilote et « votre » avion, le temps éphémère d'une semaine, libres de vos horaires, à l'écart des troupes en voyage organisé, vous aurez le sentiment provisoire d'appartenir à ce monde où l'aisance sociale s'offre le privilège de la décontraction.

D'île en île, les ports, accolés à des villages plutôt qu'à des villes, semblent une version multicolore et paisible du film *Port de l'angoisse*. PDG en vadrouille et « middle class » américaine, l'air las et désabusé d'Humphey Boggart, la barbe de quelques jours à la mode loup de mer, croisent des compatriotes rentiers, retirés sur leurs yachts, en fait de grosses vedettes-immeubles, échafaudages pointus à l'équilibre souligné par les flèches des cannes de pêche au gros. L'argent est ici une évidence tant les Bahamas lui font un accueil sans réserve, facilitant outre mesure ses mutations et ses allées et venues. Sur les trois cent quarante banques et établissements financiers enregistrés aux Bahamas, seuls quelque quatre-vingts ont une présence physique dans l'archipel. Vingt-cinq mille compagnies internationales sont administrées depuis ces îles, et Nassau, la capitale, sur l'île de New-Providence, est le deuxième marché d'eurodollars après Londres. Ce libéralisme financier à tout crin a évidemment son envers, le coût de la vie et ses conséquences pour les quelque deux cent dix mille habitants de l'archipel, mais il est à craindre que vous soyez trop dans les nuages pour vous y attarder...

Cependant, tout aérien qu'il soit, cet inventaire par trop austère relègue injustement l'autre dimension de ce voyage : ces îles dont le charme ne se réduit pas à un « chromo » maritime et ensoleillé. Il y a aussi – surtout ? – des hommes, une histoire, un ton. Et, pour les approcher, vous ne commencerez pas par Nassau, encombrée de touristes en mal d'achats de pacotilles. La capitale est chapeautée par une bande de terre annexe, mythique mais sans caractère, Paradise-Island, ancienne propriété privée d'un magnat suédois et aujourd'hui concentration de hauts revenus, Club Méditerranée, casinos et hydravions en renfort.

Sans doute y a-t-il plus d'intérêt à voler quelques instants sur le marché, les étalages et le port informel – avec ses bateaux-postes chargés de drainer le courrier, lentement, d'île en île – qui entourent les piliers du pont liant Paradise-Island à New-Providence. Vous préférez donc tomber du ciel sur d'autres îles, moins connues, où l'illusion de la découverte persiste.




ATLAS-PHOTO

Votre point de départ sera un des nombreux aéroports qui entourent Miami, dans cette Floride qui est déjà une initiation à ce voyage particulier. Autour de Miami s'étend en effet ce curieux rêve américain que constitue la ville d'Opa-Locka, fondée de toutes pièces en 1926 par Glenn H. Curtiss, un passionné de tout ce qui allait vite, devenu le pionnier de l'aviation, justement, aux Etats-Unis. « *My dream city* », disait-il de son ambition urbaine, en une région choisie parce qu'à ses yeux son climat était propice aux apprentissages aériens de tous ordres. A Opa-Locka, les rues se nomment Alibaba, Aladdin, Harem, Sinbad, et les bâtiments publics, décrépis, usés mais que l'on commence à restaurer, ont été construits à partir d'illustrations des *Mille et Une Nuits*. L'« *arabian dream* » de l'aviateur Curtiss.

Toutefois, la Floride n'est qu'un passage, même si vous n'éviterez pas la tentation de traîner dans cette ville, Miami, qui dit l'Amérique latine dans l'Amérique, d'arpenter la plage de Miami-Beach et ses hôtel rococos et déchus, de vous arrêter devant ce panneau qui, au-dessus de la photo d'un « flic » face contre terre, proclame : « *Il était un mari et un père. Soutenez l'action de la police.* » Ou encore feuilleter le bottin à la rubrique « bail bonds » (cautions), où les spécialistes de libérations sous caution rivalisent explicitement : ils s'affirment tous professionnels des affaires de drogue, sont installés auprès des prisons, joignables vingt-quatre heures sur vingt-quatre et assurent une libération immédiate après le premier coup de fil...

En vol donc pour Treasure-Cay et son havre touristique, sur l'île d'Abaco. Plages désertes : il suffit de marcher. Non loin de la crique qui borde l'hôtel, une plaque sur un rocher face à la mer vous signale que vous êtes à Carleton-Point et qu'en 1783 y accostèrent les loyalistes de New-York, fuyant la guerre d'Indépendance parce que favorables à la Couronne. Leurs descendants sont en face – il suffit de prendre un ferry – dans l'île de Green-Turtle-Cay et son unique village, New-Plymouth. Une Nouvelle-Angleterre sous les tropiques, des maisons en bois aux couleurs pastel et une excellente soupe de pêcheurs au restaurant Plymouth Rock.

Deux jours de halte et vous filerez, plein sud, vers George-Town sur l'île d'Exuma. Un chapelet d'îles en fait, étendu sur 160 kms, aux criques innombrables et aux fonds splendides. Parsemée de bateaux à voile, la baie qui entoure George-Town – un village doux comme l'ombre du figuier de la place centrale – mérite une entorse nautique aux fidélités aéronautiques. Et votre troisième étape, après à nouveau deux jours de halte, sera Nassau, avant de revenir à Miami.

Longue moustache en pointe, « votre » guide dans ce périple est français. Pilote confirmé, méridional ayant atterri en Floride après des aventures africaines et malgaches, Jean-Pierre Balme fait partie du trio qui eut l'idée de proposer en Europe francophone ce voyage en avion privé, fondant la société French Ways avec Antoine Hayem, président en titre, et Thierry Lavergne, tous deux également pilotes. Conquérants et dynamiques, ils ont séduit la Pam Am. Ils n'ont qu'un seul tort, du moins en ces temps de « guerre » économique et de bataille pour le commerce extérieur : leur société est de statut américain. Un rêve américain, en somme. Il est, dans cette partie du monde, d'autres rêves, plus malchanceux : le 5 novembre, cent quatre-vingt-deux Haïtiens, dans leur fuite sur un voilier vers les Etats-Unis, ont échoué sur un banc de corail d'Exuma. Ils seront renvoyés à leur point de départ, a décidé le gouvernement bahaméen. Fin de rêve.

EDWY PLENEL.

Tarifs

Le voyage d'une semaine Miami-Miami, comprenant une nuit, au départ, à l'hôtel Fontainebleau-Hilton à Miami Beach, coûte 10 947 F, jusqu'au 15 mars 1985. Durant la basse saison – c'est-à-dire l'été en France, – le tarif est moins élevé (7 950 F en 1984). Le prix peut aller jusqu'à 17 875 F si l'on opte pour le « grand jeu » (suites, avion pour quatre personnes, etc.). Le prix de 10 947 F comprend, outre la nuit d'hôtel en Floride, et bien sûr l'avion, les séjours dans des hôtels de première catégorie à Treasure-Cay (Abaco), George-Town (Exuma) et Nassau (New-Providence). Boissons et repas sont en sus.

Cette formule est vendue par Vacances fabuleuses pour la Pan Am, au siège de Vacances fabuleuses (6, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : (1) 523-45-35), ou dans les agences de voyages. A Miami, les départs sont hebdomadaires, combinables avec un vol Paris-Miami le samedi, retour le dimanche de la semaine suivante. Deux autres formules existent, l'une ajoutant une semaine de séjour à Treasure-Cay Beach hôtel, l'autre consistant en un circuit d'une semaine en Floride.

Partir

Christmas en Grande-Bretagne

L'Office britannique de tourisme publie une brochure donnant toutes les informations sur les réjouissances et les fêtes traditionnelles dont la Grande-Bretagne est le cadre à l'occasion de Noël et du Jour de l'an : sapins de Noël à Trafalgar Square, concerts, pantomimes, chasses à courre, steeple-chase, etc.

Egalement, de nombreux renseignements sur les hôtels qui proposent à cette époque des forfaits spéciaux : localisation, description des festivités prévues, prix.

● **« Christmas and New Year 84-85 », une brochure disponible à l'Office britannique de tourisme, 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (1) 296-47-60.**

Golf tonique en Bretagne

Sport de plein air, le golf change peu à peu son image de marque : élitiste à l'origine, il entre progressivement dans les mœurs. Aujourd'hui, la Bretagne offre par exemple un golf tonique qui se veut accessible à tous. Pour s'aérer au milieu des landes, elle propose onze terrains où manier le club dans des cadres prestigieux : au milieu des collines de l'Argoat ou avec vue imprenable sur la mer, en Armor.

Pour faciliter le choix des amateurs, un guide pratique présente chaque terrain (localisation, accès, description et équipement du terrain, tarif) ainsi que les différentes possibilités d'hébergement à proximité.

● **Comité régional de tourisme, B.P. 4175, 3, rue d'Espagne, 35041 Rennes Cedex. Tél. : (99) 50-11-15.**

Week-ends au pays du roi René

L'Office de tourisme d'Angers propose trois idées originales de week-ends, trois Week-ends à thème. Les 19 et 20 janvier, puis les 27 et 28 janvier, une initiation à la dégustation des vins d'Anjou. Les 12 et 13 janvier, une fin de semaine consacrée à la micro-informatique et au tourisme. Enfin, les 2 et 3 février, puis les 9 et 10 février, un week-end pour s'initier à l'art floral.

● **Renseignements et inscriptions : Office de tourisme d'Angers, place Kennedy, BP 2397, 49023 Angers Cedex. Tél. : (41) 88-69-93.**

Le Nouvel An à Rio

Un feu d'artifice illumine la plage de Copacabana où scintillent des milliers de bougies déposées là par des femmes vêtues de somptueuses robes blanches en broderie anglaise. C'est Rio, la nuit du 31 décembre, avec, en vedette, Iemanja, la déesse de la mer, fêtée et implorée par les femmes pour qu'elle protège leurs hommes. Fleurs, bijoux, vêtements seront ce soir-là jetés à la mer pour se mériter les bonnes grâces de la déesse. Toute la nuit, les habitants de Rio chanteront et danseront sur la plage, toutes classes confondues. Une fête comme seuls les Brésiliens en ont le secret et à laquelle vous invitent à participer de nombreux voyagistes.

A noter également, pour les voyageurs individuels, le Brazil Airpass II qui, pour 250 dollars, donne droit à cinq arrêts : la ville d'arrivée plus quatre stops à l'intérieur du pays. Valable quatorze jours, il doit être acheté en France.

● **Renseignements chez votre agent de voyages ou à l'Office national du tourisme brésilien, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Téléphone : (1) 261-50-30.**

Passés de Paris

Archives et mémoire.

DEUX expositions évoquant le passé de la capitale ont ouvert leurs portes à Paris, début octobre.

L'une, « Le faubourg Saint-Germain, la rue Saint-Dominique », au musée Rodin, sous les auspices de la délégation artistique de la Ville de Paris et de la très active Société d'histoire du septième arrondissement, ressuscite une des rues les plus prestigieuses du noble Faubourg. L'autre, présentée à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, en l'hôtel Lamoignon, évoque « Le Paris des illusions », un siècle de décors éphémères, 1820-1920.

La rue Saint-Dominique, ainsi nommée en 1635, était, à l'origine, une voie à la courbe un peu tortueuse, mais toute bordée, au dix-huitième siècle, de demeures somptueuses, puisqu'on y comptait trente hôtels aristocratiques au milieu de trois communautés religieuses et de vastes jardins. Mais elle n'a jamais eu de chance, le sort s'est acharné contre elle.

Cruellement amputée de 650 mètres lors du percement du boulevard Saint-Germain, en 1865, elle n'est pas mieux traitée actuellement. Toute la partie comprise entre la rue de Bourgogne et l'esplanade des Invalides a été presque entièrement « occupée » par un grand établissement bancaire qui, pour s'installer dans de vastes immeubles fonctionnels, a fait disparaître ces dernières années (et ce n'est pas fini, de hautes grues en témoignent) de très beaux hôtels du dix-huitième siècle (ceux de Seignelay, Ravanne, Coninges, de La Vallière) ainsi que quelques jolies vieilles maisons d'accompagnement.

Seuls ont échappé au désastre le très bel hôtel de Kinsky, qui abrite la Direction de la musique et du théâtre du ministère de la culture, et l'hôtel de Monaco, puis Sagan, siège de l'ambassade de Pologne. Il faut préciser pour l'édification des Parisiens que la rue Saint-Dominique fait partie du secteur sauvegardé du septième arrondissement et que le mauvais exemple remonte assez loin dans le temps, puisqu'on éleva, en 1931, la Maison de la chimie, toujours dans cette partie de la rue, au lieu et place de l'hôtel de La Rochefoucauld dont on dit qu'il a été « reconstitué » selon une aimable formule. Il est vrai que cela se passait il y a plus de cinquante ans et que les mesures de protection, à l'époque, n'existaient pour ainsi dire pas.

L'exposition (1) présentée au musée Rodin fait donc revivre ce qui fut et qui n'est plus mais aussi ce qui existe encore. Elle est d'un grand intérêt parce que les recherches menées à partir d'archives, afin de restituer le cadre architectural et la décoration de la trentaine d'hôtels qui firent la gloire de la rue Saint-Dominique, ont permis de présenter aux visiteurs quantité de plans, de dessins, de documents inédits qui, avec les tableaux, les portraits et les meubles prêtés par des collectionneurs, permettent de mieux saisir ce qu'était la vie quotidienne dans les demeures aristocratiques du noble Faubourg dans une rue où habitèrent beaucoup de personnages illustres : Montesquieu, dont le portrait accueille le visiteur dès l'entrée de l'exposition, Saint-Simon, Charcot et Corvisart, sans oublier trois femmes célèbres à des titres divers, Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse et Mme de Genlis.

Une reconstitution du cabinet de « curiosités » du financier Bonier de la Mosson, locataire de l'hôtel du Lude, fera la joie des amateurs d'objets insolites. Ceux qui apprécient les rencontres du hasard, ou, mieux, les coïncidences, pourront admirer la présentation du salon de musique de la princesse de Kinsky, mélomane avertie, qui précéda, entre 1774 et 1794, en son hôtel, 53, rue Saint-Dominique, M. Fleuret, actuel directeur de la musique, dont le bureau est l'ancien salon de la princesse.

Une place de choix a été faite au fameux hôtel de Brienne, élevé en 1726 par Debias-Aubry pour le président Duret qui fut, comme chacun sait, la résidence de Laetitia Bonaparte, mère de l'Empereur, avant d'être affecté, sous Louis XVIII, au ministère de la guerre. Le général de Gaulle s'y installa, le 25 août 1944, comme le rappelle la croix de Lorraine qui orne le fronton de cette très noble maison.

Le catalogue édité et rédigé sous la savante direction de M. Bruno Pons, commissaire de l'exposition, passionnera, par ses très nombreuses et abondantes notices, tous les chercheurs et les érudits qui étudient le passé de la capitale. Ils y apprendront beaucoup de choses, notamment que l'hôtel de Roquelaure, qui abrite le ministère des transports, et l'hôtel de Saint-Simon, situés boulevard Saint-Germain, ont appartenu, en fait, au tronçon disparu de la rue Saint-Dominique.

C'est une autre époque et un autre monde qui sont évoqués dans « Le Paris des illusions » (2), l'exposition présentée à la Bibliothèque historique de Paris. D'abord parce qu'elle couvre cent ans de vie parisienne, de la Restauration à l'immédiat après-guerre 14-18, et, ensuite, parce que, contrairement aux beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, édifiés pour durer et victimes d'un sort cruel, les décors, les baraques, les légères constructions, voire les catafalques que le visiteur pourra contempler à l'aide des extraordinaires documents rassemblés à Lamoignon, n'avaient été conçus que pour une vie assez brève. Quelques jours, quelques mois, quelques années. Pas davantage.

Cent cinquante gravures, photos, cartes postales, vues stéréoscopiques ont été réunies par Jean-Marc Léri, conservateur, et Roxane Debuisson, vice-présidente des Amis de la Bibliothèque. Elles sont présentées en cinq parties : les fêtes et réceptions de souverains, les funérailles, les bals, les restaurants et magasins, les manèges et les foires. Toute une période de la vie parisienne où le spectacle était dans la rue et où le piéton, témoin curieux d'une race qui s'éteint, pouvait se transformer en badaud.

Pour glorifier les grands hommes disparus, pour célébrer les événements importants, on n'hésitait pas à « habiller » les monuments officiels ou à dresser d'éphémères constructions, comme en témoignent deux grandes photos : l'une, prise sous le Second Empire, à l'entrée de la nouvelle avenue Victoria, où un arc de triomphe en carton-pâte avait été érigé en l'honneur du baptême du prince impérial, et l'autre, prise lors des funérailles du président Sadi Carnot et où le Panthéon disparaît presque entièrement (dôme excepté) sous des flots de draperies funèbres.

Le « Paris des illusions », c'était aussi celui des fêtes foraines et des parcs d'attractions comme ceux, très célèbres, de Luna Park et de Magic City et des bals publics dont certains n'ouvraient qu'à la belle saison. D'amusantes gravures et des aquarelles restituent, à Lamoignon, les décors fragiles et tarabiscotés de Mabille, de Bullier ou du château des Fleurs, tandis que d'anciennes cartes postales rappelleront à certains visiteurs que la Foire aux pains d'épice, déportée maintenant sur la pelouse de Reuilly, se tenait tout le long du cours de Vincennes.

La période qui s'étend du règne de Louis-Philippe au début du vingtième siècle a connu un prodigieux essor commercial. Des photos, des gravures, illustrent cette époque féconde, où négociants, commerçants et restaurateurs « raffraîchissaient » déjà le décor de leurs boutiques en faisant appel à des décorateurs. Une de ces photos a été prise aux magasins du Louvre, en 1904, dans le salon de repos aux plafonds peints et aux colonnes surchargées de dorure qu'avait souhaité M. Chauchard, le maître des lieux, qui voyait grand ! Ce décor a disparu, parce que ce n'était qu'un décor, comme celui qui ornait le salon de thé de l'hôtel Meurice en 1909, où l'impératrice Eugénie était venue, chaque printemps et jusqu'à sa mort, revoir ces lieux voisins des Tuileries.

Le « Paris des illusions », comme le dit Yvan Christ, dans la préface qu'il a consacrée à cette manifestation, « ... *apparut, puis sans attendre disparut. Il n'était pas fait pour durer mais seulement pour briller, l'espace d'une journée, d'une saison, d'un an ou d'un lustre* ».

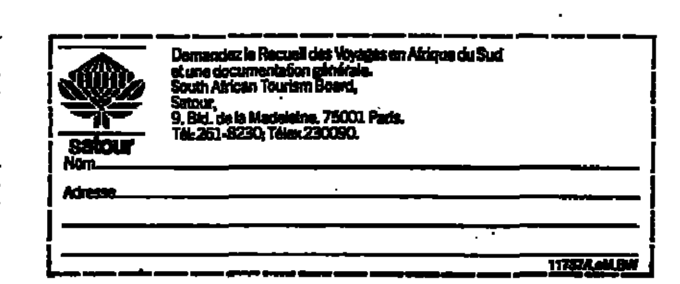
ANDRÉE JACOB.

La Bastille et une partie de la rue Saint-Antoine reconstituées grandeur nature, en 1888, pour le centenaire de la Révolution française.

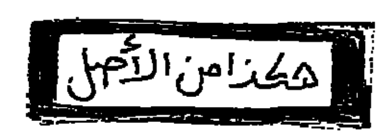
D.R.

(1) « Le faubourg Saint-Germain, la rue Saint-Dominique, hôtels et amateurs », jusqu'au 20 décembre, musée Rodin, 77, rue de Varenne, 75007 Paris. Catalogue : 220 pages, ill. plans, photos, 85 F.

(2) « Paris des illusions, un siècle de décors éphémères », jusqu'en janvier 1985. Hôtel Lamoignon, rue Pavée. Catalogue : ill. photos, 50 F.







Marchons sous la pluie

L'hiver avec confort.

LES superpositions et les ampleurs qui marquent les imperméables et les manteaux d'hiver se complètent de collants fantaisie et de souliers plats, d'un port parfois difficile pour les femmes petites et moyennes, qui préféreront aux derbys et autres formes lacées à bout rond les escapins classiques à talon moyen, voire les chaussures haut perchées pour le soir.

André prépare les grands froids avec des bottillons de cuir noir à bout effilé et ampleur retenue au-dessus de la cheville par trois larges brides (239 F). Toujours ajustée, la mi-botte en croûte imprimée, façon fourrure, se lace sur un soufflet profond (249 F).

Andréa Pfister, 4, rue Cambon, se distingue par ses ballerines et ses formes à talon moyen, bicolores brun et bordeaux ou anthracite et marron, ainsi que ses escarpins à incrustations de nœuds de strass sur suède ou satin noir (de 780 F à 1 450 F environ).

Bally sort une collection pour enfants, des trotteurs bicolores en newcalf lacés, sur semelle de crêpe à petit talon. D'amusantes *œuvres d'art*, en chevreau rouge à incrustations géométriques, sont numérotées comme des lithographies (de 550 F à 1 450 F).

Charles Jourdan campe des chaussures de marche en deux tons de cuir sur semelle de caoutchouc trempé et imprime en relief la croûte de ses ballerines, à côté d'escarpins de chevreau noir à talon haut (de 575 F à 695 F).

René Mancini, 20, rue de Mogador et 72, avenue Victor-Hugo, allie la sobriété des formes aux détails appréciés des couturiers, dont il chausse les collections. Des empeignes montantes triangulaires sont typiques de son style à talon de quatre centimètres, comme les incrustations de lézard sur chevreau taupe.



D.R.

Charles Jourdan : silhouette typique de l'hiver à base de pull jacquard, de mohair, à grandes bandes unies en noir et blanc sur jupe plissée unie, jambes gainées de noir et chaussures de cycliste.

Rayne, 6, rue du Faubourg-Saint-Honoré, fournisseur attitré de la reine Elisabeth, propose aussi toute une série de modèles habillés à talon plat, que porte la princesse de Galles pour ne pas se grandir à côté de son époux : séduisants vernis à nœuds, suède incrusté de strass et satin noir ou champagne (1 000 F environ).

Fratelli Rossetti, 8, rue Royale et 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré, offre une gamme de coloris subtils : marine, encre, bordeaux et sable. Les chaussures plates s'agrémentent d'incrustations, de drapés sur l'empeigne et de bouts allongés mais non pointus. D'amusantes chaussures de smoking lacées pour le soir s'inspirent de modèles masculins.

Sidonie Larizzi, 158 *bis*, rue Marignan, joue des matières somptueuses dans des formes suggestives aux talons cambrant la silhouette, réalisées dans ses ateliers italiens. On peut d'ailleurs commander en quelques jours chaussure à son pied et à ses couleurs.

Jean Thiot, 97, rue d'Alésia, 82, boulevard Haussmann, et 17, rue du Louvre, est le spécialiste des tailles extrêmes et des pieds sensibles, du 32 au 43. Ses modèles suivent les tendances des escarpins à talon moyen incrustés en contraste. Le veau grainé et le chevreau façon crocodile sont taillés en derbys lacés ; les bottillons et bottes sont proposés en quatre tours de mollet pour les mêmes tailles, à des prix oscillant entre 510 F et 129 F la botte cavalière.

Les prix étant ce qu'ils sont, rappelons que la rue Meslay est le quartier des importateurs et des grossistes. Pour le confort, la bombe Shoe-Eze reste aussi efficace pour *attendrir* les souliers qui pincent.

Côté collants, dans les stands des marques des grands magasins, les mélanges de coton et de lycra apportent une mode confortable pour le jour, notamment chez *Dim* et *Stemm*, qui les proposent aussi en chaussettes, tandis que *Burlington* renouvelle l'aspect de ses écossais.

D.D. réalise en quatre tailles des modèles reprenant les tartans, bleu et rouge ou vert, noir et gris, très originaux, à 56 F. A moins qu'on ne préfère le python ou les modèles suggestifs à trois coutures, parfois brillantes (40 F environ) et les opaques en quarante variantes de coloris (20 F).

Le Bourget multiplie ses dessins classiques chauds en point de riz, en géométrique et en dentelle de laine, ainsi que les scintillants, qu'on retrouve aussi chez Dim, tandis qu'*Ergé* ajoute au filet fin noir des talons losange et couture (35 F). Mais la nouveauté de l'hiver, qui change la façon de s'habiller, c'est le bas-jarretière de *Christian Dior*, très Toulouse-Lautrec, long et noir, à couture, qui tient grâce à une jarretière efficace et point trop contraignante (du 8,5 au 10 : 54 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

Layette de Saint-Laurent

LE couturier Yves Saint-Laurent vient de conclure un accord de licence avec Absorba-Poron, le spécialiste troyen du vêtement pour enfant, pour la création et la distribution de la gamme « Yves Saint-Laurent Enfance ». Disponible au public à partir d'août 1985, elle se composera de layette, jusqu'à trois ans, d'accessoires coordonnés et de robes en tissu chaîne et trame pour petites filles de trois ans à quatorze ans.

Ces vêtements seront distribués par le réseau du fabricant pour les pays du Marché commun et de la Suisse, ainsi qu'aux Etats-Unis, et commercialisés en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Sud et en Extrême-Orient, à l'exception du Japon et de la Corée du Sud, déjà sous contrats spéciaux.

N. M.-S.

Philatélie n° 1869

« La corbeille rose »...

...d'après une œuvre de Caly.



A partir de cette année un seul timbre sera consacré à la Croix-Rouge. Changement de format pour le timbre et sa présentation en carnet, voir nos informations par ailleurs. Vente générale le 26 novembre (55°/84).

2,10 + 0,50 F, polychrome.

Format 27 X 32,75 mm. Maquette de Jean-Paul Veret-Lemarinier, d'après Caly. Tirage : 4 000 000. Hélio, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— **24 et 25 novembre**, de 9 h à 18 h, au Centre international, 2, av. Maximim-Isnard, Grasse (Alpes-Maritimes). Oblitération « P.J. », à l'encre rouge.

— **24 novembre**, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Grasse principal. Boîte aux lettres pour « P.J. », à l'encre rouge.

Le carnet « Croix-Rouge »...

...change de présentation, comme le timbre a changé de format. Le nouveau carnet comportera dix timbres et deux vignettes de propagande, dans un feuillet de 230 X 71,5 mm, sous une couverture en quadrichromie, illustrée par Caly. A la vente il sera présenté ouvert et non plié. Ce format apparemment démesuré, une fois plié, n'est que légèrement plus grand (120 X 71,5 mm) que les précédents, ce qui nous rassure. Tirage : 500 000.

● Pour acquérir les documents philatéliques émis à Grasse, demander le bon de commande, en joignant une enveloppe timbrée à votre nom, au service Philatélie de la Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris Cedex 04.

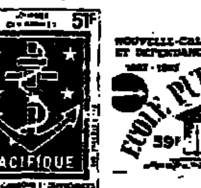
● **RETRAITS** de sept timbres le 14 décembre : type « Liberté » (feuilles, carnets, roulettes) 1,60, 2,00, 2,80 ; Elections au Parlement européen, 2,00 ; Flora Tristan, 2,80 ; Indépendance américaine, 2,80 ; Œuvre de César, 4,00 F.

Les Jeux olympiques de...

...**Los Angeles 1984** commémorés dans les pays du Commonwealth par des émissions de timbres-poste (sujets divers).

Australie : trois timbres de 30 c.
Bermudes : 12, 30, 40 cents, 1 $.
Gambie : 60, 85, 90 b., 1, 1,25, 2 D, ainsi qu'un bloc-feuillet.
Malawi : 7, 20, 30 t., 1 K.
Samoa : 25, 32, 48 sene, 1 S ; un bloc-feuillet groupant les quatre valeurs.
Seychelles : 5 cents, 2, 3, 10 R.
Swaziland : 7, 10, 50 c., 1 E.
Trinidad et Tobago : 15, 55, 1,50, 4 $.
Vierges (îles) : 15 c. × 2, 20 c. × 2, 30 c. × 2, bloc-feuillet de 1 $.
Zambie : 12, 28, 35, 50 n.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : « Journée des armées » (Pacifique), 51 fr. P.A. ; Centenaire de l'école publique 1883-1983, 59 fr., offset, Cartor, « Peintres du Pacifique », P.A., 120 fr., les pêcheuses de crabes ; 300 fr., découverte de la Nouvelle-Calédonie par Cook. Offset, Périgueux, d'après photos.





● **WALLIS-ET-FUTUNA** : un timbre P.A. de 52 fr., autel de la chapelle du mont Lulu, offset, après document, par Périgueux.

◆ Jusqu'au 11 novembre inclus, le 38e Salon philatélique d'automne est ouvert au public, de 10 heures à 18 h 30, au 39, avenue de Wagram, Paris-17e.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Le magasin neuf

CENT vingt ans après sa construction, à l'angle du boulevard Haussmann et de la rue du Havre, le plus ancien des magasins du Printemps fait peau neuve. Un nouvel aménagement intérieur permet de présenter, de façon cohérente, tout ce qu'il faut pour habiller la maison. Cette spécialisation à l'échelle d'un grand magasin est le fruit d'un travail d'équipe. En particulier celle du bureau de style du Printemps qui joue un double rôle de conseil et de création.

Cinq étages du magasin ont été rénovés (les autres le seront l'an prochain) par une nouvelle mise en scène des produits. Le linge de maison est groupé au quatrième étage, avec notamment les créations des couturiers et celles du Printemps. Au-dessus, l'ameublement contemporain est disposé dans un décor gris, noir et blanc. Aux canapés et meubles d'aujourd'hui s'ajoutent deux pôles attractifs : les créations d'avant-garde et les rééditions des précurseurs, de Rietveld et Eileen Gray à Saarinen.

Même éclectisme du contemporain au rayon des luminaires et, jouxtant ces appareils très linéaires, des lampes à poser en terre cuite ou en céramique, craquelée ou mouchetée. Du côté des tapis, trois thèmes sont exposés : l'Orient classique, l'artisanat (durrhies et kilims) et les motifs géométriques colorés. Au même étage sont aménagées des ambiances de mobilier classique et de style anglais. Tout le niveau supérieur est dévolu au décor de la maison, avec de multiples collections de tissus et papiers peints, les voilages et les stores.

C'est au dernier étage que s'est installé le nouveau Primavera. Son charme raffiné est mis en valeur par de grandes fenêtres, éclairant trois ambiances de douceur : la citadine, la campagnarde et celle d'un jardin d'hiver. Une boutique pour bébé est aménagée comme une nursery anglaise.

D.R.

Le mobilier contemporain au Printemps.

JANY AUJAME.

Classique

Le trio Cortot-Thibaud-Casals

La collection « Références » regroupe en un coffret l'intégrale des enregistrements réalisés par le trio Cortot-Thibaud-Casals. Gravées en 1927-1928, à l'époque où les trois grands solistes (qui s'étaient réunis en 1906) jouaient le plus souvent ensemble, ces interprétations ont été presque constamment rééditées depuis et le seront pour les générations futures...

Miracle du disque : le célèbre trio n'a donné en concert que vingt-deux fois *l'Archiduc*, de Beethoven ; mais combien de milliers de fois dans l'intimité des foyers ! Les *Trios en sol op. 73 nº 2*, *en si bémol*, de Beethoven et de Schubert, *en ré mineur*, de Mendelssohn et de Schumann, ont été presque « volés » à leurs auteurs, tant ils se sont incarnés dans ces trois personnalités prodigieuses aux tempéraments si différents : Alfred Cortot, le penseur, l'imaginatif, l'enflammé ; Jacques Thibaud, l'artiste charmant, mondain, au génie étincelant et désinvolte ; Pablo Casals, le roc, le philosophe, l'homme de la nature.

Ils ont tant vécu ensemble, plaisanté et joué au tennis, fait de la musique pendant des heures pour leur seul plaisir, qu'ils ont créé une entité nouvelle, une sorte de « trinité » née d'un mariage d'amour, où leurs dons, leurs sensibilités, leurs intelligences, bien loin de se neutraliser, se sont harmonisés et renforcés.

Rien n'est plus émouvant et exquis que de sentir toujours intact, près de soixante ans après, ce climat d'affection qui se reflète dans le tact, l'équilibre, la douceur des répliques, le mouvement frémissant des phrases qui passent de l'un à l'autre, que l'un à l'autre se confie, avec le souci de fondre leurs âmes et leurs sonorités, de trouver des timbres parents, une inspiration commune.

Ce témoignage d'une amitié tout entière transmuée en musique, qui atteint à une telle intensité, à une telle beauté, est sans prix.

A ces interprétations si célèbres, qui appartiennent au trésor de l'humanité, le nouveau coffret apporte un complément peu connu, l'enregistrement des *Variations sur « Ich bin der Schneider Kakadu »* op. 121, de Beethoven, qui n'avait même pas été publié en soixante-dix-huit tours. Dix-neuf minutes (un peu grésillantes) d'une musique qui n'est pas du plus grand Beethoven (bien qu'écrite en 1815 ou 1816), mais qui répond bien à l'esprit du trio où chacun tour à tour chante et accompagne tendrement ses camarades. Et quel beau sentiment, profond ou d'une allégresse ailée, pour ce simple divertissement !

JACQUES LONCHAMPT.

● Trois disques EMI, coll. « Références », 2900.583.

« Le Trouvère » par Giulini

Un nouvel enregistrement d'opéra de Giulini est toujours un événement. La rareté, les exigences qu'il y met (de conditions techniques, de préparation des interprètes), la volonté enfin d'un respect scrupuleux des partitions, appellent chaque fois une attention renouvelée.

On est ici d'abord surpris par les tempos choisis, sensiblement plus lents que ceux auxquels on est accoutumé, comme si le *maestro* avait résolument opté pour le genre *maestoso*. Le résultat est saisissant, qui renforce le dramatisme de l'œuvre, en accentue le climat étouffant (scène du *Miserere*) ou ensorcelé (camps des gitans) et donne aux cabalette une violence hallucinée. Puis peu à peu cette dynamique s'impose avec une telle vérité qu'on redécouvre le lyrisme noir de l'ouvrage, les longues lignes vocales, la montée progressive de la tension dans les ensembles, la composante mortifère des personnages, l'obsession de certains rythmes. Lecture extrêmement fouillée qui ne néglige aucun des détails instrumentaux précédant ou accompagnant les interventions vocales.

La distribution surprend elle aussi, de prime abord, par son cosmopolitisme d'écoles et de tempéraments. Mais elle convainc tout aussitôt par son homogénéité absolue, fruit d'un long travail (avec le « préparateur » Roberto Benaglio) et de la personnalité omniprésente du maître. Des voix naturellement franches, amples et engagées, dociles à un style bien déterminé, éminemment belcantiste et romantique, c'est-à-dire n'omettant aucun trille ou *gruppeto*, mais sachant imposer ce *slancio*, cet *istinto dell'affeto*, qui signent le style verdien.

Rosalind Plowright, à qui on ne peut reprocher qu'une articulation un peu plate et une certaine indifférence dans les récitatifs, déploie par ailleurs un chant superbe, sachant allier l'élégiaque au pathos, la précision de la *coloratura* (de magnifiques gammes descendantes) à l'efficace de ses effets dramatiques ; Placido Domingo, à la présence « physique » du timbre, de l'intention et du geste, soignant ses notes sans rien abandonner de son intense liberté ; Brigitte Fassbaender, évitant tout excès dans un rôle qui a trop prêté à la caricature, ne jouant que des prodiges de son véritable alto, avec une fougue et un fini des détails qui révèlent la grande classe ; Giorgio Zancanano, plus en retrait mais sobre d'expression et finalement emporté par le mouvement giulinien.

Mieux qu'une nouvelle version, une réinterprétation qui met fin aux habitudes comme aux préjugés. Historique d'emblée.

ALAIN ARNAUD.

● Trois disques DG, 413-355, avec les chœurs et l'orchestre de l'Académie Sainte-Cécile de Rome.

Strauss et Mahler par le Quatuor Ivaldi

Fondé en 1982, le Quatuor Ivaldi — composé de Christian Ivaldi (piano), Sylvie Gazeau (violon), Gérard Caussé (alto) et Alain Meunier (violoncelle) — s'est fixé, entre autres tâches, celle de mettre à l'honneur une formation moins courante que le quatuor à cordes ou le trio avec piano, mais pour laquelle ont été composées de très grandes pages. Parmi celles-ci, des chefs-d'œuvre reconnus (Mozart, Schumann, Brahms, Fauré), mais aussi des ouvrages méritant d'être redécouverts (Saint-Saëns, d'Indy et bien d'autres). Le Quatuor Ivaldi est en outre soucieux de promouvoir un répertoire contemporain, et a déjà suscité la composition de diverses œuvres, comme ce *Ronda* de Franco Donatoni, créé au dernier Festival de La Rochelle, et redonné lors d'un récent concert de l'ensemble à Paris, en même temps que des partitions peu connues de Beethoven, Mahler et Strauss.

Ce concert du Quatuor Ivaldi coïncida avec la sortie de son premier disque, coproduit par l'Action musicale Seita, et où l'on retrouve deux des pièces entendues ce soir-là : le *Quatuor avec piano* en ut mineur, op. 13, de Richard Strauss (1884, l'auteur avait vingt ans), et *le Mouvement pour quatuor* en la mineur de Gustav Mahler (1876, l'auteur avait seize ans). Disque bien rempli, car le Strauss dure quarante minutes et le Mahler douze. Il ne s'agit pas de premières discographiques, mais ces deux œuvres n'avaient jamais été réunies, et il est intéressant d'opposer les gestes larges, assez brahmsiens, de Strauss, et aussi, dans le scherzo, sa grâce et sa légèreté issues de Mendelssohn, à la concentration de pensée et aux équivoques de Mahler, que l'on perçoit déjà parfois. Programme original et instructif, excellemment interprété par les membres du Quatuor Ivaldi, tous rompus à la musique de chambre.

MARC VIGNAL.

● Erato, NUM 75146.

Six doubles concertos de Vivaldi par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields

Un disque pour le plaisir simplement, croches de gondoles sur bleu de lagune. Pour le seul bonheur du feu d'artifice tiré par les virtuoses de l'Academy of Saint-Martin à la gloire de l'abbé Vivaldi.

Oh ! certes, il y aurait plus d'une chose à redire ici au nom des exigences musicologiques. La superbe mécanique dirigée par Neville Marriner avance à l'allure assurée des formations plutôt indifférentes au retour aux sources et à la pratique baroque. Et ce n'est pas chez elle qu'il faut chercher les nuances et la palette de sonorités et de couleurs des approches à l'ancienne, façon Concentus Musicus ou Grande Écurie.

Non, l'apport de cet enregistrement est dans le climat, juste équilibre entre la pulsion motrice des allegros et l'allure songeuse des mouvements lents. Marriner n'a jamais fait mystère de ne pas recourir à des instruments d'époque. Mais pour le style, fait d'euphorie et de soleil qui inonde les tutti, son Vivaldi ne craint personne et fait toujours rêver à Venise et à son destin, à ses *campi* aveuglants de lumière, à ses canaux noyés d'ombre. Alors, pas de vaines querelles pour des pages de plein air ou « sérénades » qui ne gagneraient guère à être habillées autrement. Jeux dialogués des trompettes et des cors, répliques confidentielles des mandolines et des flûtes : tout dans ce scénario nous dit la poésie et la fièvre d'un décor irremplaçable. A travers ces effets de miroir, c'est l'histoire du *Settecento* qui renaît et, avec elle, le mythe de la République, délicieusement installée dans la *dolce vita* du déclin. Les soucis à plus tard, et les remises en question aussi. C'est carnaval aujourd'hui, du Rialto à Saint-Marc : que la fête commence !

ROGER TELLART.

● Philips, 412082.

Rock

« Devo Shout », de Devo

On les croyait finis, enterrés, disparus. On s'en rongeait le sang de dépit. Eux rongeaient leur frein. Les voici de retour dans une nouvelle compagnie avec, bien sûr, comme à leur habitude, un nouveau look, clinique, façon scientifique-robotique-soviétique taillé dans la science-fiction des années 50. Savants acoustiques d'un rock dingo et farouchement moderne, les musiciens de Devo accouchent périodiquement des nouvelles règles d'une musique Tupperware, pratique et consommable dans l'instant. Ils sont au rock ce que Heaven 17 est au funk. Visionnaires du présent, synthétiseurs de tendances, yé-yé conscients et sophistiqués des années 80. Un groupe dont on n'a jamais saisi l'importance à sa juste valeur, qui, en raison de son humour et de son sens de la dérision, est souvent passé pour l'amuse-gueule alors qu'il était plat de résistance.

Voilà des musiciens qui mettent le fun à l'heure de la technologie ou plutôt qui mettent cette technologie au service du fun. Des Beach Boys pointus et sautillants qui surfent sur les plages atomiques d'un disque tonique. Compositions concentrées, mélodies expéditives, interprétation futée, arrangements ludiques, expérience unique : l'appel de la pochette n'est pas trompeur.

ALAIN WAIS.

★ WEA, 925097-1.

« From H Block to Springbok it's All the Rage » de General Public

General Public appartient à cette tradition remuante et typiquement anglaise des groupes en noir et blanc, cristallisée à l'époque du phénomène ska, et dont le meilleur produit reste aujourd'hui les Fun Boy Three, malheureusement disparus (le chanteur vient de former un nouveau trio vocal : Colourfield.)

Dans ce cas de figure, le métissage ne se fait pas par assimilation et brassage de cultures ni par écoute interposée mais par la rencontre effective de musiciens noirs et de musiciens blancs. C'est une approche, une façon de faire la musique et un son spécifique que les Américains, par exemple, n'ont jamais imaginés.

Chez General Public, la participation noire est réduite au chanteur, voix soul et impulsive, timbre chaud et tamisé. Musicalement, on est en terrain connu : mixture astucieuse de reggae et de rhythm'n blues dénaturés avec une accolade rock pour la bonne mesure. Les mélodies sont chatoyantes et colorées, le tempo palpitant et basané, les arrangements farouchement travaillés et étonnants par leurs pirouettes casse-cou. Un premier disque qui a déjà de la patine comme seuls les Anglais savent d'entrée en concocter.

ALAIN WAIS.

● Virgin, 70278.

« Cats Without Claws », de Donna Summer

Seule rescapée de la folie disco, Donna Summer poursuit de sa voix offerte et généreuse sa carrière grand public et estampillée MF (modulation de fréquence). On aimerait, par souci de défense du consommateur, en dire du mal, crier au bourrage de crâne préfabriqué.

Rien à faire, il faut se résoudre à vanter les qualités de l'ouvrage. Production nickel et mise en place à l'équerre, ça parvient même à swinguer entre les portées. Il y a encore dans ce nouvel album matière à des tubes en pagaille. Rien à dire : on attend le prochain au cas où.

ALAIN WAIS.

● WEA, 250806.

Dans la critique du disque de Stevie Wonder, « The Woman in red », parue dans le Monde Loisirs *du 3 novembre,* la Fille en rouge *n'était pas un remake de* l'Homme qui aimait les femmes, *de François Truffaut, mais de* Un éléphant ça trompe énormément *d'Yves Robert.*

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	GEORGES THILL *L'Opéra français* (EMI)	FRANCK-PIERRE VIERNE *Quintettes avec piano* J. Hubeau/Quatuor Viotti (ERATO)	BOBBY MAC FERRIN *The Voice* (WEA)	JOHN SCOFIELD *Electric Outlet* (ADES)	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHÉ-MARCONI)	SADE *Diamond Life* (CBS)	VIOLENT FEMMES *Hallowed Ground* (POLYDOR)
2	M.A. CHARPENTIER *Médée* Les arts florissants/ W. Christie (HM)	GRAVILOV PLAYS SCRIABINE *André Gravilov/piano* (EMI)	MILES DAVIS *Decoy* (CBS)	BOBBY-MAC FERRIN *The Voice* (WEA)	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHÉ-MARCONI)	PAUL PERSONNE *Barjo Land* (PHONOGRAM)	FRANKIE GOES TO HOLLYWOOD *Welcome to the Pleasuredome* (PHONOGRAM)	LLOYD COLE AND THE COMMOTIONS *Rattlesnakes* (POLYDOR)
3	PURCELL *O Solitude* Deller Consort (HM)	ALBERIC MAGNARD *Sonate pour violon et piano op. 13* R. Zimansky/Ch. Keller (MUSIDISC)	PAT METHENY GROUP *First Circle* (ECM)	THE BOB FLORENCE LIMITED EDITION *Magic Time* (IMPORT)	FRANCE GALL *Débranche* (WEA)	SERGE GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	DEEP PURPLE *Perfect Strangers* (POLYDOR)	AZTEC CAMERA *Knife* (WEA)
4	RITA STREICH *Portrait* (DGG)	DVORAK *Symphonie nº 6* Czech Philarmonic Orchestra, Vaclav Neumann (SUPRAPHON)	JOHN SCOFIELD *Electric outlet* (ADES)	ANTOINE HERVÉ BIG BAND *Live in Paris* (DAM)	ISABELLE ADJANI *Pull marine* (PHONOGRAM)	SERGE REGGIANI *Elle veut* (POLYDOR)	U2 *The Unforgettable Fire* (PHONOGRAM)	JACK LEE'S *Come back and stay* (MADRIGAL)
5	CHABRIER *L'Etoile* J.-E. Gardiner (EMI)	CHAUSSON *Concert pour violon/piano...* R. Pasquier/ J.-C. Pennetier (HM)	BRANDFORD MARSALIS *Scenes in the city* (CBS)	MAX ROACH AND STAN LEVEY *Drummin' the Blues* (PATHÉ-MARCONI)	BERNARD LAVILLIERS *Tout est permis, rien n'est possible* (BARCLAY)	DIANE DUFRESNE *Dioxyde de carbone* (RCA)	BIG COUNTRY *Steeltown* (PHONOGRAM)	GINO VANNELLI *Black Cars* (CBS)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes
1	DVORAK *Symphonie nº 6* Vaclav Neuman (SUPRAPHON)	VERDI *Il Trovatore* P. Domingo/C.M. Giulini (DGG)	SADE *Diamond Life* (CBS)	MILES DAVIS *A King of blue* (CBS)
2	MOZART *The Piano Quartets* B. Giuranna/Beaux-Arts Trio (PHILIPS)	MOZART *Die Zauberflöte* Colin Davis (PHILIPS)	DAVE BRUBECK QUARTET *Time out* (CBS)	PINK FLOYD *The Wall* (PATHÉ-MARCONI)

Vidéocassettes

Cul de sac

● *Film anglais de Roman Polanski, avec Donald Pleasance et Françoise Dorléac. Edité et distribué par Warner Home Video.*

Deux gangsters en fuite se réfugient dans une île où vit un couple étrange. Un cauchemar cynique et grinçant, caractéristique de la première manière de Polanski.

Jonathan Livingston le goéland

● *Film américain de Hall Bart- lett. Edité et distribué par Proserpine éditions.*

D'après le célèbre livre de Richard Bach et sur une musique de Neil Diamond, une méditation poétique sur la liberté.

Passeport pour l'enfer

● *Film chinois (Hongkong) de Ann Hui, avec Lam Chi-Cheung et Cora Miao. Edité et distribué par Thorn EMI.*

Un photographe japonais découvre l'envers de la réalité officielle lors d'un reportage au Vietnam : internement, exécutions, corruption, misère, prostitution. Entre le Kung Fu et le thriller, un film-cri à la limite du supportable.

Le Sang des autres

● *Film franco-américain de Claude Chabrol, avec Jodie Foster, Michael Ontkean et Stéphane Audran. Edité et distribué par Proserpine éditions.*

L'occupation allemande et la Résistance vue par Simone de Beauvoir. Une tentative internationale pour marier film de cinéma et série de télévision.

Erendira

● *Film franco-mexicain de Ruy Guerra, avec Irène Papas, Claudia Ohana, Michael Lonsdale et Rufus. Edité et distribué par UGC Vidéo.*

La candide Erendira livrée à la prostitution par sa diabolique grand-mère. Une tentative intéressante pour adapter à l'écran le style de Gabriel Garcia Marquez, va-et-vient incessant entre le réalisme et la légende.

Vive la sociale

● *Film français de Gérard Mordillat, avec François Cluzet, Robin Renucci et Yves Robert. Edité et distribué par UGC Vidéo.*

Les aventures tragicomiques de Maurice Decques, petit gars de Ménilmontant, animateur de noces populaires et anarchiste. Gérard Mordillat retrouve une certaine tradition de la comédie populiste française.

L'analyse financière

● *Deux cassettes et un livret pédagogique édités et distribués par Publi-Union (17, avenue Niel, 75017 Paris).*

Après le succès de son « Plan comptable », l'éditeur spécialisé Publi-Union propose un nouvel ensemble de formation destiné aux entreprises et aux cabinets-conseils et consacré à l'analyse financière. M. Sylvain Koskas, spécialiste du sujet, détaille de manière claire et vivante cette technique de prévision appuyée sur quelques études de cas.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Deux séries sur TF 1

Deuxième sexe : tant qu'il y aura des femmes

Cette semaine, deux grandes séries retiennent l'attention sur TF 1. La première, « Le Deuxième sexe », de Françoise Verny et Josée Dayan, quatre émissions pour un tour d'horizon en compagnie de Simone de Beauvoir sur la situation des femmes, trente-cinq ans après la publication de son livre. A partir du mercredi 14 novembre à 21 h 25. La deuxième, la Dictée, *six épisodes écrits par Jean Cosmos et réalisés par Jean-Pierre Marchand, chronique d'une famille d'instituteurs, de Jules Ferry à nos jours. A partir du jeudi 15 novembre à 20 h 35.*

LES choses ont, à la fois, beaucoup changé sans vraiment changer dans la situation des femmes. C'est l'une des premières impressions qui ressort de la série proposée par Françoise Verny et Josée Dayan pour marquer le trente-cinquième anniversaire de la publication du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir.

Les aînées, celles qui, en 1949, ont vécu l'événement, savent que cet ouvrage a eu l'effet d'une bombe. C'en était une. Ce livre – nul ne le conteste – a soulevé des vagues, avant tout parce qu'il s'agissait d'un essai théorique bousculant radicalement des principes séculaires. Avec *le Deuxième Sexe,* les femmes de l'époque ont été obligées de se questionner elles-mêmes, de relever la tête. En revanche, pour les plus jeunes et pour la génération d'aujourd'hui, ce livre s'assimile beaucoup plus à l'histoire.

Décider de retracer presque intégralement le chemin parcouru entre ces deux époques comportait un risque : voir trop grand et se condamner, par là même, à rester à la surface des choses. Tout est abordé, en effet, dans ces quatre émissions : comment on « *fabrique* » des petites filles et la permanence de cette chaîne à travers la puberté, le mariage, la maternité (y compris l'avortement et l'accouchement sans douleur), la femme-objet, star, la femme battue, divorcée, violée, l'homosexualité féminine, la femme au travail... Des reportages, des enquêtes menées aux quatre coins du globe illustrent en flashes trop rapides des entretiens entre Simone de Beauvoir et quelque vingt-cinq personnalités françaises et étrangères. Soudain, le témoignage d'Indira Gandhi, assassinée le 31 octobre dernier, prend un relief exceptionnel. Dans ce concert de voix, manquent toutefois celles des femmes appartenant au commun des mortels.

Cela dit, trois raisons au moins justifient amplement la démarche des réalisatrices. D'abord, cette série fera figure de document. Il est rarement donné, en effet, de voir Simone de Beauvoir sur le petit écran. Tout récemment, ne confiait-elle pas qu'elle rêvait « *depuis longtemps de participer à une telle émission, mais [qu'elle s'était] toujours refusée à le faire sous d'autres gouvernements que celui en place actuellement* ». On est donc heureux de l'entendre, de se trouver face à son regard bleu, plus perçant que jamais.

L'autre mérite de cette série est de mettre en lumière certains aspects, si souvent ignorés ou oubliés, de la situation des femmes dans le tiers-monde. Des images terribles sur le rituel de l'excision viennent en particulier nous le rappeler. Enfin, ce tour d'horizon servira de « *révision* » sur la propre réalité des femmes françaises. Ce qui, aujourd'hui encore, est loin d'être superflu.

ANITA RIND.



C. FISTER/TF1



P. GUIB/TF1

La Dictée : tant qu'il y aura des instits

EN ce temps-là, on ne parlait pas forcément le français. On ne savait pas forcément lire non plus... 1881, c'était le temps où une nouvelle loi – celle de Jules Ferry – venait d'instituer l'école primaire publique, gratuite... et bientôt obligatoire. Les proscrits de la Commune venaient également d'obtenir l'autorisation de rentrer en France. Paulin Labarthe était de ces gens-là.

L'ancien imprimeur, qui avait décidé de s'installer à Soulargues, rencontre sur une route enneigée une jeune femme et son fils Louis perdus dans la tourmente. Maria Meissonnier devient la femme de ménage de Paulin Labarthe. Celui-ci, qui est instruit et a l'esprit « *juste* », va commencer l'éducation de Louis.

Six épisodes d'une heure, un siècle d'histoire familiale, de 1881 à 1981, où l'on va suivre le petit Occitan gagné par la soif d'apprendre, puis par celle d'enseigner, élève à l'Ecole normale puis jeune instituteur dans une école communale ; de Louis à Carole, l'arrière-petite-fille, la dernière des Meissonnier, institutrice encore, qui va se retrouver, hasard de l'histoire, quatre-vingt-neuf ans plus tard, dans le même petit village d'Auvergne, dans la même école ... qui va bientôt fermer.

La Dictée, de Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand, est une chronique douce-amère sur l'école, une fresque sur plusieurs générations, une saga d'instituteurs en quelque sorte, baignée par cet esprit d'utopie incarné par Jules Ferry. Jean-Pierre Marchand aime la télévision, cela se sent. On y trouve le goût de la « *chose* » bien faite – de la belle ouvrage. Décors, lumières, costumes, tout est précis, soigné. Tourné au Cayrol, le film est imbibé de couleurs terre, brunes, de ces paysages de neige où le vent souffle. On retrouve aussi le climat de l'époque, le quotidien des écoles, l'odeur des petits déjeuners, les dortoirs froids, les amitiés et ces maîtres tout-puissants, ces instituteurs à la personnalité forte, excellents pédagogues souvent, toujours persuadés que sans école il n'y a pas de civilisation, ceux qui constituèrent la garde prétorienne de la République.

La Dictée, qui est un feuilleton sur la passion d'enseigner – il en porte l'émotion, l'amertume, le plaisir – est surtout un hymne à la grandeur et aux servitudes du métier d'instituteur. Le message touche, émeut, mais – comment dire ? – ne convainc pas. *La Dictée* baigne dans une vision humaniste, généreuse, simple. Un peu trop simple pour les questions qui se posent aujourd'hui. C'est de la belle et bonne télévision comme on en faisait autrefois. Qui tombe un peu à plat.

CATHERINE HUMBLOT.

Vu pour Vous

La nuit des longs couteaux

La série mensuelle « L'histoire à la une » rappelle, cette semaine, une des grandes dates de la montée du nazisme, il y a cinquante ans : celle du 30 juin 1934, dite Nuit des longs couteaux. « *Une étape essentielle* » de l'ascension d'Adolf Hitler, comme la qualifie M. Paul-Marie de la Gorce, journaliste, historien, chargé de commenter un téléfilm de Pierre Desfons s'efforçant de combler une certaine absence de documents d'époque. A défaut, le téléspectateur se remémorera la séquence tragique imaginée par Visconti dans son film *les Damnés,* sur cette nuit au cours de laquelle furent liquidés tous les principaux chefs des sections d'assaut.

Röhm, compagnon de la première heure de Hitler (son « découvreur » même), chef de ces sections d'assaut qui avaient installé le nazisme à la tête du Reich, a-t-il vraiment comploté contre son « maître » ? N'avait-il pas simplement, mais fermement, critiqué ce qu'il considérait comme l'« embourgeoisement » de la révolution national-socialiste ? Ce qui l'a perdu, en fait, c'est d'avoir été par ailleurs homosexuel dans un système politique fondé sur une certaine idée de la pureté de la race, condamnant, de ce fait, toute déviance.

C'est sans doute la grande leçon à retenir de cette fresque évoquant la montée des périls, dans une Allemagne en proie à l'insécurité, se réfugiant dans l'intolérance et la persécution, sur fond de crise sociale qui se traduisait par douze millions de chômeurs...

CLAUDE DURIEUX.

● **Série brune, mardi 13 novembre, à 21 h 30 sur TF 1 (70 mn).**

Une femme moderne

Ça a l'air cousu main. Les dialogues sont de l'humoriste bien connu au petit écran Jean Amadou. Chaque épisode a son acteur-vedette, André Dussollier, Daniel Ceccaldi, Claude Piéplu... La star de « Allô Béatrice » est incarnée par Nicole Courcel, journaliste à Europe 1 – dont on ne cesse de montrer le sigle, – grande chasseuse de scoops. Béatrice est l'image stéréotypée de la femme moderne, pleine de fougue, dame d'intérieur, la plupart du temps à l'extérieur, attachée à son brave mari mais prête à s'en détacher quand l'occasion s'en présente, un amour de petite femme. « Allô Béatrice », aventure romancée d'une mangeuse de micro, est aussi une comédie dite « légère ». Entendons par là que le scénario de ce feuilleton comme l'histoire qu'il raconte sont conçus exclusivement pour susciter une franche rigolade. Les acteurs jouent juste, comme les metteurs en scène Yves Laurent et Albert Kantof leur ont demandé de faire. Mais sans plus.

Situations cocasses, ambiance familiale, « Allô Béatrice » se regarde comme un produit de télévision aseptisé, rapidement consommable, conçu pour plaire au plus grand nombre de téléspectateurs entre le fromage et le dessert, entre deux coups de téléphone.

MARC GIANNÉSINI.

● **Allô Béatrice, A 2, chaque vendredi à partir du 16 novembre, à 20 h 35 sur A 2 (55 minutes chaque épisode).**

Profession tortionnaire-séducteur

Bruno Spada transpire. Petit commissaire en cet automne 1944 sous la République fasciste italienne, c'est un homme mal dans sa peau. Son travail non seulement n'est pas très reluisant mais il est aussi loin d'être facile. Chargé d'élargir le réseau de renseignement de la dictature mussolinienne, en liaison avec l'Allemagne nazie, il n'a guère le soutien de la Gestapo. Mais si le succès auprès des autorités qu'il sert lui est mesuré, il en a heureusement beaucoup plus auprès du sexe féminin. Bruno, un tortionnaire un peu désabusé, légèrement cynique, est grand séducteur de dames. Entre deux verres de champagne, une roulade sur moquette de comtesse, il semble prendre plaisir à passer à tabac les résistants opposés à la dictature. Plaisir doublé de dégoût, qui fait de Bruno un individu complexe, sujet à des retournements de conscience. Notre héros s'achemine progressivement vers une lente et difficile confession, qui le rend plus humain...

Fresque historique des années sombres du fascisme pâle, intrigues d'espionnage, *l'Année noire,* de Marco Tullio Giordana, inspirée d'un roman de Carlo Castellanetta, serait un feuilleton plausible si le personnage central, qu'incarne Umberto Orsini, n'était pas aussi invraisemblable et les images, complaisantes, purement décoratives.

M. G.

● **L'Année noire, à partir du vendredi 16 novembre, à 21 h 50 sur TF 1 (55 minutes chaque épisode).**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

La Grande Illusion ■■
Film français de Jean Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay. (N.)
TF1, 20 h 35 (120 mn).

Des officiers français prisonniers en Allemagne pendant la guerre de 1914. Tentatives d'évasion, rapports de classes et de castes, fraternité dissipant l'illusion des guerres nationalistes. Le plus célèbre des films de Jean Renoir, honni par Goebbels, récompensé à la Biennale de Venise 1937, puis interdit en Italie fasciste, a fait une brillante carrière internationale. Restauré en version intégrale en 1958, souvent présenté à la télévision, il connaît toujours le même succès avec ses grands acteurs, aujourd'hui disparus, qui sont d'authentiques personnages humains.

Numéro 17 ■
Film anglais d'Alfred Hitchcock (1932), avec J. Stuart, A. Grey (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 22 h 30 (65 mn).

Les mésaventures d'un homme entré dans une maison où se trouvent un clochard, une jeune fille et un cadavre. Hitchcock n'aimait pas ce film de commande, exécuté à contre-cœur. Pas très bon, il est vrai. Mais l'atmosphère mystérieuse, les courses poursuites et les moments d'humour portent bien la marque d'Alfred.

LUNDI 12 NOVEMBRE

Un éléphant, ça trompe énormément ■
Film français d'Yves Robert (1976), avec J. Rochefort, C. Brasseur.
TF1, 20 h 35 (105 mn).

Un haut fonctionnaire est tenté par le démon de midi et partage les blagues, les virées et les problèmes de ses trois copains. La comédie de mœurs et de sentiments pointe sous le divertissement boulevardier. Les interprètes (hommes et femmes) sont épatants.

Série noire ■■
Film français d'Alain Corneau (1979), avec P. Dewaere, M. Trintignant.
FR3, 20 h 35 (115 mn).

L'univers sans espoir, les personnages condamnés à la malchance du romancier américain Jim Thomson, admirablement transposés dans les terrains vagues et les pavillons vétustes d'une banlieue parisienne déprimante. Réalisme du décor social, et cauchemar de vies engluées par l'échec et la déchéance. Un film peuplé de paumés et de monstres, où Patrick Dewaere, vendeur au porte-à-porte à la tête pleine de rêves, est génial lorsqu'il dérive de son délire au crime. Noirceur intégrale et pathétique. A éviter toutefois si on a le bourdon.

MARDI 13 NOVEMBRE

Benjamin ou les Mémoires d'un puceau ■
Film français de Michel Deville (1967), avec M. Morgan, P. Clementi.
A2, 20 h 40 (100 mn).

L'éducation sexuelle d'un garçon de dix-sept ans élevé loin du monde et soudain projeté dans un château où des aristocrates et leurs domestiques se livrent aux jeux de l'amour. Libertinage et décadence du dix-huitième siècle, grandes manœuvres du plaisir. La cruauté y a sa part sous la beauté façon Watteau et Fragonard des images.

La Blonde et le Shérif ■
Film américain de Raoul Walsh (1958), avec K. More, J. Mansfield.
FR3, 20 h 50 (100 mn).

Western parodique et plutôt gaillard où l'on voit un armurier anglais flegmatique et candide rencontrer une chanteuse de saloon dont l'opulente poitrine provoque la ruée des mâles. Walsh pouvait être un sacré farceur.

La Rivière d'argent ■
Film américain de Raoul Walsh (1948), avec E. Flynn, A. Sheridan (V.O. sous-titrée. N.).
FR 3, 23 h 10 (105 mn).

Ce western-là, par contre, est un classique du genre tel qu'on le pratiquait chez Warner Bros. Aventurier pas toujours sympathique, Errol Flynn devient le maître d'une région minière après la guerre de Sécession. Walsh et Flynn, fameuse équipe pour la dernière fois réunie.

JEUDI 15 NOVEMBRE

Le Mépris ■■
Film franco-italien de Jean-Luc Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli.
TF 1, 23 h 10 (105 mn).

Un roman de Moravia revu par Godard et B.B., en perruque noire, grande comédienne chez Jean-Luc. Comment une crise conjugale peut devenir une tragédie. Comment Fritz Lang, dans son propre rôle de metteur en scène, se heurte aux conceptions commerciales d'un producteur pour le tournage d'un film d'après l'Odyssée. L'amour du cinéma, la difficulté de la création, le soleil de Capri, Piccoli et Bardot dans une salle de bains, la vérité profonde des êtres, un monde moderne qui fait naufrage. Génial.

Le Schpountz ■
Film français de Marcel Pagnol (1938), avec Fernandel, O. Demazis (N.).
FR3, 20 h 35 (125 mn).

Mystifié par l'équipe d'un film venue tourner des extérieurs en Provence, un garçon épicier un peu fada monte à Paris pour devenir vedette. La veine satirique de Pagnol s'exerce aux dépens des conditions de production anarchiques des années 30. Le meilleur de cette œuvre (directement écrite pour l'écran) vient de Fernandel, acteur dont le physique fait rire, alors qu'il a l'étoffe d'un interprète dramatique.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

La Fête à Jules ■
Film franco-belge de Benoît Lamy (1973), avec J. Perrin, M. Josz.
TF 1, 15 h 40 (90 mn).

Un vieillard encore vert et de tempérament farceur sème le désordre dans un « home » de Bruxelles où les retraités subissent une discipline tyrannique. Plaidoyer comique et parfois émouvant pour la liberté et le bonheur des isolés du troisième âge.

L'Ange des maudits ■■
Film américain de Fritz Lang (1951), avec M. Dietrich, A. Kennedy (v.o. sous-titrée).
A2, 23 h (90 mn).

Western romantique sur le thème de la vengeance. La ballade d'une ancienne chanteuse de saloon régnant sur une bande de hors-la-loi et voyant surgir un justicier. Fascinante en son âge mûr et plus que jamais actrice sublime, Marlène a ramené l'ombre de Sternberg dans ce film qu'elle déclare avoir tourné avec haine et révolte contre Fritz Lang. Leur conflit personnel pourrait bien expliquer l'atmosphère insolite, les chocs de la violence, de la passion et de la fatalité, les couleurs crépusculaires de ce récit tout de même très langien où la femme, apparemment indestructible mais intérieurement vulnérable, oscille entre son amant vieillissant et la jeunesse du vengeur.

CANAL+

« PREMIER CONTACT »

Un document prodigieux. Certains ont peut-être eu la chance de la voir en 1982 au Festival du cinéma du réel au Centre Pompidou. *First Contact (Premier contact)*, réalisé par Bob Conolly et Robin Anderson, est une œuvre d'une rare intelligence, un documentaire à double regard, bourré d'humour, une réflexion somme toute assez cruelle sur l'ethnologie.

Tout commence en 1930. Trois frères, chercheurs d'or australiens, découvrent dans une vallée inconnue de la Nouvelle-Guinée des milliers d'hommes à demi nus qui n'avaient jamais eu aucun contact avec la civilisation. L'un des frères, qui avait une petite caméra, a filmé curieusement cette rencontre. Images en noir et blanc, silencieuses, un peu tressautantes, émouvantes comme les films de famille. On voit les sourires, les premiers échanges, la frayeur, des danses...

Mais, l'idée de génie, c'est d'avoir cherché — et retrouvé — les protagonistes de l'événement. Les frères d'un côté, les Canaques de l'autre, ils ont tous cinquante-deux ans de plus (le film a été tourné en 1982), tous racontent cette rencontre d'hier comme si c'était aujourd'hui. Mais les commentaires se croisent étrangement. Ils redonnent vie et langue au document muet, relativise le regard ethnologique classique, devenu d'un coup dérisoire définitivement insuffisant.

CATHERINE HUMBLOT.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

7.30 Charles Trenet. 8.30 Batman. 8.40 Gym à gym. 9. Cinéma. 11. Cinéma. 13.05 Jeu. 13.30 Cabou Cadin. 14.15 Un père modèle. 14.45 Chronique policière. 16.25 Football américain. 17.30 Concert rock. 18.15 Premier contact (lire ci-dessus). 19.15 Spécial tous en scène.

20.30 Un père anonyme . 21.30 David Bowie. 22.25 Le radeau d'Olivier. 23.05 Cinéma. 0.40 Cinéma. 2.15 L'école est finie. 3.45 Nouvelle suite vénitienne. 4.45 Cinéma.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

7. Spécial tous en scène. 7.40 Naissance d'un bateau. 8.35 Cabou Cadin . 9. Oliver Twist. 10.10 Max Romana. 10.45 Gym. 11. Cinéma. 13.30 Sherlock Holmes. 13.55 Les Cavaliers de l'ombre. 15.25 Batman. 16. Sur la piste du bison blanc. 16.50 Ces petits films qui vendent les grands. 17.45 Top 50. 19.15 Club de la presse.

20.30 Cinéma. 22.15 Cinéma. 23.50 L'école est finie. 1.25 Le radeau d'Olivier. 2.05 Pour quelques douleurs de plus .

LUNDI 12 NOVEMBRE

7. Michel Denisot. 9. Cinéma. 10.35 Cinéma. 12.30 Batman. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura. 14.5 Un père anonyme. 15. David Bowie . 16. Chronique policière. 17.30 Cabou Cadin. 18. Surtout l'après-midi. 18.40 Isaura. 19.15 Tous en scène. 20.05 Top 50.

20.25 Cinéma. 22.20 Golf. 23.20 Football américain. 1.25 Cinéma.

7.7/9 Michel Denisot. 9. Naissance d'un bateau. 9.50 Ces petits films qui vendent les grands. 10.45 Cinéma. 12.35 Paul et les Dizygottes. 13.05 Jeu. 13.30 Isaura. 14.05 Sports. 15.15 Charles Trenet. 16.10 Cinéma. 18. Surtout l'après-midi. 18.40 Isaura. 19.15 Tous en scène. 20.05 Top 50.

20.25 Cinéma. 22.20 Golf. 22.20 Football américain. 1.15 Cinéma.

MARDI 13 NOVEMBRE

7. Michel Denisot. 9 Naissance d'un bateau. 9.50 Ces petits films qui vendent les grands. 10.45 Cinéma. 12.35 Paul et les Dizygottes. 13.05 Jeu. 13.30 Isaura. 14.05 Sports. 15.15 Charles Trenet. 16.10 Cinéma. 18 Surtout l'après-midi. 18.40 Isaura. 19.15 Tous en scène. 20.05 Top 50.

20.30 Cinéma. 22.50 Championnat de France de football. 0.40 Tous en scène. 1.20 Cinéma.

MERCREDI 14 NOVEMBRE

7. Michel Denisot. 9 Cabou Cadin. 10.15 Sur la piste du bison blanc. 11.5 David Bowie. 12.5 Un père anonyme. 13.10 Jeu. 13.35 Isaura. 14.10 Oliver Twist. 15.20 Cabou Cadin. 15.40 Un père modèle. 16.15 Premier contact. 17.10 Concert rock. 17.50 Flash. 17.55 Surtout l'après-midi. 18.35 Isaura. 19.15 Tous en scène. 20. Top 50.

20.25 Chronique policière. 22.5 Cinéma. 23.15 Tous en scène. 0.5 Cinéma. 1.50 Sur la piste du bison blanc. 2.40 Batman.

JEUDI 15 NOVEMBRE

7. Michel Denisot. 9. Cinéma. 11.10 Cinéma. 12.15 Max Romana. 12.35 Benji. 13.5 Jeu. 13.40 Isaura. 14.5 Cinéma. 15.35 Cinéma. 17.30 Mister T. 18. Surtout l'après-midi (surf). 18.40 Isaura. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50.

20.30 Cinéma. 22.15 Cinéma. 23.55 Tous en scène. 0.40 Cinéma. 2.30 Cinéma.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

7. Michel Denisot. 9. Cinéma. 10.30 Premier contact. 11.20 Chronique policière. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura. 14 Cinéma. 15.55 Cinéma. 18. Surtout l'après-midi. 18.40 Isaura. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50.

20.30 L'Australienne. 21.20 Bande annonces. 22 Cinéma. 23.25 Tous en scène. 0.10 Cinéma. 1.40 Cinéma. 3.25 Cinéma. 4.50 Cinéma.

Les films

Creepshow. — Film américain de George Romero, avec Hal Holbrook, A. Bardeau, 1982 (100 mn) ; Diff. le 10 nov. à 9 h, le 12 à 10 h 35. *Horreur/comique.*

Absence de malice. — Film américain de Sydney Pollack, avec Paul Newman, Sally Field, 1981 (120 mn) ; Diff. le 10 nov. à 11 h, le 15 à 15 h 35. *Comédie de mœurs.*

L'Idole d'Acapulco. — Film américain de Richard Thorpe, avec Elvis Presley, Ursula Andress, 1963 (97 mn) ; Diff. le 10 nov. à 0 h 40, le 12 à 9 h, le 16 à 0 h 10. *Comédie musicale.*

Rage. — Film canadien de David Kronenberg, avec Marilyn Chambers, Frank Moore, 1977 (91 mn) ; Diff. le 10 nov. à 23 h 5, le 12 à 1 h 15, le 16 à 3 h 25. *Suspense.*

La Joyeuse Parade. — Film américain de Walter Lang, avec Merilyn Monroë, Donald O'Connor, 1954 (115 mn) ; Diff. le 10 nov. à 4 h 45, le 13 à 1 h 20, le 16 à 15 h 55. *Comédie musicale.*

Le Petit Monde de don Camillo. — Film français de Julien Duvivier, avec Fernandel, Gino Cervi (105 mn) ; Diff. le 11 nov. à 11 h. *Un classique.*

Pour la peau d'un flic. — Film français d'Alain Delon, avec A. Delon et A. Parillaud (105 mn) ; Diff. le 11 nov. à 20 h 30, le 15 à 22 h 15, le 16 à 1 h 40. *Un policier.*

Hécate. — Film français de Daniel Schmid, avec B. Giraudeau, L. Hutton, 1982 (105 mn) ; Diff. le 12 nov. à 20 h 25, le 13 à 10 h 45, le 15 à 0 h 40. *Vie et mort d'un dandy pervers.*

Danton. — Film français d'Andrej Wajda, avec G. Depardieu, P. Chéreau 1984 (135 mn) ; Diff. le 13 nov. à 20 h 30, le 15 à 9 h. *Regard politique sur la vie de Danton.*

Les Compagnons de la nuba. — Film américain de Williams Seiter, avec Laurel et Hardy 1934 (70 mn) ; Diff. le 14 nov. à 22 h 5, le 15 à 11 h 10. *Comique.*

Pauline à la plage. — Film français d'Eric Rohmer, avec A. Dombasle (90 mn) ; Diff. le 15 à 14 h 5, le 16 à 9 h et 4 h 50. *Comédies et proverbes.*

L'As des as. — Film français de Gérard Oury, avec J.-P. Belmondo et M.-F. Pisier (100 mn) ; Diff. le 16 à 14 h. *Aventures et cascades.*

L'Empire de la terreur. — Film américain de Roger Corman, avec V. Price, B. Rathbone 1962 (85 mn) ; Diff. le 16 à 22 h. *Epouvante.*

Samedi 10 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 **Journal.**
9.00 **Téléforme** (et à 10 h 10).
9.20 **Concert.**
10.35 **Sept jours en Bourse.**
10.50 **Aventures inattendues.** Le lait, c'est frais.
11.15 **Un métier pour demain.** L'orientation en 3e.
11.30 **Pic et Poke et Colegram.**
12.00 **Bonjour, bon appétit.**
12.25 **Amuse-gueule.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Télé-foot 1.**
14.20 **Série : Pour l'amour du risque.**
15.15 **Dessin animé : Spiderman.**
15.25 **Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.**
15.50 **Temps X.** (Dossier, le dauphin, animal doué de raison ?)
16.35 **Casaques et bottes de cuir,** le magazine du cheval.
17.05 **Série : Madame SOS.**
18.05 **Trente millions d'amis,** de J.-P. Hutin.
18.35 **Auto-moto 1.**
19.05 **D'accord pas d'accord** (INC).
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Au théâtre ce soir : le Pape kidnappé.**
Emission de P. Sabbagh, comédie de Joao Bethencourt, adapt. A. Roussin. Avec Julien Guiomar, Rosy Varte... (Redif.)
De passage à New-York, le pape Benoit XVI est kidnappé par un chauffeur de taxi qui fait un chantage au cessez-le-feu dans le monde.
22.25 **Droit de réponse : les prix littéraires**
Emission de Michel Polac.
Sont invités : Ph. Sollers, F. Weyergans, M. Laforêt, L. Diepot, R. Sorin, Christine Jacquet, J. Duchateau, O. Grand, P. Demeron, R. Jauffret.
0.00 **Journal.**
0.15 **Ouvert la nuit.**
Alfred Hitchcock présente : L'invité du petit déjeuner.
Extérieur nuit : Rock around the cure.

ANTENNE 2

10.00 **Journal des sourds et des malentendants.**
10.20 **Vidéomaton.**
10.35 **Platine 45.**
Fun Fun ; Alain Bashung ; Vince Taylor ; Tina Turner ; Culture Club...
11.05 **Les carnets de l'aventure.**
« Le cheval bleu », de M. Ebely ; « Blowing Out », de G.L. Breitenstein ; « Base Jump », de C. Boenish.
12.00 **A nous deux.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
14.15 **Numéro 10.**
Le magazine du football.
14.55 **Les jeux du stade.**
Rugby : Roumanie-France (en différé de Bucarest) ; Judo : championnats du monde féminins.
17.00 **Terre des bêtes.**
Suivez le tigre : la protection des tigres dans un parc national.
17.30 **Récré A 2.**
Johan et Pirlouit.
17.55 **Le magazine.**
Magazine d'information de la rédaction.
A Auneuil, le soleil se lève à l'est. Reportage sur un moine bouddhiste, potier.
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord pas d'accord** (INC).
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De Michel Drucker.
Autour de Thierry Le Luron, Mireille Mathieu, Petula Clark, Pierre Perret, Dalida.
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**
De P. Manœuvre et J.-P. Dionnet, réal. M. Villiers.
Spécial Culture Club.
23.20 **Journal.**
23.35 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

13.15 **Repères.** Emission de l'ANACT.
13.30 **Action,** émission de la FNMF.
14.00 **Entrée libre,** magazine du CNDP.
Invité : le photographe Robert Doisneau ; au sommaire : Saint-Germain-des-Prés en 1945 ; l'école maternelle, pourquoi ? ; les changements dans la population française depuis le début du siècle ; la télédétection par satellite.
16.15 **Liberté 3** , magazine des associations.
17.30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Les Wombles.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Au nom de l'amour.**
Emission présentée par P. Bellemare.
But de cette émission : réunir ou remettre en présence deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin, ou la vie ont séparées. Grosse artillerie pour de grandes émotions filmées en direct.
21.30 **D'amour et de Kriss.** De Kriss et Inoxydable.
21.45 **Journal.**
22.05 **Feuilleton : Dynastie.**
Peu après son mariage, Cecil Colby meurt d'une crise cardiaque. Fallon demande le divorce. Suite du feuilleton américain.
22.50 **La vie de château.**
Jean-Claude Brialy reçoit Valérie Kaprisky, Nina Companeez, Raymond Gerôme.
23.20 **Prélude à la nuit.**
« Vitrail pour un temps de guerre », de Jacques Charpentier, interprété par les philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, A vous de choisir : *Petit Guide pour mari volage*, film de Gene Kelly, ou *Buona sera, Madame Campbell*, film de Melvin Frank ; 21 h 40, série : Soap ; 22 h 5, Souvenirs, souvenirs : Sly Stone ; 22 h 30, Ciné-club : *la Huitième Femme de Barbe-Bleue*, film d'Ernst Lubitsch.
- TMC 20 h, Série : la Croisière s'amuse ; 21 h, Téléfilm : le Truqueur, d'Abder Isker ; 22 h 40, Monte-Carlo Magazine.
- RTB 20 h, Série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 40, *le Tigre du ciel*, film de Jack Gold ; 22 h 30, Cinéclip.
- TSR 20 h 10, Série : Magnum ; 21 h 5, Pa-dy-gros (show pour les jeunes) ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, le film de minuit : *Rêve de singe*, de Marco Ferreri.

Dimanche 11 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 **Journal.**
9.00 **Emission islamique.** La patience du croyant.
9.15 **A bible ouverte.**
9.30 **Source de vie.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** avec la Communauté des Sœurs Ursulines à Paris. Préd. P. Marc Joulin.
12.02 **Cérémonies commémoratives** de la fête de la Victoire sur les Champs-Elysées.
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Starsky et Hutch.**
14.20 **Sports-dimanche.** Tiercé à Auteuil ; judo : championnat du monde féminin à Vienne ; patinage à Sarajevo ; gymnastique à Los Angeles.
16.30 **Variétés : La belle vie.**
De Sacha Distel.
Avec Patrick Sébastien, Donovan, Kim Wilde, N. Peyrac.
17.30 **Les animaux du monde.**
Le désert des Visnoïs (une secte religieuse indienne qui ne tue jamais un animal).
18.10 **Série : les Bleus et les Gris.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.**
Présenté par Anne Sinclair.
Invité : Bernard-Henri Levy.
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : La Grande Illusion.**
Film de Jean Renoir.
22.35 **Sports dimanche soir.**
23.10 **Journal.**
23.30 **C'est à lire.**
23.35 **Clignotant.**

ANTENNE 2

9.35 **Journal et météo.**
9.40 **Récré A2.**
10.10 **Les chevaux du tiercé.**
10.40 **Gym tonic.**
11.15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12.45 **Journal.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Le juge et le pilote ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 **Série : Thérèse Humbert.**
Suite de l'histoire d'une monumentale escroquerie organisée, à la fin du 19e siècle, par Thérèse Humbert qu'interprète souverainement Simone Signoret aux côtés de François Périer. Rediffusion.
18.00 **Stade 2** (et à 20 h 20).
19.00 **Série : Dans la tourmente.**
No 3 : 1935-1937, réal. M. Braun.
Suite de la saga familiale des Vollmer, en plein nazisme. On est à Vienne, à la veille de l'Anschluss.
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
En Turquie, avec des candidats belges.
21.40 **Document : Pierre Bonnard, les aventures du nerf optique.**
Réal. D. Baussy.
Une aventure contemplative des tableaux de Bonnard à travers une exposition de ses œuvres qui a eu lieu au Centre Georges-Pompidou. On découvre la villa du Cannet où vécut le peintre de 1925 jusqu'à sa mort en 1947, son atelier, véritable sanctuaire pictural de l'artiste.
22.40 **Concert magazine.**
D'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
« Sérénade nocturne no 6 », de Mozart, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. J.E. Gardiner, et « Concerto no 20 », de Mozart, par Maria Joao Pires.
23.00 **Journal.**
23.15 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 **Mosaïque.** Emission de l'ADRI.
A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la bataille de la Marne, l'émission rappelle le souvenir des nombreux Africains et Maghrébins morts pour la France. Avec la participation du griot malien Mory Kante.
13.00 **Magazine 84.** Emission du GMF.
14.30 **Objectif entreprise.** Emission de l'APIE.
15.00 **Musique pour un dimanche.** Emission de Charles Imbert (et à 17 h 50).
« Largo », de Haendel (extraits de « Xerxès »), par J. Manzoné, violon, et E. Pitti, piano. « Chorale no 5 », de Bach par l'Harmonie de la Garde Républicaine, dir. R. Boutry. Puis à 17 h 50, « Con che Soavita » de Monteverdi, par les Saqueboutiers et « Romance » de G. Faure, par A. Navarra, violoncelle, et E. Kilcher, piano.
15.15 **Théâtre : Henry VI,**
de Shakespeare. Prod. de la BBC. Réal. Jane Howell (2e partie).
La seconde partie de la pièce met en question le mariage d'Henry avec Marguerite d'Anjou, les intrigues des partisans de York et autres événements.
18.00 **Emissions pour la jeunesse.**
19.40 **RFO Hebdo.**
20.00 **Fraggle Rock.**
20.35 **Document : Transhumances ou le retour des chevaux,** de Vania Vilers.
Ce film, de caractère violent, gai et généreux, est le récit exact d'une des dernières transhumance de chevaux en France. Un document vécu de l'intérieur.
21.30 **Document : La mort monumentale.**
De 1920 à 1925, trente mille monuments s'élevèrent en souvenir de la Grande Guerre. Un regard sur cet « art » qui célèbre les milliers de morts pour la patrie.
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Numéro 17.**
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock anglais).
23.40 **Prélude à la nuit.**
« Le Petit âne blanc », de J. Ibert, par le groupe Noco Music.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, *l'Attentat de Sarajevo*, film de Velkjo Bulagic ; 22 h 10, Série : la dictée ; 23 h 10, Journal, et extraits du « Grand jury RTL-*le Monde* ».
- TMC 20 h, Série : Allô Béatrice ; 21 h, Dessin animé : Woody Woodpecker ; 21 h 10, *A l'ouest, rien de nouveau*, film de Lewis Milestone ; 23 h 20, Clip'n'roll.
- RTB 20 h 20, Jeu : A qui le gant ? 21 h 45, Téléfilm : Aurélien (d'après Aragon).
- TSR 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 50, Tickets de première, bimensuel des arts et du spectacle ; 21 h 45, Cadences : *sonate pour violon et piano*, de C. Franck.

Lundi
12 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Annie Cordy.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45 Accroche-cœur ; 15.00 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 11 novembre) ; 16.00 La maison de TF 1 ; 17.25 Aventures inattendues.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Danse avec moi, feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Expression directe : CFDT - RPR.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Un éléphant, ça trompe énormément.**
Film d'Yves Robert.
22.20 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Une évocation de la carrière de Zarah Leander, actrice et chanteuse, disparue en 1981 ; un extrait de « Heimat », de Reitz Edgard ; « Memories of Berlin », avec C. Isherwood, L. Brooks et E. Bergner.
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire.
23.40 Clignotant.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Ouf ! enfin, je peux... (la retraite).
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Femmes libérées (diffusé le 9 novembre).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Johan et Pirlouit ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Diable d'homme.
de R. Lamoureux, mise en scène D. Ceccaldi, réal. G. Folgoas. Avec R. Lamoureux, M. Mercadier, C. Nicot...
Une comédie adaptée spécialement pour la télévision, après avoir été jouée plus de cinq cents fois. C'est l'histoire d'un écrivain en mal de Prix Goncourt qui transcrit un scénario dicté par Satan. Le diable lui promet le succès s'il lui vend l'âme des ses personnages.
22.30 Magazine : Plaisir du théâtre.
de P. Laville. Avec Jean-Claude Drouot.
Au sommaire : l'ouverture du kiosque de la Madeleine qui propose des tarifs réduits pour les places de théâtre ; les comiques au théâtre ; portrait de Francine Bergé ; le dessinateur Copi, acteur à la Bastille, etc.
23.25 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Série Noire.**
Film d'Alain Corneau.
22.30 Journal.
22.55 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
« N'en jetez plus ! » : la pollution de la mer.
23.40 Vidéo à la chaîne.
23.45 Prélude à la nuit.
« Danceries », de Tielman Susato, interprétées par le Quatuor de flûtes Arcadie.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Série noire : Neige à Capri, de G.L. Calderone ; 22 h 50, La joie de lire ; 23 h, Portrait d'artiste : Meret Oppenheim ; 23 h 35, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : Quincy ; 21 h, *le Monocle noir*, film de Georges Lautner ; 22 h 50, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h, Ecran témoin : *Mort d'un guide*, film de J. Ertaud, suivi d'un débat : défi à la mort.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le temps retrouvé : Alma-gare ou la vie d'un quartier ; 20 h 30, Théâtre wallon : l'Ouhe d'crustal ; 21 h 55, Indépendants à votre service (le financement à l'exportation).
- TSR 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous.

Mardi
13 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45, Ces chers disparus : Pierre Larquey ; 15.00 Reprise : La vieille dame du Népal (dif. le 7 nov.) ; 15.55 Les choses du mardi : Faïences de France ; 17.20, Histoire naturelles : la leçon de pêche dans un désert.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
L'outil ordinateur.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
Pieuvre, petite pieuvre. Réal. M. Deloire.
Si certaines pieuvres peuvent atteindre 6 mètres d'envergure, il en existe d'autres plus petites. Mode de vie et comportement de cet animal craintif et particulièrement intelligent.
21.25 Histoire à la Une.
Emission de Gilbert Lauzun. Historien, P.-M. de la Gorce. Réal. P. Desfons.
50e anniversaire de la Nuit des longs couteaux.
(Lire notre sélection).
23.10 Concert. « Concerto pour piano », de Schumann, par l'Orch. de Paris, dir. Z. Mehta, soliste K. Zimmerman.
23.45 Journal.
0.05 C'est à lire.
0.10 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
La chasse au logement, avec M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
En Turquie *(diffusé le 11 novembre).*
16.40 Le journal d'un siècle.
De L. Bériot.
Edition 1891 : la grande année des sports ; le Parlement vote l'autorisation de parier aux courses ; à l'Opéra de Paris, les musiciens acceptent de jouer « Lohengrin », de Richard Wagner ; l'hiver le plus froid du siècle en Europe, etc.
17.45 Récré A2
Les devinettes d'Epinal ; Les quat'z'amis ; la Pimpa ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Cinéma : Benjamin ou les mémoires d'un puceau.**
Film de Michel Deville.
22.30 Mardi cinéma.
Avec Brigitte Fossey, Valérie Kaprisky, Bernard Giraudeau et Daniel Auteuil.
23.35 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 La Dernière Séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Présentation : Guy Marchand.
Les actualités (1958) ; Dessin animé : Bugs Bunny ; à 22.30 Tex Avery, les réclames de l'époque, l'attraction.
20.50 **Premier film : la Blonde et le Shérif.**
De Raoul Walsh.
22.55 Journal.
23.10 **Deuxième film : la Rivière d'argent.**
De Raoul Walsh.
1.00 Vidéo à la chaîne.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Violette et François*, film de Jacques Rouffio ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 10, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : Le bel été ; 21 h, *Mousaki*, film de Toshiho Gotoh ; 22 h 50, Clip'n' Roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : Louisiane ; 21 h, Vive la science : le temps ; 22 h, Salut l'artiste ; 23 h 15, Tribune économique et sociale : les classes moyennes.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens (suivi d'un débat) ; 21 h, Cycle Fernandel : *l'Héroïque M. Boniface*, film de Maurice Labro.
- TSR 20 h 10, Série : Le souffle de la guerre ; 21 h 5, La Suisse au fil du temps : les gestes du deuil et du souvenir ; 22 h 20, Lettres de Stalingrad.

Mercredi
14 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Les trois mousquetaires ; Pourquoi-comment ; les petits creux de Loula ; Dessin animé : Squiddly la pieuvre ; Vitaboum ; Jacques Trémolin raconte... et les rendez-vous habituels.
16.25 Microludic.
Magazine du jeu informatique.
16.50 C'est super.
17.10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.00 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
Pour récupérer sa femme, J. R. veut lui faire un autre enfant.
21.25 **Le Deuxième Sexe.**
Série proposée par Françoise Verny, réalisée par Josée Dayan ; avec Simone de Beauvoir, Indira Ghandi (assassinée le 31 octobre dernier), Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, Elisabeth Badinter, Kate Millet...
(Lire notre article.)
22.20 Branchés musique.
Emission de Jean-Bernard Hebey.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire
23.30 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo, Wattoo ; X-Or.
14.15 Récré A 2.
La boutique de Dorothée ; les quat'z'amis ; Johan et Pirlouit ; les devinettes d'Epinal ; La princesse insensible ; Les petites canailles ; Buster Keaton...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure. *« Corsikayak », de L. Chevallier.*
18.00 Platine 45.
Billy Ocean, Rachel Rachel, Platine Sixties.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
La nuit du carrefour, de G. Simenon, réal. S. Bertin. Avec J. Richard, L. Kreuzer, R. Vogler, M. Galabru...
Pourquoi Isaac Goldberg, diamantaire à Anvers, est-il tué dans la voiture de M. Michonnet résidant au lieu-dit carrefour des Trois Veuves ? Une enquête typique, à la Maigret, à travers les méandres psychologiques de ses héros.
22.05 Magazine médical : les jours de notre vie,
de D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon. La première année de la vie. Avec le professeur Lébovici, le docteur Kreisler, des psychologues F. Bresson, B. de Boysson, H. Montagner, M. Robin et M. Zacq.
Les recherches réalisées ces dernières années ont révélé et précisé l'étendue des capacités sensorielles du nourrisson les unes par rapport aux autres. On s'est rendu compte que, chez le bébé, la connaissance précède la capacité motrice. Les mères à travers leur relation avec un nouveau-né le sentaient déjà plus ou moins consciemment. L'importance de cette relation mère-enfant n'est plus à démontrer mais les spécialistes reconnaissent que les quelques « ratés » qui peuvent survenir dans ce processus ne sont pas aussi dramatiques pour l'avenir qu'on a bien voulu le dire.
23.00 Journal.
23.15 Les six jours de Paris.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 Ring-parade Cadence 3.
De Guy Lux et Léla Milcic.
Invité : Johnny Hallyday, avec Al Corley, un des interprètes du feuilleton « Dynastie », qui se lance dans la musique rock.
22.00 Journal.
22.20 Téléfilm : Acquitté, levez-vous !
de Bernard Rouquette ; avec F. Dyrek, J.-F.- Garreaud, Th. Liotard...
Un paysan, René Chardon, est jugé pour avoir tué (accidentellement, affirme-t-il) sa femme, Maryse. Il est acquitté grâce au témoignage d'Alain Calmet, stagiaire à la ferme au moment du crime et unique témoin direct. Que s'est-il réellement passé cette nuit-là et pourquoi ?
23.15 Vidéo à la chaîne.
23.15 Prélude à la nuit.
Etudes nos 8 et 9 de Debussy, par Colette Zerah au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *le Tonnerre de Dieu*, film de Denys de La Patellière ; 22 h 50, La joie de lire ; 23 h, Clip connection.
- TMC 20 h, Série : La bataille des planètes ; 21 h, Téléfilm : Les prémonitions de Sheila ; 22 h 55, TMC Sports.
- RTB 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Feuilleton : Au nom de tous les miens ; 21 h 55, Histoire : la guerre d'Algérie (no 3 : Je vous ai compris) ; 23 h 20, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Caméra sports.
- TSR 20 h 15, Studio 4 ; 21 h 20, Télé Scope, magazine de la science ; 21 h 50, Concert Donna Summer.

Jeudi 15 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50, Série : Enquête en direct ; 14.45, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté en direct de Vincennes ; 16.00, Santé sans nuages ; 17.00, La chance aux chansons : la chanson fantaisie.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Série : la Dictée.**
De Jean Cosmos. Réalisation J.-P. Marchand. Avec Victor Garrivier, Catherine Salviat, Yann Debray. (Premier épisode.)
(Lire notre article.)
21.30 Infovision.
Magazine de la rédaction proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy.
S.O.S. Psy.
22.45 Journal.
23.05 C'est à lire.
23.10 Etoiles à la une. Présenté par Frédéric Mitterrand.
Cinéma : le Mépris.
Film de Jean-Luc Godard.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Téléfilm : Requiem pour un pigeon.
De P. Krasny, avec S. Winters, B. Primus.
16.10 Magazine : Un temps pour tout.
De Monique Cara et Alain Valentini.
Les piscines scolaires.
17.15 Document : Savane.
De J. da Silva.
La vie des animaux sauvages dans la savane africaine.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; La princesse insensible ; Latulu et Lireli ; Légendes du monde.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe. Le Sénat.
20.00 Journal.
20.35 **Série : la Mafia.**
Réal. D. Damiani. Avec M. Placido, N. Jamet, F. Périer...
Sixième et dernier épisode. Piégé par la Mafia, compromis professionnellement, le commissaire-justicier attend le coup de téléphone qui lui annoncera la libération de sa fille kidnappée... Drogue, haute criminalité, sentiments. Un roman-feuilleton italien bien mené.
21.30 Alain Decaux, l'histoire en question : Mme Curie.
La vie remarquable de Marie Curie, qui, au début du siècle, découvrit la radio-activité et qui, en 1902, après quatre ans de travaux auxquels s'associa son mari, isola un nouveau corps : le radium. Seul, le Prix Nobel qui leur fut décerné en 1903 aida le couple qui vivait dans la gêne. Courage d'une femme (la première nommée professeur à la Sorbonne) qui, après la mort de son mari, trouva la force de continuer seule l'œuvre entreprise avec lui.
23.00 Journal.
23.20 Les Six Jours de Paris.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

14.25 Questions au gouvernement depuis le Sénat.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : le Schpountz.**
Film de Marcel Pagnol.
22.40 Journal.
23.05 Vidéo à la chaîne.
Magnétoscope...
23.10 Prélude à la nuit.
Trois mélodies de Robert Schumann interprétées par Peter Schreier.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *Harlow, la blonde platine*, film de Gordon Douglas ; 23 h 20, La joie de lire ; 23 h 25, Essais, le magazine de l'automobile.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 21 h, *les Ferrailleurs des Lilas*, comédie de J.-P. Sassy ; 22 h 55, Clip'n'Roll.
- RTB 20 h, *le Parrain* (1re partie), film de Francis Ford Coppola ; 22 h 50, Carrousel aux images ; 23 h 30, Reflets du libéralisme.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Enquête : L'ordre nouveau (nº 14 : le camp des minorités opprimées).
- TSR 20 h 15, Temps présent : le Sahel de la peur ; 21 h 15, Série : Dynastie ; 22 h 20, Paris vu par...

Vendredi 16 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Paul et Virginie.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : Enquête en direct ; 14.45 : Temps libres : Spécial photo (et à 17.10).
15.40 **Cinéma : la Fête à Jules.**
Film de Benoit Lamy.
17.55 Mini journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Danse avec moi. Feuilleton brésilien.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Enrico Macias, Roland Magdane, Linda de Suza, Nana Mouskouri...
21.50 L'Année noire.
D'après Carlo Castellaneta, adapt. C. Castellaneta et M. Tullio Giordana.
Automne 1944 : la République sociale italienne a un an. Un petit commissaire devient, par la grâce mussolinienne, responsable des services d'espionnage.
22.45 Les grandes expositions.
Emission de J. Plessis.
Le Douanier Rousseau.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.40 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des rêves, des rives.
14.50 Série : Timide et sans complexe.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.10 Reprise : les jours de notre vie.
La première année de la vie (dif. le 14 nov.).
17.00 Itinéraires. De Sophie Richard.
Histoire d'agir : le partenariat - L'aide aux pays du tiers-monde (Inde, Pérou, Afrique).
17.45 Récré A 2.
La Pimpa ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kantof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny, A. Dussolier...
(Lire notre sélection.)
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : la mémoire politique, sont invités : Michel Debré (Trois républiques pour une France), *Edgar Faure* (Si tel doit être mon destin ce soir), *Michel Jobert* (Par trente-six chemins), *Gaston Plissonnier* (Une vie pour lutter).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : l'Ange des maudits.**
Film de Fritz Lang (cycle Marlène Dietrich).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Vendredi : Un avant-goût de paradis.
Magazine d'information d'André Campana.
« Vue sur la mer », c'est le rêve, largement entretenu par la publicité, de tous les Français moyens ou non qui chaque année envahissent cette petite bande de terrain si précieuse et de plus en plus menacée : le littoral. Le béton progresse. Dans le seul département du Var, au cours des deux dernières années, 1 500 ha de forêts ont été morcelés de manière anarchique et illégale. Du sud au nord de la France, c'est la même invasion qu'essaie de freiner le Conservatoire national du littoral. Un film de Serge Dubor.
21.30 Variétés : Macadam Melody.
Emission de Pascal Danel.
Avec notamment les Sextans, les Flagadas Stompers, les Gipsy Kings.
22.30 Journal.
22.50 Prélude à la nuit.
« 6e Concerto pour violoncelle en ré majeur » de Boccherini, interprété par le Festival Strings de Lucerne.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Lou Grant (psycho) ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro Dix, l'actualité du football ; 22 h 50, *Liés par le sang*, film de Terence Young.
- TMC 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *Rio Grande*, film de John Ford.
- RTB 20 h, Magazine d'information : A suivre (le problème démographique en Chine) ; 21 h 5, Ciné-club (cinéma comique italien) : *Toto, apôtre et martyr*, film de Amleto Palermi.
- RTB-TÉLÉ 2 19 h, Chanson plus ; 20 h 5, Billet de faveur : *la Tosca*, de V. Sardou.
- TSR 20 h 10, Tell quel ; 22 h 35, Pierre Daninos ; 23 h, Flairck (groupe de musiciens hollandais).

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 17 novembre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé ; 15.25 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : Madame SOS ; 18.05 Trente millions d'amis ; Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : la Surprise.
De Christian Nohel ; réal. Pierre Sabbagh ; avec Henri Guibet et Christine Delaroche.
22.10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Le TGV dans les vignes (les grands travaux d'Etat et les expropriations qui en découlent) avec, notamment, MM. Jean-Pierre Leclerc, directeur adjoint au ministère des finances, et Paul Delouvrier.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente : La maison idéale.
Extérieur nuit.

Dimanche 18 novembre

8.30 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Les bleus et les gris ; 19.00 Magazine : Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Nous irons tous au paradis.
Film d'Yves Robert.
22.25 Sports dimanche soir.
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.35 Clignotant.

ANTENNE 2

Samedi 17 novembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro dix, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Haute tension, avec Sex Pistols, Hunters and Collectors, Residents, Lucrate Milk, Richard Bone...
23.05 Journal.
23.20 Les Six Jours de Paris.
23.30 Bonsoir les clips.

Dimanche 18 novembre

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Le juge et le pilote ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Thérèse Humbert ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
Dans le cirque de Gavarnie (en France), avec des candidats suisses.
21.45 Gymnastique.
Championnat d'Europe de gymnastique rythmique et sportive.
22.40 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P.-A. Boutang.
Matisse, trente ans après.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 17 novembre

13.15 Repères ; 13.30 Horizon ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Émissions régionales ; 19.55 Dessin animé : les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission présentée par Pierre Bellemare.
21.30 D'amour et de Kriss, de Kriss et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois unités vedettes.
23.25 Prélude à la nuit : Festival de Prades 84.
Trio pour flûte, alto et violoncelle, *de Roussel interprété par P. Bender, flûte, J. Geise, alto, et G. Teulière, violoncelle.*

Dimanche 18 novembre

10.00 Mosaïque ; 12.00 Oser ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17 h 55) ; 15.15 Théâtre : Henri IV *de Shakespeare (3e partie) ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 18.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle rock.*
20.35 Document : Youri Norstein
Un magicien de l'image ; réal. Didier Deleskiewicz.
21.25 Aspect du court métrage français.
« Tueur de fous » de G. Poirotte et « Fausse teinte » de D. Donieb.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Secret agent.
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock anglais).
23.55 Prélude à la nuit.
Deux mélodies de Schubert, interprétées par Luigi Alva, ténor.



A Ecouter

Week-end : concerts non stop

Un week-end passionnant s'annonce sur France-Musique, marqué par la réalisation d'un programme commun entre la chaîne et le service de la musique de chambre de Radio-France. Au menu : trois concerts en direct de Lille, le samedi 10 novembre, à 20 h 30 : Beethoven, avec *Rudolph Buchbinder* au piano ; dimanche 11, à 16 h : Bach, et, à 20 h 30 : Mozart, Schumann, Schubert, et une série de concerts en direct de Paris, à partir des studios 104 et 106 de la Maison de Radio-France (entrée libre). Au total, deux jours non stop.

Cette heureuse collaboration entre deux organismes spécialistes de musique permettra de découvrir un patrimoine musical construit, d'hier à aujourd'hui, sous les auspices de la *« Commande »* — puisque tel est le thème choisi pour ce week-end musical. On apprendra en même temps comment l'époque et le milieu influent sur la création d'un compositeur.

Ce programme illustre aussi comment Radio-France est un exemple de mécénat contemporain du service public, dans la mesure où, rappelle France-Musique, *« Radio-France est, actuellement, en France, avec le ministère de la culture, l'institution qui passe chaque année le plus grand nombre de commandes à des compositeurs français et étrangers »*. Un exemple en sera donné avec la reprise de neuf œuvres commandées durant ces dernières années et de deux œuvres commandées il y a un an, qui seront diffusées dimanche 11, en création mondiale. Il s'agit là du *Chant de l'absence*, de Patrick Fouillaud (vers 15 h), et de *Son temps océan*, de Griffith Rose (vers 17 h 50).

A. Rd.

● *Week-end Paris-Lille*, « La Commande ». Samedi 10 novembre, de 11 h à 23 h 30, et dimanche 11 novembre, de 14 h à 20 h 30. France-Musique.

Mike Oldfield

Une heureuse *surprise* pour tous ceux qui n'ont pu l'entendre lundi durant sa tournée en France : Dominique Farran retransmet, samedi soir, le surprenant concert donné par Mike Oldfield au Théâtre antique d'Orange en août dernier. Ce concert permettra aux auditeurs de découvrir les deux visages de ce musicien anglais, instrumentiste et compositeur, auteur de « tubes » comme *Tubular bells* et *Hergest Ridge*, ou *Moonlight Shadows* et *To France*, (cette dernière chanson est classée en tête du Hit Parade de RTL).

● Live, RTL, samedi 10 novembre, de 22 h 10 à minuit.

Jumeaux

« Deux fois un : les jumeaux », deux êtres qui ne laissent jamais indifférent, qui dégagent une auréole de mystère, de légendes ou de mythe et parfois d'appréhension. Une semaine n'est certainement pas trop longue pour aborder la gémellité, nombreux sont ceux qui prendront la parole, des scientifiques, des écrivains, des psychologues, des astrologues et, bien sûr, des jumeaux.

● *Les chemins de la connaissance*, France-Culture, du lundi 12 au 23 novembre, à 8 h 30.

Liturgies orientales

Il n'arrive pas souvent de pouvoir participer à des séances d'extase de derviches tourneurs ou à des cérémonies de liturgie orthodoxe orientale telles qu'elles sont pratiquées, par exemple, en l'église arménienne d'Istanbul ou par des maronites du Liban. Des enregistrements pris sur le vif — documents très rares – par Kudsi Erguner et Roubina Saidkhanian nous en donnent l'occasion dans la deuxième partie d'une série d'émissions consacrée aux *« Chrétiens d'Orient »* (la première a été diffusée le jeudi 1er novembre).

● Quatre livres pour une communauté, « Les Chrétiens d'Orient », France-Musique, lundi 12 novembre de 23 h 05 à 23 h 57 ; jeudi 15 novembre de 23 h 05 à 0 h.

La presse est-elle malade ?

Petit clin d'œil à France-Inter et aux autres radios périphériques que ces deux émissions toutes récentes de France-Culture enregistrées en public : « Grand débat », réalisé le 12 novembre à 20 h 30 propose au menu « La presse est-elle malade ? », avec MM. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, Serge July, directeur de *Libération*, Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi* (parution du no 1, le 8 novembre), et Alain Peyrefitte, président du comité éditorial du *Figaro*. Quant à l'émission « Le cinéma des cinéastes », à laquelle participent cinéastes et comédiens, elle est enregistrée le vendredi de 18 h à 20 h.

● *Grand débat*, les 16 et 23 novembre de 20 h 30 à 21 h 30 ; *Le cinéma des cinéastes*, dimanche de 19 h 10 à 20 h, sur France-Culture.

Tout stéréo

France-Inter : le son stéréophonique entre les oreilles. Progressivement, France-Inter équipe en stéréophonie l'ensemble de son réseau en modulation de fréquence. Après Paris sur 87,80 MHz (le 18 juin 1983) et une trentaine d'autres émetteurs (le 2 octobre 1984), ce sont, depuis le 6 novembre dernier, dix-huit nouveaux émetteurs qui diffusent en stéréo : Abbeville (Somme) 93,10 MHz, Amiens-Ville (Somme) 95,95 MHz, Aurillac (Cantal) 94,50 MHz, Auxerre (Yonne) 99,50 MHz, Bergerac (Dordogne), 92,30 MHz, Dijon (Côte-d'Or) 95,90 MHz, Gap (Hautes-Alpes) 98,30 MHz, Mende (Lozère) 90,10 MHz, Metz (Moselle) 99,80 MHz, Mézières (Ardennes) 95,80 MHz, Nice Mont-Alban (Alpes-Maritimes) 88,10 MHz, Orléans (Loiret) 99,15 MHz, Perpignan (Pyrénées-Orientales) 92,10 MHz, Reims (Marne) 96,80 MHz, Sarrebourg (Moselle) 93,10 MHz, Sens (Yonne) 96,25 MHz, Troyes (Aube) 95,30 MHz, Ussel (Corrèze) 96,00 MHz.

Le 8 janvier 1985, l'ensemble du réseau sera couvert et le confort d'écoute des auditeurs nettement amélioré.

Radio France Internationale

RFI a reçu le prix Espena 1984. Organisé tous les ans par la radio nationale, il a récompensé une émission consacrée à l'écrivain Julio Cortazar, réalisée par Ramon Chao et Adélaïde Blasquez et diffusée le 15 octobre dernier.

Parmi les magazines, signalons :

Carrefour, le magazine de l'actualité politique et culturelle, qui traite le lundi 12 novembre de l'Afghanistan (avec le témoignage de deux reporters) ; le mercredi 14 novembre du Brésil (développement, environnement) ; le vendredi 16 novembre des émigrés.

Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières, le dimanche 11 novembre à 12 h : Paris-Cinéma avec le film irlandais de Mac Laverty « Cal » et « Je suis jazz, Archie Shepp », de Franck Cassenti ; Ici et ailleurs fait le bilan des festivals de Poitiers et d'Aurillac.

Priorité santé, le jeudi 15 novembre à 10 h : avec l'association « Opération handicap international », qui s'occupe du « réappareillage » sur le terrain des réfugiés handicapés physiques au Cambodge, en Thaïlande et au Laos.

Capricorne, magazine de l'océan Indien, le mercredi 14 novembre à 16 h : avec des interviews de Vichnou, chanteur mauricien, Dominique Rivière, président de la Fédération des associations réunionnaises en métropole, de Camille de Rauville pour son exposition « 200 ans de littérature francophone en océan Indien ».

France-Culture

SAMEDI 10 NOVEMBRE

- 7.03 Fréquence buissonnière.
- 8.04 Littérature pour tous : « La civilisation romaine » et « Cicéron », avec Pierre Grimal.
- 8.30 Voix du silence : Haïti.
- 9.05 Matinées du monde contemporain.
- 10.30 Musique : Miroirs.
- 11.00 Grand angle : Pouvoir médical et euthanasie.
- 12.00 Panorama : Littérature policière ; les films de la semaine ; la danse...
- 14.00 mardis du cinéma : Steven Spielberg.
- 15.30 Le bon plaisir de... Régine Desforges.
- 18.15 Passage du témoin, de T. Ferenczi. Avec Vittorio Gregotti et François Burkhardt.
- 20.00 Musique : Maintenance.
- 20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Adi et Edi », de Jelena Kohout. Avec C. Alers, C. Nicot, P. Laudenbach...
- 21.45 Disques.
- 22.10 Démarches... « Mémoires minuscules », d'Arthur Silent.
- 22.30 Musique : « Ricercare », l'écriture instrumentale de Pierre Boulez.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 L'Association des comédiens combattants présente : « Des fleurs pour nos aînés ».
- 8.00 Foi et tradition.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- 10.00 Messe chez les bénédictines de Vauhallan (Essonne).
- 11.00 Chronique de la langue parlée : il était une fois Muriel Bloch.
- 12.00 Des papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : Watteau au Grand Palais.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 Lettres d'amour sur papier bleu, d'A. Wesker. Avec M. Vitold, A. Tainsy, G. Segal...
- 16.30 La tasse de thé. Rencontre avec F. Perier ; histoire-actualité ; revue de presse.
- 19.10 Le cinéma des cinéastes.
- 20.00 Musique : collection de timbres.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : « La rose des vents, Albi », par P. Mariétan.
- 22.30 Théâtre et musique : Orfeo, ou les avatars d'un mythe, par J.-L. Cavalier.

LUNDI 12 NOVEMBRE

- 7.00 Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10.50 : les enfants des confins [l'autisme]).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : le Festival international de la critique du film historique.
- 10.30 Musique : Miroirs. (Et à 17 h.)
- 11.10 Passeport pour l'avenir : l'effort, pourquoi ?
- 11.30 Feuilleton : la San Felice.
- 12.00 Panorama : Arrabal ; les prix littéraires.
- 13.40 Le quatrième coup.
- 14.00 Un livre, des voix : « Tous les soleils », de Bertrand Visage.
- 14.30 Grands documents : frère Cochon.
- 15.30 Les arts et les gens : regards croisés sur Watteau ; à 16 h : Périscope (l'actualité culturelle) ; à 16 h 20, enquête : Meret Oppenheim.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : l'atlas des Parisiens.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; Les surprises du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : préhistoire (la protohistoire ou les âges des minéraux).
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 « Adrien ou les espaces de l'amour », de W. Schiffer. Avec N. Nerval, P. Michael, C. Laborde...
- 21.30 Musique : Latitudes.
- 22.30 Nuits magnétiques : « Ça suit son cours ».

MARDI 13 NOVEMBRE

- 7.00 Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux. (Et à 10 h 50 : les enfants des confins.)
- 9.05 La matinée des autres : les Doukhobors.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : il était une fois l'enfant.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Instantané, magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « Le Comte Furfur », de Patrick Reumiaux.
- 14.30 Ferdinand et le grand Chichois, de M. Schilovitz.
- 15.30 Les mardis du théâtre.
- 17.10 Le pays d'ici : la Drôme.
- 18.00 Subjectif : Agora, à 18 h 35, Malraux ; tire ta langue ; la surprise du texte ; la grammaire du palais ; espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome ; les mauvaises rencontres.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Pour ainsi dire : les livres de poésie.
- 21.00 Jean Tardieu, l'artisan de la langue : les jeux de l'humour et du langage.
- 21.30 Diagonale, ou l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
- 22.30 Nuits magnétiques : séance tenante.

MERCREDI 14 NOVEMBRE

- 7.00 Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : les enfants des confins).
- 9.05 Matinée : la science et les hommes. Les revues scientifiques.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : « les Enfants de la planète », de J. Cervon.
- 11.30 Feuilleton : la San-Felice.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Avant-première : les semaines de la marionnette à Paris.
- 14.00 Un livre, des voix : « la Descente au berceau », de Boris Schreiber.
- 14.30 Passage du témoin, de T. Ferenczi, avec V. Gregotti et F. Burkhardt (rediffusion de l'émission du 10 novembre).
- 15.30 Lettres ouvertes.
- 17.10 Le pays d'ici : la Drôme.
- 18.00 Subjectif : Agora, à 18 h 35, Tire ta langue ; La surprise du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale (les centres d'origine et de diversification des plantes).
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Antipodes : Festival de la francophonie, à Limoges.
- 21.30 Musique : Pulsations (la voix contemporaine).
- 22.30 Nuits magnétiques : bruits du monde.

JEUDI 15 NOVEMBRE

- 7.00 Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : les enfants des confins).
- 9.05 Les Matinées, une vie, une œuvre (José Ortega y Gasset).
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : un collège saisi par l'innovation (à Gagny, Seine-Saint-Denis).
- 11.30 Feuilleton : la San-Felice.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Gérard Thalman.
- 14.00 Un livre, des voix : « Naissance », de Ludovic Janvier.
- 14.30 Radio Canada présente : « Silicon Valley-USA ; berceau de l'avenir », et « Hot-Tub, une méritocratie californienne ».
- 15.00 Deux artisans dans la neige.
- 15.30 Musique : Musicomania.
- 17.00 Le pays d'ici : la Drôme.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; La surprise du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la sclérose en plaques.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 « Mon gros manteau », d'Albert Wendt. Avec J. Guiomar, E. Dandry, M. Rauzier...
- 21.30 Musique : Vocalyse : John Hendrix, Mimi Perrin et les « Double Six ».
- 22.30 Nuits magnétiques : la fin des artisans ?

VENDREDI 16 NOVEMBRE

- 7.00 Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : les enfants des confins).
- 9.05 Matinée du temps qui change : crises et révolutions - 1789-1848.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs.
- 11.30 Feuilleton : la San-Felice.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 On commence... un nouvel auteur allemand : Jean Genêt, poète et dramaturge.
- 14.00 Un livre, des voix : « Constance, ou les pratiques solitaires », de Lawrence Durrell.
- 14.30 Sélection Prix Italia.
- 15.30 L'échappée belle : la course à la forme.
- 17.10 Le pays d'ici : la Drôme.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; La surprise du texte ; La grammaire du palais ; Espace libre ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
- 20.00 Musique, mode d'emploi.
- 20.30 Le grand débat : la presse est-elle malade ? Avec Jean Daniel (« le Nouvel Observateur »), Serge July (« Libération »), Jean-François Kahn (« L'Evénement du jeudi »), Alain Peyrefitte (« le Figaro »).
- 21.30 Black and blue : Jazz at the Philharmonic.
- 22.30 Nuits magnétiques : autour de Gavin Bryars.

France-Musique

SAMEDI 10 NOVEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : André Cluytens.
- 7.03 Avis de recherche.
- 9.05 Carnet de notes (en direct de Lille).
- 11.05 Paris-Lille (les commandes) - Concert : œuvres de Schubert, Messiaen, Debussy, par Alain Planès, Jean-François Heisser, Michaël Levinas, pianos.
- 12.30 Concert de jazz (en direct de Lille) : œuvres de Dauner, Jeanneau, Schlippenbach, Solal, par l'orchestre des jeunes de la Philharmonie franco-allemande, dir. : A. Mangelsdorff et J.-F. Jenny-Clark.
- 14.00 Concert (les commandes) : œuvres de Beethoven, Baird, Chopin, par J.-F. Heisser, M. Levinas, pianos, et le Quatuor Suk.
- 16.00 Désaccord parfait : (en direct du Palais des congrès de Lille) : « Variations Goldberg », de Bach, par Blandine Verlet, clavecin ; débat autour des « Variations ».
- 19.05 Concert de musique de chambre : « Quatuor no 1 », de Saint-Saëns, « Quatuor no 4 », de Mihalovici, par le Quatuor Viotti.
- 20.00 Présentation du concert.
- 20.30 Concert (en direct de l'Hospice Comtesse) : « 33 variations sur une valse de Diabelli », « Bagatelles » de Beethoven, par R. Buchbinder, piano.
- 22.30 Concert de musique de chambre : « Les Sept Dernières Paroles du Christ », de Haydn, par le Quatuor Suk.
- 23.30 Les soirées de France-Musique : Le club des archives, avec Clara Haskil.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Marcel Landowski.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- 9.05 Cantate : de Bach.
- 10.00 Gustav Mahler : 3e partie.
- 12.05 Magazine international.
- 14.00 Paris-Lille (les commandes) : Concert de musique de chambre : œuvres de Duparc, Masson, par A. Planès, J.-F. Heisser, M. Levinas, pianos ; à 14 h 30 (en direct du Grand auditorium de Radio-France) : œuvres de Levinas, Murail, Fouillaud, par l'Ensemble Itinéraire, dir. : Alain Louvier.
- 16.00 Concert de musique de chambre (en direct de Lille) : « Variations Goldberg », de Bach, par D. Sitkovetski, violon, G. Caussé, alto, et M. Maisky, violoncelle.
- 17.00 Concert (les commandes) : œuvres de Donatoni, Beethoven, Rose, par l'Ensemble Itinéraire, dir. : P. Mestral ; vers 18 h 15, « Quatuor no 2 », de Chostakovitch, par le Quatuor Suk.
- 19.05 Jazz vivant : Hommage à Duke Ellington, par le Grand Orchestre Claude Bolling, avec Lavelle.
- 20.00 Présentation du concert.
- 20.30 Concert (en direct du conservatoire de Lille) : « Sonate en fa majeur K 280 », de Mozart, « Humoresque, op. 20 », de Schumann, « Sonata en la majeur D 959 », de Schubert, par Christian Zacharias, piano.
- 22.40 Concert (en simultané avec Antenne 2) : « Sérénade no 6 en ré majeur K 239 », « Concerto pour piano et orchestre no 20 en ré mineur », de Mozart, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. : H.E. Gardiner, sol. M.J. Pirès, piano.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris.

LUNDI 12 NOVEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Arthur Honegger.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : une mémoire à la proue du siècle, Maroussia Le Marc'hadour - Etat des lieux ; œuvres de Gesualdo, Bach, Fauré, Ravel...
- 12.05 Concert de musique sacrée française : œuvres de Couperin, Jacquet de la Guerre, Charpentier, Marais.
- 13.32 Le royaume de la musique.
- 14.02 Repères contemporains.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : les écrivains et la musique au XVIIIe siècle ; œuvres de Rameau, Cimarosa, Campra, Gossec, Paisiello, Couperin, Marais, Haydn.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : actualités ; intermède ; feuilleton ; Gil Evans.
- 20.00 Les muses en dialogue.
- 20.30 Concert (en direct du Grand auditorium de Radio-France) : « Sonate pour violon et piano en sol majeur », de Lekeu, « Sonate pour violon et piano en si bémol majeur », de Mozart, « Sonate pour violon et piano no 1 en la majeur », de Fauré, par A. Grumiaux, violon, et P. Crossley, piano.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 05, Quatre livres pour une communauté : les chrétiens d'Orient.

MARDI 13 NOVEMBRE

- 6.00 Musique légère.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : Une mémoire à la proue du siècle, Maroussia Le Marc'hadour - des créations mémorables ; œuvres de Milhaud, Ravel, Bartok, Dallapiccola, Berg, Monteverdi, Barraud.
- 12.05 Concert : œuvres de Schubert, Liszt, Chopin par Jeffrey Swann, piano.
- 13.42 Repères contemporains.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : Attention école !
- 15.00 L'après-midi des musiciens : Les écrivains et la musique au XVIIIe siècle ; œuvres de Schroetter, Tartini Porpora, Guillemain, Francœur, Campra...
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Intermède ; Feuilleton : Gil Evans.
- 20.00 Premières loges : Giuseppe Lugo, ténor.
- 20.30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Concerto pour violoncelle et orchestre no 2 en si mineur », de Dvorak, « Symphonie no 1 en ré majeur », de Mahler par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, sol. Hervé Derrien, violoncelle.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Sunset).

MERCREDI 14 NOVEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : musique de divertissement.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : une mémoire à la proue du siècle, Maroussia, Le Marc'hadour - Serviteurs parmi les plus grands : œuvres de Mozart, Chabrier, Schoenberg, Lejeune, Wagner.
- 12.05 Concert : (musique instrumentale allemande) : œuvres de Telemann, Quantz, Bach, Muffat.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Jeunes solistes.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : les écrivains et la musique au XVIIIe siècle ; œuvres de Leclair, Destouches, Tartini, Cimarosa, Couperin, Rebel, Bach...
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? Intermède ; Feuilleton ; Gil Evans.
- 20.00 Musique contemporaine : magazine.
- 20.30 Concert : (donné le 27 septembre 1984 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Clocks and clouds », « San Francisco Polyphony », de Ligeti, « Erikhton », « Aïs », de Xenakis, par l'Orchestre national de France, Paris, dir. Peter Eötvos, sol. C. Helffer, piano, S. Gualde, percussions, S. Sakkas, baryton.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Verveine-Scotch ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 15 NOVEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : Une mémoire à la proue du siècle, Maroussia Le Marc'hadour - Profession « Medium » ; œuvres de Roussel, Debussy, Satie, Messiaen, Moussorgski, Berg, Debussy, Rochat.
- 12.05 Concert : œuvres de Schumann, Chopin, Ravel, Rachmaninov, par D. Alexeev, piano.
- 13.32 Opérette-Magazine.
- 14.02 Repères contemporains.
- 15.00 L'après-midi des musiciens : les écrivains et la musique au XVIIIe siècle - le genre lyrique ; œuvres de Philidor, Grétry, Rameau, Mouret, Clérambault, Paisiello, Stradella...
- 18.00 L'imprévu.
- 19.15 Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; Feuilleton : Gil Evans.
- 20.00 Concours international de guitare.
- 20.30 Concert (donné le 9 octobre 1984 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Suite pour flûte à bec et basse continue en sol mineur », de Dieupart, « Pièces pour clavecin », de Forqueray, « Suite pour violoncelle en ré mineur », de Bach, « Sonate pour flûte à bec et basse continue », « la Follia », de Corelli ; entracte ; Sonates, Toccatas et canzonas italiennes de Uccelini, Selma de Salaverde, Frescobaldi, Picchi, Rossi, Fontana, Castello, par F. Brüggen, flûte à bec, A. Bijlsma, violoncelle, G. Leonhardt, clavecin.
- 22.34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; vers 23 h 5, Quatre livres pour une communauté ; à 0 h, Diderot ou le détachement.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Egon Petri.
- 7.10 Actualité du disque.
- 9.08 Le matin des musiciens : une mémoire à la proue du siècle, Maroussia Le Marc'hadour - le dernier message ; œuvres de Dallapiccola, Varèse, Bach, Lenot, Beethoven.
- 12.05 Concert (musique profane italienne) : œuvres de Monteverdi, Haendel, Lotti, Rossi.
- 13.32 Les chants de la terre.
- 14.02 Repères contemporains.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : attention école !
- 15.00 L'après-midi des musiciens : les écrivains et la musique au XVIIIe siècle-philosophies musicales ; œuvres de Corrette, d'Alayrac, Vachon, Tartini...
- 18.00 L'imprévu ; vers 18 h 30, Actualité lyrique.
- 19.15 Le temps du jazz : Le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton : Gil Evans.
- 20.00 Avant-concert.
- 20.30 Concert : « Symphonie no 8 », de Hartmann, « Variations symphoniques pour piano et orchestre », de Franck, « Symphonie no 5 en ut mineur », de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. M. Atzmon, sol. G. Oppitz, piano.
- 22.24 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud ; à 23 h 5, Diderot ou le détachement ; à 1 h, Musique traditionnelle.

échecs

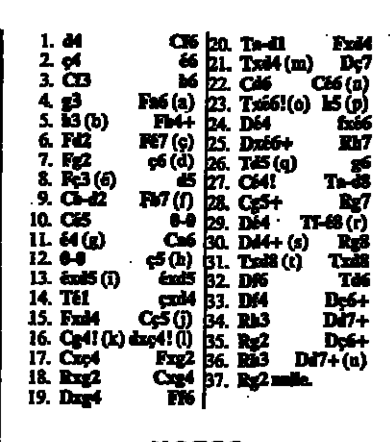
Nº 1098

Kasparov loupe le premier coche

(Seizième partie du match de championnat du monde, Moscou, octobre 1984)

Blancs : G. Kasparov
Noirs : A. Karpov

Défense ouest-indienne



1.	d4	Cf6	20.	Ta-d1	Fxd4
2.	ç4	é6	21.	Txd4 (m)	Dç7
3.	Cf3	b6	22.	Cd6	Cé6 (n)
4.	g3	Fa6 (a)	23.	Txé6! (o)	h5 (p)
5.	b3 (b)	Fb4+	24.	Dé4	fxé6
6.	Fd2	Fé7 (ç)	25.	Dxé6+	Rh7
7.	Fg2	ç6 (d)	26.	Té5 (q)	g6
8.	Fç3 (é)	d5	27.	Cé4!	Ta-d8
9.	Cb-d2	Fb7 (f)	28.	Cg5+	Rg7
10.	Cé5	0-0	29.	Dé4	Tf-é8 (r)
11.	é4 (g)	Ca6	30.	Dd4+ (s)	Rg8
12.	0-0	ç5 (h)	31.	Txd8 (t)	Txd8
13.	éxd5 (i)	éxd5	32.	Df6	Td6
14.	Té1	çxd4	33.	Df4	Dç6+
15.	Fxd4	Cç5 (j)	34.	Rh3	Dd7+
16.	Cg4! (k)	dxç4! (l)	35.	Rg2	Dç6+
17.	Cxç4	Fxg2	36.	Rh3	Dd7+ (u)
18.	Rxg2	Cxg4	37.	Rg2	nulle.
19.	Dxg4	Ff6			

NOTES

a) Dans la deuxième partie, Karpov poursuivit par 4..., Fb7 mais dans la quatrième, la sixième et la quatorzième il revient à l'idée paradoxale de Nimzovitch, 4..., Fa6, continuation qui est aussi du goût de Kasparov puisqu'on voit avec surprise dans la quinzième partie le challenger répéter avec les Noirs les douze premiers coups de l'ouest indienne jouée par Karpov dans la partie précédente.

b) Ou 5. Cb-d2 ; 5. Dç2 et 5. Da4.

ç) 6..., Fxd2+ reste jouable : 7. Cbxd2, Cb-d7 ; 8. 0-0, 0-0 : 9. Té1, ç5 ; 10. é4, dxé4 ; 11. Cxé4, Cxé4 ; 12. Txé4, Fb7 avec égalité.

d) Dans la quatrième partie du match, Karpov joua 7..., Fb7 ; dans la sixième, 7..., 0-0 ; de même, dans la quatorzième, 7..., 0-0 ; 8. 0-0, d5. Naturellement 7..., d5 est aussi satisfaisant.

é) Ou 8. 0-0, d5 ; 9. Fç3.

f) Après 9..., Cb-d7 ; 10. Dç2, Fb7 ; 11. é4, 0-0 ; 12. é5, Cé8 ; 13. 0-0, Tç8 rien n'est bien clair.

g) La position ressemble un peu à celle de la sixième partie (7. Fg2, 0-0 : 8. 0-0, d5 ; 9. Cé5, ç6 ; 10. Fç3, Cf-d7), mais ici les Blancs retardent le roque (si 11. 0-0, Cf-d7) au profit de l'avance du pion é.

h) L'avance du pion ç doit, en principe, rééquilibrer complètement les données positionnelles des Noirs sur les cases centrales. Le champion du monde a, semble-t-il, résolu facilement les problèmes de l'ouverture.

i) Sur 13. dxç5 les Noirs ne répondent pas par 13..., d4 à cause de 14. ç6! mais par 13..., Cxç5.

j) La liquidation des pions centraux donne lieu à un combat de pièces légères.

k) Kasparov, qui pourrait être tenté de jouer pour la nullité, stratégie qui lui permet de reprendre son souffle, trouve ici le seul moyen de s'emparer de l'initiative en créant soudainement une série de menaces non seulement sur le pion d5 par 17. Cxf6, Fxf6 ; 18. Fxf6, Dxf6 ; 19. Fxd5 mais aussi sur l'aile -R par 17. Txé7, Dxé7 ; 18. Cxf6+, gxf6 ; 19. Dg4+, Rh8 ; 20. Df5, Cd7 ; 21. çxd5, etc.

l) Une défense surprenante qui semble, comme par miracle, répondre à toutes les menaces. Par exemple, 17. Fxç5, Fxç5 ; 18. Fxb7 (ou 18. Cxf6+, Dxf6 ; 19. Fxb7, Fxf2+ ; 20. Rh1, Fxé1 ; 21. Dxé1, Ta-b8 ; 22. Fg2, Tf-é8), Cxg4 ; 19. Dxg4, Ta-b8 ou 19..., Dxd2. Ou bien 17. Txé7, Dxd4 ; 18. Cxf6+, Dxf6 ; 19. Txb7, Cxb7 ; 20. Fxb7, Ta-d8 !.

m) Après tous ces échanges pratiquement forcés, les Blancs ont obtenu une réelle pression sur les colonnes ouvertes et maintiennent une certaine initiative malgré la simplification du matériel.

n) 22..., Ta-d8 était à envisager : 23. Cf5, g6 ; 24. Té7, Dç6+.

o) Le sacrifice de qualité est tentant et comporte peu de risques.

p) Forcé puisque 23..., fxé6 perd après 24. Dxé6+, Rh8 ; 25. Tç4!, Dd8 ; 26. Cf7+, Txf7 ; 27. Dxf7 et les Blancs restent avec un pion de plus en finale.

q) Menace mat.

r) Si 29..., Txd5? ; 30. Cé6+ avec gain de la D. Mais pourquoi pas le clouage 29..., Dç6?. Si 30. Cé6+, Rg8 ; 31. Cxd8, Dxd5 ou 31. Cxf8, Dxd5 et les Noirs gagnent. Parce que 30. Dé7+ suivi du mat. Alors pourquoi pas 29..., Db7 (protégeant le R noir sur la septième rangée) ? Si 30. Cé6+, Rg8 est impossible à cause de 31. Dxg6+ : de même, 30..., Rh7 à cause de 31. Txh5+, Rg8 ; 32. Dxb7 ; de même, si 30..., Rh6 ; 31. Txh5+.

s) Ici Kasparov, pour la première fois depuis le début du match, laisse passer une vraie chance de gain, une vraie possibilité de réduire le sévère score incroyable à 4-1. La combinaison n'est pas difficile : 30. Cé6+, Txé6 ; 31. Dd4+ (et non 31. Dxé6?, Db7! et les Noirs gagnent) et les Noirs doivent jouer une finale peu agréable avec un pion de moins.

t) Et pourquoi pas 31. Df6? Si 31. Txd5, Dxg6+, Rf8 ; 32. Ch7+, Ré7 ; 33. Df6+, Rd7 ; 34. Df7+, Rd6 et les Noirs gagnent, ce qui oblige les Blancs à donner l'échec perpétuel par 32. Df6+, Rg8 ; 33. Dg6+.

u) La sagesse pour les Noirs est de forcer la nulle.

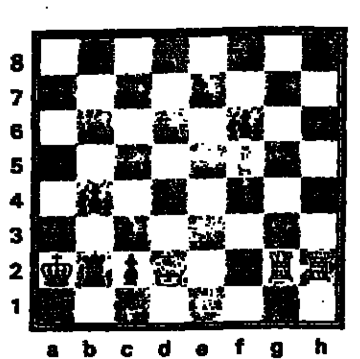
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1097
V. Tiavlovsky, 1962

(Blancs : Rf4, Fç6, Pç4. Noirs : Rh5, Ch2, Pé6 et g4.)

1. ç5, Cf1 ; 2. Fd5!! (et non 2. Fé8+ ?, Rh4 ; 3. ç6, é5+!), é5 ; 3. Rxé5, Cé3 ; 4. ç6, g3 ; 5. ç7, Cç4+! ; 6. Fxç4, g2 ; 7. ç8=T!! et les Blancs gagnent alors que la suite 7. ç8=D ? conduit au pat après 7..., g1=D ; 8. Dh8+, Rg4 ; 9. Dg7+, Rf3 ; 10. Dxg1.

ÉTUDE

V. KOVALENKO
(1968)



Blancs (4) : Rd2, Tg2 et h2, Pf5.

Noirs (5) : Ra2, Tb2, Pb4, ç2, f6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1096

La bataille des Olympiades

Aux Olympiades de Valkenburg, il y a quatre ans, les Français avaient remporté le titre en battant les Américains dans une finale d'un niveau exceptionnel. Voici une des donnes les plus intéressantes, mais qui ne fit aucun écart.

♠ R 5 4
♡ D 8 3
◇ 10 4 3
♣ A 9 8 2

♠ V 9 8 3
♡ V 6
◇ R D 8
♣ D 7 5 4

(N / O E / S)

♠ 10 2
♡ 9 5 4
◇ V 7 6 5 2
♣ R V 3

♠ A D 7 6
♡ A R 10 7 2
◇ A 9
♣ 10 6

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rubin	Lebel	Soloway	Perron
–	–	passe	1 ♡
passe	2 ♡	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	4 ♡...

Ouest ayant fait l'entame trompeuse du 9 de Pique (qui avait l'air d'être un doubleton ou un singleton), *comment Perron a-t-il joué* pour gagner QUATRE CŒURS ?

Réponse :

Perron a pris avec l'As de Pique et *a rejoué immédiatement Pique* au cas où Ouest aurait un singleton à Pique et le Valet d'atout quatrième, mais les distributions étant régulières, il n'a pas eu de problème pour faire dix levées.

A l'autre table Mari en Ouest avait attaqué le Roi de Carreau, puis la Dame de Carreau. *Comment Wolff a-t-il joué* ce contrat de QUATRE CŒURS ?

Wolff prend avec l'As de Carreau, tire l'As et la Dame d'atout et essaie de faire onze levées grâce à une manœuvre de Guillemard à Pique. Effectivement, *il laisse traîner un atout* et tire As, Roi et Dame de Pique afin de faire quatre levées à Pique si cette couleur est répartie 3-3, ou si la main qui a le dernier atout a quatre cartes à Pique et est obligée de fournir quand le déclarant coupera le quatrième Pique ; mais cette ligne de jeu a échoué puisque Est a pu couper le troisième tour à Pique et, comme Perron à la première table, Hamman n'a fait que dix levées.

A cartes ouvertes, cependant, Sud peut faire onze levées contre toute défense sur l'entame du Roi de Carreau. *De quelle façon ?* Le déclarant, après avoir pris le deuxième tour avec l'As de Carreau, donne un coup à blanc à Trèfle et, si Est contre-attaque Pique, il prend avec la Dame de Pique, puis il tire le Roi de Cœur et l'As de Trèfle. Il coupe le troisième Trèfle, remonte au mort grâce à la Dame de Cœur, coupe le dernier Carreau et joue l'As de Cœur sur lequel *Ouest est squeezé :* s'il garde la Dame de Trèfle (pour ne pas libérer le 9), il doit jeter un Pique, mais Sud fait les trois derniers Piques avec le Roi, l'As et le 7 de Pique affranchi.

Les Françaises à Seattle

Aux Olympiades de Valkenburg, les Américaines avaient terminé nettement devant les Italiennes et les Anglaises. Les Françaises avaient fini cinquièmes, mais, à Seattle, Mmes Cohen, Zuccarelli, Blouquit, Delor, de l'Epine et Pariense devraient faire mieux.

Voici une donne de la sélection de l'énergie féminine qui montre qu'une bonne technique n'est pas seulement l'apanage des hommes :

♠ 9 5 3
♡ R 8 4
◇ D 6
♣ A 9 8 5 2

♠ R V 7 4 2
♡ A 9 6 2
◇ 9 5
♣ D 3

(N / O E / S)

♠ 8
♡ D V 10 7 3
◇ A V 10 8 4 3
♣ 7

♠ A D 10 6
♡ 5
◇ R 7 2
♣ R V 10 6 4

Ann : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Zuacar.	Delor	Cohen	Blouquit
1 ♣	1 ♠	3 ♣	passe
3 ◇	passe	3 ♡	contre
4 ♣	passe	passe	passe

Ouest entama l'As de Cœur et continua Cœur. La déclarante prit avec le Roi du mort sur lequel elle défaussa un Pique, puis elle tira As et Roi de Trèfle sur lequel tomba la Dame d'Ouest. Sud joua ensuite le 2 de Carreau vers la Dame du mort, Est prit avec l'As et contre-attaqua le 8 de Pique. *Comment Hélène Zuccarelli, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le saut à « 3 Trèfles » promettait cinq cartes à Trèfle et 10 à 11 points en comptant la distribution. L'enchère n'était pas forcing, mais Sud ne voulait pas renoncer à jouer « 3 SA » s'il y avait un arrêt à Cœur chez le partenaire, et elle fit donc l'effort courageux de dire « 3 Carreaux » sur lesquels Nord montra son contrôle à Cœur. Est contra et Sud se replia à « 4 Trèfles ».

PHILIPPE BRUGON.

scrabble®

Nº 202

Privations salutaires

Parmi les nouveaux mots 1985 précédemment évoqués, ATOXIQUE est le plus bénéfique, grâce à ses deux lettres chères, mais aussi aux juteuses possibilités de rajout initial qu'offre désormais le mot TOXIQUE. Autres exemples où le préfixe grec A-, dit *privatif*, permet de rallonger opportunément un mot à lettre chère : A-LOGIQUE, A-SEXUÉ (E), A-TONIQUE, A-TYPIQUE.

D'autres mots ont un sens moins évident, le préfixe savant s'ajoutant à un mot savant lui aussi : GLYPHE, ciselure d'un ornement, AGLYPHE, serpent aux dents non « ciselées » pour l'écoulement de venin (boa, etc.) – KINÉSIE, activité musculaire, AKINÉSIE – LEXIE, mot ou expression, ALEXIE, incapacité de lire (cécité verbale) – PRAXIE, coordination des gestes, APRAXIE – PYREXIE, fièvre élevée, APYREXIE – TAXIE, mouvement d'orientation d'un organisme, ATAXIE, incoordination.

Citons enfin certains mots préfixés qui sont sémantiquement éloignés de leur étymon : CLINIQUE, lieu où les gens sont « inclinés », ACLINIQUE, où le champ magnétique terrestre n'est pas incliné – MIMIQUE, AMIMIQUE, incapable de « mimer » en s'exprimant – GALAXIE, AGALAXIE, absence de voie lactée... chez la femme.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEHLOSW			
2	EEL+DERS	SHOW	H 7	32
3	ADEILPU	DÉRÉELS (a)	11 B	83
4	EEFJNOT	PALUDIER (b)	D 4	76
5	FNO+ILRT	JETÉ	12 A	67
6	BEIQSU?	FILERONT	F 8	65
7	AEGORTY	AB(D)IQUES (c)	5 D	114
8	EGOT+ABR	YARD (d)	8 A	42
9	AMOUVV?	ABROGEAT	B 2	80
10	MOUV+ETU	J(A)VA	A 12	39
11	UUV+EKLT	MOTTE	15 D	24
12	TUUV+EOU	LEK	14 H	34
13	–CEEHNRR	VOUTE	4 K	23
14	R+AAEILX	ENCHÈRE	O 4	36
15	–AIMPRUU	AXIALE	15 J	59
16	AMRU+EIT	PIU (e)	C 1	20
17	IINNOSZ	PRIMAUTÉ (f)	1 C	86
18	IINS+FMU	ONZE	10 L	33
19	I+AACDGS	FUMIONS	L 6	26
20	ACDGI+NS	AS	13 C	23
		SCINDA	2 J	26
				988

Vaux-le-Pénil, 23 septembre 1984. 2e manche. Tournois : le mardi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le *Petit Larousse illustré (PLI)* de l'année.

(a) Qui reconstruit le réel selon ses propres exigences affectives.

(b) Ouvrier des marais salants. PLAIDEUR rapporte autant.

(c) B(A)SIQUE, I 1, BA(N)QUISE et BASQUI(N)E, 5 C, sont beaucoup moins juteux.

(d) TORY, 15 F, perd 3 pts.

(e) Adverbe musical italien (= plus).

(f) Ou PERMUTAL.

1. Duguet et Mollard, 988 ; 3. Pialat, 985.

Résultats finaux : 1. Duguet (trois fois 100 % !) ; 2. Mollard ; 3. Caro.

● Troisième Festival de Vars-les-Claux (Hautes-Alpes), 19 au 26 janvier. Individuel, cinq manches ; paire, trois manches. Paris-Paris, 3.277 F. Tél. : 260-30-20.

● Marathon du Club de l'Etoile, 15 et 16 décembre 1985. Tél. : 500-00-72.

● Tournois homologables : Paris (national), mairie du 20e, 24 et 25 novembre ; M. Lachkar, 35, rue de Broca, 75005 Paris. – Montpellier, 9 décembre. Tél. (67) 75-74-26.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

Nº 327

Horizontalement

I. On en connaît un qui voudrait bien n'y avoir jamais mis les pieds. – II. Vraiment archi dernier. Donne des vues de Delft. – III. Ici elle est très entourée. Une antique façon de pratiquer l'un des beaux arts. – IV. Ne peut pas grand-chose. Des rêts emmêlés. – V. Nous en sommes. Un trio quelque peu spécial. Cardinaux. – VI. Il en faut plus d'un pour ces pages. – VII. Donnait un peu de surface. A pris couleur. – VIII. Fait son effet. Edrager. Ou il ajoute ou il chasse. – IX. C'est le début de la petitesse. Triomphait totalement. – X. Elle donne une certaine surface.

Verticalement

1. Elle passe sa vie au jeu. – 2. C'est seulement un petit bout. En paix. – 3. Laisse sans réaction, ou crée un intense trafic. – 4. Un seul à remplir. Là ils sont plusieurs. – 5. Ce que vient de dire Canal Plus. – 6. Note. Toutes leurs lettres sauf la dernière sont dans l'avant dernier, mais, eux, ils ne se préoccupent pas de Canal Plus. – 7. De bas en haut et derrière. Va, lui, plutôt mieux avec devant. – 8. Ne remplit pas son contrat. Entre dans une famille, ici en venant probablement du Sud. – 9. Echouer en partie. Fait disparaître les démolitions. – 10. Elle ne donne pas l'air sec. En selle. – 11. Ardent. Manœuvrai. – 12. C'est une opinion, mais il faut généralement sérieusement l'étayer. Même quand elle est noire, elle ne cause pas forcément du tort. – 13. Il est à la mode mais on s'en passerait bien.

SOLUTION DU Nº 326

Horizontalement

I. Traîne-savates. – II. Regret. Mairet. – III. Etriers. Ilote. – IV. Nous. Omission. – V. Tuméfiées. Kro. – VI. Ere. Utr. Etait. – VII. Ensoleillé. Sy. – VIII. Ta. Ils. Elne. – IX. Ugine. Eveille. – X. Neutralisants.

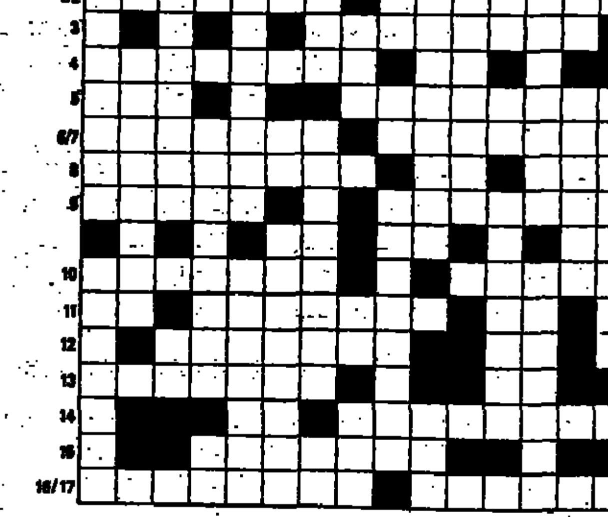
Verticalement

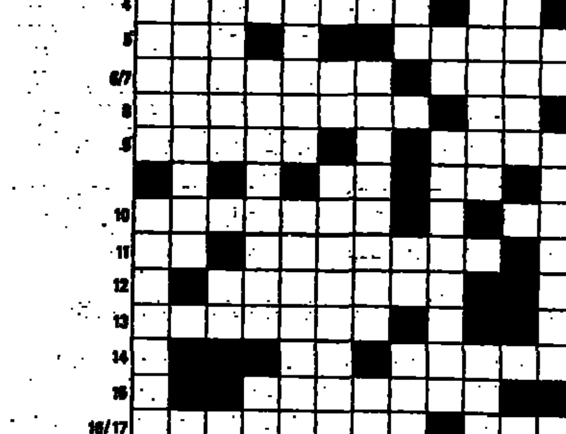
1. Trente et un. – 2. Retournage. – 3. Agrumes. Iu. – 4. Irise. Oint. – 5. Née. Fuller. – 6. Etroites. – 7. Smeri. El. – 8. AM. Ie. Levi. – 9. Vaisselles. – 10. Ails. Ténia. – 11. Troïka. Eln. – 12. Ectoris. Lt. – 13. Sténotypes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 327





Horizontalement

1. BEMORTU. – 2. AEILNOP. – 3. BBEILNOU. – 4. CEEINPST (+ 1). – 5. AEENNOST. – 6. CHIILST. – 7. AAELNTT (+ 2). – 8. AEEHINST. – 9. EMNSSTU. – 10. AAACLRZ. – 11. ELNOOPT. – 12. AEINSSV (+ 1). – 13. AEGINNU. – 14. AACLMOST (+ 1). – 15. CEEHIRS (+ 1). – 16. AAELSSSS (+ 1). – 17. CDEEEX.

Verticalement

18. AILNPRT. – 19. AADGIOS. – 20. BEIILNSU. – 21. EEMSTTU (+ 1). – 22. AACEHNNP. – 23. CEEEHSV. – 24. EHINSTZ. – 25. ACEEILNS (+ 2). – 26. DEEIORSS (+ 1). – 27. EIMOORST (+ 1). – 28. AENPRTUU. – 29. ABLOSSU (+ 1). – 30. AEMNRSU. – 31. EEILLNN. – 32. CEEENTU. – 33. AENNOT (+ 1). – 34. EENRSSTU (+ 2).

SOLUTION DU Nº 326

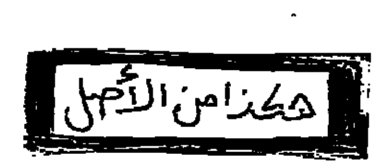
Horizontalement

1. ASTHENIE. – 2. CIERGE. – 3. PALPEUR. – 4. EXPLETIF. – 5. PATACHON. – 6. ORNASSE. – 7. NANDOU. – 8. EMMENAT. – 9. OMNIBUS. – 10. HEPTANE, HAPTENE (PHENATE). – 11. EXIGUES. – 12. RAPSODIES (POISSARDE). – 13. TERSEES (RESTEES, STEREES, TESSERE, TRESSEE). – 14. EGLEFIN. – 15. FAGOTIN.

Verticalement

16. AZEROLE, petite cerise. – 17. CHORDES (pron. « k », partie de feuillet embryonnaire. – 18. TOPONYME (MONOTYPE). – 19. PAPULE (PEUPLA). – 20. ETATISTE. – 21. EREPSINE (INESPERE, PERINEES). – 22. IMITENT. – 23. MEDIANE (DEMENAI). – 24. DIGESTIF. – 25. CATHODE. – 26. ORDURIER. – 27. EPINEUSES. – 28. JUMENT. – 29. GUSTATIF. – 30. LIPASES (PALISSE, PLIASSE, PILASSE, PLAISES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Embrouilles chez Bacchus

Sur le front des prix.

TOUJOURS en vins, comme disent les chevaliers du Tastevin ! En tout cas, ce n'est pas en vain que les gens raisonnables s'élèvent contre l'« emballement des prix ». Et M. Jean-Paul Jauffret, président du CIVB (Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux), vient de mettre ses mandants en alerte. Devant la médiocre récolte en AOC, notamment en Libournais (saint émilion, pomerol et fronsac (1), M. Jauffret réédite une mesure datant de quelques années et consistant à verser une prime aux vendeurs ne dépassant pas les prix optimums fixés par le CIVB. Bravo !

Las ! Il n'est pas qu'en Aquitaine que la récolte a été médiocre. Celle du Ventoux, par exemple, l'est plus encore. Il est vrai que l'autorisation toute fraîche de chaptaliser compensera le faible degré de la vendange. Cela au moment où la CEE envisage de supprimer le droit à la chaptalisation à partir de saccharose (en maintenant toutefois l'enrichissement à l'aide de moûts concentrés).

Mais trop d'intérêts sont en jeu pour que celui du consommateur (sans compter la lutte contre l'alcoolisme) soit envisagé. On « sucre » de plus en plus, hélas ! Légalement. Et ce n'est pas ce projet de loi adopté par l'Assemblée nationale assouplissant les procédures de délimitation des vignobles d'appellation d'origine qui arrangera les choses, à mon avis.

Plus les petits vins, charmants et agréables dans le vif de leur « nature » (mais fragiles, hélas ! et difficiles à stocker pour le négoce), se poussent du col et de l'étiquette après avoir été « arrangés », plus ils sont de prix abusifs aux cartes des restaurants.

C'est l'objet d'innombrables lettres de lecteurs que ces prix exorbitants. Mais peut-être faut-il nuancer le jugement. La « culbute » d'autrefois est aujourd'hui, souvent, une multiplication par 2 et demi, 3, voire plus encore, du prix d'achat. Les charges le justifient peut-être, du moins chez les grands, lorsque la classe du service, le cristal de la verrerie, l'attention du sommelier, la décantation en aiguière, sont plaisirs qui se paient. Autrefois, logiquement, cela était compris dans le prix du couvert, variable selon la classe de l'établissement. La stupide suppression du couvert (par un arrêté de janvier 1966 signé Giscard !) autorise le dernier bistrotier à prendre sur une bouteille le même bénéfice qu'un Vrinat au Taillevent, qu'un René Lasserre. Bénéfice qui en fait, chez ces derniers, se traduit par une perte si l'on tient compte de ces prestations coûteuses qu'exige le « luxe ».

Mais, surtout, la bouteille se vend en fonction du prix d'achat. Le jeune restaurateur qui s'installe et constitue sa cave paiera aujourd'hui les vieux millésimes (s'il en trouve) dix fois plus cher qu'il lui en aurait coûté en primeur. Et si vous multipliez ces « dix fois plus » par 3, calculez la différence de prix sur carte !

Mais même les grandes maisons installées sont tributaires de ce prix de réassortiment. C'est pourquoi le consommateur qui n'approfondit pas s'étonne de trouver au Château d'Artigny un haut-brion 1975 vendu 460 F alors qu'il l'a trouvé dans des maisons de même ordre, à Paris où en province, de 580 à 850 F. Il en conclut qu'Artigny pratique des prix plus doux. Mais sur les mêmes cartes et dans le même millésime on trouve un montrose à 555 F (Artigny), et à 210 F ailleurs. Mêmement, le prix d'un meursault Charmes 1979 de chez Prieur est à 180 F ici, à 230 F ailleurs, tandis que, de tel autre vin, ici le 1934 est plus cher (1 035 F) que le 1937 (1 005 F), alors qu'ailleurs les mêmes bouteilles sont respectivement comptées 2 200 et 2 400 F, le 1937 plus cher que le 1934. Oui, le client – et l'étranger plus encore sans doute – s'y perd. Sans que ces « bavures » soient la faute du commerçant.

Et c'est surtout dans les petites maisons que le prix des vins paraît souvent injustifié. Et je ne parle pas des « wine-bars » où l'on ose compter 30, 50, 80 F et même plus un verre de vin. A 12 cl, cela fait la bouteille au prix de l'or ! Si ces différences peuvent s'expliquer – et se pardonner – sur les grands crus, parce qu'ils sont une fête (la fête n'a pas de prix !), elles paraissent scandaleuses lorsqu'il s'agit de crus ordinaires, de notre vin quotidien.

La récolte : les vendanges ont commencé plus tôt en Champagne, début octobre, et s'annoncent bien. Le CIVC a fixé le prix du kilo de raisin à 18,07 F contre 15,53 l'an dernier, ce qui promet des augmentations. Les ventes de 1984, aussi bien, devraient atteindre 188 millions de bouteilles. (le record de 1978, 186 millions, serait dépassé). C'est bien entendu sur le marché des Etats-Unis que la progression des ventes se fait surtout sentir. Et c'est l'occasion pour les marques de multiplier les cuvées spéciales, les bouteilles originales (tel l'affreux obus signé Vasarely, par exemple). Perrier-Jouët en présente deux : Blason de France et Blason de France rosé ; Ayala lance un rosé brut ; la coopérative de Mancy, le champagne Lancelot ; Gosset a aussi une nouvelle bouteille, tout comme Piper-Heidsieck, qui lance « Bijou », etc.

Mais ce champagne, comment les Français, qui restent bons consommateurs, le boivent-ils ? Un sondage rapporté par VSB (la lettre hebdomadaire de la *Revue vinicole internationale*) précise que 50 % boivent le champagne au dessert (contre 61 % en 1975, c'est un progrès !), et 25 % à l'apéritif.

Ce champagne qui n'échappe pas aux différences de prix sur les cartes, puisque je trouve dans des établissements de même ordre ou presque une même bouteille ici à 350 F et ailleurs à 485 F !

A l'heure où j'écris ces lignes « Il » n'est pas arrivé. C'est pour le 15 novembre (à midi précis) que les 500 000 hectolitres de beaujolais nouveau couleront légalement jusqu'à plus soif. Dans le monde entier, puisqu'il paraît que l'on sait dire beaujolais nouveau même en japonais ! Et d'avance je puis vous assurer qu'il sera bon, que dis-je bon, merveilleux ! A croire que, pour lui, il n'y a pas de mauvaises années. Cette « pub » bien orchestrée, est-on sûr qu'à la longue elle fasse du bien au vin ?

COURTINE.

(1) C'est justement un fronsac que cet honnête château Coustolle, tout de finesse, sève, bouquet, de l'excellent millésime 1975 et que l'on peut trouver, en magnum, chez *Laudrin* (154, boulevard Pereire, tél. 380-87-40), le sympathique restaurant que l'on sait, au prix de 250 F. Prix mesuré d'autant que, selon l'usage chez Jacques Billaud, le jovial patron, on le sert en magnum (le vin est meilleur). Mais on le paye... au décilitre, selon la consommation !

Les Tables de la Semaine

Abélard

Patrick Chantoiseau est un jeune cuisinier aimant, semble-t-il, traiter ce qui vient de la mer. Peut-être parce qu'il nous arrive des Charentes (mais alors on regrettera de ne pas trouver à sa carte des spécialités du pays !). En tout cas, malgré l'enseigne, sa cuisine ne manque de rien, à commencer par son foie gras de canard, frais venu des Landes et, la truffe méritant d'être croquée seule, accompagnée ici par des cèpes. Oui, ce foie gras aux cèpes est excellent et le verre de sauternes proposé en accompagnement, bienvenu.

Poissons donc et coquillages (soupière de moules et coques au safran – chaudrée des pêcheurs – filet de barbue au vinaigre de cidre – goujonnette de sandre à la moelle et fumet de seiche, etc.) entre 69 et 82 F. Et, dans les viandes, un pigeonneau de Bresse farci aux reinettes confites, un cœur de filet en venaison aux poires et marrons et l'inévitable magret (également de 69 à 79 F).

Ici, l'on me permettra une parenthèse pour signaler le vœu de *l'Académie de la viande* d'une appellation « magret » ne pouvant désigner que le maigre de volailles gavées selon les normes pour la production du foie gras et non n'importe quelle aiguillette d'un canard de basse-cour. Si un décret consacrait la chose, combien de magrets disparaîtraient des cartes abusives ?

Revenons à notre *Abélard* pour dire qu'Héloïse se serait régalée de la grande assiette de gourmandises (40 F) et des autres desserts. Cave honnête.

● **ABÉLARD, 1, rue des Grands-Degrés (5e), tél. : 325-16-46. Ouvert tous les jours.**

L'Ambroisie

Restons dans le quartier pour retrouver *l'Ambroisie* et la cuisine de Bernard Pacaud, ancien, comme l'on sait, du *Vivarois*. C'est tout petit (trop), un peu froid de décor, mais la carte et ses propositions réchauffent le cœur en passant par l'appétit. De la crème d'écrevisses pattes rouges au fond d'artichaut au foie gras, du homard breton rôti aux herbes au suprême de bar aux courgettes et beurre de poivrons, de la fricassée de ris de veau aux câpres et au céleri à la queue de bœuf en crépine braisée. J'en passe et la souriante Danielle Pacaud vous parlera des plats hors carte du marché quotidien. Remarquables fromages (de la *Ferme Saint-Hubert*) et bonnes pâtisseries (chocolat très amer).

● **L'AMBROISIE, 65, quai de la Tournelle (5e), tél. : 633-18-65. Fermé dimanche et lundi.**

Aux délices du Sultan

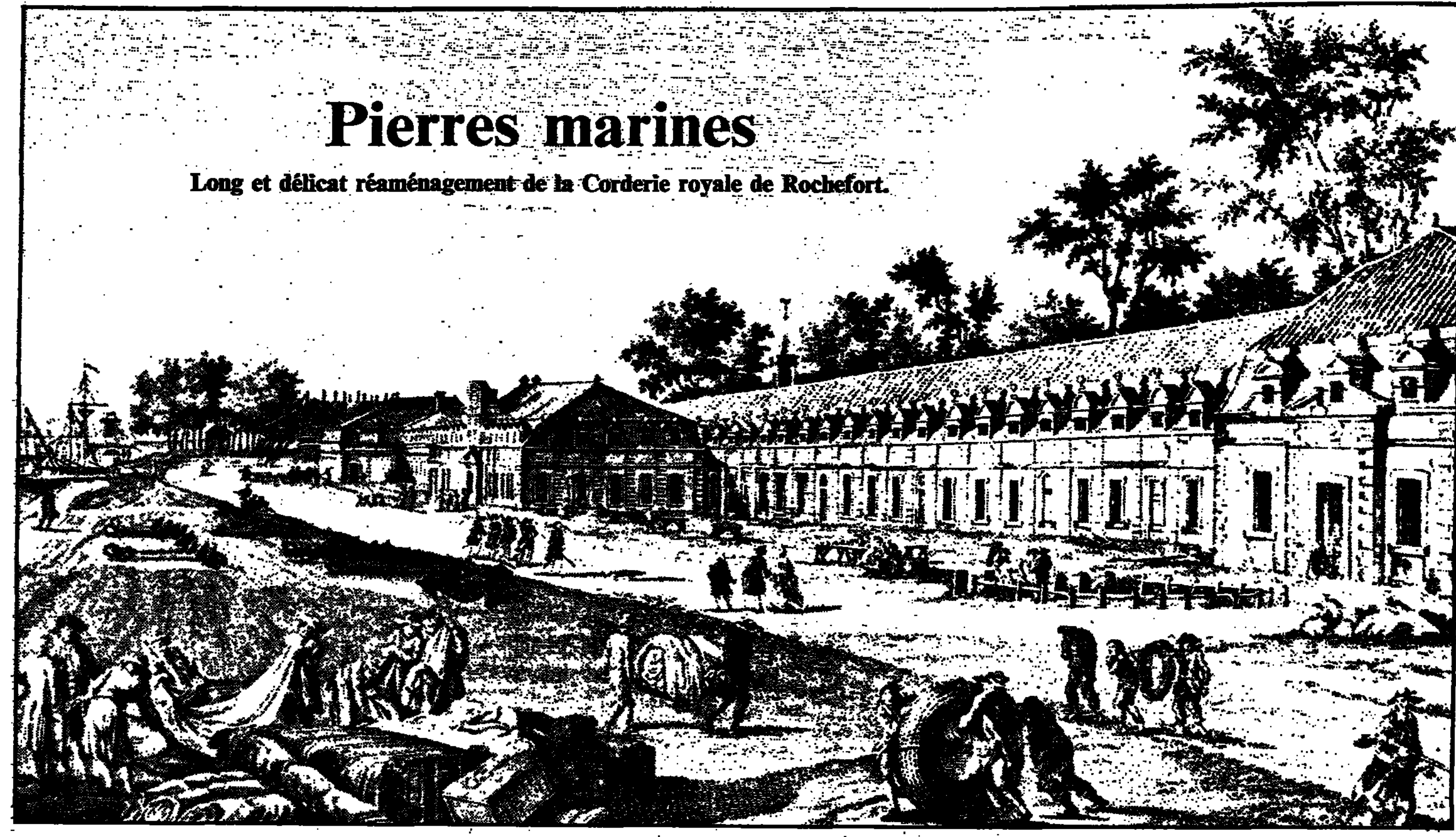
Ne quittons pas le 5e arrondissement sans signaler ce tout petit nouveau, gentiment décoré, simple et propre, de spécialités tunisiennes. Les briks de 20 à 28 F, les couscous de 50 à 60 F avec, sur commande, un somptueux couscous de poissons.

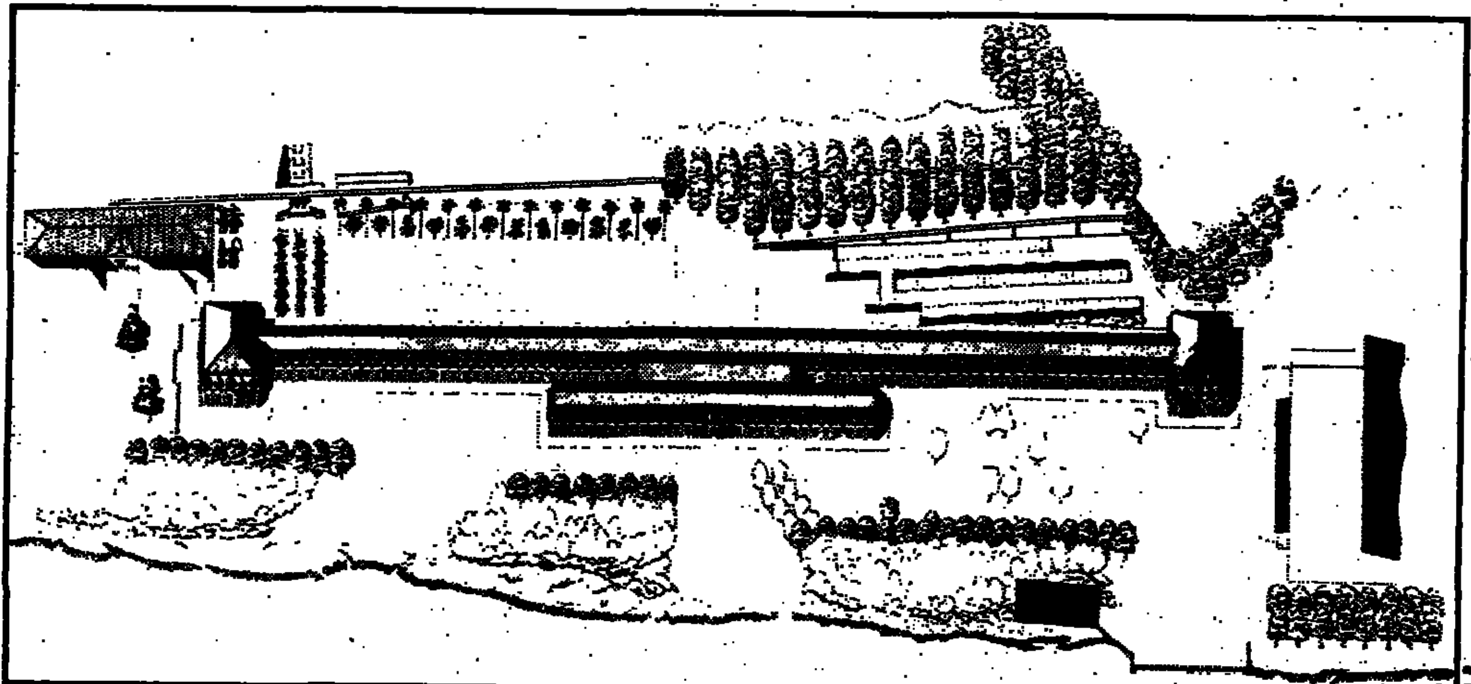
● **AUX DÉLICES DU SULTAN, 8, rue Cochin (5e), tél. : 634-18-31.**

L. R.

Pierres marines

Long et délicat réaménagement de la Corderie royale de Rochefort.





Longue de 374 mètres, la façade de la Corderie sur la Charente était précédée autrefois d'une vaste esplanade *(ci-dessus)*. Les jardins qui vont être aménagés préserveront des vues sur un édifice que Louis XIV avait voulu « le plus grand et le plus beau qu'il y ait au monde ». Lauréat du concours organisé par la ville de Rochefort, l'équipe du paysagiste Bernard Lassus a proposé de réacclimater, dans un « jardin des retours », arbres et fleurs rapportés en France par l'intendant Michel Bégon, puis par son petit-fils, Roland-Michel de la Gallissonnière : magnolias, tulipier de Virginie, cyprès chauve de Floride... et de construire des serres pour quatre cents variétés de bégonias *(ci-contre)*.

LE bâtiment à deux niveaux, percé de fenêtres régulièrement espacées, est tout simple. Certes, il est harmonieux. Mais la Corderie royale de Rochefort n'aurait rien de très particulier si elle n'était longue de 374 mètres. Pour apprécier cette longueur extraordinaire, il faut voir la façade arrière : à part les saillies des deux pavillons situés à chaque extrémité du bâtiment, celui-ci est, en effet, absolument rectiligne, alors que la façade avant – celle qui longe la Charente, – construite en matériau plus beau et ornée de lucarnes plus ouvragées, est flanquée, en son milieu, d'une sorte d'« annexe » longue « seulement » d'une centaine de mètres qui coupe la silhouette incroyablement longue de la Corderie royale. En outre, la restauration de la façade arrière est achevée, alors que celle de la façade avant et celle de l'« annexe » n'est pas terminée.

« *Le désir de Sa Majesté est qu'on fasse de l'établissement de Rochefort le plus grand et le plus beau qu'il y ait dans le monde.* » Rapportée par Colbert, la volonté de Louis XIV a été respectée... au moins dans la Corderie royale, premier bâtiment de l'établissement de Rochefort à avoir été construit (de 1666 à 1670) et mis en service.

Sitôt sa prise de pouvoir effective (1661), Louis XIV, secondé par Colbert, veut doter la France d'une marine puissante. Il faut donc créer un arsenal capable de construire les navires et de fabriquer les équipements. En outre, une flotte de soixante bateaux doit pouvoir y trouver refuge.

En 1664, Colbert ordonne l'exploration systématique des côtes, de Dunkerque à Bayonne, pour découvrir le site idéal. Après bien des discussions, le site de Rochefort est choisi : il est quasiment inhabité, ce qui facilite la construction d'une ville neuve ; il est sur la Charente à 21 kilomètres de la mer par le fleuve (à 10 kilomètres à vol d'oiseau), ce qui rend les attaques éventuelles par mer très difficiles... mais le rend inaccessible à marée basse.

Colbert, aidé par son cousin l'intendant Colbert de Terron, l'architecte Blondel, l'ingénieur militaire le chevalier de Clerville, dessine les plans de l'arsenal. Il prévoit tout, l'emplacement, les dimensions, la destination de chaque bâtiment.

Mais « *l'on a forcé la nature* », c'est-à-dire que l'on n'a pas pris en compte le sol marécageux du site et implanter de grands bâtiments sur ce sol mou et gorgé d'eau pose d'énormes problèmes techniques dont la solution coûte extrêmement cher.

Les sondages préalables n'ont pas trouvé de sol ferme. La Corderie royale repose donc sur une plate-forme de madriers de bois supportée par un quadrillage de poutres de chêne (14 000 mètres cubes de bois en tout) et les murs ont été montés tous à la fois de façon à ne pas surcharger temporairement une partie de la plate-forme plus qu'une autre. Malgré toutes ces précautions, la Corderie ondule – on lui a ajouté des contreforts sur la façade arrière une dizaine d'années après sa construction – et elle a coûté tellement cher que les autres bâtiments de l'arsenal seront moins luxueux.

En ces temps de marine à voile, les cordages étaient une part capitale du gréement : pour un bateau de 1 000 tonneaux, il fallait 49 tonnes (1) de cordages de longueurs et de diamètres divers, auxquelles s'ajoutaient 49 autres tonnes de « double » stockées au port d'attache et environ 5 tonnes de « rechange » embarquées sur le navire.

Les cordages étaient faits en chanvre à l'aide de machines simples mues à la main. Après le rouissage, les fibres étaient filées en brins dont plusieurs, tordus ensemble, donnaient le fil de caret. Trois, ou plus, de ces fils « commis » ensemble permettaient d'obtenir des torons qui, eux-mêmes « commis » les uns avec les autres, donnaient, selon leur nombre, des aussières, des grelins, des câbles, etc., du diamètre voulu. Vingt-deux pouces (près de 60 centimètres) de diamètre étaient le maximum fixé par Colbert : au-delà, la manœuvre était trop difficile.

Certains cordages étaient longs de 220 mètres, d'où la nécessité de disposer d'un bâtiment très long où fils et torons étaient tortillés les uns avec les autres sans être jamais enroulés avant leur finition. Le goudronnage, précédé d'un étuvage, était fait dans l'« annexe » de la façade avant de la Corderie.

Il fallait aussi des voiles (de chanvre) : 2 500 mètres carrés (plus autant de « double ») pour un navire de 1 000 tonneaux. La voilerie était installée dans le pavillon de l'extrémité sud du bâtiment.

L'invention du câble-chaîne d'acier au dix-neuvième siècle, puis la disparition progressive de la marine de guerre à voiles entraînèrent, au cours du XIX[e] siècle, le déclin de l'activité de la Corderie de Rochefort. Et, en 1924, l'arsenal, trop éloigné de la mer, était fermé. Ce qui n'empêcha pas les Allemands d'incendier la Corderie royale en 1944.

En 1964, grâce à l'amiral Maurice Dupont, commandant l'arrondissement maritime, la marine nationale débroussaille les ruines de la Corderie royale et démolit les constructions-parasites qui ont peu à peu défiguré le site. En 1967, la Corderie est classée monument historique et en 1976, grâce au contrat « ville moyenne » conclu deux ans auparavant, la restauration du bâtiment est commencée. Il s'agit là d'une entreprise coûteuse qui devrait être achevée en 1986. En dix ans, gros œuvre et aménagements nécessiteront une soixantaine de millions de francs dont 20 millions donnés par l'Etat, 18 millions par la ville, 16 millions par la chambre de commerce et d'industrie de Rochefort et de Saintongé, 7,4 millions par le département de Charente-Maritime et la région Poitou-Charentes.

La Chambre de commerce et d'industrie, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et la Ligue pour la protection des oiseaux ont été les premiers à s'installer dans la Corderie royale. Le Centre de rencontres de la mer devrait y emménager prochainement. Et le corps central est en cours de renforcement pour pouvoir « supporter » la bibliothèque municipale.

Dans le même temps, le jardin public de la marine sera étendu de façon à entourer la Corderie. Dès le XVII[e] siècle, le jardin de la marine fut planté de fleurs et d'arbres exotiques, introduits en France par Rochefort. Tel le bégonia, originaire d'Amérique tropicale, qui fut ainsi nommé en l'honneur de l'épouse de Michel Bégon, intendant de Rochefort de 1688 à 1710.

L'arsenal était doté, bien évidemment, de formes de radoub – dont les Allemands ont fait sauter les portes en 1944. L'une de ces formes, construite et maçonnée en 1670, est actuellement la plus vieille du monde de ce type. Dévasées et munies de nouvelles portes, toutes ces formes devraient être des sites susceptibles d'attirer les visiteurs. Il y a aussi l'ancienne caserne (qui abrite maintenant le palais de justice) et l'hôpital des armées. Construit au dix-huitième siècle, désaffecté en avril dernier, ce dernier pose un problème à la municipalité : que faire de ce bel ensemble de bâtiments qui totalisent 27 000 mètres carrés de planchers et qui sont entourés d'un parc de 83 000 mètres carrés ? La bibliothèque et le musée de médecine navale, qui y resteront, n'occupent qu'une petite partie des locaux.

Aucun problème pour utiliser l'ancienne poudrière. Ce bâtiment, forcément isolé et doté de murs très épais, servira de local de musique pour les jeunes...

YVONNE REBEYROL.

(1) Ces poids comprenaient le goudron qui imprégnait les cordages pour les rendre imputrescibles.

Le Musée naval

LE musée naval de Rochefort, installé dans l'hôtel de Cheusses – le marquis de Cheusses, huguenot, était le propriétaire des terrains sur lesquels, après expropriation, fut construit l'arsenal, – présente des maquettes très fidèles de bateaux, dont beaucoup furent construits à Rochefort, et des machines souvent inventées par les ingénieurs de l'arsenal. Il y a même une horloge à mouvement perpétuel, qui, bien entendu, ne marcha jamais, faite en 1882, dit-on, par un forçat du bagne.

Toutes ces maquettes de bateaux à voiles ou à moteur, toutes ces machines permettent aux touristes, jeunes ou vieux, de passer très agréablement une journée pluvieuse de vacances.

Y. R.

● Ouvert tous les jours, sauf le mardi et les jours de fête, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée : 10 francs ; 5 francs pour les étudiants ; 2,50 francs pour les enfants.